

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

Evaluation
des instituts universitaires de technologie
et
des diplômes universitaires de technologie

- vague contractuelle 2018 –

-C-

« Partie IUT »

IUT de TROYES



Université de Reims Champagne-Ardenne
(URCA)

Académie : Reims

SOMMAIRE

Page

1. Introduction et bilan de l'IUT par rapport à la situation lors de la précédente évaluation	7
1.1. Bilan	7
1.2. Points forts / points faibles.....	8
2. Formation initiale et continue	9
2.1. Offre de Formation et formation tout au long de la vie.....	9
2.1.1. Offre DUT.....	9
2.1.2. Offre LP.....	12
2.1.3. Contribution à d'autres formations (parcours LMD)	14
2.1.4. Situation de l'IUT dans l'offre de l'Université.....	14
2.1.5. Situation de l'IUT dans l'offre de formation régionale ou de site	15
2.2. Accueil	17
2.2.1. Politique de recrutement.....	17
2.2.2. Origine des inscrits.....	19
2.2.3. Réussite et aide à la réussite.....	20
2.2.4. Politique pédagogique.....	23
2.3. Lien formation – emploi	25
2.3.1. Devenir du diplômé	25
2.3.2. Lien avec l'environnement socio-économique (Pôles de compétitivité,...)	29
2.3.3. Professionnalisation des formations	29
2.3.4. Les équipements de travaux pratiques	32
2.3.5. L'alternance en Formation initiale et en Formation continue.....	34
2.4. Formation tout au long de la vie.....	34
2.4.1. Publics de formation continue, état des lieux.....	35
2.4.1.1. Positionnement au sein de l'IUT	35
2.4.1.2. Politique actuelle du S.F.C.	37
2.4.1.3. L'apport de la certification.....	38
2.4.1.4. Fonctionnement du SFC et perspectives	38
2.4.1.5. Perspectives d'avenir et objectifs pour le prochain contrat	39
2.4.2. VAE (Publics accueillis en formation initiale ou formation continue)	40
3. Recherche	40
3.1. Laboratoires.....	40
3.2. Transfert de technologie.....	42
4. Technologies de l'information et de la communication.....	43
4.1. TIC	43
4.2. TICE (dont FOAD).....	44
5. Ressources documentaires.....	46
6. Politique d'ouverture internationale	48
6.1. Accueil et attractivité	48
6.2. Mobilité en stage et en semestre des étudiants.....	49
6.2.1. Différents types de stages	50
6.2.2. Mobilité de semestre	51
6.3. Mobilité des personnels.....	53
6.4. Programmes internationaux.....	55
6.5. Politique des langues.....	55
7. Vie Etudiante.....	56
7.1. Accès aux ressources étudiantes (restauration, logement...)	56
7.2. Sports et activités culturelles.....	57
7.3. Participation à la vie institutionnelle.....	60
7.4. Santé et social	61
8. Politique Immobilière	63
8.1. Etat des lieux et maintenance	63
8.2. Hygiène et sécurité.....	66
8.3. CPER (Contrat de Projets Etat Région).....	67

9. Pilotage de l'IUT	67
9.1. Pilotage de l'IUT	67
9.2. Pilotage de la mise en place des PPN 2013	70
9.3. Dispositif d'autoévaluation et d'évaluation des formations	71
9.4. Intégration dans la politique de site universitaire	73
9.4.1. Mise en place de la commission académique du rectorat	73
9.4.2. Quelle liaison dans le cadre de la politique de site ?	73
9.5. GRH	74
9.5.1. Enseignants	74
9.5.2. BIATSS	75
9.6. Gestion Financière et Comptable	78
9.6.1. Etat des lieux	78
9.6.2. Bilan Contrat quinquennal	81
9.7. Maîtrise des moyens	81
10. Objectifs politiques de l'IUT et synthèse du projet de l'IUT	83
10.1 Points forts /points faibles	83
10.2 Projets prioritaires pour la période quinquennale (description succincte)	84
10.3 Projets d'objectifs opérationnels susceptibles d'être inscrits au contrat de l'Université	85

Directeur de l'IUT :
Abdelaziz HAMZAOUI,
Professeur des Universités

Président du conseil de l'IUT :
Sylvain CONVERS,
Président Cabinet CFR « Conception, Formation,
Réalisation »

Date de prise de fonction : 3 mai 2007 – 2^e mandat

Adresse : 9 rue de Québec – CS 90396
10026 TROYES Cedex

Téléphone : 03 25 42 46 46

Télécopie : 03 25 42 71 14

Adresse électronique : abdelaziz.hamzaoui@univ-reims.fr

Site web : www.iut-troyes.univ-reims.fr

Date de création de l'institut :

Officiellement créé le 26 juillet 1973, l'IUT de Troyes rassemblait 4 départements ouverts successivement sous l'autorité initiale de l'IUT de Reims et regroupés à Troyes sur un site unique construit pour la rentrée 1971.

A la rentrée 2001, l'IUT de Troyes a ouvert un 5^e département et un 6^e sera ouvert à la rentrée 2016.

Sites et implantations (Nombre) : 1 site à Troyes, et des implantations à Paris et Chaumont

Effectif global (Janvier 2016) : 1592

Nombre de départements (Rentrée 2015) : 5

Spécialités de DUT /options (regroupées par site)	Date création	Site/implantations
Techniques de Commercialisation	1968	TROYES
Génie Mécanique et Productique	1971	TROYES
Gestion des Entreprises et des Administrations	1972	TROYES
Génie Electrique et Informatique Industrielle	1972	TROYES
Métiers du Multimédia et de l'Internet	2001	TROYES

Nombre de Licences professionnelles portées par l'IUT (Rentrée 2015) : 9

Intitulés des LP/Mention + parcours (LP regroupées par site)	Référence (n° LP)	Site/implantations
Achats et Commercialisation de Produits Industriels à l'International *	2006 0287	TROYES
Commercialisation de Produits et Services Financiers	2004 4405	TROYES / Troyes et Chaumont
Gestion des Emplois et des Rémunérations *	2004 4403	TROYES
Management et Productions Textiles	2002 4224	TROYES / Paris
Mécatronique	2003 4166	TROYES
Métiers de l'Internet et du Multimédia	2005 0743	TROYES
Métiers de la Communication	2015 1228	TROYES
Méthodes et Conceptions avancées	2004 4270	TROYES
Bois et Ameublement – Création et Design du Cadre de Vie	2014 0380	TROYES / Chaumont

- L'IUT favorise l'entrepreneuriat étudiant par le biais de ses :
 - o Participation au concours de création d'entreprise de la Technopole de l'Aube – Plug & Start
 - o Contribution au PEPITE (Pôle Etudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) de Troyes par l'intermédiaire du YEC (Young Entrepreneur Center)

Les différents départements de l'IUT sont également porteurs de projets spécifiques :

Département GEII :

- o Participation régulière au trophée E-KART depuis l'origine (9 participations)

Département GMP :

- o Centre de ressources régional pour le challenge Course en Cours
- o Participation à la Coupe de France de robotique
- o Participation au concours robot marcheur (vice-champion 2015)

Département MMI :

- o Présence de la Junior Conseil au sein du département
- o WebTV, géré par le département

Département TC :

- o Participation régulière au 4LTrophy (Association Robin des Sables)
- o Participation aux Alticiades

1. Introduction et bilan de l'IUT par rapport à la situation lors de la précédente évaluation

Créé en 1968, l'IUT accueille aujourd'hui 5 départements :

- Gestion des Entreprises et des Administrations
- Génie Electrique et Informatique Industrielle
- Génie Mécanique et Productique
- Métiers du Multimédia et de l'Internet
- Techniques de Commercialisation

Depuis la dernière vague d'évaluation, tous les départements se sont adaptés à leur environnement et ont apporté des modifications à leur organisation pédagogique :

- Le département GEA a concentré ses efforts sur l'amélioration du taux de réussite des étudiants, par la semestrialisation et un dispositif d'aide à la réussite. La consolidation des équipes avec des intervenants professionnels a permis d'absorber la baisse du taux d'encadrement liée à plusieurs départs en retraite.
- Le département GEII a centré ses actions sur le recrutement et la réussite des étudiants, notamment par la mise en place de la semestrialisation. Un effort particulier a été fait également pour le renouvellement des équipements et la rénovation des locaux.
- Pour remédier à ses points faibles, le département GMP a poursuivi ses actions portant sur le renouvellement du matériel pédagogique et l'amélioration de l'ouverture vers l'international, en particulier de la mobilité des étudiants.
- Déjà identifié comme un point fort, le département MMI a encore amélioré sa notoriété, est devenu le plus grand département MMI de France en effectifs, mais a aussi renouvelé ses équipements pour répondre aux évolutions technologiques et augmenté la part d'intervenants professionnels dans la formation.
- Le département TC a travaillé à l'amélioration du taux de réussite et à son attractivité, grâce à des projets d'innovation pédagogique pour renforcer le niveau d'employabilité des diplômés.

1.1. Bilan

Depuis la dernière évaluation, notre action s'est concentrée sur la réussite des étudiants par la mise en place d'une véritable semestrialisation dans les 5 départements, la rénovation des locaux (câblage vdi, étanchéité et isolation thermique) et le renouvellement des équipements pédagogiques. En parallèle, l'IUT a poursuivi sa politique de développement de la formation continue et des relations internationales.

- Les actions d'aide à la réussite des étudiants se sont particulièrement développées en 2014 par la mise en place d'une semestrialisation généralisée à tous les départements. Il s'agit d'un dispositif exceptionnel, puisque peu d'IUT en France proposent une 2^e rentrée au semestre 1 en février pour l'ensemble de ses DUT. Elle montre déjà des résultats substantiels puisque le taux de réorientation et d'abandon a diminué et le taux de réussite des étudiants a augmenté de 7 points.
- Depuis 2010, une rénovation lourde des locaux a concerné :
 - o La restructuration du câblage VDI des bâtiments, sur budget propre de l'IUT (393 k€)
 - o Les travaux d'étanchéité des toits-terrasses
 - o La mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement lié à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments : remplacement de tous les éléments vitrés de l'IUT (portes des halls, fenêtres des salles et ateliers)

- Certains équipements pédagogiques ont pu être renouvelés :
 - o pour s'adapter aux nouvelles technologies : HD en MMI (régie, caméras, salle de montage vidéo, vidéo-projecteur), robotique en GEII (plateforme robotique industrielle, robot Nao, drones...), plieuse à commande numérique en GMP
 - o pour diversifier et améliorer les équipements : matériaux composites et soudure en GMP, postes informatiques et laboratoires de langue dans les départements.
- L'offre de formation s'est étoffée, en privilégiant l'alternance :
 - o Ouverture du DSCG et du DUT GEII par apprentissage en 2014
 - o Ouverture de 2 nouvelles licences professionnelles : Bois et Ameublement - Création et Design du Cadre de vie en 2014 et Métiers de la communication en 2015
 - o Ouverture d'un 6^{ème} département en septembre 2016, Carrières Juridiques
- Une 2^{ème} équipe de recherche est présente sur le site de l'IUT depuis 2012, composée d'enseignants-chercheurs du Laboratoire d'Ingénierie et Sciences des Matériaux (LISM).
- L'IUT dispose depuis septembre 2012 d'une véritable Bibliothèque Universitaire intégrée au service commun « bibliothèque universitaire de l'URCA ».

1.2. Points forts / points faibles

Le rapport d'évaluation de la vague contractuelle 2010 faisait état de points forts et points faibles.

Points forts :

- Des efforts louables pour faire du transfert de technologie
 - o Une 2^{ème} équipe de recherche sur site permet de consolider ce point.
- Des relations internationales actives
 - o La mobilité entrante en DUT (grâce notamment aux conventions bilatérales hors Erasmus) et sortante en semestre s'est particulièrement développée.
- Une vie étudiante globalement satisfaisante : activités sportives et culturelles
 - o La diversité des activités sportives et culturelles reste toujours une priorité de l'IUT. Un point de restauration (La Cafet'), géré par le Crous, est dorénavant disponible sur le site, pour les étudiants et personnels.
- Un service de la formation continue actif et performant
 - o Le service a diversifié son offre de formation et est devenu autofinancé, puisqu'aucune part de la SCSP n'est prise comme source de financement.

Points faibles :

- Des taux de réussite faibles
 - o Par rapport à la dernière évaluation, le taux de réussite global a progressé de 7%, celui des bacs technologiques de 2%.
- La non utilisation des ressources d'IUT en Ligne.
- Une participation des professionnels à augmenter dans les formations initiales
 - o Cette participation a progressé puisque 15,4% des heures d'enseignement sont maintenant réalisées par des professionnels.
- Le non-respect de l'arrêté de 2005 sur l'autoévaluation des filières et des enseignements
 - o En Formation Continue, ces autoévaluations sont réalisées dans le cadre de la démarche qualité du service, certifié Iso 9001 version 2008 ;
 - o En Formation Initiale, l'OSIPE, service de l'université, a en charge l'évaluation du fonctionnement des filières de formation : des enquêtes d'évaluation des enseignements ont été menées en DUT en 2012 et 2013 et en LP en 2011 et 2014.
- Une ARIUT peu dynamique
 - o L'ARIUT regroupant les IUT de Troyes et de Reims-Châlons-Charleville a été créée en février 2011. Cette structure de concertation permet notamment de développer des licences complémentaires sur des marchés de niche ou au contraire proposer sur les deux IUT les mêmes licences lorsque celles-ci sont demandées par les employeurs au Nord et au Sud de la Champagne.

2. Formation initiale et continue

2.1. Offre de Formation et formation tout au long de la vie

2.1.1. Offre DUT

Le précédent dossier d'évaluation (2012) faisait état de deux pistes d'évolution de l'offre au niveau du DUT, d'une part avec un projet d'ouverture du DUT 2A2M (Aide et Assistance pour le Monitoring et le Maintien à domicile), d'autre part avec la proposition du DUT SRC (Services et Réseaux de Communication, devenu Métiers du Multimédia et de l'Internet en 2013) en formation continue.

L'expérimentation nationale sur le DUT 2A2M n'ayant pas abouti positivement, le projet d'ouverture troyenne a été abandonné.

Le DUT SRC en formation continue (une année spéciale à destination des demandeurs d'emploi de niveau bac +2) correspondait à un constat largement partagé aujourd'hui autour de la pénurie de techniciens dans les métiers de l'Internet et à l'origine récemment de la création du label de Grande École du Numérique. La formation prenait appui sur l'expertise du département SRC et ses réseaux professionnels ainsi que sur l'expérience du Service de Formation Continue et d'Alternance (SFCA) de l'IUT de Troyes acquise avec les DUT GEA et TC en formation continue. Elle s'adressait aux salariés à la recherche d'une formation diplômante ou en congé individuel de formation ou à des personnes titulaires du baccalauréat ayant quitté le système éducatif et ayant exercé une activité professionnelle pendant au moins 2 années. Elle se déroulait sur une période de 12 mois et était entièrement financée dans le cadre du plan régional de formation.

Les effectifs furent les suivants :

Année universitaire	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Effectif DUT SRC FC	15 étudiants	12 étudiants	10 étudiants

L'expérience menée brièvement jusqu'en 2013 ne nous a pas donné entière satisfaction, particulièrement concernant l'accès du public de la formation à un emploi qualifié dans le domaine du numérique. Mais l'expérience aurait mérité d'être prolongée et éventuellement repensée dans le contexte de l'ouverture de la Grande École du Numérique. Cependant, de manière assez peu compréhensible, s'agissant de former des demandeurs d'emploi au numérique, la Région n'a pas jugé la formation comme prioritaire dans son PRF de 2013. Cela a déterminé la fin de l'expérimentation.

Le département SRC, devenu MMI, s'est alors concentré sur l'augmentation des capacités d'accueil en semestre 1, passant de 4 à 5 groupes de TD, pour répondre partiellement aux demandes des candidats (197 « vœux 1 » pour 104 places sur la campagne APB 2016) et aux attentes de la branche professionnelle. Notons que le nombre d'inscrits en DUT SRC/MMI 1A et 2A est passé de 120 en 2002 à 283 au 01/02/2016.

Depuis septembre 2014, le département GEII propose le DUT en apprentissage afin de répondre à un souhait des entreprises. Malgré les propositions de contrats et le nombre de candidats à l'alternance, il reste difficile de faire coïncider les demandes et les offres pour diverses raisons : préparation insuffisante des lycéens aux exigences des processus de recrutement des entreprises, dissémination géographique des entreprises et manque de mobilité des futurs étudiants. Un groupe de travail a été mis en place à ce propos, avec comme objectif de mieux préparer les candidats à des entretiens d'embauche en contrat d'apprentissage.

L'année 2015-16 a été marquée par la conclusion positive d'un dossier de création déposé à 4 reprises depuis sa 1^{ère} présentation au Conseil d'Institut en mai 2011 (CEVU : mai 2012, CA juin

2012, premier envoi au ministère en octobre 2012) : un département Carrières Juridiques ouvrira donc ses portes en septembre 2016, avec un effectif restreint à un seul groupe de TD (28 étudiants) par décision du rectorat. Notons que cette capacité d'accueil ne permet pas, dès la 1^{ère} rentrée, de répondre favorablement à la forte demande de cette spécialité sur Troyes (727 candidats et 106 « vœux 1 » sur la campagne APB 2016). Cette ouverture s'effectue avec un budget alloué par l'Université au mieux constant. En 2016, elle bénéficie cependant du soutien financier du Grand Troyes.

Il s'agit, avec cette nouvelle formation, de diversifier l'offre postbac dans la Champagne sud en particulier à destination des bacheliers technologiques (la moitié des places est réservée aux Terminales STMG). Cette action entend répondre au diagnostic STRATER Champagne-Ardenne de 2014 : « La région se caractérise par un déficit d'attractivité : 1 néo-bachelier sur 3 poursuit ses études universitaires dans une autre région, principalement dans les régions limitrophes (Lorraine, Bourgogne, Île-de-France ou Nord-Pas-de-Calais). » (http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Post-bac_2014/33/5/Post-bac_Champagne-Ardenne_320335.pdf).

Une formation courte dans le domaine juridique vient remplir un vide en Champagne-Ardenne (où n'existait qu'un BTS notariat à Reims sur un positionnement très particulier et éloigné de celui du DUT) et plus globalement dans une vaste zone s'étendant de la Marne à la Saône-et-Loire et englobant l'Yonne, la Côte d'or, la Meuse, la Haute-Marne, les Vosges, la Nièvre, le Cher.

Des passerelles ont, d'ores et déjà, été pensées avec la faculté de Droit (et en particulier son antenne au Centre Universitaire de Troyes) en entrée (situation d'échec des bacheliers STMG) et en sortie avec la licence professionnelle Activités juridiques : droit social et syndical (déjà proposée au Centre Universitaire). La formation sera la seule dans l'aire géographique à déboucher sur des fonctions juridiques variées de cadre intermédiaire (assistant ou collaborateur juridique en cabinet d'avocats, assistant du directeur juridique ou du DRH en entreprise, fonctionnaire sur concours administratifs dans les greffes des tribunaux, la protection judiciaire de la jeunesse, les douanes ou la police).

L'action principale menée au niveau de l'IUT concernant les capacités d'accueil et l'aide à la réussite a porté sur la généralisation des semestres décalés (ouverts pour un groupe de TD dès février 2002 en GMP, en 2010 en GEA, à partir de février 2014 en GEII et MMI, et à partir de février 2015 en TC). Ils permettent de développer une pédagogie différente pour les étudiants en échec vis-à-vis de méthodes traditionnelles (en particulier les CM) que ce soit en IUT (avec la possibilité de refaire le semestre directement après un échec ou de suivre un autre DUT (GMP ou GEII vers MMI, GEA vers TC par exemple) ou que ce soit en CPGE ou à l'université. Le dispositif débouche sur la réussite d'étudiants au DUT en 5 semestres (là où les redoublements « classiques » assuraient beaucoup plus rarement l'obtention d'un DUT en 6 semestres) ou en 4 semestres (avec l'entrée en IUT d'étudiants qui auraient été sinon « déscolarisés »).

Le tableau ci-dessous présente les capacités d'accueil en DUT et leur évolution.

	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17
CJ	-	-	-	-	-	-	28 (1)
GEA	140 (5)	140 (5)	140 (5)	170 (5)	140 (5)	140 (5)	140 (5)
GEII	80 (3)	75 (3)	75 (3)	104 (4)	104 (4)	78 (3)	78 (3)
GEII Apprentissage	-	-	-	-	-	13	13
GMP	78 (3)	84 (3)	84 (3)	96 (4)	96 (4)	78 (3)	78 (3)
SRC/MMI	91 (3)	90 (3)	90 (3)	120 (4)	112 (4)	104 (4)	104 (4)
TC	150 (5)	112 (4)	140 (5)	140 (5)	150 (5)	140 (5)	140 (5)
TC Apprentissage	-	-	-	-	-	12	12

Figure, derrière le nombre d'étudiants, le nombre de groupes de TD (entre parenthèses).

Au regard de la situation nationale, l'accueil des étudiants post-bacs dans les IUT de l'ancienne région Champagne-Ardenne présente des particularités.

En effet, d'après le diagnostic STRATER 2014, « *La part des étudiants post-bacs dans les filières sélectives (37,9%) est plus forte [dans l'ancienne Région Champagne-Ardenne] qu'au niveau national (30,4%)* ». « *Les formations courtes (IUT + STS) accueillent 1 étudiant sur 5 [exactement 21,8% contre 15,4% au national]*. » Les effectifs se répartissent entre les classes de STS des lycées et les deux IUT de Reims-Châlons-Charleville et de Troyes. « *En 2010-2011, 5 433 étudiants sont inscrits en STS et 3 098 en IUT. [...] le poids des effectifs en formation dans les [...] IUT (7,9%) est de 3 points au-dessus de la moyenne nationale (5,1%)*. ». Les conclusions de l'enquête STRATER ne couvrent que les années 2006-2010. Elles ne rendent donc pas encore compte des efforts supplémentaires d'accueil effectués par l'IUT de Troyes (en particulier en direction des bacheliers technologiques) :

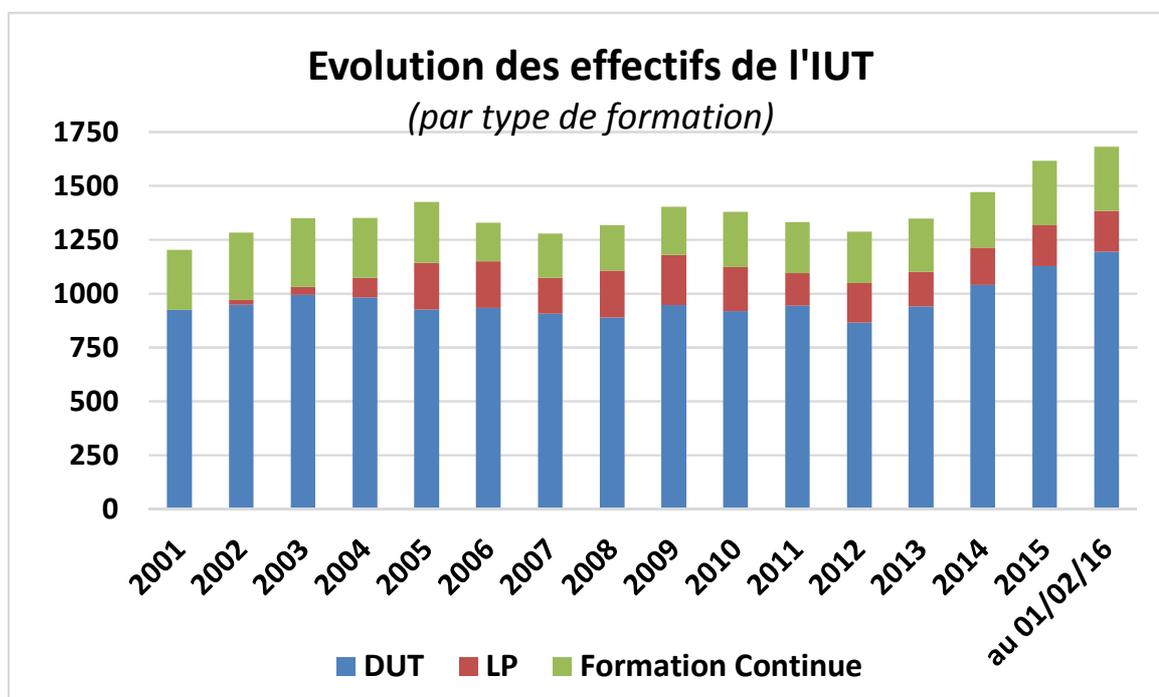
Le bilan Admission postbac édité par le rectorat permet à lui d'avoir une vision précise pour chacun des types de baccalauréat et particulièrement des STI2D et STMG

(http://cache.media.education.gouv.fr/file/orientation-formations/36/8/Bilan_APB_2015_533368.pdf):

Les Terminales STI2D et STMG demandent légèrement plus les IUT en Champagne-Ardenne qu'au niveau national (30% de premiers vœux contre 29 en STI2D et 23% contre 22 en STMG) ; mais ils sont nettement mieux classés qu'au niveau national (28% de propositions d'admission en IUT en Champagne contre 23% au niveau national pour les STI2D et 15% contre 11% pour les STMG).

Le rapport souligne : « *Les candidats de terminale ST, dans l'académie de Reims comme dans les autres académies demandent prioritairement une 1^{ère} année de BTS ou de DUT et dans les mêmes proportions. Les candidats de notre académie se distinguent cependant par un taux d'admission plus important en DUT.* »

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des effectifs de l'IUT depuis 15 ans, en DUT, LP et formation continue. On y lit une forte augmentation de près de 30% entre la rentrée 2012 et celle de février 2016.



La situation financière de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) et sa politique en terme de recrutement ne permettent pas aujourd'hui de concevoir un accroissement de l'offre des spécialités de DUT ouvertes à l'IUT de Troyes. L'IUT entend, dans ce contexte difficile, travailler à la consolidation de l'offre déjà existante.

2.1.2. Offre LP

L'offre de formation de l'IUT au niveau licence professionnelle s'appuie d'une part sur les compétences et les moyens des départements de l'IUT et d'autre part sur les qualifications du Service de Formation Continue et d'Alternance (SFCA). Les Licences professionnelles sont gérées, soit au niveau des départements, soit au niveau du SFCA. À l'horizon proche de janvier 2017, afin de couvrir l'ensemble des LP dans le cadre de la démarche qualité bien établie au SFCA, les départements se rapprocheront dans leurs modes de gestion de ce qui existe dans le service SFCA.

Au niveau des licences professionnelles, compte tenu de l'objectif fort de professionnalisation, l'IUT de Troyes a une politique très réactive de demande d'ouverture (lorsque le besoin des entreprises partenaires est exprimé) et de fermeture des formations (à partir du moment où l'entrée sur le marché de l'emploi des diplômés est problématique). Il travaille, au sein de l'ARIUT, avec l'IUT de Reims-Châlons-Charleville pour développer des licences complémentaires sur des marchés de niche ou au contraire proposer sur les deux IUT les mêmes licences lorsque celles-ci sont demandées par les employeurs au Nord et au Sud de la Champagne.

Dans un contexte financier difficile pour l'URCA, l'IUT de Troyes vise, en outre, l'autofinancement de ces formations à travers l'alternance et la taxe d'apprentissage.

Depuis la dernière évaluation, les formations suivantes ont été fermées :

- La licence professionnelle Qualité en milieu hospitalier, au départ temporairement retirée de l'offre de formation en septembre 2010, a été par la suite abandonnée définitivement faute de financement et de débouchés ;
- La licence professionnelle Entrepreneurat, ouverte à la rentrée 2009, avec un effectif de 18 étudiants a ensuite peiné à trouver un positionnement face à d'autres dispositifs de formation à l'entrepreneuriat et de création ou de reprise d'entreprises (Pôle emploi, Chambre des métiers...);
- La licence professionnelle Science et Génie des Agro matériaux dont l'habilitation avait été obtenue dans le courant de l'année 2010 n'a pas dépassé le stade de l'expérimentation (2010-2011), faute d'un nombre de candidats suffisants.

Compte tenu de leurs capacités d'autofinancement et de leurs résultats tout à fait satisfaisants de professionnalisation directe de l'étudiant, les licences professionnelles suivantes ont été reconduites, moyennant des transformations plus ou moins profondes des programmes :

- Achats et commercialisation des produits industriels à l'international,
- Commercialisation de produits et services financiers,
- Électricité, électronique, mécatronique (devenue entre-temps Mécatronique),
- Gestion de la paye et des emplois (devenue Gestion des Emplois et des Rémunérations),
- Ingénierie de l'internet et du multimédia (devenue Métiers de l'Internet et du Multimédia),
- Management de la production textile (uniquement sur le site du Lycée Albert de Mun à Paris) et
- Méthodes et conceptions avancées.

En outre, de nouvelles formations sont aujourd'hui proposées à l'IUT ou en voie de l'être :

- La licence professionnelle Création et Design du cadre de vie a été ouverte en 2014 en collaboration avec le Lycée Charles de Gaulle de Chaumont. Elle repose sur l'interaction entre la créativité et le savoir-faire dans le domaine du bois et des matériaux associés innovants. Il s'agit de lier des compétences techniques spécialisées et une démarche de projet conceptuel, tous deux appuyés sur une solide culture des enjeux artistiques. 6 étudiants ont été inscrits en 2015, 18 en 2016 (dont 3 en contrat de professionnalisation).

- La licence professionnelle Métiers de la Communication : Chef de projet communication, ouverte en 2015, entend constituer une continuation d'études professionnalisantes courtes pour les DUT MMI (et en complément d'une autre LP Métiers de l'Internet et du Multimédia plus axée sur les techniques de programmation web), les DUT TC et GACO ou les BTS NRC (elle constitue là une offre complémentaire aux LP plus orientées vers la commercialisation de produits ou services), les BTS Communication et Design graphique, les L2 de Lettres, Arts et Sciences Humaines. Elle est proposée exclusivement en alternance (contrat de professionnalisation) et a accueilli 11 étudiants en 2015-2016.
- La licence professionnelle Assurance, Banque Finance : Chargé de clientèle (projet développé à l'origine par l'IUT de Reims-Châlons-Charleville) ouvrira en 2016 à l'IUT de Troyes en partenariat avec le CFPB et le Lycée Chrestien de Troyes. Compte tenu de la structuration de la formation professionnelle dans le domaine bancaire et des exigences spécifiques des banques affiliées au CFPB, cette formation viendra en complément de la LP Commercialisation de produits et services financiers (en partenariat avec le DIFCAM) pour former au même métier de chargé de clientèle, aujourd'hui en tension.
- La licence professionnelle Métiers du marketing direct est un projet de l'IUT de Reims-Châlons-Charleville auquel l'IUT de Troyes a été associé. Il a obtenu un accord du ministère pour une ouverture à partir de septembre 2016. Deux parcours sont prévus à l'IUT de Reims (Parcours Management de la distribution et Parcours Marketing de la vente et de la gestion de la relation client). L'IUT de Troyes ouvrira un de ces parcours à l'horizon septembre 2017.

Ces créations récentes, comme les licences plus anciennement installées dans l'offre de l'IUT de Troyes, donnent lieu (en particulier dans la démarche qualité de l'IUT) à une évaluation exigeante qui peut rapidement amener à une fermeture de la formation. L'ouverture de certaines licences professionnelles est donc questionnée pour la rentrée de septembre 2016.

Un projet de licence professionnelle Technico-commercial (Parcours Produits et Services industriels) est en phase de conception à l'instigation de l'UIMM et avec l'expertise de trois des six départements de l'IUT (GEII, GMP, TC). Il devrait prochainement être déposé pour une demande d'ouverture en septembre 2017.

Les capacités des licences professionnelles sont fixées à un groupe TD à l'exception de la licence professionnelle CPSF (un groupe de TD en FI, un groupe en alternance à Troyes et un groupe en alternance sur le site de Chaumont). Les effectifs (et les résultats) des licences professionnelles ont été les suivants sur les années universitaires 2009-2010 à 2014-2015.

Diplômés	en 2010	en 2011	en 2012	en 2013	en 2014	en 2015
Licences Professionnelles						
Achats et commercialisation des produits industriels à l'international	21 / 24	17 / 21	18 / 19	24 / 25	27 / 27	21 / 23
Commercialisation de produits et services financiers	42 / 46	51 / 56	53 / 55	54 / 56	57 / 60	55 / 60
Création et design du cadre de vie	-	-	-	-	-	6 / 6
Electricité, électronique, mécatronique, puis Mécatronique	16 / 19	27 / 28	18 / 18	13 / 15	13 / 15	14 / 15
Gestion de la paye et des emplois, puis Gestion des Emplois et des Rémunérations	12 / 12	14 / 14	16 / 16	23 / 24	8 / 8	14 / 17
Ingénierie de l'internet et du multimédia puis Métiers de l'Internet et du Multimédia	27 / 27	27 / 28	25 / 25	19 / 21	21 / 21	12 / 13
Management de la production textile	31 / 31	19 / 22	8 / 8	26 / 29	13 / 15	18 / 19

Méthodes et conceptions avancées	21 / 23	18 / 18	15 / 16	13 / 17	15 / 15	23 / 24
Total diplômés	170 / 182	173 / 187	153 / 157	172 / 187	154 / 161	163 / 177

2.1.3. Contribution à d'autres formations (parcours LMD)

Les enseignants de l'IUT sont amenés en fonction de leurs compétences à intervenir dans d'autres formations :

- Dans des diplômes de l'Université de Reims Champagne-Ardenne :
 - o UFR Sciences exactes et naturelles
 - Master recherche EEA
 - Master IAMC (Ingénierie des Agro Matériaux Composites), proposé conjointement par l'URCA, l'UTT et l'UPJV
 - Licence Professionnelle Mesure et Qualité de l'Energie Electrique
 - o UFR de Droit et Sciences Politiques : Licence Droit
 - o UFR de Lettres et Sciences Humaines
 - Licence Professionnelle Bibliothèques Musées et Fonds Patrimoniaux
 - Master Insertion et Risques Psychosociaux
 - o UFR de Sciences Economiques, Sociales et de Gestion
 - Master Management
 - Master Finance – Contrôle – Comptabilité
 - o Centre Universitaire de Troyes : Master Droit du vin et des spiritueux
 - o ESPE : Master de l'Enseignement de l'Education et Formation
- En dehors de l'URCA
 - o UTT : Université de Technologie de Troyes
 - o EPF de Troyes
 - o Groupe ESC : Ecole Supérieure de Commerce de Troyes
 - o Université de Marne la Vallée
 - o Ecole Nationale Supérieure de la Police
 - o CNFPT
 - o HCERES
 - o IUT Aix en Provence

2.1.4. Situation de l'IUT dans l'offre de l'Université

L'URCA est une Université pluridisciplinaire de 25 418 étudiants à la rentrée 2015. Elle est implantée sur plusieurs sites dans plusieurs villes de l'ancienne Région Champagne-Ardenne : 6 sites à Reims et 4 implantations régionales à Troyes, Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne et Chaumont.

18 Composantes : 8 UFR, 2 IUT, 1 ESPE, 5 Instituts (IATEUR, IFTS, IPAG, IEJ, Chappaz), 1 Ecole Supérieure d'Ingénieur, 1 Centre Universitaire à Troyes

Recherche :

31 équipes de recherche labellisées dont

- 3 CNRS, 1 INSERM, 1 INRA, 1 unité sous contrat ANSES
- 2 structures fédératives de recherche : SFR CAP Santé, SFR Condorcet (labellisée CNRS)
- 1 fédération de recherche en Mathématiques (ARC) (labellisée CNRS)

Structurée en 5 pôles

Biologie, Santé / Mathématiques, STIC / Agrosociences et Environnement / Physique, Chimie, Sciences de l'Ingénieur / Sciences de l'Homme et de la Société

2 Ecoles doctorales

STS (Sciences, technologie, santé) et SHS (Sciences de l'Homme et de la Société)

L'IUT de Troyes est de par sa situation géographique une composante relativement isolée au sein de l'URCA. Dans la configuration actuelle, des liaisons avec les autres sites troyens, le Centre Universitaire Troyen et l'ESPE, existent mais se limitent bien souvent à des interventions ponctuelles d'enseignants dans leurs formations.

Le nouveau département Carrières Juridiques, dont la 1^{ère} année de DUT ouvrira à la rentrée 2016, a été pensé pour permettre des passerelles avec la faculté de Droit (et en particulier son antenne au Centre Universitaire de Troyes) en entrée (situation d'échec des bacheliers STMG) et en sortie avec la licence professionnelle Activités Juridiques : droit social et syndical (déjà proposée au Centre Universitaire).

Les contours de la nouvelle COMUE qui englobent les autres établissements troyens (l'UTT, l'EPF et le groupe ESC Troyes) permettent d'envisager de nouvelles opportunités dans la coordination d'équipes pédagogiques et de recherche.

2.1.5. Situation de l'IUT dans l'offre de formation régionale ou de site

L'IUT est installé à Troyes depuis 1968. Pendant très longtemps, il a été la seule Institution d'enseignement supérieur sur la ville.

À l'origine antenne de l'IUT de Reims, l'IUT est devenu IUT de plein droit dès 1973. Les relations avec l'IUT de Reims, devenu IUT de Reims-Châlons-Charleville, sont restées fortes et les deux établissements travaillent conjointement à proposer une offre de formation professionnalisante à bac +2 et +3 à la fois cohérente et attractive.

Une ARIUT a été créée, sous la forme d'une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, le 18 février 2011 (parution au journal officiel du 5 mars 2011). Son Président est cette année le Président du Conseil d'Institut de l'IUT de Reims-Châlons-Charleville, son Vice-Président Sylvain CONVERS (Président du Conseil d'Institut de l'IUT de Troyes), son Trésorier Abdelaziz HAMZAoui (Directeur de l'IUT de Troyes) et son secrétaire Christophe BECKERICH (Directeur de l'IUT de Reims-Châlons-Charleville).

L'association a pour objectifs de :

1) Assurer la promotion des IUT de la Région :

- optimiser les actions d'information sur et pour les IUT,
- améliorer leur promotion internationale,
- développer les liaisons internes.

Et de manière générale, entreprendre toute action visant à assurer un plus grand rayonnement aux établissements et au réseau qu'ils constituent.

2) Mettre en place une structure de concertation en vue :

- De proposer les orientations générales :
 - en formation initiale (*nouveaux départements, filières nouvelles*),
 - en formation continue (*cohérence, complémentarité, financements...*),
 - pour les opérations de recherche et transfert de technologie,
 - pour les relations internationales (*cohérence, cohésion, financements...*)
- De définir, sous la réserve de l'autonomie institutionnelle des établissements et le respect de leurs instances décisionnelles, d'éventuelles modalités de coopération ainsi que les procédures administratives et financières de leur mise en œuvre.

- 3) Offrir aux divers interlocuteurs institutionnels (Conseils régionaux, Conseils départementaux, Communautés d'agglomérations, Rectorat, Organisations professionnelles, etc...) un partenaire structuré, pouvant agir par délégation expresse dans le respect des fonctions et responsabilités de chacun.

L'Assemblée Générale est formée de membres actifs de droit (les Directeurs d'IUT en exercice et les Présidents de Conseil d'IUT en exercice). Les Directeurs adjoints, ainsi que les Chefs des Services Administratifs peuvent également être invités à participer aux réunions.

Le département et la Communauté de l'agglomération troyenne ont très fortement accompagné le développement de l'enseignement supérieur sur la ville. Aussi, depuis 1990, l'installation de l'École Supérieure de Commerce, l'Université de Technologie, le Centre Universitaire (URCA), plus récemment l'EPF, prochainement l'ESSEC ou l'École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie (ESTP) crée une dynamique positive sur Troyes. Aujourd'hui, 10 224 étudiants suivent les parcours de formation proposés sur la ville, un chiffre en constante augmentation depuis la dernière évaluation. L'agglomération entend accompagner les étudiants dans l'ensemble de leurs démarches avec la mise en place dès 2009 d'une Maison des étudiants. Elle organise, en outre, des manifestations à destination des étudiants (les « clés de Troyes »).

Jeudi 21 mai 2015 est paru au Journal Officiel le décret n° 2015-554 portant sur la création de la COMUE Université de Champagne, avec une entrée en vigueur au 1er juin 2015. Elle rassemble l'URCA (dont l'IUT de Troyes est une composante), l'UTT, l'ESC Troyes, l'ENSAM (site de Châlons en Champagne), l'EPF (Campus de Troyes), l'IRTS de Champagne-Ardenne, l'École Supérieure d'Art et de Design (ESAD) de Reims. Dans ce dispositif qui remplace le précédent établissement public de coopération scientifique « Université fédérale européenne Champagne Ardenne Picardie », l'IUT de Troyes retrouve une place plus centrale par son appartenance institutionnelle à l'URCA et sa proximité géographique avec les membres fondateurs de la COMUE du Sud-Champagne. Les personnels de l'IUT se sont intéressés à la mise en place de cette COMUE et sont représentés au sein de ses instances de décision (2 élues au CA, 1 élu au CAC). La COMUE a pour objectif d'approfondir les relations entre les établissements-membres.

Des partenariats liant l'IUT de Troyes et l'UTT ou l'EPF sont déjà en place. Ils concernent des collaborations pédagogiques (enseignants, matériels) et en recherche et des dispositifs spéciaux d'orientation ou de réorientation. Ces partenariats ne sont pas exclusifs puisque l'IUT de Troyes travaille, au-delà du cadre +3/-3 arrêté avec l'URCA, en collaboration avec les lycées de l'Aube et de la Haute-Marne à des offres de formation en cohérence avec leurs STS (par exemple avec la LP Création et Design du cadre de vie en collaboration avec le Lycée Charles de Gaulle de Chaumont ou la LP « Assurance, Banque, finance » avec le Lycée Chrestien de Troyes).

Au sein de la technopole de l'Aube en Champagne (créée en 1998) et proche d'entreprises installées à l'hôtel de bureaux voisin, l'IUT de Troyes est, avec les autres établissements d'enseignement supérieur de l'agglomération, partenaire du pôle Sud du PEPITE de Champagne-Ardenne, l'incubateur étudiant, le YEC (Young Entrepreneur Center) depuis son apparition en 2010. Les étudiants de l'IUT ont accès à l'ensemble des activités organisées (visite de salons, conférences, barcamps, concours de création « Creative Party »). L'IUT participe, en outre, tous les ans, au séminaire dédié aux entrepreneurs innovants « Plug & Start ». La technopole, le PEPITE et le séminaire « Plug & Start » ont été labellisés « French Tech » en 2015.

Un lien fort existe, par ailleurs, entre l'IUT de Troyes et la CCI Troyes et Aube. Le président du Conseil d'Institut, très investi dans la cause de l'IUT de Troyes et des IUT de France, Administrateur à l'UNPIUT et délégué régional de la Fondation nationale IUT, est le représentant de la CCI.

2.2. Accueil

2.2.1. Politique de recrutement

Depuis 2008, le recrutement se fait selon la procédure d'admission « Post-Bac » pour l'ensemble des primo-bacheliers et des étudiants en réorientation.

Les données entrées pour chaque département sur APB correspondent aux capacités d'accueil arrêtées par le Conseil d'Institut.

Les modalités et le calendrier de la procédure APB sont établis au niveau national.

Après réception des dossiers de candidature (sous forme papier jusqu'en 2016, sous forme numérique à partir de 2017), chaque commission de département, qui rassemble l'ensemble des enseignants, définit les critères de sélection :

- le baccalauréat d'origine dans le respect de l'article L 612-3 du Code de l'éducation (en particulier pour ce qui concerne l'accès des bacs technologiques aux filières IUT) :
 - STI2D et S pour les deux départements industriels, mais aussi Bacs Professionnels et Bacs étrangers (exceptionnellement un bac ES en GMP)
 - Tous les bacs en MMI et en priorité des bacs STI2D en se proposant d'ouvrir à des bacs littéraires
 - Tous les bacs pour les deux départements tertiaires avec une priorisation des bacs STMG,
- les résultats de l'étudiant,
- l'avis donné par le conseil de classe,
- les appréciations des enseignants sur le travail et le comportement,
- l'absentéisme,
- la motivation et le projet de l'étudiant.

Lors du recrutement, les différentes sous-commissions au niveau des départements tiennent compte du projet professionnel des lycéens, en accordant une attention particulière à la lettre de motivation systématiquement demandée. Des rencontres avec les candidats peuvent être organisées, pour vérifier l'adéquation entre le projet du candidat et l'offre de formation. Elles le sont systématiquement en GEII et MMI où un entretien de motivation est effectué (en présentiel ou à distance). Elles prennent une autre forme en GEA avec une « journée de pré-intégration » : au cours de cette journée, ce sont près de 100 à 120 lycéens qui sont accueillis par un groupe d'étudiants du semestre 4 (ou du semestre 3 décalé) : découverte de l'IUT, de son fonctionnement, rencontres avec la direction du département, avec des enseignants et avec des étudiants, déjeuner pris en commun... Les lycéens participent également à des cours (comptabilité et droit) illustrant notre activité pédagogique. Ces différentes formes de rencontres sont garantes d'un bon recrutement où le candidat a pu présenter son projet et où la formation a pu donner des indications sur ses enjeux, ses modalités et ses débouchés.

Les propositions des sous-commissions donnent lieu à une validation de la commission d'admission qui prend particulièrement en compte la mission d'accueil des bacs technologiques. Le bilan Admission postbac, édité par le rectorat, permet d'avoir une vision précise de l'action menée pour les candidats issus de bacs technologiques STI2D et STMG (http://cache.media.education.gouv.fr/file/orientation-formations/36/8/Bilan_APB_2015_533368.pdf).

Les Terminales STI2D et STMG demandent légèrement plus les IUT en Champagne-Ardenne qu'au niveau national (30% de premiers vœux contre 29 en STI2D et 23% contre 22 en STMG) ; mais ils sont nettement mieux classés qu'au niveau national (28% de propositions d'admission en IUT en Champagne contre 23% au niveau national pour les STI2D et 15% contre 11% pour les STMG).

Le rapport souligne : « Les candidats de terminale ST, dans l'académie de Reims comme dans les autres académies demandent prioritairement une 1ère année de BTS ou de DUT et dans les mêmes proportions. Les candidats de notre académie se distinguent cependant par un taux

d'admission plus important en DUT ». Les départements de l'IUT de Troyes ont saisi l'opportunité de la mise en place du PPN 2013 pour amener ce public central à la réussite (+2% de réussite des bacs technos entre les cohortes de primo-inscrits entre 2006 et 2013).

Les recrutements des candidats détenant un DAEU ou un bac professionnel sont, pour leur part, peu nombreux et correspondent à des parcours personnels valorisés dans le cadre des entretiens de recrutement (GEA, MMI, GEII).

Voici quelques données et indicateurs généraux correspondant à la phase de recrutement pour la rentrée de septembre 2015 :

	GEA	GEII	GMP	MMI	TC
Capacité d'accueil	140	78	78	104	140
Places disponibles	138	78	78	100	134
Dossiers reçus complets	644	244	415	547	669
Nombre de vœux 1	142	42	49	159	103
Nombre de classés	471	194	339	391	399
Nombre d'appelés	143	69	89	112	132
Classement du dernier appelé	468	194	338	261	398
Total des inscrits (dont redoublants et hors procédure : échange international Adiut)	147	75	110	118	136
Nb de vœux 1 / Nb de places disponibles	1,03	0,54	0,63	1,59	0,77
Nb de vœux 1 / Nb de dossiers	0,220	0,172	0,118	0,291	0,154
Nb d'appelés / Nb de places disponibles	1,04	0,88	1,14	1,12	0,99
Marge appel = (nb de classés - rang dernier classé) / nb de classés	0,0064	0,0000	0,0029	0,3325	0,0025
Total des inscrits / Capacité d'accueil	1,05	0,96	1,41	1,13	0,97

À la lecture de ces chiffres, apparaissent des disparités dans l'attractivité des départements : s'ils parviennent tous à atteindre leurs capacités d'accueil ou peu s'en faut (TC, GEII), ils le font avec une marge de manœuvre très variable : le dernier classé est appelé en GEII, GMP et TC mais 1/3 des classés n'est pas appelé en MMI. Dans le même esprit, le nombre de vœux 1 ramené au nombre de places disponibles donne une idée assez juste de l'attractivité : si les candidats demandent MMI en 1^{er} vœu 1,5 fois plus que le nombre de places (ou 1 fois pour GEA), ils ne sont que la moitié en GEII ou GMP. Ces éléments permettent de comprendre ensuite d'éventuels écarts dans les taux d'abandon et de réussite.

Sur cette rentrée, le fort taux de remplissage en GEII (0,96) et GMP (1,4) est imputable, en bonne partie, à des flux non intégrés à APB : ceux des étudiants étrangers qui demandent fortement les départements secondaires. Ils profitent aussi de la réorientation des élèves de l'UTT lors des procédures complémentaires.

Des efforts particuliers sont effectués en terme de communication vers les lycéens et les étudiants : les départements présentent leurs formations dans les Forums-Étudiants (Reims et Troyes), dans les rencontres organisées par les lycées autour de l'orientation (et particulièrement à destination des filières technologiques), lors des portes ouvertes de l'IUT. L'IUT participe également au dispositif « Un jour à l'Université » en février, qui permet aux lycéens de découvrir l'IUT en assistant à différents cours.

L'ensemble des supports (kakémonos et plaquettes) a été refondu, pour une plus grande cohérence et une meilleure efficacité, avec les services d'une agence de communication. Durant l'année 2015, une publicité vidéo a été produite pour promouvoir l'IUT et ses formations. Une version a donné lieu à une campagne sur Internet. Une seconde a bénéficié d'une diffusion sur les écrans du complexe de cinémas de l'agglomération troyenne. Le site web de l'IUT est, lui-même, en cours de refonte pour un lancement à la rentrée de septembre 2016 ; il sera articulé autour d'une action menée sur les réseaux sociaux.

2.2.2. Origine des inscrits

Analyse de la situation et de son évolution

Origine géographique des primo-entrants en DUT 1A FI néo-bacheliers (au 15/01/16)

Département d'origine		GEII	GMP	MMI	GEA	TC	Total	%	%
Académie de Reims	Aube (10)	25	29	37	74	54	219	52,6%	69,2%
	Ardennes (08)	2	1	5	0	1	9	2,2%	
	Marne (51)	6	5	4	11	9	35	8,4%	
	Haute-Marne (52)	2	6	5	4	8	25	6,0%	
Départements limitrophes	Yonne (89)	7	7	11	9	6	40	9,6%	14,9%
	Côte-d'Or (21)	1	1	2	2	1	7	1,7%	
	Seine/Marne (77)	3	3	2	3	4	15	3,6%	
Autres départements		4	10	21	7	9	51	12,3%	12,3%
Etranger		3	4	2	4	2	15	3,6%	3,6%
Total		53	66	89	114	94	416	100,0%	100,0%

69% des étudiants primo-entrants en DUT 1A (Formation Initiale) bacheliers en 2015 viennent de l'Académie de Reims, la plupart du département de l'Aube (52,6%). Ces taux sont en baisse, par rapport à la dernière évaluation. Cela s'explique par un bassin de recrutement qui s'est élargi en dehors de l'académie (27% des primo-entrants néo-bacheliers), en particulier pour les départements secondaires (avec MMI qui affiche un taux de 40%). Ces chiffres indiquent une attractivité en hausse de l'IUT en dehors de l'académie.

Origine des bacs des étudiants de 1A de DUT FI (au 15/01/16)

BACS	Série	GEII	GMP	MMI	GEA	TC	Total	%	%
Généraux	S	44	75	49	22	20	210	37,1%	65,9%
	L			7	1	5	13	2,3%	
	ES			28	64	58	150	26,5%	
Technologiques	STI/STI2D	16	17	16	1		50	8,8%	23,5%
	STMG			2	46	35	83	14,7%	
	Autres						0	0,0%	
Autres	Pro	4		9	3	3	19	3,4%	10,6%
	Equivalence					1	1	0,2%	
	Etranger	11	16	4	7	2	40	7,1%	
Total		75	108	115	144	124	566	100,0%	100,0%

Plus de 65% des étudiants inscrits en 1^{ère} année de DUT ont un Bac Général (S et ES en majorité) et 23,5% un bac technologique. 3,4% ont un bac professionnel (8% en MMI) et 7% un bac étranger.

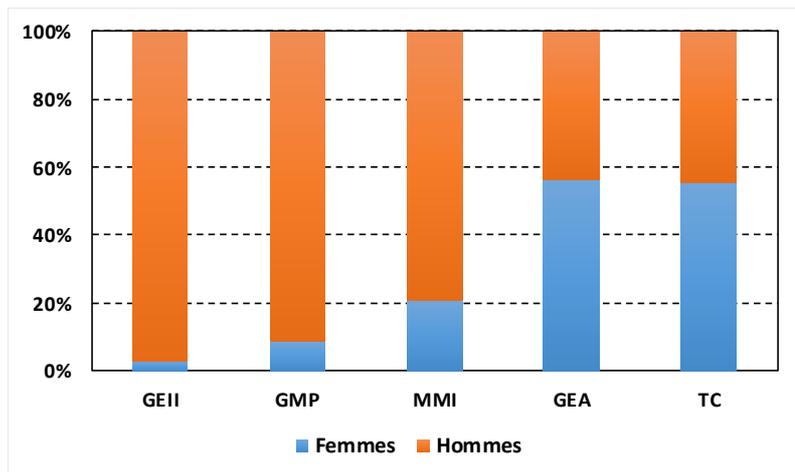
Origine des publics de 1A de DUT FI (au 15/01/16)

Bacs (ou équival.)	GEII	GMP	MMI	GEA	TC	Total
Obtenu en 2015	53	66	89	114	94	416
Obtenu avant 2015	22	42	26	30	30	150
Taux des néo-bacheliers	70,7%	61,1%	77,4%	79,2%	75,8%	73,5%

Le nombre de néo-bacheliers a nettement augmenté à l'IUT entre le 15/01/2010 et le 15/01/2016, passant de 274 à 416 (+142). En proportion par rapport au nombre total d'inscrits, la part des néo-bacheliers est de 73,5%.

Situation Hommes/Femmes - étudiants de 1A de DUT FI (au 15/01/16)

	GEII	GMP	MMI	GEA	TC	Total	%
Filles	2	9	24	81	69	185	32,7%
Garçons	73	99	91	63	55	381	67,3%
Total	75	108	115	144	124	566	
% de filles	2,7%	8,3%	20,9%	56,3%	55,6%	32,7%	



	DUT Secondaires (GEII, GMP, MMI)	DUT Tertiaires (GEA, TC)
% de filles	11,7%	56,0%
% de garçons	88,3%	44,0%

La situation Hommes/Femmes a très peu évolué par rapport à l'évaluation précédente en 2009. Les filières secondaires, et notamment GEII et GMP, ont de grosses difficultés à attirer le public féminin. Il est à noter que ces étudiantes obtiennent généralement d'excellents résultats. Cette répartition est différente en tertiaire, où le public féminin est majoritaire (56%).

Situation des étudiants boursiers de 1A de DUT FI (au 15/01/16)

	GEII	GMP	MMI	GEA	TC	Total
Etudiants boursiers	31	29	50	71	66	247
Etudiants de 1A de DUT	75	108	115	144	124	566
Taux de Boursiers	41,3%	26,9%	43,5%	49,3%	53,2%	43,6%

Le tableau montre que le taux de boursiers qui intègrent le DUT 1A représente 44% des effectifs de la formation initiale, dont 37% pour les DUT secondaires (GEII, GMP, MMI) et 51% pour les DUT tertiaires (GEA, TC).

2.2.3. Réussite et aide à la réussite

Suivi de cohortes et Réussite générale et particulière des bacs technologiques :

Les tableaux ci-dessous présentent le suivi de la cohorte des primo-inscriptions de septembre 2013, par type de bac (général et technologique) et pour toute origine.

DUT : Promotion **Bacs Généraux** (cohorte primo-inscriptions de septembre 2013)

	Nombre	%	%		
Primo-Inscription en DUT	334	100,0%	100,0%		
DUT en 4 semestres	246	73,7%	85,0%	Diplômés DUT	
DUT en 5 semestres	21	6,3%			
DUT en 6 semestres	16	4,8%			
Autres cas (encore inscrit)	1	0,3%			
Réorientés au S1	4	1,2%	7,8%	Réorientation	Non Diplômés DUT
Réorientés au S2	16	4,8%			
Réorientés au S3	5	1,5%			
Réorientés au S4	1	0,3%			
Abandon (ou démission) au S1	9	2,7%	7,2%	Abandon	
Abandon (ou démission) au S2	11	3,3%			
Abandon (ou démission) au S3	4	1,2%			
Abandon (ou démission) au S4	0	0,0%			

DUT : Promotion **Bacs Technologiques** (cohorte primo-inscriptions de septembre 2013)

	Nombre	%	%		
Primo-Inscription en DUT	140	100,0%	100,0%		
DUT en 4 semestres	61	43,6%	59,3%	Diplômés DUT	
DUT en 5 semestres	11	7,9%			
DUT en 6 semestres	11	7,9%			
Autres cas (encore inscrit)	0	0,0%			
Réorientés au S1	16	11,4%	22,9%	Réorientation	Non Diplômés DUT
Réorientés au S2	10	7,1%			
Réorientés au S3	5	3,6%			
Réorientés au S4	1	0,7%			
Abandon (ou démission) au S1	8	5,7%	17,9%	Abandon	
Abandon (ou démission) au S2	14	10,0%			
Abandon (ou démission) au S3	0	0,0%			
Abandon (ou démission) au S4	3	2,1%			

DUT : Promotion **Toute Origine** (cohorte primo-inscriptions de septembre 2013)

	Nombre	%	%		
Primo-Inscription en DUT	499	100,0%	100,0%		
DUT en 4 semestres	318	63,7%	77,2%	Diplômés DUT	
DUT en 5 semestres	37	7,4%			
DUT en 6 semestres	29	5,8%			
Autres cas (encore inscrit)	1	0,2%			
Réorientés au S1	21	4,2%	11,8%	Réorientation	Non Diplômés DUT
Réorientés au S2	26	5,2%			
Réorientés au S3	10	2,0%			
Réorientés au S4	2	0,4%			
Abandon (ou démission) au S1	20	4,0%	11,0%	Abandon	
Abandon (ou démission) au S2	26	5,2%			
Abandon (ou démission) au S3	6	1,2%			
Abandon (ou démission) au S4	3	0,6%			

Près de 77% des étudiants qui entrent à l'IUT en sortent diplômés. Ce taux est en amélioration de 7 points par rapport à la précédente évaluation (cohorte 2006). Cette amélioration est particulièrement significative sur l'obtention du DUT en 5 semestres (+ 5%), qui s'explique par la

mise en place à l'IUT de Troyes des semestres décalés en février 2014 pour 4 DUT (sur 5). Les réorientations et abandons ont par conséquent diminué, respectivement de 5 et de 2 points.

Ces résultats marquent cependant des disparités, le taux de réussite des bacs généraux étant de 85% contre 59% pour les bacs technologiques.

Une analyse plus fine sur la réussite des bacs technologiques (cohorte 2013) indique que :

- le taux est faible dans les départements GEII et GMP. Un taux de pression faible (<2 en 2013), un taux d'appel proche de 1 (>0,9 en 2013) et un nombre de vœux 1 réduit (autour de 30 en 2013) expliquent en partie ces résultats,
- le taux est plus élevé dans les départements GEA (46%), MMI (72%) et TC (77%), qui ont des indicateurs plus favorables (taux de pression supérieur à 3,75, taux d'appel inférieur à 0,75 et nombre de vœux 1 proche de la capacité d'accueil).

Réorientation des étudiants en échec à l'université et à l'IUT.

Les actions d'aide à la réussite des étudiants menées à l'IUT de Troyes se sont particulièrement développées en 2014 par la mise en place d'une semestrialisation généralisée à tous les départements. Il s'agit d'un dispositif exceptionnel, puisque peu d'IUT en France (voire aucun) ne proposent une 2^e rentrée au semestre 1 en février pour l'ensemble de ses DUT.

Elle montre déjà des résultats substantiels :

- elle permet de diminuer le taux de réorientation et de démission (car les étudiants ne sont plus condamnés à effectuer une année entière après avoir échoué à un semestre) ;
- elle contribue à l'amélioration de la réussite des étudiants ;
- elle offre une réorientation adaptée, soit à des étudiants déjà inscrits à l'IUT, soit à des étudiants issus d'autres cursus (CPGE, licence classique, Paces...) qui peuvent rapidement remédier à une mauvaise orientation. En particulier, la proximité géographique rend directement possibles ces réorientations pour des étudiants souhaitant quitter l'UTT ou l'EPF pour les départements GMP et GEII ou le CUT pour les départements GEA et TC.

Concernant les étudiants réorientés d'autres établissements, ils peuvent démarrer le DUT directement dans différents semestres (S1/S1d ou S2/S2d), selon leur acquis (ECTS validés) et le moment de leur inscription à l'IUT.

Enfin, elle accroît l'attractivité de l'IUT puisque certains étudiants viennent de loin pour saisir cette opportunité. C'est grâce à la mise en place de ce dispositif que les effectifs de l'établissement ont augmenté, que nos départements industriels (GMP et GEII), dans une tendance nationale à la baisse, ont maintenu puis augmenté leurs effectifs et que le département MMI est devenu le département le plus important de France en nombre d'étudiants.

En parallèle, ce dispositif nécessite de mettre en place un suivi des parcours individualisé et de proposer une orientation adaptée. Dans chaque département, la situation de chaque étudiant en difficulté est analysée chaque fin de semestre par le chef de département et le directeur des études. Ce suivi personnalisé de l'étudiant avec la mise en œuvre d'entretiens pédagogiques permet d'établir un diagnostic au plus tôt de l'échec pour une réaction adaptée. Lors de ces entretiens, une proposition d'orientation la mieux adaptée est émise, toujours dans l'intérêt de l'étudiant. Si des étudiants doivent être réorientés, car trop en difficulté, ils sont accompagnés, notamment pour refaire des démarches sur Admission Post-Bac. Par exemple, pour les bacheliers technologiques ou professionnels, c'est généralement vers les STS voisines que nous les orientons, celles avec qui nous développons le plus d'échanges.

Des réorientations internes à l'IUT sont également facilitées avec les semestres décalés : un étudiant a la possibilité de changer de spécialité de DUT dès février.

Réussite étudiants en situation de handicap et SHN.

La Mission Handicap de l'URCA a été créée en 2007/2008 par la nomination d'un Chargé de Mission handicap par le Président. Son périmètre couvre les questions de handicap dans leur globalité au sein de l'Université (étudiants et personnels).

Pour faciliter l'insertion et la réussite des étudiants en situation de handicap, une Coordinatrice a été recrutée avec comme mission de mettre en place le dispositif d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

En tant que composante, l'IUT de Troyes et en particulier les étudiants concernés bénéficient de ce soutien et de cet accompagnement.

Si l'on s'intéresse à leur réussite, les étudiants en situation de handicap inscrits en DUT ont des taux de réussite nettement supérieurs comparés à ceux obtenus quelle que soit l'origine des étudiants (par type de bac). Sur les 4 années universitaires de 2010 à 2013, 27 étudiants ont bénéficié d'aménagements pédagogiques pour suivre leurs cours et examens. Seulement 1 étudiant n'a pas obtenu le DUT et a dû abandonner son cursus à Troyes au cours de la 1^{ère} année de DUT, sa santé nécessitant un retour dans la région de ses parents. Le taux de réussite de ses 27 étudiants est donc élevé, de 96,3% (contre 77,2% pour la cohorte 2013 toute origine confondue), la plupart obtenant le DUT en 4 semestres (85,2% en 4 semestres, 3,7% en 5 et 7,4% en 6). A noter que 100% des étudiants en situation de handicap titulaires d'un bac technologique ont obtenu le DUT, et 94,7% pour les bacs généraux.

2.2.4. Politique pédagogique

Apprendre autrement

L'IUT a souhaité, suite à la précédente évaluation, se doter d'un encadrement plus formel pour sa pédagogie : depuis 2012, un directeur adjoint est spécialement chargé de la pédagogie.

La politique pédagogique de l'IUT a été principalement orientée vers la réussite des étudiants et spécialement des bacheliers technologiques. Elle s'exprime principalement dans la mise en place d'une véritable semestrialisation sur l'ensemble des départements et dans la continuation du dispositif « Passeport vers un DUT » (dédié aux bacheliers technologiques ou professionnels aux résultats faibles pour renforcer leurs compétences et leur permettre après obtention du « Passeport » l'entrée dans une de nos filières tertiaires). A propos de la semestrialisation, le principe est de proposer une pédagogie adaptée à des étudiants souvent mis en échec car incapables d'intégrer les cours magistraux (qu'ils soient issus de départements de l'IUT ou d'autres formations universitaires) : les enseignants sont invités à mettre en évidence les grands principes et les règles à partir d'exemples (TD et TP) en privilégiant une approche inductive.

Innovations pédagogiques

D'autres initiatives plus spécifiques ont été soutenues par l'IUT au niveau des départements :

Journées d'intégration

Le département MMI a mis en place deux journées d'intégration pour les nouveaux arrivants en tout début de S1. Ces deux jours sont l'occasion pour ces étudiants de tout de suite appréhender ce qu'ils seront amenés à faire pendant la formation. Ils sont donc accompagnés par des parrains issus du S3 qui les initient à quelques outils essentiels pour mettre en place, avec eux, la première page de leurs futurs sites de travail. Ce lien a tendance à perdurer pendant toute la première année, et un étudiant de S1 fait régulièrement appel à son "parrain" de S3.

Séminaires

Pour consolider le niveau d'employabilité de ses étudiants, le département TC a mis en place plusieurs jeux d'entreprise organisés sous forme de séminaires auxquels sont conviés des professionnels qui doivent juger de la pertinence des projets réalisés. Trois semaines entières sont consacrées aux séminaires pendant l'inter-semester de janvier. En TC2, il y a trois séminaires : Eurostrat (vente & négociation à l'international), un séminaire d'anglais et un séminaire sur l'entrepreneuriat. Le premier séminaire est associé à celui réalisé exclusivement en anglais, où les étudiants participent à trois ateliers différents : « Conception & Innovation », « Going Global », « E-commerce ». Les travaux écrits et oraux dans ces différents ateliers ont lieu en anglais pendant une semaine entière. Le séminaire « Entrepreneuriat », quant à lui, est consacré à la création d'entreprise et se déroule en lien avec le projet CREA-IUT. En TC1, il y a deux séminaires de jeux d'entreprise : « gestion comptabilité » et « négociation ». L'ensemble de ces séminaires sont d'autant plus appréciés par les étudiants qu'ils leur permettent une approche plus pragmatique des enseignements théoriques.

Jeux d'entreprise

Le département GEA utilise à deux reprises dans son cursus le jeu SHADOW MANAGER dans :

- le Module M2208 Adaptation aux publics et aide à la réussite en fin de semestre 2, après les examens bloqués.

Le volume horaire est de 16h par étudiant, 14h en TD plus 2h d'évaluation finale. Travail en groupes de 4 ou 5 étudiants. L'évaluation se fait sur 6 périodes avec des travaux demandés pour chaque période. L'objectif en fin de 1^{ère} année est de faire le lien entre les deux types de comptabilité : financière et de gestion qui sont étudiées au S1 et S2 mais dans deux modules séparés. Ceci grâce à une mise en situation réelle dans des entreprises industrielles.

- et le Module M3111C Simulation de gestion (parcours A uniquement).

Le volume horaire est de 18h par étudiant, 16h en TD plus 2h d'évaluation finale. Travail en groupes de 4 ou 5 étudiants mélangés selon les options GCF, GMO et GRH pour équilibrer les niveaux. L'objectif est d'introduire en fin de semestre 3 des paramètres plus complexes indispensables pour la prise de décisions dans tous les domaines de la gestion. Les entreprises travaillent avec plusieurs produits, les salaires sont ajustables, un budget social est possible, des dividendes sont distribués, l'impôt sur les bénéfices est pris en compte...

Course en Cours

Le département GMP est centre de ressources pour toute l'académie de Reims et la région Champagne-Ardenne et organise chaque année la finale régionale.

Toutes les équipes de collégiens ou lycéens engagées dans le défi Course en Cours conçoivent et fabriquent leurs mini-voitures de course en s'appuyant, comme les professionnels de l'ingénierie, sur les équipements d'un centre de ressources.

Les étudiants du département GMP, en 2^{ème} année de DUT ou en licence professionnelle MCA, encadrent les équipes de collégiens et lycéens en tant que tuteurs d'équipe. Il s'agit par ce biais de les accompagner tout au long de leur projet de réalisation d'une mini-voiture et de participer avec eux aux différents échelons de la compétition locale, régionale et nationale.

Leur rôle est de :

- suivre une formation spécifique à CatiaV5 (logiciel enseigné en DUT 2A et en licence),
- accompagner les équipes participantes d'un point de vue pédagogique et de conseiller les équipes dans leur conception CAO,
- conseiller les équipes sur la réalisation de leurs supports d'évaluation,
- être l'interface de communication entre les équipes et le centre de ressources,
- effectuer les simulations et essais aérodynamiques et participer à la fabrication des mini-F1,
- échanger sur les cursus suivis et diplômes préparés à des fins d'information sur l'orientation.

Accompagnements spécifiques des étudiants en situation de handicap

L'URCA dispose d'une cellule « La mission Handicap » dont les objectifs sont de concevoir, mener et développer un dispositif d'accompagnement pour les étudiants handicapés et en situation de handicap qui suivront leur cursus à l'URCA.

Tous les aspects de la vie universitaire peuvent être envisagés selon les demandes formulées par les étudiants, en particulier sur :

- le déroulement des études (aménagement dans l'organisation, aides matérielles, aides humaines),
- l'accessibilité des lieux universitaires (campus, bâtiments, lieux de restauration...),
- l'orientation en début de cursus universitaire et/ou durant le cursus universitaire,
- la recherche de stages et l'insertion professionnelle,
- la participation aux activités culturelles et sportives...

Nombre d'étudiants de l'IUT ayant pu profiter du dispositif sur les dernières années universitaires :

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Nombre d'étudiants	12	22	17	12

2.3. Lien formation – emploi

L'URCA dispose d'un service commun, le S.I.O.U-B.A.I.P, Service d'Information et d'Orientation Universitaire et Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle. Il est à la disposition des étudiants pour les informer et les conseiller sur les filières de formation de l'enseignement supérieur, sur les métiers, sur le marché de l'emploi et les entreprises. Ce service, présent sur la ville de Troyes au Centre Universitaire de Troyes, est disponible pour tous les étudiants de l'IUT.

2.3.1. Devenir du diplômé

Observatoire de la vie étudiante

Au niveau des diplômés de DUT :

Les enquêtes sur le devenir des diplômés de DUT sont menées chaque année par le pôle de la vie étudiante de l'IUT :

- 6 mois après l'obtention du diplôme dans le cadre d'une enquête interne,
- 30 mois après l'obtention du diplôme dans le cadre de l'enquête nationale ADIUT-DGESIP.

Avec comme objectifs de :

- Connaître le taux de poursuite d'études et les diplômes post-DUT obtenus,
- Identifier les types d'emplois, les salaires moyens, le niveau et lieu de l'emploi et l'adéquation emploi-formation.

A 6 mois :

C'est lors de la remise des diplômes organisée à l'IUT fin novembre qu'un questionnaire est mis à la disposition des diplômés, dans chaque département, afin de connaître :

- leurs coordonnées personnelles (adresse, mail, téléphone) et le type de bac obtenu,
- leur situation actuelle (étudiant, salarié, recherche d'emploi) :
 - o s'ils sont étudiants, leur statut dans la formation (alternance ou initiale), le type du diplôme préparé, le nom de l'établissement,
 - o s'ils sont salariés, le type de contrat, les coordonnées de l'entreprise, leur avis.

Pour ceux qui n'ont pas complété ce questionnaire, celui-ci leur est adressé par mail, par voie postale ou par téléphone. A noter que ce dispositif permet d'obtenir un très bon taux de retour

(85% en moyenne). La synthèse de l'enquête est ensuite effectuée puis diffusée dès le mois de février aux départements, lors des forums, des portes ouvertes, sur notre site internet...

A 30 mois :

Après une extraction des coordonnées des diplômés et une vérification du nombre de diplômés enregistrés par le ministère, le questionnaire est envoyé par email et courrier aux diplômés, afin qu'ils le reçoivent pour les vacances de Noël, période la plus opportune pour être présents dans leur famille et répondre à l'enquête. 3 relances sont ensuite effectuées par mail à 1 mois d'intervalle, avant la clôture courant Mai. A partir de la synthèse des données définitives transmises par le ministère en septembre, une synthèse détaillée est réalisée par le Pôle Vie Etudiante de l'IUT, par spécialité de DUT et pour tous les DUT.

Les principales difficultés rencontrées sont liées aux coordonnées des diplômés qui ne sont plus à jour pour environ 10 à 15% d'entre eux, ce qui les rend alors injoignables. Pour augmenter le taux de réponse, la solution est d'utiliser le téléphone, mais elle s'avère être particulièrement chronophage pour le service (25 minutes en moyenne par diplômé). De plus, ce dispositif doit être mis en place sur des plages horaires larges, entre 12h et 14h et à partir de 17h.

Pour les enquêtés 2012, l'enquête a été alourdie par une partie supplémentaire, ce qui s'est traduit par une baisse significative des réponses et des plaintes des diplômés étant donné la durée nécessaire (qu'ils jugent trop longue) pour répondre au questionnaire en ligne. Pour l'enquête 2013, la présence d'une stagiaire à la scolarité pendant 15 jours a permis de faire des relances téléphoniques et d'obtenir un taux de réponse correct (50%).

Au niveau des diplômés de LP :

L'URCA dispose depuis quelques années d'un Observatoire du Suivi, de l'Insertion Professionnelle et de l'Evaluation, l'OSIPE. L'OSIPE fait partie de la Cellule d'Appui au Pilotage (CAP) de l'Université. L'Observatoire a en charge l'évaluation du fonctionnement des filières de formation en opérant un suivi des étudiants depuis leur entrée à l'URCA jusqu'à leur insertion professionnelle. En particulier, il réalise chaque année les enquêtes d'insertion professionnelle des diplômés de Licence Professionnelle (taux d'emploi, caractéristiques de l'emploi occupé, mobilité géographique, secteur d'activité, taux de chômage...). Pour chaque promotion, les enquêtes sont réalisées 6 mois après l'obtention du diplôme et 30 mois après.

Enquête insertion professionnelle et analyse des principaux flux

Devenir des diplômés de DUT 2015, à 6 mois

Intitulé du DUT	Données de l'enquête			Situation			Taux		
	Nb diplômés	Nb réponses	% réponses	IP	PE	DE	IP	PE	DE
GEA	118	104	88,1%	7	90	6	6,7%	86,5%	5,8%
TC	110	82	74,5%	6	67	9	7,3%	81,7%	11,0%
MMI	83	65	78,3%	8	47	10	12,3%	72,3%	15,4%
GMP	55	52	94,5%	5	45	2	9,6%	86,5%	3,8%
GEII	29	29	100,0%	1	25	3	3,4%	86,2%	10,3%
Totaux	395	332	84,1%	27	274	30	8,1%	82,5%	9,0%

IP : Insertion Professionnelle – PE : Poursuite d'Etudes – DE : Demandeur d'Emploi

Le tableau montre que les diplômés font le choix d'une poursuite d'études après le DUT pour 82,5% (85% en 2014, 73% en 2013). Notons que ces poursuites d'études se font sur la ville de Troyes à 55% (dont 33% à l'IUT de Troyes et 22% dans d'autres établissements troyens) et en alternance dans une entreprise pour 34% des cas.

Devenir des diplômés de DUT, à 30 mois

Diplômés de 2013 :

Compte tenu du taux de réponse de 50% à la date du 22/06/16, les chiffres de l'enquête nationale des diplômés de DUT de 2013, 30 mois après le diplôme, sont exploitables.

Leur situation au moment de l'enquête est la suivante :

- 37,6% sont en poursuite d'études et 8,8% en reprise d'études ;
- 42,5% sont insérés professionnellement et ont un emploi ;
- 6,1% sont en recherche d'emploi ;
- 5,0% sont dans une autre situation.

Notons que parmi la population active, 87,5% sont en emploi.

Pour ce qui concerne l'emploi occupé, 3 niveaux se distinguent dans l'enquête :

- Emploi de niveau intermédiaire : 47,3%
- Employé de bureau, de commerce : 37,8%
- Ingénieur, cadre, professions libérales : 14,9%

Parmi les diplômés en emploi, 64% ont un emploi stable à durée indéterminée (CDI, fonctionnaires ou prof. libérales...), 22,6% sont en CDD, 5,3% en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation et 5,3% sont intérimaires. 93,3% travaillent à temps plein.

Diplômés de 2012 :

Les chiffres de l'enquête 2012 ne sont pas exploitables vu le taux de réponse.

Diplômés de 2011 :

Le taux de retour étant de 50,4%, les chiffres sont plus exploitables, donnant une photographie assez juste de la situation des diplômés 30 mois après.

Quelques chiffres significatifs :

- 75% des inscrits sont originaires de Champagne-Ardenne et 56% de l'Aube ;
- 46% sont en poursuite d'études, 5% en reprise d'études et 36% sont insérés professionnellement ;
- 44% des diplômés en poursuite d'études ont un contrat en alternance ;
- Parmi les salariés,
 - o 69% travaillent en région Champagne-Ardenne, et 62% dans l'Aube,
 - o 68,2% ont un emploi stable à durée indéterminée et 25,4% en CDD.

Devenir des diplômés de Licence Professionnelle 2014, à 6 mois

A l'issue de l'année universitaire 2013/14, 156 étudiants ont obtenu une licence professionnelle à l'IUT de Troyes. L'ensemble de ces diplômés a été sondé sur leur insertion professionnelle à 6 mois, par internet et par téléphone, via la plate-forme de télé-enquête de l'OSIPE.

Intitulé de la LP	Données de l'enquête			Situation				Population active	
	Nb diplômés	Nb réponses	% réponses	IP	PE	DE	Autres	Taux d'IP	Taux de DE
Achat et commercialisation de produits industriels à l'international (ACP2I)	27	17	63,0%	10	2	4	1	71,4%	28,6%
Commercialisation de produits et services financiers (CPSF) en Alternance	33	24	72,7%	20	2	2		90,9%	9,1%
Commercialisation de produits et services financiers (CPSF) en Formation Initiale	24	17	70,8%	13		4		76,5%	23,5%
Gestion des emplois et des rémunérations (GERE)	8	8	100,0%	7	1			100,0%	0,0%
Management et productions textiles (MPT)	15	9	60,0%	5	3	1		83,3%	16,7%

Mécatronique	13	10	76,9%	7		3		70,0%	30,0%
Méthodes et conceptions avancées (MCA)	15	13	86,7%	10		3		76,9%	23,1%
Métiers de l'internet et du multimédia (MIM)	21	12	57,1%	6	3	3		66,7%	33,3%
Totaux	156	110	70,5%	78	11	20	1	79,6%	20,4%

IP : Insertion Professionnelle – PE : Poursuite d'Etudes – DE : Demandeur d'Emploi

Notons un taux de réponse de 70,5% et un taux d'insertion de près de 80% de la population active. Parmi les diplômés en emploi, 56,4% des emplois sont stables ; 55% sont en CDI, 17% en CDD, 15% en Contrats d'apprentissage ou de professionnalisation et 10% sont intérimaires. Tous travaillent à temps plein.

Devenir des diplômés de Licence Professionnelle 2012, à 30 mois

Intitulé de la LP	Données de l'enquête			Situation				Population active	
	Nb diplômés	Nb réponses	% réponses	IP	PE	DE	Autres	Taux d'IP	Taux de DE
ACP2I	18	11	61,1%	9		2		81,8%	18,2%
CPSF Alternance	23	15	65,2%	15				100,0%	0,0%
CPSF FI	30	21	70,0%	21				100,0%	0,0%
GERE	16	14	87,5%	12		2		85,7%	14,3%
MPT	8	4	50,0%	3		1		75,0%	25,0%
Mécatronique	18	11	61,1%	8		2	1	80,0%	20,0%
MCA	15	13	86,7%	12			1	100,0%	0,0%
MIM (ex IIMI)	25	19	76,0%	16		1	2	94,1%	5,9%
Totaux	153	108	70,6%	96	0	8	4	92,3%	7,7%

Le taux d'insertion est de 92% de la population active.

Parmi les diplômés en emploi, 90% des emplois sont stables, 80% sont en CDI, 7% sont fonctionnaires, 6% en CDD, 2% en professions libérales, 2% en Contrats d'apprentissage ou de professionnalisation et 2% sont intérimaires.

Les niveaux de l'emploi occupé se répartissent selon les catégories suivantes :

- Emploi de niveau intermédiaire : 37%
- Employé de bureau, de commerce : 37%
- Ingénieur, cadre, professions libérales : 15%
- Personnel de catégorie A et B de la fonction publique : 7% (6% en A et 1% en B)
- Personnel de catégorie C de la fonction publique : 4%

Ci-dessous la liste des emplois occupés dans chaque licence professionnelle, qui sont bien en adéquation avec les objectifs de la formation :

- LP ACP2I : Acheteur, Assistant export, Coordinateur en logistique, Responsable achat, Responsable commercial, Manager service clients, Assistant commercial France et approvisionnement à l'étranger
- LP CPSF : Conseiller bancaire, clientèle, financier ou commercial, Assistant clientèle, Employé de banque, Gestionnaire de clientèle, Professeur des écoles
- LP GERE : Gestionnaire Paie, Assistant RH
- LP MPT : Assistant chef de produit, Assistant qualité, Chef de secteur, Gestionnaire
- LP Mécatronique : Technicien contrôle en électronique, maintenance, supervision, études ou méthodes
- LP MCA : Responsable Production, Dessinateur industriel, Ingénieur qualité, Technicien BE, contrôle ou maintenance

LP MIM : Agent de programmation, Analyste vidéo, Chef de projet webmarketing, Concepteur développeur web, Développeur web, Infographiste, Ingénieur concepteur développeur

2.3.2. Lien avec l'environnement socio-économique (Pôles de compétitivité,...)

Les milieux professionnels sont associés à l'IUT de Troyes selon différentes modalités : ils participent à la formation à travers les vacations d'enseignement (c'est un point fort des départements TC et MMI), à travers la proposition de projets (en GEII, GMP, MMI), au moment des événements tels que la journée IUT-entreprises (conférences et jobdating) ou les journées d'études et colloques (e-réputation et dataviz en MMI). La situation de l'IUT au sein de la technopole de l'Aube en Champagne (créée en 1998) facilite particulièrement les rapports de proximité avec beaucoup d'entreprises innovantes installées à l'hôtel de bureaux voisin. C'est dans ce même cadre que s'est développé, depuis 2010, le pôle Sud du PEPITE de Champagne-Ardenne, le YEC (Young Entrepreneur Center) dont l'IUT de Troyes est partenaire, avec les autres établissements d'enseignement supérieur de l'agglomération. Les étudiants de l'IUT ont accès à l'ensemble des activités organisées (visite de salons, conférences, barcamps, concours de création « Creative Party ») qui les familiarisent avec l'environnement entrepreneurial troyen. L'IUT participe, en outre, tous les ans, au séminaire accélérateur dédié aux entrepreneurs innovants « Plug & Start ». La technopole, le PEPITE et le séminaire « Plug & Start » ont été labellisés « French Tech » en 2015.

Les associations professionnelles et les collectivités locales œuvrent, en outre, à la définition de la politique de formation de l'IUT par le biais des différentes instances : conseils des départements, conseils de perfectionnement des diplômés et conseil d'Institut. Ce dernier accueille : un représentant de la Chambre de Commerce Troyes Aube qui préside le conseil, un représentant du MEDEF Aube, un représentant de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie, le Président de la CGPME Aube, des représentants des entreprises Michelin et Delsaux Développement-Gestion du Patrimoine, des représentants des syndicats (CGC et CFTC), des représentants du Grand Troyes et de la Région Grand-Est.

La CCI Troyes et Aube, dans son objectif d'information à destination des entreprises, et le Grand Troyes, dans le cadre de sa compétence Enseignement Supérieur - Recherche - Vie Etudiante, sont très actifs et appuient fréquemment les initiatives de l'IUT. Ils ont, par exemple, récemment lancé en commun, un « guide des stages et de l'alternance », auquel l'IUT a participé, à destination des entreprises et des structures du territoire souhaitant accueillir des stagiaires/alternants.

2.3.3. Professionnalisation des formations

Projets tutorés :

Les projets tutorés sont destinés à faciliter l'acquisition de la pratique et le maniement des concepts enseignés. Plus particulièrement, ils favorisent l'acquisition d'un « savoir-faire » et d'un « savoir être » dans une optique professionnelle. Ils doivent déboucher sur une réalisation concrète, suivie et évaluée par les enseignants tuteurs des sujets traités.

Le projet doit permettre de développer des aptitudes managériales, à savoir :

- la capacité à mener un travail collectif sans affinité préalable avec les membres du groupe,
- la capacité organisationnelle : réflexion collective sur le projet, répartition des tâches, respect des échéances, animation des réunions,
- la capacité à respecter un cahier des charges et à développer le sens de l'autonomie.

Dans les départements TC et GEA, les projets sont essentiellement de type événementiel ou organisationnel. Les étudiants se regroupent par équipe de 4 à 6, effectuent dans un premier temps des démarches actives afin de conclure un accord de partenariat avec un organisme

commanditaire ou toute personne porteuse elle-même d'un concept auquel le management par gestion de projet peut s'appliquer. Le projet en MMI est réalisé en « agences » avec 4 réalisations : site web statique, vidéo, site web dynamique et projet pluridisciplinaire plus complexe. Pour les départements GMP et GEII, le projet doit se concrétiser par une réalisation, en suivant différentes phases (définition, recherche et choix de solutions, étude fonctionnelle et technique, définition des solutions retenues, éventuellement moyens de fabrication, validation par tests, simulations et/ou réalisations...).

Les projets sont suivis par un enseignant tuteur et gérés de façon globale par un ou plusieurs responsables dans chaque département. Ils font l'objet d'un rapport, d'une restitution orale du travail réalisé et d'une évaluation finale qui prend en compte l'appréciation du commanditaire et de l'enseignant tuteur.

Stages :

La durée du stage est variable selon le DUT (10 semaines en moyenne). Il s'effectue, soit sur 2 périodes distinctes (deux stages sur les deux années), soit en continu en fin de semestre 4.

Ce stage a pour objectif de :

- découvrir l'entreprise dans ses aspects sociaux, technico-économiques et organisationnels,
- découvrir la réalité de l'activité du technicien supérieur,
- mettre en application les connaissances et savoir-faire acquis durant la formation,
- acquérir des savoirs faire techniques et professionnels.

Les étudiants sont sensibilisés au stage suffisamment tôt par le responsable des stages. C'est l'étudiant qui cherche activement une entreprise d'accueil, en France ou à l'étranger. Pour cette recherche, il est aidé dans les départements, généralement à partir d'offres de stage standardisées demandées aux entreprises et à partir d'une base de données répertoriant les stages effectués les dernières années. Le forum IUT-entreprises organisé chaque année en janvier est également un moyen pour les étudiants de rencontrer des professionnels qui proposent des terrains de stage. Dès l'accord de l'entreprise et du responsable des stages qui s'assure de l'intérêt des missions, une fiche de renseignements est établie entre l'étudiant et le tuteur entreprise, qui permet ensuite au secrétariat du département d'éditer la convention. Soulignons que les stages à l'étranger sont pris en charge par les Relations Internationales de l'IUT.

Conformément à la réglementation, le stagiaire est suivi par :

- un tuteur universitaire : chaque enseignant se voit affecter plusieurs stagiaires en fonction de sa spécialité ou de la spécialité de l'entreprise, du sujet proposé. Il est l'interlocuteur privilégié entre l'entreprise, le stagiaire et l'IUT. Il rend au moins une visite sur site à l'étudiant pendant la période de stage, corrige le rapport et participe au jury de soutenance de l'étudiant. Dans le cas d'un stage éloigné ou à l'étranger, le suivi se fait uniquement par téléphone et mail, en raison des contraintes budgétaires.
- un tuteur professionnel : désigné par l'entreprise, il est généralement le responsable de la division ou du service dans lequel l'étudiant effectue son stage. Son rôle est de le conseiller et de faciliter la réalisation de la mission définie. Il participe à l'évaluation du stagiaire dans l'entreprise et au jury de soutenance de l'étudiant.

Le stage est évalué sur les éléments suivants, à partir de fiches modèles d'évaluation :

- le travail en entreprise, par le tuteur entreprise,
- le rapport écrit, par le tuteur enseignant,
- la soutenance orale, par le tuteur entreprise, le tuteur enseignant et un candidat,
- éventuellement le dossier de recherche de stage, seulement dans certains départements.

Adaptations locales :

L'adaptation locale du PPN est la résultante d'une réflexion dans chaque spécialité, liée aux équipements particuliers, aux besoins du tissu économique local et aux compétences spécifiques du personnel.

A titre d'exemple, on peut citer quelques expériences :

- Dans le département GEII, certaines activités (modules complémentaires, projets de TR...) sont orientées vers les domaines de compétence ou d'excellence du département en particulier :
 - o le traitement d'image (en lien avec l'équipe de recherche du Crestic),
 - o la commande de puissance et les énergies renouvelables (challenge e-kart),
 - o la CEM et plus généralement les phénomènes électromagnétiques.
- La présence au sein du département GMP d'un laboratoire d'automatisme bien équipé, avec la cellule flexible et le robot quattro, l'a naturellement incité à privilégier les TP par rapport aux TD. La cellule flexible est utilisée aussi comme un véritable outil de production. Les projets de 2^e année sont encadrés par un enseignant en groupe de TP, ce qui n'est pas prévu au PPN. Le choix du département a été d'affecter une partie du volume horaire prévu en conception/production à l'encadrement en présentiel des projets.
- Dans le département MMI, le semestre 4 du DUT a été construit pour répondre aux besoins des partenaires de la formation et aux offres de stage. Il comprend un socle d'enseignement commun, permettant à tous les étudiants d'avoir à minima un profil d'intégrateur web. Ensuite 4 parcours différenciés, sur 2 modules, sont proposés : médias numériques, stratégie créative, intégration avancée, développement avancé. Par ailleurs, grâce aux équipements liés à la WebTV, à l'implication des étudiants et aux compétences internes, le département est très actif dans la couverture d'événements locaux (festival du court métrage, retransmission en direct de matchs sportifs sur la télévision locale, couverture d'évènements...).
- Pour consolider le niveau d'employabilité de ses étudiants, le département TC a mis en place plusieurs jeux d'entreprise organisés sous forme de séminaires auxquels sont conviés des professionnels qui doivent juger de la pertinence des projets réalisés. Trois semaines entières sont consacrées aux séminaires pendant l'inter-semestre de janvier. En 1^{ère} année de DUT TC, il y a deux séminaires de jeux d'entreprise, gestion comptabilité et négociation. En 2^{ème} année, un séminaire Eurostrat (vente & négociation à l'international), un séminaire d'anglais et un séminaire sur l'entrepreneuriat sont proposés.

Certifications (C2I, Langues à préciser) et habilitations :

	Nombre d'étudiants inscrits
Certification C2I	127
TOEIC	42
Habilitation électrique B1V	95
Habilitation électrique B2V	55
Certification AMF	26

L'épreuve C2i est réalisée via une plateforme gérée par l'Université, sous forme de QCM avec un maximum de 3 passages. Un correspondant C2i à l'IUT est le relais entre les enseignants de bureautique et l'Université. Seul le département GEA implique ses étudiants à passer le C2i, puisque les départements TC et MMI ne le rendent plus obligatoire.

L'IUT est centre agréé pour faire passer le TOEIC® Listening and Reading depuis 2001. Le partenariat avec ETS Global est aujourd'hui géré par la Maison des Langues de l'URCA. Chaque année, 2 sessions, une en décembre et une en mars, sont proposées aux seuls étudiants volontaires, compte tenu du coût. Deux personnes de l'IUT sont agréées pour surveiller les épreuves.

Depuis la réglementation entrée en vigueur en 2010, l'obtention d'une certification Autorité des Marchés Financiers (AMF) est obligatoire pour exercer une activité pour une banque ou un cabinet d'assurance. Celle-ci est proposée, depuis 2012, aux étudiants de la licence professionnelle Commercialisation des Produits et Services Financiers, après une préparation de 40h par un professionnel. Les résultats des 4 promotions sont excellents puisque le taux de réussite est en moyenne de 94% alors que la moyenne nationale est de 55%.

Tous les étudiants de première année de GEII suivent en fin de semestre 1 une formation à l'habilitation électrique B1V, et en fin de semestre 3 à l'habilitation B2V, qui est la reconnaissance de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité des travaux d'électricité (B1V comme exécutant d'opérations électriques et B2V comme chargé de travaux).

Participation des professionnels aux enseignements :

Elle se traduit de diverses manières :

- Les professionnels sont actifs dans les différents conseils de département (pour le DUT) et de perfectionnement (pour les LP). Ils participent ainsi à la mise en place des maquettes pédagogiques des licences professionnelles et des diplômes d'université ;
- Ils participent directement aux enseignements dispensés dans les formations. Pour l'ensemble des formations, le pourcentage des enseignements dispensés par les professionnels est en hausse de plus de 3 points, à 15,4%. Notons qu'en volume, le nombre d'heures a été multiplié par 1.43, augmentant de 2358h (5452h en 2009-10 contre 7810h en 2015-16). Cette participation est variable selon les départements car il apparaît une réelle difficulté à trouver des intervenants disponibles pour dispenser des cours sur certaines spécialités. Signalons que la part des enseignements assurés par des professionnels est nettement plus forte en licence qu'en DUT du fait d'une programmation plus aisée sur un seul groupe d'étudiants.

2.3.4. Les équipements de travaux pratiques

L'IUT de Troyes privilégie dans ses choix budgétaires une politique d'investissement et de renouvellement des équipements, soutenue par les collectivités locales (Région et Grand Troyes). Son renforcement a été nécessaire pour faire face à l'augmentation significative des effectifs.

Etat des lieux :

Depuis la dernière évaluation, les investissements suivants ont été réalisés :

Au niveau du département GEII :

- Spécialisation de deux salles pour la LP Mécatronique, dédiées aux projets industriels et à l'informatique avec de nouveaux logiciels de conception CAO/DAO,
- Création d'une nouvelle salle informatique polyvalente en libre-service,
- Renouvellement du parc d'oscilloscopes analogiques de TP d'électronique 1^{ère} année,
- Acquisition de nouvelles maquettes (régulation, systèmes de modulation numérique),
- Spécialisation d'une salle pour la fabrication de circuits imprimés en technologie traversante et CMS, complétée par une fraiseuse Charly Robot,
- Rénovation de l'équipement destiné à l'informatique industrielle 1^{ère} année (cibles...),
- Acquisition de nouveaux matériels (carte Arduino, robots Arexx et NAO, drones...).

Au niveau du département GMP :

- Acquisition de logiciels de calcul des structures Autodesk Simulation Mechanical, de FAO TopSolid'Cam et de gestion de production Witness,
- Acquisition d'un tour CN 3 axes DMG écoline avec programmation en conversationnel,

- Mise aux normes du laboratoire de soudure (dispositif d'aspiration d'air avec tables aspirantes) et équipement en appareils à souder,
- Acquisition de nouvelles maquettes pédagogiques en Méthodes-Métrie,
- Renouvellement des 18 postes informatiques du laboratoire de langues mutualisé avec le département GEII,
- Acquisition d'une plieuse à commande numérique.

Au niveau du département MMI :

- Renouvellement des postes informatiques dans une salle (mutualisée) accessible à des personnes à mobilité réduite et dans une salle dédiée au cours de réseaux (serveur),
- Aménagement d'un laboratoire de langue de 8 postes, équipés d'un logiciel dédié,
- Acquisition d'une régie télévisée HD et de mobilier pour le studio,
- Acquisition de caméras et système de projection HD, de 3 unités de tournages UHD 4K,
- Aménagement d'une salle équipée de 8 stations Mac Pro (Apple) de montage vidéo UHD 4K, avec le soutien financier de la Région Champagne-Ardenne.

Pour les départements TC et GEA, l'essentiel de l'investissement pédagogique porte sur le matériel informatique des salles mutualisées, renouvelé à intervalle régulier (5 ans). Ces salles informatiques, équipées de tableaux interactifs favorisant un enseignement plus dynamique, sont disponibles aux étudiants pour y mener différents travaux (préparation des exposés, recherche d'informations sur internet, etc.).

Besoins :

Pour l'ensemble de l'IUT, il est nécessaire de :

- renouveler régulièrement les équipements informatiques qui ont plus de 5 ans et le mobilier des salles de cours (qui date parfois de l'ouverture de l'IUT),
- acquérir un système automatisé d'enregistrement vidéo Rich Media pour les cours, avec solution de montage et de diffusion intégrée,
- créer au moins une nouvelle salle informatique (mutualisée) accessible à des personnes à mobilité réduite.

Pour le département GEII, les besoins portent davantage sur la rénovation des locaux : une réorganisation des salles de TP est à prévoir en relation avec le projet de câblage VDI de l'ensemble du bâtiment G qui devient nécessaire. L'acquisition de matériel pédagogique en électronique et la réalisation d'une machine automatisée (composée de sous-ensembles automatisés) sont également des besoins à court terme.

Pour le département GMP, il s'agit d'acquérir de nouveaux équipements (système de prototypage rapide par coulée sous vide, imprimante 3D, machine de découpe laser, robot 6 axes) et d'adapter à l'effectif en hausse le nombre de licences des logiciels industriels (Catia V5, Solid Edge et Top Solid). Il devient aussi nécessaire de renouveler les automates de la cellule flexible, devenus obsolètes et ne permettant pas d'utiliser les nouvelles versions du logiciel Step 7.

Pour le département MMI, les besoins à court terme portent sur le renouvellement des caméras HD pour passer aux normes UHD 4K, sur l'acquisition de 2 stations de dessin assistées par ordinateur et d'une imprimante 3D.

Pour les départements tertiaires GEA et TC, l'essentiel de l'investissement est lié au renouvellement du parc informatique et à l'acquisition de nouvelles versions de logiciels existants (simulation de gestion, statistiques inférentielles).

Il est important de noter que l'investissement pédagogique est principalement financé par des subventions (Région et Grand Troyes) et sur fonds propres de l'IUT (contrats d'apprentissage et de professionnalisation, taxe d'apprentissage).

2.3.5. L'alternance en Formation initiale et en Formation continue

Etat des lieux :

Depuis la dernière évaluation, l'accent a été mis sur la professionnalisation, tant dans le cadre de la formation initiale que de la formation continue.

Au niveau du DUT :

La mise en place d'un CFA universitaire (CFA Sup Champagne-Ardenne) permet depuis 2009 à 15 auditeurs inscrits en DUT TC de suivre la formation en apprentissage. Le DUT GEII est également proposé en apprentissage depuis 2014, soit sur les 2 années de DUT soit sur la 2nde. Mais le nombre d'apprentis ne permet pas pour l'instant de créer un groupe à part entière.

Au niveau des Licences Professionnelles :

3 des 5 licences professionnelles gérées par les départements sont uniquement ouvertes à des alternants en contrats de professionnalisation. Les 2 autres accueillent un public mixte, d'étudiants en formation initiale et de public de formation continue (demandeurs d'emploi, salariés en CIF, CSP ou contrats de professionnalisation).

Les 5 licences professionnelles gérées par le SFCA sont ouvertes soit en contrats de professionnalisation ou salariés en CIF ou CSP, soit en contrats d'apprentissage (CFA DIFCAM banque et assurances pour la LP CPSF).

Au niveau des autres formations :

La préparation aux épreuves du DCG et DSCG n'est possible qu'en contrat de professionnalisation sur deux ans. Le DU Gestion des Opérations Logistiques (DUGOL) accueille uniquement des alternants (contrats d'apprentissage et de professionnalisation), gérés par notre partenaire, l'IUT d'Aix en Provence.

Projets :

Les projets en terme d'alternance consistent à avoir la possibilité d'ouvrir d'autres DUT que TC ou GEII en apprentissage, de préférence sur la 2nde année de formation. Notons qu'une demande a déjà été faite en 2013 afin de solliciter l'ouverture du DUT GEA et GMP en apprentissage avec le CFA Sup de notre Université. Malgré l'avis favorable des organisations patronales, notre dossier n'a pas été retenu par la Région.

Au niveau des licences professionnelles, il est vital de poursuivre le développement de l'alternance, dans le but de dégager, si possible, un excédent d'exercice permettant de financer une partie des dépenses communes de fonctionnement et d'investissement de l'IUT. Un groupe de la licence Assurance, Banque Finance : Chargé de clientèle (portée par l'IUT de Reims) va être ouvert en septembre 2016 à Troyes, financé totalement par le CFPB, le centre de formation de la profession bancaire. D'autres projets en cours permettront de développer l'alternance, comme la LP Technico-commercial (Parcours Produits et Services industriels) en phase de conception à l'instigation de l'UIMM.

2.4. Formation tout au long de la vie

Depuis la dernière évaluation, l'accent est mis sur la professionnalisation, tant dans le cadre de la formation initiale que de la formation continue.

A la rentrée 2015, le Service de Formation Continue & Alternance (SFCA) est chargé de la gestion de 15 contrats d'apprentissage en DUT TC et de 108 contrats de professionnalisation et 54 contrats d'apprentissage en licences professionnelles ou DU. Quant aux licences

professionnelles gérées par les départements, 42 contrats de professionnalisation ont été signés. Cette professionnalisation offre une ouverture professionnelle intéressante pour les alternants, qui se traduit souvent par une embauche à l'issue de la formation. De plus, les recettes en provenance des OPCA constituent des sources de financement importantes pour les départements qui peuvent ainsi réaliser les investissements décrits dans le point précédent.

2.4.1. Publics de formation continue, état des lieux

2.4.1.1. Positionnement au sein de l'IUT

Le SFCA s'appuie sur l'ensemble des cinq départements de l'IUT (GEA, GEII, GMP, MMI, TC) pour développer des actions de formations telles que :

- Diplômes d'Université de niveau IV, III ou II,
- Diplômes nationaux (DAEU – DUT – DCG – DSCG - Licences professionnelles),
- Stages intra entreprises spécifiques.

Une partie des enseignements et la responsabilité des actions de formation sont prises en charge par des enseignants des différents départements. Ces responsables pédagogiques sont associés dès la conception d'une nouvelle formation.

La Commission Formation Continue, créée au sein de l'IUT en 1996, en définit la politique et regroupe, entre autres, les membres des différents départements concernés.

Description des actions

Le SFCA de l'IUT de Troyes gère à l'heure actuelle :

- Une préparation au *Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires* (DAEU littéraire et scientifique), ainsi qu'une remise à niveau préalable (PREDAEU), avec un financement de la Région ;
- Une passerelle permettant aux jeunes bacheliers professionnels d'intégrer un DUT de la région : *Passeport pour un DUT* créée en 2003. Cette formation est financée par la Région,
- Un *Diplôme d'Université Gestion des Entreprises du Patrimoine Bâti* (DU GEPABA), en collaboration avec l'Institut Universitaire des Métiers et du Patrimoine, sur deux années, financé par la Région ;
- Un diplôme d'Université financé par les entreprises et le Conseil Départemental de l'Aube : Le *D.U. Gestion des Opérations Logistiques* (DUGOL) créé en 1989 permet aux stagiaires d'obtenir également le DESU GOL de l'Université d'Aix-Marseille, titre RNCP certifié niveau II de responsable des opérations logistiques, grâce à notre partenaire, l'IUT d'Aix en Provence ;
- *Deux DUT : Gestion des Entreprises et des Administrations (option GMO) et Techniques de Commercialisation* en un an, financés par la Région;
- *Un DUT Techniques de Commercialisation en apprentissage* (avec l'appui du CFA Sup) ;
- Une préparation aux épreuves du *Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG)* en contrat de professionnalisation sur deux ans ;
- Depuis novembre 2014 une préparation aux épreuves du *Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG)* également en contrat de professionnalisation sur deux années ;

- Une Licence Professionnelle « *Gestion des emplois et des Rémunérations* » en contrat de professionnalisation ;
- Une Licence Professionnelle « *Commercialisation de produits et services financiers* » en apprentissage (deux groupes : un à Chaumont, l'autre à Troyes). Ces 2 formations fonctionnent avec l'appui du CFA DIFCAM Banque Assurance ;
- Une Licence Professionnelle « *Métiers de la Communication* » ouverte en septembre 2015 en contrat de professionnalisation ;
- Deux Licences Professionnelles ouvertes à des alternants en contrat de professionnalisation ou à des étudiants en formation initiale et décentralisées :
 - ✓ Licence professionnelle « *Management et Productions Textiles* » dispensée au Lycée Albert de Mun de Paris (75),
 - ✓ Licence professionnelle « *Bois et Ameublement – Création et design du cadre de vie* » dispensée au Lycée Charles de Gaulle de Chaumont (52).

Soit globalement un ensemble de :

- 287 stagiaires à temps plein et 81 en cours du soir,
- 4 assistantes de formation à temps plein et 1 à temps partiel,
- 12 responsables pédagogiques,
- un budget de plus 1 000 000 Euros.

Par ailleurs le service mène des actions à la demande des **entreprises**, à titre d'exemple en 2014 et 2015 :

- « Approfondissement Word et Excel » (9 heures) pour des agents de la Mairie de Saint-Germain (10),
- « Analyse de gestion » (14 h) pour la responsable comptable de l'Aéroport de Paris-Vatry (51).

Le Service Formation Continue est **Certifié Qualité ISO 9001** depuis avril 2004. Le dernier renouvellement de certification en version 2008 a été obtenu le 24 mars 2016.



EFFECTIFS PROMOTIONS 2015/2016

Rentrée 2015

Formations	RP	Effectif global	Contrats Pros.	Apprentissage	CIF - CSP - PSE	Plan formation	D.E.	Etudiants et auditeurs
Pré-DAEU	Olivier CABOT	17					15	2
DAEU A		39					21	18
DAEU B		29					20	9
Passeport vers un DUT	Victor CHEN	18					7	11
DUT GEA en FC	Emmanuelle LORENZI	17			3		14	
DUT T.C. en FC	Sylvain CONVERS	13			3		10	
DUT T.C. en apprentissage 1 ^{er} année	Sylvain CONVERS	8	1	7				
DUT T.C. en apprentissage 2 ^{ème} année	Sylvain CONVERS	7	1	6				
DU GEPABA 1 ^{ère} année	Emmanuelle LORENZI	13					13	
DU GEPABA 2 ^{ème} année	Emmanuelle LORENZI	26					26	
DU GOL	Hervé BOULET	19	15	4				
DCG 1 ^{ère} et 2 ^{ème} années	Gilles FILLION	57	43		3			11
DSCG 1 ^{ère} année	Annick SEICHEPINE	12	11					1
Licence Pro Banque - Troyes	Gilles DARMON	25		25				
Licence Pro Banque - Chaumont	Gilles DARMON	13	1	12				
Licence Pro GERE	Véronique AMBROSINO	16	13		1		2	
Licence Pro Métiers de la Comm	Jérôme THOMAS	9	9					
Licence Pro Bois & Design à Chaumont	Claire OSMOND	18	4					14
Licence Pro MPT		19	10					9
Totaux =		375	108	54	10	0	128	75

2.4.1.2. Politique actuelle du S.F.C.

L'IUT développe des actions de formation continue depuis sa création, en incluant la formation tout au long de la vie.

Notre stratégie s'est affinée au cours des années, en s'appuyant sur le management qualité et nous a permis de proposer un modèle de fonctionnement :

- Développer des formations dans des secteurs professionnels porteurs, en relation avec nos financeurs,
- Intégrer, dès la conception de la formation, des entreprises pour faciliter le choix des stagiaires lors des missions en entreprise et l'insertion professionnelle de ces stagiaires,
- Développer une veille technologique et favoriser une réflexion commune pour mettre en place les bonnes formations au bon moment,
- Favoriser l'utilisation des validations d'acquis professionnels et d'expérience,
- Entretenir des relations privilégiées avec les organismes tels que Pôle Emploi, la Mission locale, l'APEC... de façon à détecter, intégrer les personnes en difficulté, et leur proposer des formations adaptées facilitant leur insertion professionnelle.

Une grande partie des enseignants de l'IUT interviennent en formation continue au niveau de leurs spécialités. Pour certaines disciplines, nous sollicitons des enseignants vacataires extérieurs. L'intervention de professionnels est favorisée, notamment dans le cadre des diplômes d'Université et des licences.

2.4.1.3. L'apport de la certification

Notre démarche Qualité a apporté de nombreux avantages dans la structure et l'organisation du SFCA. Notre système est complexe, de par la multiplicité :

- des types de formations dispensées (DAEU, Passeport vers un DUT, DUT, DU, Licences Professionnelles, stages entreprises...),
- des publics accueillis (étudiants, salariés, demandeurs d'emploi),
- des types de contrats (AREF, CIF, contrats et périodes de professionnalisation, contrats d'apprentissage, CPF...),
- des financeurs.

Il était important de définir et de mettre en phase nos processus de fonctionnement pour rendre nos formations plus efficaces. De plus, il paraît évident que, dans la conjoncture actuelle et concurrentielle des formations offertes, il fallait mettre en place une démarche permettant d'assurer la qualité de nos propres formations et de garantir une bonne « traçabilité ». Chaque membre du service (direction, responsable pédagogique, assistante, stagiaire et formateur...) est concerné par ce système Qualité et peut contribuer, à tout moment, à son amélioration. Les procédures mises en place garantissent un fonctionnement plus efficace et homogène.

2.4.1.4. Fonctionnement du SFC et perspectives

Analyse de l'existant

Le SFCA de l'IUT développe une activité importante et s'adresse à différents publics : demandeurs d'emploi, alternants, salariés en reconversion.

Nous sommes en permanence en relation avec une centaine d'entreprises locales et nationales et nous travaillons en bonne adéquation et en relation étroite avec les organismes tels que Pôle Emploi, la Mission locale, et nos financeurs (instances territoriales, OPCA...).

La démarche qualité nous renseigne sur la satisfaction de nos clients (financeurs, entreprises, stagiaires) grâce aux bilans semestriels et aux évaluations annuelles.

Le déménagement du SFCA au sein de l'IUT en 2010 permet à tous les acteurs du SFCA de travailler dans de très bonnes conditions grâce à une salle de réunion et des bureaux fonctionnels, plus accessibles au public et proches des salles de cours, stagiaires et formateurs.

L'équilibre financier du service est atteint depuis 2015 et notre dépendance financière vis-à-vis des collectivités territoriales continue à diminuer, ce qui était notre objectif.

Nos objectifs dans le cadre de la certification

Le contexte de la formation continue et de l'alternance évolue sans cesse et notamment au niveau des publics à prendre en compte. Notre mission principale est de permettre aux personnes, quel que soit leur niveau, de pouvoir s'insérer ou se réinsérer dans le monde du travail ou d'élever leur niveau de connaissances.

Au fil des années et des audits (internes et de certification), notre système qualité s'intègre mieux au quotidien et devient plus performant. Nous gardons toujours à l'esprit les quatre points de notre politique qualité, à savoir :

- 1) Placer nos clients (stagiaires, entreprises et financeurs) au centre de nos préoccupations,
- 2) Adapter en permanence notre système, en fonction de leurs (et de nos) besoins, remarques et attentes,

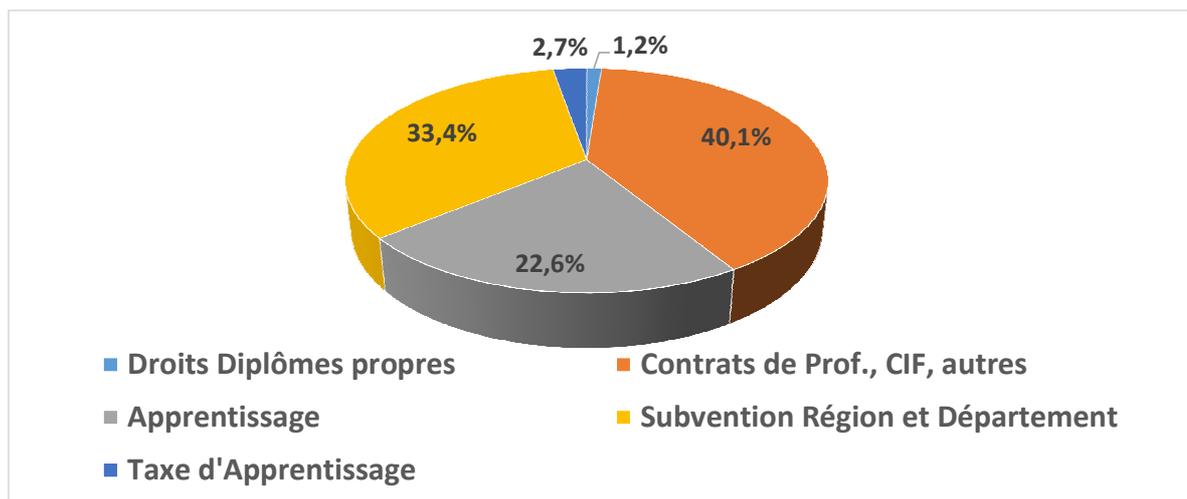
- 3) Faire que ces engagements soient l'affaire de chacun(e) : direction, responsables pédagogiques, assistantes, formateurs et stagiaires,
- 4) Adapter notre offre de formation.

Actuellement certifiés selon la version 2008 de la norme ISO 9001, le passage à la version 2015 de la norme d'ici mars 2018 est notre prochain objectif.

2.4.1.5. Perspectives d'avenir et objectifs pour le prochain contrat

Depuis plusieurs années, l'accent a été mis sur l'un de nos objectifs de la dernière évaluation : le développement des formations en alternance (apprentissage ou contrats de professionnalisation). Notre progression sur ces enjeux est significative. Les contrats d'apprentissage et de professionnalisation, en augmentation, constituent en 2016 63% du chiffre d'affaires du SFCA (+10% par rapport à la dernière évaluation). Ils ont permis au service de formation continue de ne plus dépendre de la DGF comme source de financement (10% précédemment). Idéalement, chaque formation du SFCA doit contribuer à l'équilibre financier du service.

Chiffre d'Affaires du SFCA Budget 2016 :



Les objectifs pour le prochain contrat sont de :

- Continuer à développer les contrats de professionnalisation,
- Atteindre l'autonomie financière totale du SFCA (en incluant la masse salariale des personnels permanents),
- Etudier l'opportunité de proposer d'autres DUT que TC ou GEII en apprentissage, sur les 2 années ou uniquement sur la 2nde,
- Dégager, si possible, un excédent d'exercice permettant de financer une partie des dépenses communes de fonctionnement et d'investissement de l'IUT,
- Mettre en place toutes les actions permettant de respecter le cadre législatif et réglementaire, en particulier la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle et son décret d'application du 30 juin 2015,
- Développer les outils informatiques dans le but de faciliter le travail des assistantes et responsables pédagogiques, l'accès à l'information de nos partenaires, stagiaires et intervenants,
- Développer notre communication (site internet de l'IUT par exemple) envers nos clients, stagiaires et entreprises,
- Adapter nos formations aux salariés et au marché de l'emploi dans notre bassin de recrutement.

2.4.2. VAE (Publics accueillis en formation initiale ou formation continue)

Auparavant, le service emploi de l'IUT prenait en charge les demandes de Validation des Acquis Professionnels (VAP) et de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Depuis 2013 cette charge est partagée entre :

- le SEPAD (Service d'Education Permanente et à Distance) de l'Université pour l'accueil, l'information des candidats, et l'accompagnement à la constitution des dossiers,
- le SFCA pour la mise en place et la convocation des commissions et jurys, ainsi que la convocation des candidats à la VAE.

Evolution des demandes :

Année	VAE	VAP	VAP + VAE
2012	5	7	0
2013	10	4	2
2014	3	3	1
2015	4	7	2

3. Recherche

3.1. Laboratoires

L'IUT de Troyes abrite près de 40 enseignants-chercheurs actifs, issus de différentes sections : droit, économie, communication, génie mécanique, automatique, génie électrique etc...

Le premier plateau recherche à l'IUT de Troyes a été créé en décembre 2007 pour regrouper les chercheurs travaillant en Sciences et Techniques de l'Information et de Communication (STIC) afin de créer une synergie locale et fédérer les travaux des chercheurs.

Il accueille deux équipes de recherche au sein de l'IUT, qui appartiennent au laboratoire CReSTIC (Centre de Recherche en STIC, EA 3804) de l'URCA : L'équipe Image et l'équipe automatique.

Depuis 2012, l'IUT de Troyes abrite également une équipe du Laboratoire d'Ingénierie et Sciences des Matériaux (LISM).

Les enseignants-chercheurs des autres domaines de recherche sont majoritairement rattachés à des laboratoires rémois de l'Université.

L'Équipe Automatique du CReSTIC

L'équipe Automatique fait partie du Groupe AUTO (Automatique et Systèmes hybrides) du Centre de Recherche en STIC (CRESTIC – EA 30804).

Composée de deux Professeurs des Universités, deux Maîtres de Conférences, un MAST et un ATER, l'équipe travaille sur ces deux thématiques principales :

- Commande et observation des systèmes non linéaires,
- Energie renouvelable.

Depuis 2012, l'équipe a produit une vingtaine d'articles de revues, une trentaine de communications internationales et neuf thèses soutenues.

L'équipe a développé un partenariat très fort avec l'UTT à travers des projets dans le cadre du CPER mais également à travers des thèses en co-direction. Elle a également des partenaires internationaux avec qui elle a des projets et des thèses en co-tutelle ou en co-direction.

L'Équipe Image du CReSTIC

Les membres de l'équipe Image relèvent tous de la 61^e section du CNU (Génie informatique, automatique et traitement du signal). Ils effectuent leurs enseignements dans les départements GEII et MMI. Cette équipe appartient au groupe SIC (Signal Image Connaissance) du laboratoire CReSTIC, Centre de Recherche en STIC, de l'URCA (EA 3804). Ce laboratoire est pour l'essentiel basé à Reims. Il s'agit donc d'une équipe délocalisée de ce laboratoire. Néanmoins le nombre de chercheurs permet de mettre en place une recherche autonome.

Les thématiques abordées sont l'analyse et le traitement des images numériques ainsi que la reconnaissance de formes. Les axes suivants sont plus particulièrement étudiés :

- segmentation et classification,
- mesures de similarités (locales et non métriques),
- multi résolution.

Des applications en imagerie médicale (segmentation, recalage, localisation, caractérisation et suivi temporel de tumeurs, en imagerie TEP principalement) et en documents anciens (recherche par le contenu, indexation) ont été développées.

Les thèses de doctorat actuellement en cours sont celles de :

- *Hoai Phuong NGUYEN (début en déc. 2015)* - Certification de l'intégrité des images numériques. Il s'agit d'une collaboration avec l'UTT (laboratoire LM2S) et l'entreprise SURYS (solutions de sécurité numériques et optiques).
- *Youssef ECH-CHOUDANY (début en sept. 2014)* - Discrimination des mécanismes d'endommagement de matériaux composites à fibres végétales par une classification à noyau temps-fréquence de signaux d'émissions acoustiques. Il s'agit d'une collaboration avec le LISM (D. Scida et M. Assarar du département GMP) et d'une cotutelle avec le Maroc (université Mohamed 1er à Oujda).
- *Sami HAJLAOUI (début en sept. 2013)* - Mesure de similarités locales et non métriques. Application à la stéréovision.

L'équipe du LISM

Le Laboratoire d'Ingénierie et Sciences des Matériaux (LISM) a été créé le 01/01/2012 (EA 4695) et provient du regroupement d'équipes de divers laboratoires portés par l'URCA.

Les thématiques scientifiques couvertes par le LISM concernent l'élaboration des matériaux par différentes méthodes ainsi que les analyses de leurs propriétés et de leurs comportements.

3 maîtres de conférences et 1 ATER composent l'équipe troyenne du LISM présente au sein de l'IUT de Troyes. Leurs activités de recherche se focalisent essentiellement sur l'analyse expérimentale et la modélisation du comportement mécanique des matériaux composites, en particulier des agro-matériaux composites à base de fibres végétales.

L'équipe développe ses activités suivant les axes suivants :

- caractérisation expérimentale et vieillissement des matériaux,
- identification de lois de comportement,
- analyse modale de structures,
- modélisation par éléments finis.

Au cours des dernières années, l'IUT a soutenu le développement de cette jeune équipe, en aménageant des locaux spécifiques pour ses activités : salle des doctorants et stagiaires, rénovation complète d'une salle dédiée à la mise en œuvre des composites.

Depuis 2010, les enseignants-chercheurs en poste ont pu encadrer plusieurs étudiants en Master 2 recherche dans le cadre de leur stage ainsi que plusieurs doctorants. A ce jour, deux doctorants ont déjà soutenu leur thèse (12/2015 et 04/2016) et 4 sont en cours. Notons que des travaux sont menés depuis septembre 2014 avec l'autre équipe hébergée à l'IUT (CReSTIC).

L'équipe troyenne du LISM présente un bilan plus que satisfaisant en termes de valorisation de la recherche, que ce soit par des publications et des congrès ou par l'obtention de contrats de recherche doctoraux.

Les partenariats et collaborations sont nombreux :

- au niveau national : Université de Technologie de Troyes, les Universités du Maine et de Caen, Université de Technologie de Compiègne, l'Université de Savoie Mont-Blanc ;
- au niveau international : Université Cadi Ayyad (Marrakech) et Ecole Mohammadia d'Ingénieurs (Rabat) au Maroc, Université de Biskra en Algérie, Participation à la création du Réseau EuroMAGHreb Biocomposites et à l'organisation de la 1^{ère} Conférence EuroMaghrébine des BioComposites (Marrakech mars 2016).

3.2. Transfert de technologie

Équipe Automatique du CReSTIC

L'équipe a participé à un projet CPER dont les travaux ont été développés avec des entreprises partenaires. Un projet international est également en cours dont les résultats feront l'objet d'un brevet. Les travaux de l'équipe sont exploités dans la licence professionnelle MCA à travers l'enseignement des techniques avancées de supervision dans les systèmes automatisés.

L'Équipe Image du CReSTIC

L'entreprise SURYS participe à la recherche menée par H.P. Nguyen. À terme, ce travail devrait conduire au dépôt d'un ou deux brevets.

Les activités de recherche des membres de l'équipe ont une incidence directe sur l'enseignement puisque plusieurs modules y sont directement connectés (traitement du signal numérique en GEII, théories de l'information et de la communication en MMI, programmation en MMI et GEII).

LISM :

Les enseignants-chercheurs du LISM sont également impliqués dans le transfert de technologie. Leur participation a été active dans différents projets, notamment avec les entreprises suivantes :

- Gaia Technologies à Longvic (21) : étude du vieillissement d'un agro-composite à matrice bio-polymère chargée par des fibres végétales de miscanthus ;
- Gris Découpage à Lesménils (54) : essais de compression spécifiques sur des rondelles ressorts réalisés en mars 2011, dans le cadre de la réalisation d'une documentation technique ;
- Michelin à La Chapelle Saint-Luc (10) : réalisation de tests spécifiques pour caractériser le collant de la matière (tests effectués à l'IUT de Troyes) ;
- Faurecia à Mouzon (08) : modélisation analytique des propriétés mécaniques de composites non-tissés et tissés ;
- ESI Group à Compiègne (60) : modélisation du comportement vibroacoustique des matériaux poreux élastiques. Implémentation du modèle SFR-Vibroacoustique.

Le développement de cette équipe est également bénéfique en termes d'apports pédagogiques. Le département GMP a investi dans des matériels à la fois utilisés en enseignement et en recherche (presse injectée, machine de traction, chaîne d'émissions acoustiques). Cet apport est particulier dans le cadre de la licence professionnelle MCA, où un module dédié aux composites a pu être développé par les enseignants-chercheurs grâce à leurs compétences en recherche.

Il s'agit également de noter la création en 2010, par 2 enseignants-chercheurs du LISM, de la LP SGAM (Science et Génie des Agro-Matériaux). Celle-ci, en lien directe avec leurs activités de recherche, n'a été ouverte qu'une année faute d'un nombre de candidats suffisants.

4. Technologies de l'information et de la communication

L'IUT dispose d'un Service Informatique et Audiovisuel (SIA), composé de 5 personnes (1 IGE et 4 Techniciens).

Depuis janvier 2014, la Direction des Systèmes d'Information (DSI) de l'Université a souhaité se réorganiser en créant un Pôle Informatique de Proximité qui rassemble les correspondants informatiques des différents sites.

Les objectifs de cette restructuration étaient :

- Améliorations du service aux utilisateurs,
- Uniformisation des usages et procédures,
- Stabilité des services,
- Rationalisation des moyens humains et matériels.

En termes d'organisation,

- La priorité reste l'informatique de proximité, sur les sites, au service de l'utilisateur ;
- De manière transversale, l'agent travaille avec les autres membres de la DSI ;
- Les informaticiens des sites sont intégrés à des cellules et des groupes de travail sur des thématiques particulières.

Suite à des échanges entre la DSI, la direction de l'IUT et le SIA, il a été convenu que les informaticiens de l'IUT participeraient au pôle de proximité :

- 2 d'entre eux dans un 1^{er} temps, rejoints progressivement par les 2 autres ;
- Les informaticiens de l'IUT restent, du point de vue administratif, fonctionnellement et hiérarchiquement rattachés à l'IUT (pas le cas dans les autres composantes) ;
- Ils bénéficient de l'offre de formation spécifique proposée aux membres du pôle de proximité ;
- Ils participent aux cellules et groupes de travail selon leurs compétences et disponibilités.

Ce mode de fonctionnement ayant donné satisfaction, un 3^e technicien informatique de l'IUT intégrera ce Pôle de Proximité en septembre 2016.

4.1. TIC

Deux importantes opérations de restructuration du câblage VDI des bâtiments de l'IUT ont déjà été réalisées :

- Câblage bâtiment E en 2008-2009, sur budget propre de l'IUT (140 k€) ;
- Câblage informatique des bâtiments A, B, C, D et F, avec aménagement d'un local serveur, sur 2010 et 2011, pour un montant total de 253 k€ financé par l'IUT.

Seul le réseau du bâtiment G n'a pas encore été restructuré. Cette opération s'inscrit dans la continuité des autres phases déjà réalisées. Elle est d'autant plus nécessaire que le câblage actuel ne permet plus de répondre aux besoins pédagogiques du département Génie Electrique et Informatique Industrielle qui y est hébergé.

L'opération a été lancée fin 2015 avec un budget prévisionnel de 150 k€. Faute de participation financière de l'Université, à ce jour, seule l'étude a pu être lancée. L'IUT devant financer l'opération sur budget propre, celle-ci ne pourra se réaliser qu'en 2 tranches, sur 2016 et 2017.

Depuis 2011, et dans le cadre d'une opération menée sur la quasi-totalité des sites de l'Université par la DSI, nous avons basculé en téléphonie sur IP. Avec le soutien technique de l'équipe du SIA de l'IUT, ce projet a été réalisé avec un financement de l'Université et a permis une très nette économie au niveau des dépenses de téléphonie, tous les appels intra-université étant gratuits.

Dans le cadre d'un renouvellement des serveurs de l'IUT de Troyes, une opération spécifique a été mise en place en 2012 avec le DSI de l'Université afin de déployer une infrastructure virtuelle

dont les ressources (en matériel et en personnel) sont mutualisées pour l'ensemble des sites universitaires de la ville de Troyes. Le financement et le déploiement ont été financés par l'Université, la gestion en est assurée par le SIA de l'IUT.

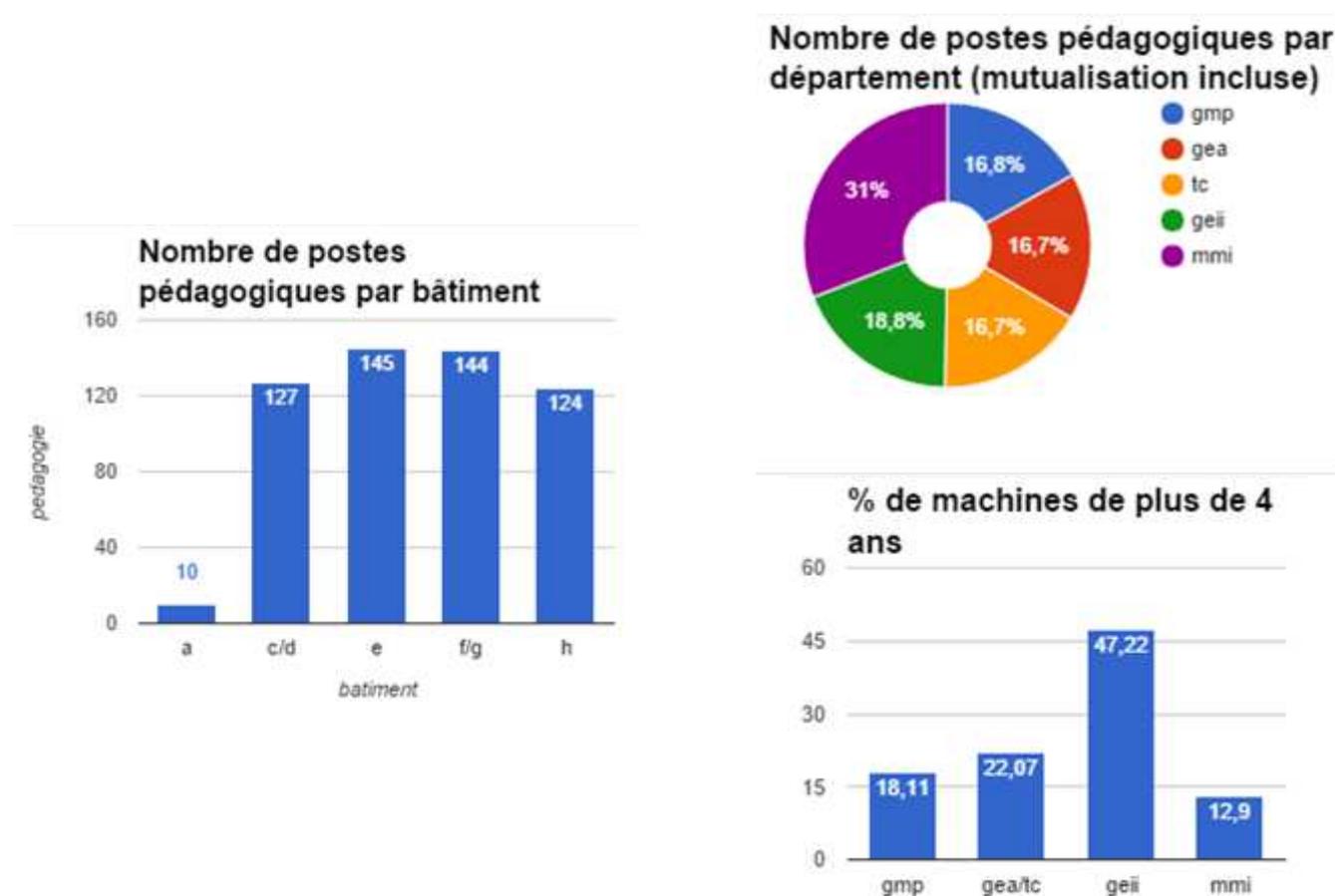
4.2. TICE (dont FOAD)

En matière d'équipements, l'IUT de Troyes met en œuvre une politique qui vise à offrir aux étudiants du matériel récent, en nombre suffisant. Les investissements réalisés en matériel et logiciels sont conséquents. La politique vise également à optimiser l'utilisation de ces matériels en développant une politique de mutualisation des ressources : les départements GEA, TC, MMI et le SFCA partagent en grande partie les mêmes salles informatiques.

Toutes les salles équipées de matériel informatique sont équipées d'un vidéoprojecteur, comme la plupart des salles TD. Des tableaux interactifs ont aussi été installés dans de nombreuses salles.

En matière de logiciels, les choix ont porté sur l'installation d'applications utilisées dans le milieu professionnel.

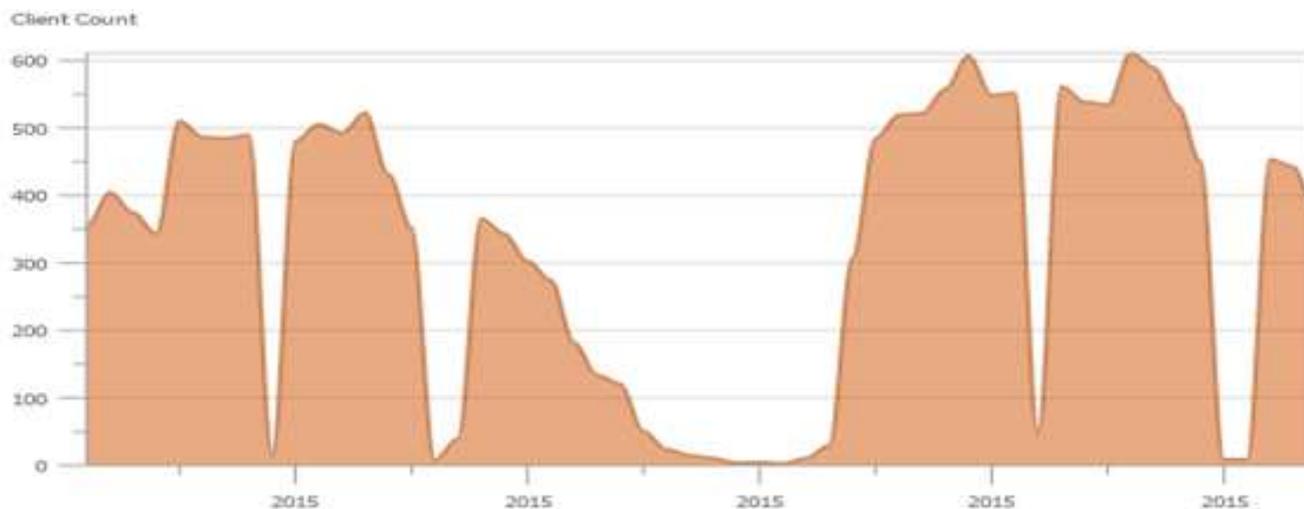
Les graphiques ci-dessous indiquent le nombre de postes pédagogiques par bâtiment, le pourcentage par département et le pourcentage de machines de plus de 4 ans.



L'état des lieux fait apparaître un équipement performant (avec un léger bémol sur l'ancienneté du parc informatique du département GEII) et globalement suffisant. La contribution de l'Université au financement de ces équipements étant faible (elle s'est limitée sur les 5 dernières années au renouvellement de 2 salles informatique), l'investissement repose essentiellement sur les fonds propres de l'IUT (taxe d'apprentissage, contrats de professionnalisation...).

De plus, les étudiants peuvent profiter pleinement du matériel, y compris en dehors des heures de cours (salles informatiques en libre service, prêt de matériel audiovisuel aux étudiants en MMI).

L'intégralité de l'IUT est couverte par des bornes wifi. Les étudiants peuvent ainsi bénéficier d'une connexion gratuite par le biais de leur identification URCA ; cette fonctionnalité est particulièrement appréciée avec un nombre de connexions au cours de l'année 2015 : entre 340 et 610 connexions par jour, comme le montre le graphique ci-dessous.



Même si la politique de l'établissement en matière de TICE s'inscrit dans le cadre de la politique mise en œuvre par l'URCA, l'IUT de Troyes a toujours été précurseur en matière de solutions informatiques au service de la pédagogie.

Au niveau de l'URCA, les étudiants disposent d'un bureau virtuel (plateforme CHAMILO) sur laquelle des ressources pédagogiques sont mises à disposition. Cette plateforme est relativement peu ergonomique et commence à être très vieillissante (pas d'évolution majeure depuis 5 ans). Un certain nombre de fonctionnalités sont manquantes (drag & drop des documents, tris, exports...). Il y a eu une nette dégradation du service proposé sur ces dernières années.

Les étudiants disposent également d'un Intranet. Jusqu'en 2012, un intranet était commun à l'IUT pour la gestion plutôt administrative, la gestion des notes et des absences. Il y avait aussi un intranet propre au département MMI avec des accès vers les sites web des étudiants et des enseignants, les agences de projets, le trombinoscope du personnel, et une messagerie.

L'ensemble de ces outils était plutôt redondant et vieillissant. En 2012 un nouvel intranet regroupant l'ensemble des fonctionnalités et un ensemble de nouvelles fonctionnalités est développé par un enseignant du département MMI et mis en place.

Sur ce nouvel outil, les étudiants peuvent donc retrouver :

- Leurs notes et les absences,
- Les moyennes des précédents semestres,
- Le trombinoscope des enseignants et des étudiants,
- L'emploi du temps,
- Des documents,
- La gestion de leurs stages.

L'outil permet aux collègues de :

- Saisir notes et absences,
- Consulter leurs prévisionnels,
- Contacter les étudiants.

Cet intranet facilite toute la gestion administrative et l'édition de nombreux documents (convention par exemple, document de sous-commission...).

Cet outil est très apprécié de tous, et il est en cours de généralisation à tout l'IUT depuis la rentrée 2015, avec son utilisation par 4 des 5 départements de DUT et quelques licences de la formation continue. Il sera complètement généralisé à la rentrée 2016.

Pour cette année, un projet porté par le département MMI a été déposé auprès de la région afin de faire financer une solution de contenu Rich-média. L'objectif est d'acquérir un système automatisé capable de faire de la captation d'un cours ou d'une démonstration, avec une seule caméra mobile et de fournir un support vidéo, monté, animé, automatiquement et directement exploitable sur une plateforme de cours en ligne ou sur un site web. Cette vidéo offrira l'avantage aux étudiants de pouvoir revoir un cours, une démonstration, obtenir un complément, effectuer une recherche rapide au sein de la vidéo produite (indexation des supports de présentation). Ce projet sera cofinancé par la Région (60% Région, 40% IUT). Cet outil mobile pourra servir à l'ensemble des départements et sera mis à disposition des partenaires extérieurs de l'IUT.

Il convient de souligner également les initiatives prises par chacun des départements en matière d'innovations pédagogiques.

5. Ressources documentaires

La Bibliothèque Universitaire de l'IUT de Troyes est intégrée au service commun « bibliothèque universitaire de l'URCA » depuis septembre 2012. Elle est placée sous l'autorité hiérarchique de la directrice de la Bibliothèque Universitaire de l'URCA et de la responsable de section.

Elle fait partie du réseau des BU de l'URCA (10 bibliothèques) et travaille en partenariat avec toutes les Bibliothèques, en particulier troyennes, de la COMUE.

L'IUT participe chaque année à son fonctionnement en allouant un budget de fonctionnement sur ses fonds propres à hauteur de 13 € par étudiant (21 363 € en 2015 avec la prise en charge de certains abonnements).

Fonctionnement de la bibliothèque

L'équipe est constituée de 3 personnels à temps plein : 1 personnel titulaire ITRF de catégorie B, responsable des collections et des services et 2 personnels de bibliothèque de catégorie C (1 titulaire et 1 contractuel).

La bibliothèque est constituée de 2 salles (1 salle de lecture et 1 de travail) ouvertes au public, comportant 112 places assises (10 postes informatiques et 30 places de travail en groupe) et d'un kiosque réaménagé en 2014 doté de nouveaux mobiliers.

En libre accès : imprimante/photocopieur, scanners et appareils de reliure.

Ouverte à tous, de 8h à 18h, du lundi au vendredi, elle accueille essentiellement des étudiants, enseignants et personnels de l'IUT. Elle propose une aide adaptée et personnalisée, des conseils ainsi que des services de Prêts à distance (prêt nomade à partir d'une autre bibliothèque de l'URCA ou prêt entre bibliothèques).

IUT de Troyes	2012	2013	2014	2015
Nombre d'entrées	NC	25912	26796	29923
Evolution par rapport à l'année précédente	NC	NC	3,41%	11,67%
Nb heures d'ouverture par an	1471	2058	2058	2001
Nb heures d'ouverture par semaine	50	50	50	50
Nb de prêts	1686	2180	3664	4310
Evolution par rapport à l'année précédente	NC	29,30%	68,07%	17,63%
Nb de prêts nomades	22	62	64	88

Conditions de prêts :

Il est possible d'emprunter jusqu'à 20 documents pour une durée de 2 semaines pour les étudiants et 30 documents pour 8 semaines pour les personnels, avec possibilité de 3 renouvellements de 15 jours. La bibliothèque propose aussi des prêts de matériel : casques, pico-projecteurs et iPad (depuis janvier 2016).

Collections :

Les collections de la BU sont composées d'ouvrages, de périodiques, de rapports de stage et de DVD. En 2012, un état des lieux a été mené sur les collections de périodiques et de monographies. Des problèmes majeurs sont apparus : obsolescence d'une grande partie des collections, manques importants d'ouvrages de référence récents, inadéquation des ouvrages avec le niveau d'enseignement...

Des travaux urgents ont été menés, afin de proposer un fonds en adéquation avec les besoins des publics de la bibliothèque : mise à jour des données du catalogue commun, inventaire (récolement) complet, désherbage de toutes les collections périodiques et monographies (fin en juin 2016) et renouvellement des collections. Une politique documentaire, en concertation avec les enseignants, a été mise en place (planification sur plusieurs années budgétaires par ordre de priorité), complétée par des fiches domaines formalisant les acquisitions, un nouveau plan de classement (tous deux en cours de rédaction) et un plan de développement des collections.

Ressources électroniques :

La Bibliothèque Universitaire de l'URCA met à la disposition de tous ses lecteurs des ressources électroniques accessibles à distance ou sur site. Une partie de cette offre est parfaitement adaptée aux publics des IUT.

En particulier : 2 plateformes E-book, une base de presse, des bases d'articles scientifiques en Sciences humaines, en gestion, en sciences et techniques, des bases juridiques et une base de normes (nouveau 2016).

Budget :

Depuis l'intégration de la bibliothèque, le budget initial prévu pour les acquisitions d'ouvrages a été régulièrement abondé par la direction de la Bibliothèque Universitaire de l'URCA permettant ainsi une remise à niveau des collections.

IUT de Troyes	2012	2013	2014	2015
Dépenses monographies - Budget initial	4 650 €	8 000 €	10 000 €	10 000 €
Dépenses monographies - budget comp. BU URCA		11 684 €	27 855 €	3 673 €
Dépenses monographies	6 170 €	19 684 €	37 855 €	13 673 €
Dépenses périodiques	6 761 €	7 211 €	7 937 €	7 003 €
Total dépenses documentaires	12 391 €	26 895 €	45 792 €	20 676 €
Dépenses documentation imprimée par étudiant	9,58 €	20,04 €	31,45 €	24,37 €
Part des dépenses de documentation imprimée de niveau L	100%	93,69%	99,52%	89,57%
Nb d'exemplaires d'ouvrages présents dans la collection	14 966	15 033	13 981	13 247
Nb d'exemplaires acquis	294	783	1 451	561
Nb d'abonnements vivants à des revues	87	59	54	52

Formations :

Avant la rentrée 2012/13, aucune formation à la recherche documentaire n'était proposée par la bibliothèque. Depuis cette date, tous les étudiants de 1^{ère} année de DUT ainsi que ceux de licence professionnelle (formation initiale, alternance et continue) en bénéficient. Au module de base, commun à tous, s'ajoutent les spécificités demandées par chaque département en fonction de ses usages propres. Ces formations sont proposées en format d'1h30 ou de 2h, au choix. D'autres formations ont été développées : « Utilisation des brevets dans le cadre des projets » en GMP (1h30), « Propriété industrielle adaptée aux stages » pour les étudiants de semestre 4 de GMP et GEII (1h30), « L'information scientifique et technique » (6h) pour les étudiants de 2^{ème} année de MMI souhaitant poursuivre des études longues. Intervention dans le cadre de l'UE7 (rédaction du mémoire) pour les étudiants de DSCG (4h).

Des formations doctorants (4 à 6h) et des ateliers à usage des enseignants et enseignants-chercheurs à la demande et sur le thème de leur choix (bases de données, Zotero, Aide à la recherche) complètent l'offre. Les BU de l'URCA à Troyes développent une offre mutualisée de formation en partenariat avec les Bibliothèques de la COMUE présentes à Troyes à destination des enseignants/chercheurs et doctorants, sous forme de journées d'études, d'ateliers...

IUT de Troyes	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Nombre d'étudiants, doctorants et enseignants formés	455	774	617	973
Nb d'heures de formation	39	71,5	66	80.5

Communication :

Depuis 2012, la BU a développé sa communication tant interne via les listes de nouveautés (enseignants) qu'externe. La BU participe à un Facebook commun aux 3 BU troyennes ainsi qu'au Blog des BU de l'URCA.

Projets :

La BU envisage prochainement un certain nombre de projets : recotation des monographies, inventaire complet des collections, réimplantation de la salle de lecture et des magasins, mise en place d'une nouvelle signalétique et des travaux de peinture. La BU prévoit aussi, de s'engager dans la démarche de labellisation Marianne.

En prévision de l'ouverture du département « Carrières juridiques », la BU va, d'ici septembre, développer un fonds spécifique en droit adapté à ce nouveau public en collaboration avec le Centre universitaire de Troyes.

6. Politique d'ouverture internationale

Indépendamment des différents programmes de coopération en recherche avec l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Pologne, le Canada ou la Russie, l'IUT de Troyes possède en son nom et pour la mobilité étudiante, enseignante ou administrative, un réseau de 25 universités partenaires, dont 12 sont des universités partenaires ERASMUS.

La gestion des relations avec les différentes universités ERASMUS relève de la DRI, Direction des Relations Internationales de l'URCA. L'IUT se charge, lui, de la sélection et du suivi des étudiants issus de ses différents départements et souhaitant partir en mobilité études ou stages.

Les étudiants de l'IUT, qu'ils soient issus d'un département de DUT ou de Licence Professionnelle et de DU (Diplôme d'Université), ont la possibilité d'effectuer leur stage voire un semestre ou une année de poursuites d'études (dans le cadre du DUETI) dans l'une de nos universités partenaires.

6.1. Accueil et attractivité

L'IUT de Troyes accueille les étudiants étrangers désireux de venir suivre un semestre ou une année dans l'une de nos formations. Le bureau des Relations Internationales prend en charge leur accueil et intégration au sein de l'IUT, sur un plan pratique en priorité (réservation d'hébergement, accueil à l'aéroport, démarches pour obtenir la carte de séjour et APL, ouverture d'un compte bancaire, documents relatifs à la sécurité sociale et mutuelle, désignation d'un étudiant français comme « parrain » facilitateur d'intégration etc...).

Certains étudiants étrangers s'inscrivent individuellement dans le département (ou la formation) de leur choix, ils subissent alors le même processus de sélection que tout autre étudiant. Nous avons accès à leur dossier sur le site de Campus France. Chaque chef de département étudie les dossiers et sélectionne les candidats.

D'autres étudiants étrangers nous sont envoyés par nos différentes universités partenaires à l'étranger, dans le cadre de nos accords, qu'il s'agisse d'accords Erasmus (ex : étudiants de Gdansk en Pologne, de Oradea en Roumanie) ou d'accords non Erasmus (ex : Cegeps au Québec pour des semestres ou stages, PUC de Goias au Brésil pour des semestres). Soulignons une quasi-absence d'étudiants anglo-saxons dans ce flux.

Notons que l'IUT a su s'adapter à la demande de certains partenaires à différents moments et pour des cas bien particuliers :

- Possibilité à des étudiants de fin de Bachelor (Gdansk) de venir faire leur semestre 7 (projet) au sein des ateliers et laboratoires de recherche en GMP, tuteurés par les enseignants du département ; accueil des 3 étudiants d'un cegep montréalais en MMI (à l'époque encore SRC) venus valider quelques ECTS de cours (« à la carte ») et finaliser un projet audiovisuel au sein du département ;
- Stages proposés à l'IUT au service comptabilité à deux étudiantes canadiennes ; stages trouvés par l'IUT dans des entreprises troyennes depuis 3 années pour des étudiants du Cegep Vanier de Montréal.

D'autres enfin nous sont envoyés par l'ADIUT, dans le cadre de programmes d'accueil avec le Gabon, l'Angola, le Vietnam, la Chine, la Thaïlande, le Pérou ou le Mexique, programmes que cette dernière gère nationalement.

La présence de ces étudiants étrangers a nécessité la mise en place d'un enseignement de FLE (Français Langue Etrangère) au sein de l'IUT, reconduit tous les ans.

Statistiques sur les étudiants étrangers accueillis à l'IUT :

	TOTAL	GEA	GEII	GMP	MMI	TC
2012-2013	15	0	7	5	3	0
2013 -2014	25	0	8	5	10	2
2014- 2015	27	4	6	7	5	5
2015 -2016	38	6	7	18	4	3

105 étudiants étrangers ont été accueillis à l'IUT de 2012 à 2016 ; ils n'étaient que 21 de 2006 à 2010.

6.2. Mobilité en stage et en semestre des étudiants

L'IUT de Troyes incite ses étudiants à effectuer leur stage (de DUT, DU ou Licence Professionnelle) à l'étranger. Le bureau des relations internationales leur apporte une aide sur le plan pratique et s'occupe de la gestion centralisée des documents administratifs concernés (dossiers de demandes de bourses, conventions de stage, et fiches d'évaluation de stage en particulier).

L'IUT peut mobiliser son réseau de partenaires étrangers (ex Glyndwr, au Pays de Galles, ou Oradea en Roumanie) et dispose de listes d'entreprises à l'étranger ayant déjà accueilli des étudiants en stage ; ceci étant dit, la recherche du stage reste principalement à la charge et à l'initiative de l'étudiant.

A noter cependant un cas particulier, concernant le partenariat de l'IUT avec les CEGEP André Laurendeau, à Montréal, et Saint-Jean-sur-Richelieu dans la banlieue de Montréal. Ces partenariats, qui existent depuis 1996 pour Laurendeau et depuis 2014 pour Saint-Jean, concernent les étudiants de GEA, TC et GMP. Les étudiants en stage à Montréal et alentours sont inscrits au CEGEP (et disposent donc d'une carte d'étudiant et ont accès à différentes installations, informatiques ou sportives) et sont aidés de manière conséquente par notre

partenaire québécois dans la recherche de stage et d'hébergement. Ce partenaire fait également le lien entre les étudiants, les entreprises québécoises et l'IUT.

6.2.1. Différents types de stages

Stages effectués dans le cadre d'un programme européen :

Nous déplorons la quasi-absence de ces stages ces dernières années. En effet, les bourses relatives aux stages Erasmus s'élèvent à environ 3 par an pour tout l'URCA. Trois étudiants du département GMP ont pu en bénéficier en 2012 et depuis aucun. Ils ont eu la chance d'être en semestre décalé, donc de partir en stage très tôt dans l'année universitaire 2012-2013 et par conséquent d'être les premiers étudiants de l'URCA à faire la demande.

Autres stages : tout autre stage effectué hors programmes européens :

Il peut s'agir de stages effectués dans nos universités partenaires (en laboratoires de recherche) ou stages proposés par nos partenaires québécois. Certains stages peuvent également être effectués dans le cadre d'un semestre 4 à l'étranger.

Statistiques pour les stages à l'étranger :

Sur 4 années, l'IUT de TROYES a envoyé 114 étudiants en stage à l'étranger.

Année	Total	Etudiants DUT					LP	Destinations
		GEA	GEII	GMP	MMI	TC		
2012 - 2013	40	0	3	3	4	11	19	Allemagne, Angleterre, Belgique, Canada, Espagne, Malte, Maroc, Pologne, USA
2013 - 2014	34	2	4	7	6	7	8	Allemagne, Angleterre, Canada, Chine, Luxembourg, Malte, Maroc, Pays-Bas, Taïwan, Turquie, Vietnam
2014 - 2015	21	1	3	3	4	6	4	Allemagne, Angleterre, Belgique, Canada, Chine, Côte d'Ivoire, Espagne, Grèce, Maroc, Pays de Galles, Pays-Bas, Sénégal, Turquie, USA
2015 - 2016	19	2	3	6	1	0	7	Algérie, Allemagne, Angleterre, Canada, Chine, Espagne, Luxembourg, Maroc, Mexique, Suisse, Vietnam
TOTAL	114	5	13	19	15	24	38	

Aides financières :

Il est important de noter que les étudiants peuvent bénéficier d'un certain nombre d'aides financières, que ce soit une aide européenne, ou une aide du Conseil Régional de Champagne-Ardenne. Par ailleurs les étudiants boursiers reçoivent un complément d'aide à la mobilité s'ils partent en stage ou en semestre à l'étranger.

- Pour un stage non Erasmus : Aide à la mobilité internationale du Conseil Régional de Champagne-Ardenne (80€/semaine) ;
- Pour un stage Erasmus : bourse Erasmus (350€/mois) ;

- Bourse du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (pour un stage de 2 mois minimum et pour les étudiants boursiers uniquement) : 400€/mois (nombre de mensualités perçues décidé par la commission RI de l'URCA).

6.2.2. Mobilité de semestre

Une mobilité de semestre a été mise en place à l'IUT à la rentrée 2005 dans le département TC, dans le cadre d'un partenariat avec 2 CEGEP de Montréal, l'un francophone (CEGEP André Laurendeau) et l'autre anglophone (Vanier College). Depuis, les possibilités de mobilité en semestre se sont développées à l'IUT et concernent dorénavant tous les départements.

Le département TC a choisi d'envoyer ses étudiants à l'étranger pour leur 3^e semestre alors que les départements GEA, GMP et GEII ont, eux, choisi le 4^e semestre (comprenant études et stages). MMI accepte une mobilité sur les 2 semestres en fonction des destinations et du choix des candidats.

Universités partenaires accueillant des étudiants de l'IUT pour un semestre :

Universités ERASMUS

ALLEMAGNE	Fachhochschule lena	GEII/TC GEA/GMP	DUETI/semestre/stage
ALLEMAGNE	Hochschule Rhein Waal	GEA/TC/MMI/GM P/GEII	Semestre
ECOSSE	University of the West of Scotland	GMP/GEA TC/MMI	DUETI/stage/semestre
ESPAGNE	Université d'Extramadura	TC/GEA	DUETI
HONGRIE	University of Technology and Economics	GEA/TC	DUETI/semestre
NORVEGE	University of Stavanger	GEA/TC	DUETI/semestre
PAYS-BAS	Hogeschool Inholland	GEA/TC	DUETI/semestre
POLOGNE	Université polytechnique de Gdansk	GMP/GEIITC/GEA	DUETI/stage/semestre
POLOGNE	Université polytechnique de Czestochowka	GMP/GEII	Semestre
REPUBLIQUE TCHEQUE	Technical University of Ostrava	GEII/GMP	DUETI/semestre
SLOVENIE	Université de Maribor	MMI/ GEII	DUETI/semestre

Autres Universités

ARGENTINE	Universidad Nacional de la Plata/ ITU De Cuyo
AUSTRALIE	Université de technologie de SYDNEY (UTS)
AZERBAIDJAN	Azerbaijan State University of Economics/ Azerbaijan Technical University
BRESIL	Pontificia Universidad Católica de Goias
CANADA	Cegeps/ UQAC/La Cité Ottawa
CHILI	Université de BIO BIO
CHINE	Université normale de la capitale
COLOMBIE	Université Externado/ Université Technologique de Santander
ETATS UNIS	Pittsburgh State University (PSU)

JAPON	Meiji University
MAROC	ESTO, Ecole Supérieure de Technologie
PAYS DE GALLES	Glyndwr University of Wales
PEROU	Universidad Nacional de San Marcos
RUSSIE	Université d'Etat d'Astrakhan/ Haut Collège d'Economie de Moscou
TAIWAN	Université Nationale Centrale

Statistiques sur la mobilité en semestre à l'IUT de Troyes :

Année	Total	Etudiants DUT					Destinations
		GEA	GEII	GMP	MMI	TC	
2012 - 2013	18	0	3	2	1	12	Canada, Ecosse, Danemark, Pologne
2013 - 2014	30	1	3	4	3	19	Canada, Colombie, Ecosse, Japon, Norvège, Pologne
2014 - 2015	41	2	0	5	11	23	Allemagne, Canada, Chili, Ecosse, Norvège, Pologne, République Tchèque
2015 - 2016	23	2	0	6	4	11	Australie, Canada, Ecosse, Pologne
TOTAL	<u>112</u>	5	6	17	19	65	

Sur 4 ans, au total, 112 étudiants de DUT ont effectué l'un de leurs semestres d'études dans l'une de nos universités partenaires. Ce nombre a presque doublé par rapport à la dernière évaluation puisque 65 étudiants avaient alors effectué un semestre à l'étranger entre 2006 et 2010.

Financement :

- Les étudiants qui étudient dans une université partenaire Erasmus bénéficient d'un financement de l'Europe à hauteur d'environ 165 €/mois ainsi que d'une partie du financement de la Région Champagne-Ardenne.
- Les étudiants qui étudient dans les autres universités partenaires bénéficient d'un financement de la Région Champagne-Ardenne, allant de 80 à 100 € par semaine selon le revenu des parents.
- Les étudiants boursiers peuvent demander un complément d'aide à la mobilité. Une mensualité s'élève à environ 400 €.

Projet et perspectives :

L'IUT souhaite poursuivre sa politique de semestre à l'étranger, malgré les difficultés rencontrées dans la mise en place pratique de cette mobilité (dates de semestre etc...).

L'« English Week », qui s'est déroulée fin mai 2016, a concerné les licences professionnelles Métiers de l'Internet et du Multimédia et Métiers de la Communication. Elle a permis à l'IUT de recevoir des collègues de deux universités partenaires. Cet événement devrait avoir un impact très positif tant sur la mobilité entrante et sortante des étudiants que, nous l'espérons, sur celle des enseignants. Par ailleurs nous espérons que ce premier « essai » de cours en anglais débouchera sur la création d'une offre de formation en anglais pour certains modules et certains étudiants de MMI (pour commencer quelques modules du cursus « études longues » en S4).

6.3. Mobilité des personnels

Enseignants :

Il n'y a au cours de la période écoulée que peu de mobilité au titre de l'enseignement (les contraintes budgétaires limitant ces possibilités de déplacement) :

Un enseignant du département GMP de l'IUT participe néanmoins chaque année au programme ERASMUS. Jean EBOTHE, dans le cadre d'un programme ERASMUS avec l'Université Technologique de Czestochowa (Pologne) a effectué 1 semaine d'enseignements en Physique des Matériaux – Niveau Master 2, chaque année depuis 2012.

Par contre, dans le cadre de leur activité de recherche, des enseignants-chercheurs de l'IUT ont participé à des colloques, des conférences ou des jurys de thèse à l'étranger, et notamment au cours des 3 dernières années :

GEA :

- Karine CISSE-DEPARDON et Gilles DARMON ont participé les 21-23 janvier 2016 à la « 15th International Marketing Trends Conference » de Venise.

GEII :

- Marie-Dominique LECLERC

- ✓ 2013 : Conférence "Le Delizie del matrimonio", Milan - Palazzo Morando (Italie)
- ✓ 2014 : Colloque international "Memento mori – Il genere macabro in Europa dal medioevo a oggi", Université de Turin (Italie)
- ✓ 2014 : Congrès Arbeitskreises Bild Druck Papier, Université de Bergame (Italie)

- Frédéric NOLLET Tunisie

- ✓ 2013 : Jury de thèse - Ines Ketata, Sfax, ENIS (Tunisie)

GMP :

- Mustapha ASSARAR

- ✓ Invitation aux 2^{èmes} Journées Euro-Maghrébines sur les Bio-Composites, organisées par le département de Génie Mécanique, Faculté des Sciences et de la Technologie (FST), Université de Biskra (Algérie) du 01 au 05 mars 2014, en collaboration avec le LISM
- ✓ Invitation du doyen de l'FST de Marrakech du 27 au 30 mai 2014, au département Génie Civil
- ✓ Membre du comité d'organisation de la 1^{ère} Conférence EuroMaghrébine des BioComposites à Marrakech (Maroc) du 27 au 31 mars 2016, organisée par l'Université Cadi Ayyad de Marrakech (FST) et l'URCA

- Jean EBOTHE

- ✓ International Conference on Surfaces, Coatings and Nanostructured Materials (NANOSMAT – Asia), Ramada Plaza Optics Valley Hotel, Wuhan- CHINA, 10 - 17 Mars 2013
- ✓ Research Institute of Natural Science, Department of Chemistry, Korea University, Seoul, SOUTH KOREA (*Guest speaker), 25 – 28 Août 2013
- ✓ International Conference on Advanced in Nano Research (ICANR-13 – ANBRE 13), COEX, Seoul, SOUTH KOREA, 25 – 28 Août 2013 (*présentateur)
- ✓ 4th International Conference on Superconductivity and Magnetism (ICSM 2014), Kervansara-Lara Convention Center, Antalya, TURKEY, 27th April – 2sd May 2014 (*présentateur)
- ✓ International Conference on Surfaces, Coatings and Nanostructured Materials (NANOSMAT-9), Trinity College, Dublin, IRELAND (*présentateur & chair de Session), 08-12 Septembre 2014

- ✓ Conférence Internationale sur les Matériaux Fonctionnels et leurs Applications Technologiques (CIMFAT-2014), ENS - Université Hassan II, Casablanca-MAROC, 24 - 25 Octobre 2014
 - ✓ 13th International Conference on frontiers of Polymers and Advanced Materials (ICFPAM-2015), Kenzi Farad Hotel, Marrakech-MAROC, 30 Mars – 02 Avril, 2015
 - ✓ The 23th International Conférence on Composites/Nano-Engineering (ICCE-23), California Garden Hotel, Cheng Du – CHINA, 12 – 18 Juillet 2015
 - ✓ 10th International Conference on Surfaces, Coatings and Nano-structured Materials (NANOSMAT-2015), Manchester Conference Center, Manchester (UK), 13 – 16 Septembre 2015 (*présentateur)
- El Hadi SAIDANE
- ✓ Conférence internationale "5th International Symposium on Aircraft Materials, Marrakech (Maroc)" du 21 au 25 avril 2014
 - ✓ Conférence internationale "16th European Conference on Composite Materials, Seville, (Espagne)" du 21 au 26 juin 2014
 - ✓ Conférence internationale "1^{ère} Conférence EuroMaghrébine des BioComposites à Marrakech (Maroc)" du 26 mars au 02 avril 2016, organisée par l'Université Cadi Ayyad de Marrakech (FST) et l'URCA
- Daniel SCIDA
- ✓ Invitation du recteur de l'université Mohamed Khider de Biskra (Algérie) du 01 au 05 juin 2013, au département Génie Mécanique de la Faculté des Sciences et de la Technologie
 - ✓ Invitation aux 2^{èmes} Journées Euro-Maghrébines sur les Bio-Composites, organisées par le département de Génie Mécanique, Faculté des Sciences et de la Technologie (FST), Université de Biskra (Algérie) du 01 au 05 mars 2014, en collaboration avec le LISM
 - ✓ Membre du comité d'organisation de la 1^{ère} Conférence EuroMaghrébine des BioComposites à Marrakech (Maroc) du 27 au 31 mars 2016, organisée par l'Université Cadi Ayyad de Marrakech (FST) et l'URCA
- Wajdi ZOUARI
- ✓ Invitation du recteur de l'université Mohamed Khider de Biskra (Algérie) du 01 au 05 juin 2013, au département Génie Mécanique de la Faculté des Sciences et de la Technologie
 - ✓ Invitation aux 2^{èmes} Journées Euro-Maghrébines sur les Bio-Composites, organisées par le département de Génie Mécanique, Faculté des Sciences et de la Technologie (FST), Université de Biskra (Algérie) du 01 au 05 mars 2014, en collaboration avec le LISM
 - ✓ Membre du comité d'organisation de la 1^{ère} Conférence EuroMaghrébine des BioComposites à Marrakech (Maroc) du 27 mars au 02 avril 2016, organisée par l'Université Cadi Ayyad de Marrakech (FST) et l'URCA

De plus, le pôle recherche reçoit des étudiants et enseignants tout au long de l'année pour des séjours courts ou longs.

L'IUT est toujours ouvert à l'accueil des collègues des universités partenaires. Chaque année nous permettons à ces collègues de venir parler aux étudiants pour présenter leurs offres de formation (ex : une collègue de l'Allemagne vient une année sur deux, un collègue de Glyndwr au Pays de Galles, de Paisley en Ecosse etc.)

Bien entendu nous aménageons également nos enseignements ponctuellement pour permettre aussi à des enseignants de venir dans le cadre d'une mobilité Erasmus (« teaching mobility »). Cette bourse de mobilité enseignante autorise un collègue à venir, moyennant finance, pour faire 8h d'enseignement. Ces visites sont toujours très enrichissantes pour les enseignants et étudiants tant pour partager les méthodes d'enseignements que pour la recherche.

Elles encouragent les étudiants à partir dans ces pays aussi et dédramatisent l'enseignement en langue étrangère.

Ces dernières années nous avons reçu deux collègues polonais, ainsi que deux collègues tchèques et une collègue canadienne en mai 2016.

6.4. Programmes internationaux

L'IUT propose à ses étudiants, dans le cadre du **DUETI** (Diplôme d'Université d'Etudes Technologiques Internationales), d'étudier un an dans l'une de nos universités partenaires. L'avantage indéniable d'une telle poursuite d'études est la découverte d'un pays, les progrès considérables dans la langue d'enseignement du pays d'accueil et dans certains cas la reconnaissance de cette année à l'étranger comme une vraie troisième année universitaire. En effet, les étudiants issus des DUT TC et GEA qui souhaitent à leur retour intégrer une école de commerce ou une IAE sont bien souvent autorisés à passer les concours d'entrée en Master.

Le DUETI a subi ces dernières années un certain nombre de revers et d'aléas, à savoir :

- la suppression de l'aide financière du Conseil Région pour les étudiants en DUETI ;
- la mise en place de frais d'inscription élevés (minimum 3000 £) dans les universités anglo-saxonnes.

Ceci étant, nous encourageons nos étudiants à profiter de ce dispositif pour améliorer leur niveau de langue et vivre une expérience unique à l'étranger tout en validant une équivalence de 3^{ème} année universitaire. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons souhaité augmenter le nombre de nos partenaires.

Statistiques sur la mobilité en DUETI à l'IUT de Troyes :

Année	Total étudiants	GEA	GEII	GMP	MMI	TC	Autre	Destinations
2012 – 2013	9	0	0	0	1	8	0	Ecosse (MMI), Angleterre, Espagne, Hongrie (TC)
2013 – 2014	10	3	0	0	0	5	2	Allemagne (extérieur), Danemark (GEA et TC), Ecosse (GEA et TC), Etats-Unis (GEA), Norvège (extérieur), Taïwan (TC)
2014 – 2015	26	3	2	0	3	13	5	Canada (MMI, TC et extérieur), Chili (TC), Danemark (extérieur), Ecosse (GEA, TC et extérieur), Espagne (extérieur), Hongrie (TC), Norvège (GEA et TC), Pays-Bas (GEA), Pays de Galles (GEII), Pologne (TC et extérieur) et Taïwan (TC)
2015 – 2016	21	0	0	2	4	8	7	Canada (MMI, TC et extérieurs), Hongrie (extérieur), Ecosse et Norvège (TC et extérieurs), Pologne (TC et extérieurs), Rep. Tchèque (GMP) Taïwan (extérieur)

6.5. Politique des langues

L'anglais est désormais langue vivante obligatoire dans les cinq départements de l'IUT ainsi que dans les licences professionnelles et les DU (diplômes d'université) de l'IUT.

L'enseignement d'une deuxième langue vivante est également dispensé aux étudiants des départements GEA, MMI et TC (allemand, espagnol ou italien).

Il existe une certaine mutualisation des enseignants de langue, qui sont donc amenés à enseigner dans d'autres formations que le département auquel ils sont rattachés.

Un recours à un certain nombre de vacataires est néanmoins obligatoire, en raison du nombre d'heures important en langues et en l'absence d'enseignant en poste en allemand et en italien.

Certification :

L'IUT de Troyes est centre agréé pour faire passer le *TOEIC®Listening and Reading* depuis octobre 2001, dans le cadre d'un partenariat avec ETS Global. Ce partenariat est aujourd'hui géré par la Maison des Langues de l'URCA.

Cette possibilité de passer le TOEIC, à un tarif préférentiel de 50 €, est offerte à l'ensemble des étudiants et du personnel enseignant et non enseignant de l'IUT, et à tout autre étudiant, enseignant et non enseignant de l'URCA, et ce 2 fois par an (en décembre et en mars) ; faute de candidats, ces sessions peuvent parfois être annulées.

Deux personnes, enseignant et non enseignant, sont agréées pour surveiller les épreuves.

Statistiques sur le TOEIC à l'IUT de Troyes :

Date	Total	Etudiants DUT						Etudiants LP
		GEA	GEII	GMP	SRC/MMI	TC	Total	
Déc. 2012	26	5	0	5	0	4	14	12
mars-13	12	0	0	1	6	3	10	2
Déc. 2013	18	5	1	2	1	7	16	2
mars-14	16	6	2	3	0	5	16	0
Déc. 2014	7	0	0	2	0	5	7	0
mars-15	14	5	1	0	0	7	13	1
déc-15	23	4	0	2	1	15	22	1
mars-16	16	3	2	4	1	4	14	2

Perspectives possibles :

Proposer à nos étudiants de passer le *TOEIC®Speaking and Writing*, test complémentaire mais beaucoup plus onéreux (supérieur à 100 €).

Proposer des sessions publiques pour les étudiants extérieurs à l'URCA, pour un tarif supérieur, dans la mesure où nous recevons régulièrement des appels et mails nous le demandant.

7. Vie Etudiante

7.1. Accès aux ressources étudiantes (restauration, logement...)

Troyes est une ville moyenne, de tradition industrielle, en phase de reconversion. L'IUT était jusqu'aux années 1990 la seule institution d'enseignement supérieur.

Le CUT, l'UTT, l'ESC et récemment l'EPF ont permis l'arrivée d'un grand nombre d'étudiants. Avec plus de 10 000 étudiants, Troyes est à présent une véritable ville étudiante, vivante et animée. Les collectivités locales, en particulier le Conseil départemental de l'Aube et le Grand Troyes, ont su mettre en place des structures pour l'accueil des étudiants, la restauration et le logement étudiant ainsi que pour la pratique sportive et les animations culturelles.

La Maison des étudiants, située au centre-ville de Troyes, rassemble les différents services dédiés à l'accueil et l'accompagnement des étudiants. Elle regroupe des bureaux du CROUS, les services de la Vie Etudiante du Grand Troyes, la Fédération des Etudiants Troyens et Radio Campus 3.

Des accès directs à des services pratiques (logements, jobs...), des aides (subventions aux associations, bourses...), des outils pratiques (guide étudiants, kit initiatives...) y sont proposés. Les équipes de la Maison des Etudiants participent également aux différents événements liés à la vie universitaire comme les Clés de Troyes (événement organisé à chaque rentrée universitaire et qui permet aux étudiants troyens de s'intégrer dans la cité, en découvrant ses différents lieux culturels et festifs).

L'IUT participe depuis 2015 à un groupe de travail « Synergies » qui regroupe le Grand Troyes, le CROUS, les établissements d'enseignement Supérieur de Troyes et la Fédération des Etudiants Troyens. L'objectif est, au niveau des animations étudiantes, d'organiser des actions communes et d'améliorer les échanges et la communication entre ces différents interlocuteurs, mais aussi développer l'attractivité et la lisibilité de la vie étudiante locale. Dans ce cadre, plusieurs manifestations ont pu être proposées aux étudiants : repas à thème au Resto U, semaine européenne, soirée cinéma...

La ville propose une offre de logements diversifiée : résidences universitaires du CROUS, foyers, parc de locations privé. Les possibilités, en centre-ville comme à proximité immédiate de l'IUT, permettent de répondre aux besoins des étudiants.

L'IUT met à disposition de ses étudiants informations et annonces, et la ville de Troyes organise mi-juillet un Forum Logement où une quarantaine d'exposants proposent des services liés à la vie étudiante (agences immobilières, aides au logement, logement universitaire, banques, transports, associations, mutuelles, assurances...).

Les étudiants de l'IUT ont accès en quelques minutes à pied au restaurant universitaire du Campus des Lombards, géré par le CROUS. Pour compléter cette offre de restauration, l'IUT et le CROUS se sont associés en 2012 pour créer au sein des locaux de l'IUT une cafétéria. Des investissements ont été réalisés par le CROUS pour la partie Kiosque et par l'IUT pour la partie salle de restauration afin d'offrir ce nouveau service aux étudiants.

Tous les jours, de 7 h à 15 h, ils ont accès à un espace de restauration pouvant accueillir une centaine de personnes et le CROUS leur propose un service de restauration rapide (sandwich, salade, pasta box...) à tarif privilégié.

L'IUT et ses étudiants ont été associés à l'élaboration du Plan de Déplacement Etudiants 2015-2020 du Grand Troyes. Après une 1^{ère} phase de diagnostic partagé, des actions ont été décidées et leur mise en œuvre est prévue dès la prochaine rentrée universitaire : amélioration des horaires de desserte des bus, sécurisation des cheminements piétonniers, poursuites des liaisons cyclables vers le centre-ville...

7.2. Sports et activités culturelles

L'IUT de Troyes développe auprès de ses étudiants une politique de promotion des pratiques sportives et des activités culturelles.

Le jeudi après-midi est banalisé pour tous les étudiants de formation initiale afin qu'ils puissent participer à ces activités qui font, de plus, l'objet d'une bonification sur leur moyenne semestrielle.

Activités sportives

Jusqu'à la rentrée 2015, la mise en place des activités sportives à l'IUT était coordonnée par un enseignant d'EPS en poste à l'IUT, responsable départemental du SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives).

Cette mission est à présent assurée par un enseignant de l'Université qui gère ainsi les activités sportives de l'ensemble des sites troyens de l'Université.

Les droits sportifs pour les étudiants de l'URCA sont de 29 € pour l'année universitaire. Pour la licence compétition, le montant (droit + licence) s'élève à 45 € (au lieu de 60 € - 15 € étant pris en charge par la Région Champagne-Ardenne).

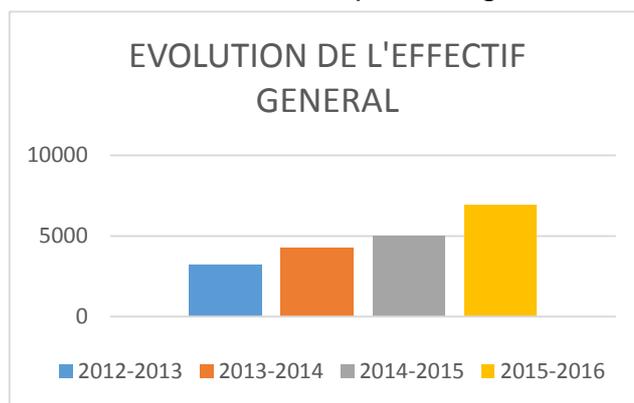
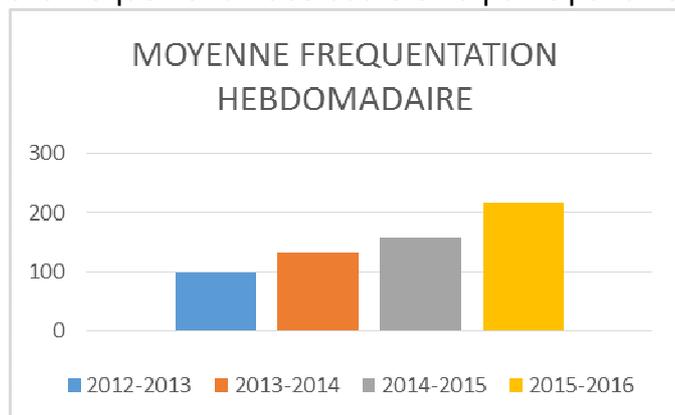
Un programme est proposé tout au long de l'année, sur des créneaux horaires adaptés aux étudiants (à partir de 18 h 30 ou le jeudi après-midi), avec une large gamme d'activités :

- Fitness : Body Sculpt, Aérojam / Stretching, Cardio / Renfo, Abdos / Step;
- Bien-être et forme : Coaching multisports ;
- Sports aquatique : Natation et de raquette : Badminton ;
- Sports collectifs : Futsal, Basket-Ball, Handball, Football;
- Découvertes : Escalade, Escrime, Canoé, Golf.

Chaque mois sont organisées également des "Nuits du sport" où ces activités sont proposées, mais aussi d'autres, telles que le tennis de table ou le défi raid nature.

Les activités se déroulent en grande partie au Gymnase René Lacoste et à la piscine du Vouldy (au centre-ville), ainsi qu'au gymnase des Senardes ou au stade de Foicy (également proches du centre-ville).

Si une baisse de la participation était à craindre du fait d'une présence moins importante sur le site de l'IUT, les données de fréquentation démontrent au contraire que l'intérêt des étudiants est en augmentation permanente au niveau du SUAPS de Troyes, tant au niveau des inscriptions que de la fréquentation des cours et la participation aux différents événements sportifs régionaux.



Au niveau de l'IUT, 93 étudiants ont participé aux activités sportives dans le cadre de l'option sport et ont à ce titre bénéficié d'une bonification (de 0.2 à 0.5 points selon leur assiduité).

Résultats 2015-2016 :

Basket IUT : 3^e aux championnats de France.

Futsal : 2^e aux académiques et repêchés pour finales inter-académique (3^e).

Badminton : Participation dans toutes les formules et une championne académique qualifiée.

Karting : une équipe engagée.

Escalade : 3^e de l'open académique.

Golf : 2 participants.

Cross : 2 participants.

Handball : Deuxième au championnat inter académique.

Football : Championnat académique à 11 et Troyen à 7.

Fitness : 3 étudiantes à la nuit du fitness à Reims.

Projets :

- Mettre en place une convention avec les associations utilisant le gymnase par le biais de la ville de Troyes. Ces conventions permettraient à terme d'avoir un gardien le soir et d'offrir un panel d'activités encore plus riche ;
Activités possibles : Karaté, Taekwando, escrime, danse ;
- Relancer l'activité Volley-Ball ;
- Organiser la Fête du sport universitaire en octobre (Raid Urbain) ;
- Organiser le championnat de France Handball ;
- Développer le partenariat avec l'UTT dans la politique générale de développement de la vie sportive étudiante troyenne ;
- Créer un partenariat de coopération avec une université du Sénégal pour mettre en place des échanges sportifs et des projets pluridisciplinaires.

Activités Culturelles

Il s'agit de proposer aux étudiants 20 h. par semestre leur permettant d'avoir une **activité artistique et culturelle** devant aboutir à un rendu public, soit à l'extérieur de l'IUT en s'intégrant dans un événement ou lieu culturel troyen, soit en donnant lieu à une présentation au sein de l'IUT (expo, concert, représentation...).

Un atelier n'est ouvert qu'à partir de 15 étudiants inscrits et dans une limite de 25 étudiants.

Les ateliers proposés au cours de ces dernières années ont été : la musique, le théâtre, la photographie, le fanzine, le graf et la web-tv.

Si différentes techniques sont mises en œuvre dans chaque atelier, il s'agit surtout de construire avec chaque étudiant et avec l'ensemble des groupes constitués, un réel projet artistique et non un simple rendu technique. Il importe également que les ateliers s'inscrivent dans une création contemporaine avec ce regard fort et original qu'elle porte sur notre monde.

Les intervenants sont tous des professionnels de leur activité, comédien, plasticien, graphiste et musicien troyens.

Chaque atelier donne lieu à une évaluation par étudiant et par semestre.

Cette évaluation prend en compte l'assiduité, l'investissement, la progression et la production.

La participation globale dans les différents ateliers évolue de 70 à 100 étudiants.

La répartition par département est en moyenne de 70 % pour MMI, 10% pour GEA, 10% pour TC, 5% pour GEII, 5% pour GMP.

Les intervenants offrent différentes possibilités qui permettent aux étudiants de montrer les productions dans des structures culturelles troyennes.

La salle Didier Bienaimé de La-Chapelle-Saint-Luc accueille souvent leurs concerts grâce au musicien Frederic Calmeil, intervenant de l'atelier musique.

Le festival Troyes 1^{ère} marche permet à l'atelier Web-TV de couvrir l'événement.

La chaîne de télévision locale CANAL 32 demande la collaboration de la Web-TV pour la retransmission de matchs sportifs en direct.

Le Centre d'Art Contemporain accueille l'atelier musique lors de la soirée étudiante « Passage nocturne ».

L'IUT organise également, à la fin du semestre 2/4, une soirée vernissage qui permet à tous les ateliers de présenter leur travail en public.

S'agissant du budget, depuis 3 ans le SUAC de l'Université prend en charge 2 ateliers (théâtre et photo). Pour les autres ateliers (Musique, Fanzine, Graff et Web TV), les intervenants sont rémunérés sur budget propre de l'IUT (4 x 40 h. eq. TD).

A cela, il faut ajouter environ 700 € de frais (achat de petit matériel, soirée restitution etc.).

En 2015, un investissement de 1600 € a permis le remplacement de 4 appareils photos, utilisés par le Club Photo mais également mis à disposition lors des événements de l'IUT (Cérémonie de Remise des Diplômes).

En complément de ces ateliers, un Club cinéma a été créé il y a 3 ans, à l'initiative d'un enseignant de l'IUT, et ce sont une dizaine de soirées « Ciné Club » qui sont proposées tout au long de l'année aux étudiants de l'IUT.

7.3. Participation à la vie institutionnelle

Représentation dans les instances institutionnelles :

Les étudiants sont représentés dans les différentes instances de l'IUT, en particulier le Conseil d'Institut et le Conseil de département.

L'éloignement du site troyen, par rapport aux sites principaux de l'URCA, explique que durant des années, les étudiants n'ont pas été représentés au sein des instances centrales comme le Conseil d'Administration ou le Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université. Cependant, à l'issue des dernières élections, un étudiant de l'IUT a été élu au CA de l'Université ; il a été, de plus, nommé à la commission FSDIE.

Associations étudiantes

Un certain nombre d'associations d'étudiants sont accueillies au sein de l'IUT, dont notamment :

Le Bureau des Elèves. Cette association regroupe l'ensemble des autres associations de l'IUT Troyes avec pour but de :

- permettre un meilleur accueil et une meilleure intégration des nouveaux étudiants sur leur lieu d'études (action culturelle, sportive, citoyenne, sociale...),
- représenter et fédérer les étudiants de l'IUT,
- conseiller et aider les étudiants dans la réalisation de leurs projets,
- améliorer les conditions de vie et d'études,
- favoriser et consolider les liens entre étudiants,
- aider les autres associations étudiantes de l'IUT dans leurs différents projets,
- animer la vie étudiante à l'IUT.

Le BDE fédère l'ensemble des associations étudiantes plus centrées sur les départements :

- L'association des étudiants de GEII, qui dispose d'un local dans le département pour l'organisation de ses activités (soirées, voyages...),
- L'association des étudiants GMP qui a pour but de permettre un meilleur accueil et une meilleure intégration des nouveaux étudiants dans leur lieu d'études (action culturelle, sportive, citoyenne, sociale...),
- L'ATEM, association des étudiants de TC qui dispose d'un local dans le département et a pour objectif d'organiser des soirées, voyages, sorties,
- L'association des étudiants de GEA,
- L'association « la Sauce MMI » des étudiants MMI.

Elle a rejoint, en 2016, sous l'impulsion positive de son nouveau président, la FET CAMPUS 3, fédération des associations d'étudiants de Troyes.

Participation aux manifestations institutionnelles :

Les étudiants participent activement à l'ensemble des manifestations organisées par l'IUT :

- Journée Portes ouvertes,
- Forums d'orientation,
- Cérémonie de Remise des Diplômes,
- Les clés de Troyes.

Dans les départements, ils sont particulièrement présents et moteurs dans les différents projets :

- Course en cours, en GMP,
- E-Kart, en GEII,
- Programmes de la Web TV (créée par MMI Troyes), festival national MMI et festival Troyes 1^{ère} marche, en MMI,
- Journée de pré-intégration, en GEA,
- Alticiades, en TC.

7.4. Santé et social

La médecine de prévention des personnels et la médecine préventive à destination des étudiants sont du ressort du SUMPPS de l'Université.

Médecine prévention des personnels :

Depuis de nombreuses années, la médecine préventive, réservée aux personnels, est mise en place en collaboration avec le CHU de Reims et le Professeur Deschamps (une collaboration avec le Centre Hospitalier de Troyes n'ayant pu se mettre en place). Les personnels enseignants et non enseignants sont convoqués régulièrement, et plus ou moins fréquemment en fonction du poste occupé et des risques d'exposition que celui-ci entraîne.

Depuis 2 ans, la situation s'est détériorée et quasiment aucun personnel de l'IUT n'a été convoqué en visite médicale de suivi. La direction de l'IUT a saisi le CHST afin qu'il soit proposé aux personnels de l'IUT, mais aussi à l'ensemble des personnels des sites troyens de l'URCA, une solution adaptée.

Médecine préventive des étudiants :

La médecine préventive des étudiants se déroule, quant à elle dans les locaux de l'IUT de Troyes, sous le contrôle de l'infirmière.

L'IUT gère ses propres étudiants. L'infirmière actuelle, en poste à l'IUT, organise et gère les bilans de santé.

Le médecin ayant pris sa retraite à la rentrée 2015 et n'ayant pas été remplacé pour le moment, une nouvelle organisation a dû se mettre en place.

L'infirmière pratique seule les bilans de santé des étudiants de première année.

Le Docteur Jeanjean, médecin recruté pour les étudiants du CUT, a été désigné par la MDPH, pour pratiquer les demandes d'aménagements aux examens. Elle consacre actuellement moitié de son temps de présence à l'IUT de Troyes (soit une demi-journée tous les quinze jours), pour les étudiants qui présentent des problèmes de santé ou handicaps nécessitant des aménagements aux examens. Elle intervient également dans les situations particulières où des raisons médicales sont évoquées (« blanchiments » de semestre etc...).

L'infirmière a reçu l'aide, de façon très ponctuelle (11 à 13 séances) de décembre 2015 à avril 2016, d'une interne en médecine en fin de cursus. Elle lui a notamment redirigé les étudiants qui nécessitaient d'être vus en entretien médical.

Bilan de Santé Obligatoire :

Année Universitaire	Convoqués	Vus	Absents/Démissions /Réorientés	Pourcentage
2012/2013	516	461	55	89.34%
2013/2014	532	475	57	89.28%
2014/2015	507	478	29	94.28%
2015/2016	719	643	76	89,42%

La question des moyens humains est très préoccupante : un seul médecin présent uniquement le lundi après-midi, 1 semaine / 2 est nettement insuffisant au vu des effectifs de l'IUT.

Mission handicap :

L'Université a mis en place une mission handicap, à destination de tous les étudiants ou futurs étudiants de l'Université en situation de handicap. L'objectif de cette mission est de concevoir, mener et développer un dispositif d'accompagnement à destination de ces étudiants.

La Mission Handicap a cinq grandes actions à mener :

- Accueillir et accompagner les étudiants tout au long de leur cursus universitaire,
- Développer un réseau de partenaires associatifs et institutionnels,
- Développer des actions pour améliorer l'accompagnement des étudiants handicapés et en situation de handicap,
- Sensibiliser et informer sur la question du handicap,
- Contribuer à l'élaboration de la politique nationale menée en faveur des étudiants handicapés et aux réflexions menées sur cette question.

L'infirmière de l'IUT a été désignée correspondante de la Mission Handicap, depuis septembre 2009. En collaboration avec la coordinatrice de la mission et les différents intervenants concernés au sein de l'IUT, elle travaille à l'amélioration des conditions d'accueil et à la mise en place des actions nécessaires à l'accompagnement des étudiants en situation de handicap. Elle est également le relais, pour la mission, des diverses demandes d'aménagements des conditions d'examens sollicitées par les étudiants.

Aménagements aux examens :

Année	Nombre d'aménagements	RQTH
2013/2014	15	2
2014/2015	13	4
2015/2016	20	5

Service social et de promotion de la santé :

- L'infirmière organise et participe également à des actions de promotion de la santé : vaccination, nutrition, lutte contre les addictions, promotion du don du sang...
- L'assistante sociale du CROUS gère tous les étudiants de l'Aube ainsi que ceux de la Haute Marne (uniquement par téléphone pour ceux-ci). Ses permanences sont partagées entre l'antenne du CROUS (Résidence Villehardouin) et la Maison des Etudiants en centre-ville.
- Une psychologue assure des permanences à l'IUT, tous les vendredis après-midi.

Des besoins se font également ressentir et de plus en plus au fur et à mesure des années : l'intervention d'un(e) diététicien(ne) serait d'une aide précieuse pour les étudiant(e)s qui

nécessitent un suivi. L'équipe rencontre dans son travail des étudiants en surpoids et obésité à divers degrés, prêts à entreprendre une démarche pour perdre du poids, mais il y a toujours le frein financier qui vient bloquer le processus. Cette spécialité est proposée à Reims ; Il serait grand temps que les composantes troyennes puissent y prétendre également.

8. Politique Immobilière

8.1. Etat des lieux et maintenance

L'IUT est composé d'un ensemble de 8 bâtiments, comportant de 1 à 4 niveaux, reliés entre eux par des galeries fermées et vitrées en rez-de-jardin, représentant une surface de 21 000 m² (SHON) sur 3,5 hectares de terrain. L'ensemble des bâtiments A à G datent de 1971 et sont dans un état relativement correct (catégorie B). Le bâtiment H, abritant le département MMI a été construit en 2006 et est, lui, dans un bon état (classé A).

Maintenance et rénovations intérieures :

L'intégralité de la maintenance, des petits travaux et de l'entretien des espaces intérieurs comme extérieurs est gérée et financée par l'IUT. Une équipe de 13 personnes (agents techniques et de propreté) est en charge de ces missions.

Le service Patrimoine, maintenance et logistique de l'IUT assure la maintenance et l'entretien courant des locaux, mais aussi la réalisation de travaux d'aménagements intérieurs.

Ainsi, chaque année, ce sont 2 à 3 salles d'enseignement qui sont entièrement rénovées en interne : faux plafonds, électricité, peinture.

Une opération pluriannuelle de rénovation complète des sanitaires a également été entamée en 2015 et 3 blocs complets ont déjà été remis à neuf.

A cela s'ajoute des projets de réhabilitations spécifiques pour lesquels une partie des travaux sont réalisés par les équipes internes mais pour lesquels nous recourons également à des entreprises spécialisées. A titre d'exemple, sont prévus pour 2016 :

- la création d'une salle informatique mutualisée pour PMR : les travaux d'aménagement sont réalisés en interne, seul le câblage réseau est externalisé ;
- le réaménagement et la rénovation d'une salle de TD en GEII : la pose d'un nouveau revêtement de sol est externalisée mais l'ensemble des travaux d'isolation, peinture, faux-plafond et mise aux normes électriques est réalisé en interne ;
- la création du laboratoire de Prototypage et de projets en GMP : les travaux sont réalisés en interne, seul le câblage réseau et le remplacement du revêtement de sols sont externalisés.

Ces opérations permettent de disposer, malgré leur ancienneté, de locaux globalement propres, agréables et s'adaptant à l'évolution des besoins d'enseignements.

Des travaux d'aménagements des espaces extérieurs sont également réalisés : installation de mobilier urbain, élagages, plantations... En 2012, il a été procédé au changement du plan de circulation des véhicules : signalétique, marquage au sol, création d'une piste cyclable, espace piétons, barrières, pour un montant de 30 000 € financé par l'IUT.

Travaux d'investissements lourds :

L'IUT de Troyes est implanté rue de Québec depuis plus de 40 ans. Même si des travaux d'entretien et d'amélioration ont été réalisés régulièrement depuis la construction des bâtiments, il n'y avait pas eu de réels travaux de rénovation touchant à leurs structures. Le site de l'IUT étant pérenne dans la construction du nouveau paysage de l'enseignement supérieur sur la Région, le maintien en bon état de ses bâtiments est un enjeu important pour l'Université.

Au cours des 5 dernières années, d'importants moyens ont été consacrés à ces investissements.

Restructuration du câblage VDI (cf. 4.1) :

Deux importantes opérations de restructuration du câblage VDI des bâtiments de l'IUT ont déjà été réalisées :

- Câblage bâtiment E en 2008-2009, sur budgets propres de l'IUT ;
- Câblage informatique des bâtiments A, B, C, D et F, avec aménagement d'un local serveur, sur 2010 et 2011, pour un montant total de 253 k€ financés par l'IUT.

Seul le réseau du bâtiment G n'a pas encore été restructuré. Cette opération s'inscrit dans la continuité des autres phases déjà réalisées, et est d'autant plus nécessaire que le câblage actuel ne permet plus de répondre aux besoins pédagogiques du département GEII qui y est hébergé.

L'opération a été lancée fin 2015 avec un budget prévisionnel de 150 k€. Faute de participation financière de l'Université, à ce jour, seule l'étude a pu être lancée. L'IUT devant financer l'opération sur budget propre, celle-ci devra être réalisée en 2 tranches, sur 2016 et 2017.

Étanchéités toitures

Depuis plusieurs années, des problèmes préoccupants d'étanchéité étant constatés, un important programme de rénovation des toitures a été réalisé en 2011 et 2012. Le budget qui a été consacré à ce programme d'étanchéité s'élève à 493 k€, le coût a été supporté à hauteur de 224 k€ par l'IUT et à hauteur de 269 k€ par l'Université.

Travaux d'amélioration des performances énergétiques :

L'IUT a réalisé en 2012 un vaste programme de rénovation et d'isolation des halls, portes et baies vitrées pour un montant de 340 k€ (subventionné à hauteur de 150 k€ par le Grand Troyes).

La réduction des dépenses énergétiques et l'amélioration de l'image des locaux représentent des atouts stratégiques pour l'établissement.

Le Conseil d'Institut de l'IUT a validé un projet qui est entré en phase active en fin d'année 2012 avec un audit énergétique.

Différents scénarios ont été proposés et un travail a été réalisé avec les différents intervenants (la Direction du Patrimoine Immobilier de l'URCA, l'IUT et un bureau d'étude) en gardant pour objectif de réduire de façon rapide et conséquente la part des dépenses énergétiques (sachant que le prix des énergies est actualisé à minimum + 6 % par an) afin de maintenir les possibilités d'investissements de l'IUT.

L'opération consiste au remplacement de tous les ouvrants (principalement les fenêtres, les portes et baies vitrées ayant déjà quasiment toutes été remplacées par des équipements performants) et l'isolation des murs par l'extérieur.

Un projet pluriannuel a été construit sur les années 2013 à 2019 et la Direction du Patrimoine Immobilier assure, en étroite collaboration avec l'IUT, la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

Remplacement des fenêtres :

La première phase de travaux a porté sur le changement des ouvrants, soit plus de 800 fenêtres sur les 7 bâtiments construits dans les années 1970.

La totalité de cette phase sera terminée fin 2016.

Isolation par l'extérieur :

La seconde phase de travaux a débuté cette année et devrait se poursuivre jusqu'en 2019.

Le choix a été fait de faire appel à un programmiste dont la mission sera la production d'un Programme Technique Détaillé (PTD) qui servira pour la consultation des équipes chargées de la conception et des travaux d'isolation des murs par l'extérieur et de mise en place de VMC dans les bâtiments.

Le programmiste assurera également une assistance à la maîtrise d'ouvrage pendant la phase de sélection de l'équipe de conception-réalisation.

Le montant total de cette 2nde phase de travaux est estimée à **5 M€**.

Remplacement des sheds :

En parallèle, et toujours dans le cadre de l'isolation thermique des bâtiments, une opération consistant au remplacement des panneaux de polycarbonates des sheds des ateliers GMP et GEII a été lancée.

En effet, si les structures de ces toitures à redents partiels sont saines, la partie « vitrée » est en fort mauvais état. Les panneaux de polyester actuels sont vieillis par les intempéries, avec un coefficient d'isolation très faible et ne laissent quasiment plus passer la lumière zénithale.

La consultation a été lancée en juin 2016 et l'opération, estimée à 132 k€, devrait être réalisée en 2 tranches sur 2016 et 2017.

Le tableau suivant précise les montants engagés depuis 2013 sur l'ensemble des opérations précédemment décrites :

Année	Montant
2013	303 000 € TTC
2014	503 400 € TTC
2015	1 112 150 € TTC
Prévu 2016	285 000 € TTC
Total	2 203 550 € TTC

L'opération a été subventionnée à hauteur de 856 000 € par le Grand Troyes. L'IUT a financé sur ressources propres 694 670 € et les 652 880 € restants ont été pris sur les fonds de roulement.

Accessibilité handicapés

La Direction du Patrimoine Immobilier de l'URCA estime le taux d'accessibilité des bâtiments de l'IUT à 52,7 %.

La rénovation des halls réalisée en 2012 a permis la construction de rampes d'accessibilité, améliorant considérablement les possibilités d'accès aux locaux du rez-de-chaussée.

Mais hormis le bâtiment H (construction récente) et le 1^{er} étage du bâtiment A dans lequel le monte-charge a été transformé et mis au norme en ascenseur, les étages des bâtiments C, E, F et le 2^e étage du bâtiment A ne sont pas accessibles.

Des investissements importants seraient donc à prévoir.

La réglementation en matière d'accessibilité des ERP ne pouvant pour l'instant pas être respectée faute de moyens financiers, un Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) a été déposé par l'URCA et intègre les bâtiments de l'IUT.

A ce jour, les seuls aménagements prévus en 2016/2017 pour l'IUT dans la 1^{ère} vague de travaux de mise aux normes PMR concernent :

- l'aménagement de 2 rampes d'accès aux bâtiments et d'un cheminement piéton,
- le remplacement de caillebotis des caniveaux au niveau du portail d'entrée principale,
- la mise en place de boucles magnétiques fixes pour l'accueil et la bibliothèque (pour personnes appareillées ou non).

Afin de néanmoins permettre l'accueil des étudiants en situation de handicap, des moyens organisationnels palliatifs sont mis en place : programmation des cours en salles de rez-de-chaussée, ré-aménagement de toilettes pour permettre l'accès en fauteuil...

Pour faciliter cette organisation, l'IUT a prévu cette année sur fonds propres l'aménagement de 2 salles en rez-de-chaussée : 1 salle de TD et 1 salle informatique.

8.2. Hygiène et sécurité

Réglementation incendie :

L'IUT est, du point de vue de la réglementation incendie, constitué de 2 ensembles de bâtiments :

- Les bâtiments A à G, classés en établissement de 2^e catégorie type R,
- Le bâtiment H, classé en établissement de 3^e catégorie type R.

L'IUT a obtenu un arrêté favorable à la poursuite d'activité pour l'ensemble de ses bâtiments suite à l'avis favorable de la Commission Départementale de Sécurité lors de la visite du 6 janvier 2015.

Aucune prescription majeure n'a été formulée mais des remarques devront être prises en compte pour maintenir l'établissement dans les bonnes conditions de sécurité dans lesquelles il se trouve actuellement. Elles concernent notamment :

- les installations de panneaux photovoltaïques qui ont été réalisées par le département GEII en 2015,
- le suivi des remarques des organismes de contrôle des installations électriques et d'éclairage,
- la mise à jour des plans d'interventions et l'installation de plans schématiques pour l'intervention des pompiers,
- la modification du cheminement d'issue de secours à travers la salle informatique réseau du 2^{ème} étage du bâtiment H.

Ces différentes prescriptions sont réalisées progressivement par les équipes techniques de l'IUT et sur budget propre.

Les exercices d'évacuation sont organisés régulièrement, au minimum deux fois par an. Ces exercices font l'objet d'un compte-rendu qui est diffusé à l'ensemble des personnels.

Chaque année, une réunion des chargés d'évacuation est organisée et permet la mise à jour de l'ensemble des procédures.

Politique Hygiène et Sécurité de l'IUT :

L'IUT a développé depuis de nombreuses années sa politique en matière d'Hygiène et de Sécurité, par des actions en interne comme en collaboration avec l'Ingénieur Hygiène et Sécurité de l'Université.

Dans les 2 départements secondaires de l'IUT qui disposent d'ateliers, GEII et GMP, la mise en conformité de l'ensemble des installations a été réalisée.

Les visites périodiques des différents organismes de contrôle permettent, dans ces ateliers comme dans l'ensemble des locaux, une vérification du respect des normes de sécurité.

Dans chacun de ces départements, un assistant de prévention a été nommé et un correspondant de sécurité missionné pour l'ensemble du site.

Formations :

Tous les personnels, tant BIATSS qu'enseignants, suivent au moment de leur arrivée à l'IUT une formation d'une demi-journée de sensibilisation à la sécurité.

Les collègues intervenant dans les ateliers GEII et GMP ont également suivi en 2015 une formation complémentaire spécifique sur les Risques Physiques en laboratoires.

Le nombre de personnels formés en tant que Sauveteur Secouristes du Travail a fortement augmenté et ce sont aujourd'hui 45 agents (soit 1/3 de l'effectif total) qui sont formés et suivent annuellement une session de recyclage. Des sessions de formations initiales sont également organisées régulièrement.

Des formations ou recyclages plus spécifiques aux personnels du Service Patrimoine et Logistique, comme les Habilitations Electriques, des formations pour le travail en hauteur ou la conduite d'engins de levages autoportants, sont réalisés chaque année.

Des formations ponctuelles comme la prévention des risques pour les agents des services techniques et logistiques, la réalisation d'opérations d'entretien et maintenance sur matériaux amiantés ou la prévention des risques liés aux activités de ménage sont également mises en place par le service hygiène et sécurité.

Un bilan des formations « Sécurité » suivies par les personnels BIATSS réalisé en juin 2015 fait état de :

- 97 % ont suivi la formation « Accueil – Sécurité » ;
- 28 % ont participé à la formation à la manipulation des extincteurs sur feux réels ;
- 56 % sont Sauveteurs Secouristes du Travail.

Les assistants de prévention, le correspondant de sécurité ainsi que la Chef des Services Administratifs participent régulièrement à des formations spécifiques à leurs fonctions dans le domaine de l'Hygiène et de la Sécurité.

Document unique :

Réalisé pour l'ensemble de l'IUT en collaboration avec l'Ingénieur Hygiène et Sécurité de l'Université, le document unique fait l'objet d'un suivi régulier.

La dernière mise à jour complète date de juin 2015 et la prochaine est actuellement en cours.

8.3. CPER (Contrat de Projets Etat Région)

Le CPER 2015-2020 met en avant le soutien au programme immobilier de l'URCA. Six projets d'envergure seront soutenus, pour un montant total de 77,9M€ (hors valorisation foncière) :

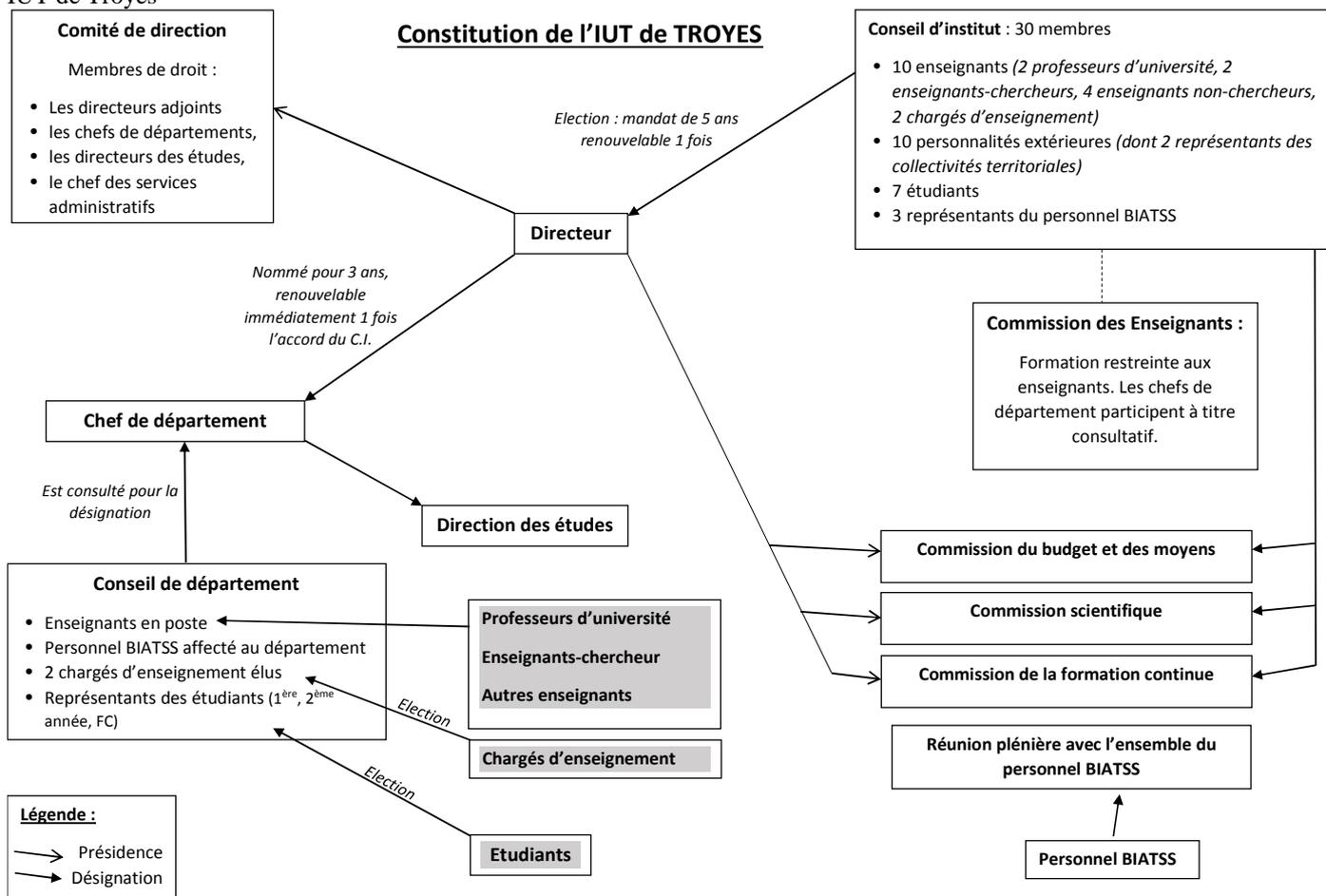
- la construction d'un bâtiment recherche en agro-ressources et sciences du numérique,
- le regroupement du pôle Santé,
- la construction d'un bâtiment d'enseignement mutualisé et de vie étudiante,
- l'extension de l'ESIReims,
- le transfert de l'UFR STAPS et la construction d'un nouveau bâtiment d'enseignement mutualisé,
- la construction du siège de l'URCA.

Ces projets concernent uniquement des sites rémois, l'IUT de Troyes n'étant à priori pas impliqué dans ce CPER.

9. Pilotage de l'IUT

9.1. Pilotage de l'IUT

L'IUT a mis en place une politique de concertation interne qui, au-delà de l'organisation prévue par ses statuts, permet l'implication dans le pilotage de l'institut de l'ensemble de la communauté. Celle-ci se traduit particulièrement par la présence dans le schéma directeur d'un certain nombre de commissions et de réunions dont le rôle de conseil est jugé particulièrement important.



Equipe de direction :

En 2010, l'équipe de direction a été renforcée par la nomination de deux directeurs adjoints :

- Un Directeur adjoint chargé de la Formation Continue,
- Un Directeur adjoint chargé du Budget,

qui, avec la Chef des Services Administratifs, entourent le Directeur dans la gestion et le pilotage de l'établissement.

En 2012, le directeur a fait le choix de transformer le périmètre du directeur adjoint chargé de la formation continue pour englober l'ensemble de la pédagogie, en particulier pour répondre à une invitation de l'évaluation du précédent dossier et en vue de la mise en place des PPN 2013.

L'équipe de direction travaille de manière étroite dans la gestion quotidienne et se réunit au minimum de façon hebdomadaire pour préparer les comités de direction.

Comité de Direction :

Composé des six Chefs de Département, des Directeurs des Etudes, de la Chef des Services Administratifs, et des deux Directeurs Adjoints, il est animé par le Directeur.

Il se réunit chaque semaine pendant 1 heure 30 et permet d'aborder les différents points inscrits à l'ordre du jour ou proposés en début de séance.

Ce comité aborde autant les questions d'organisation interne que de politique générale de l'établissement. Il a notamment pour rôle de faciliter l'échange d'informations et la concertation dans l'exécution des tâches de gestion, de préparer ou donner son avis sur tout projet concernant la gestion de l'IUT. Un compte rendu complet est envoyé à tout le personnel dans la semaine suivant la réunion.

Conseil de département :

Chaque département est dirigé par un Chef de Département, nommé par le Directeur de l'IUT après avis favorable du Conseil d'Institut (CI). La délibération du CI est précédée d'une

consultation du Conseil de Département, sous la forme d'un vote des membres (enseignants et personnel BIATSS) composant ce Conseil.

Le Chef de Département est assisté d'un Conseil de Département, composé des enseignants en poste, de 2 chargés d'enseignement, du personnel BIATSS du département et de représentants étudiants de DUT 1A et 2A et de LP.

Le Conseil de Département est consulté :

- sur la répartition et l'utilisation des crédits mis à la disposition du département,
- sur les programmes, les répartitions d'horaires et l'organisation du travail, dans le respect des instructions de la Commission Pédagogique Nationale, sur les modalités de contrôle des connaissances et sur les méthodes pédagogiques.

Il favorise toutes initiatives de nature à améliorer l'enseignement, et toutes suggestions à la CPN. Il examine toutes les questions remises à sa compétence par le règlement intérieur.

Composition du Conseil de l'IUT :

Conformément aux statuts de l'IUT, le Conseil d'Institut est composé de 30 membres :

- 10 enseignants
 - o 2 professeurs des universités
 - o 2 enseignants-chercheurs non professeurs
 - o 4 enseignants non-chercheurs
 - o 2 chargés d'enseignement
- 10 personnalités extérieures
 - o 2 représentants des collectivités territoriales (Grand Troyes, Grand Est)
 - o 6 représentants des activités économiques (C.C.I., U.I.M.M., MEDEF, CGPME et 2 confédérations syndicales par roulement)
 - o 2 personnalités extérieures à titre personnel
- 7 étudiants
- 3 représentants du personnel BIATSS

Assistent également aux séances, avec voix consultative, le Directeur, les Directeurs Adjointes, le Chef des Services Administratifs et les Chefs de Département, s'ils ne sont pas élus au CI.

Commissions :

Afin d'assurer une plus large assise à la prise de décision ainsi qu'au contrôle que doit exercer le Conseil d'Institut, différentes commissions traitent de domaines particuliers :

- Commission des moyens et du budget
- Commission des enseignants
- Commission scientifique
- Commission de la formation continue

Réunions plénières avec l'ensemble des personnels BIATSS : 2 à 3 fois par an.

Liaison avec l'Université :

Malgré l'éloignement géographique, la direction de l'IUT a fait le choix d'être systématiquement représentée aux différentes instances de l'Université auxquelles elle est invitée afin de pouvoir être informée au mieux des décisions et sensibiliser les conseils centraux et la Présidence aux spécificités des IUT.

Nous sommes donc présents :

- Aux Conseils d'administration
- Aux CFVU
- Aux réunions de Directeurs de composantes
- Aux réunions des Chefs des Services Administratifs
- Comités de sélection créés pour des postes de l'IUT (et éventuellement dans l'Université)

- Comité de pilotage du Schéma Directeur de mise en Sécurité
- Jurys des concours ITRF (établissement comme hors établissement)
- Commissions préparatoires CPE BIATSS
- Groupes de travail

Depuis les dernières élections aux conseils centraux, l'IUT est, par ailleurs, représenté, à travers un élu étudiant, au Conseil d'Administration de l'URCA.

Les personnels de l'IUT sont, en outre, bien représentés au sein de ces instances de décision de la nouvelle COMUE (deux élues au Conseil d'Administration, un élu au Conseil Académique).

9.2. Pilotage de la mise en place des PPN 2013

L'IUT a mis en place des enseignements conformes aux différents PPN 2013 dans chacun des départements dès septembre 2013 pour le semestre 1 et a appliqué le semestre 4 en février 2015. Cette action a été accompagnée par le nouveau Directeur Adjoint à la Pédagogie.

Ces programmes semblent avoir eu des impacts différents en fonction des départements (les modifications étant d'ampleurs diverses et l'articulation avec les nouveaux programmes de lycées étant plus ou moins réussie).

Le département GEA, s'appuyant sur l'expérience et la cohésion de ses équipes, a mis en place, conformément au PPN, deux parcours (OS et IPI) dès le S3 avec un tronc commun en début de semaine et des enseignements de parcours différenciés en fin de semaine.

L'application du nouveau programme a, par contre, coïncidé en GEII avec des transformations assez profondes de l'équipe pédagogique (départs en retraite) : le PPN 2013 y a donc participé à une refondation de l'approche pédagogique.

Une même réflexion a été menée dans le département GMP avec en ligne de mire la réussite du plus grand nombre sur un programme resté très ambitieux quand il est mis en regard des acquis des bacheliers (particulièrement technologiques) : le travail mené sur une approche plus pratique dans certaines matières, notamment l'automatisme, sur la méthodologie ou le PPP est en cours d'évaluation car il ne donne pas encore satisfaction sur la réussite des bacs technologiques.

En MMI, le changement de programme est accompagné d'un changement de nom qui a été jugé très positif (visibilité et attractivité accrues) ; il a permis d'optimiser les progressions pédagogiques dans de nombreuses matières (PPP, écriture pour les médias numériques, infographie). Une première version du S4 centrée sur l'entrepreneuriat/les licences professionnelles/les écoles a été mise en œuvre en 2015 ; elle a été remplacée par une approche plus sectorielle en 2016 (médias numériques, stratégies créatives, intégration avancée, développement avancé).

La mise en place des PPN 2013 s'est accompagnée, sur l'ensemble de l'IUT, d'une réflexion sur l'accueil des publics et leur réorientation interne. Le dispositif « Passeport vers un DUT », mise à niveau de 6 mois à destination de bacs technologiques faibles ou de bacs professionnels, a été reconduit avec le soutien de la Région : il accueille, en particulier, des demandeurs d'emploi qui ne sont pas rentrés dans l'enseignement supérieur ou sont sortis sans diplôme. Une place en DUT leur est proposée en cas de réussite au bout des 6 mois. Il a été complété par la généralisation des semestres décalés à l'ensemble des départements. Cette mesure est liée à la mise en place d'un suivi individualisé sur le premier semestre avec des rendez-vous individuels à mi-semestre et en fin de semestre (lettre-cadre du directeur de septembre 2013) afin de préparer une éventuelle réorientation interne (de MMI à TC, de GEII à MMI...) ou d'inviter à reprendre le semestre 1 pour asseoir les fondamentaux avant de les approfondir en S2.

La réflexion sur « Apprendre autrement » a été, en grande partie, menée dans ce cadre avec une approche spécifique des méthodes d'enseignement en semestre décalé. Elle est apparue aussi dans la volonté de développer des formats différents comme des séminaires (TC, GEA, MMI).

Une réflexion est, aujourd'hui, menée sur les Référentiels d'Activités et de Compétences d'une part pour proposer des formations courtes (dans le cadre du CPF) et d'autre part pour mettre en place un dispositif d'évaluation des cours centré sur l'acquisition de compétences (cahier de compétences électronique).

9.3. Dispositif d'autoévaluation et d'évaluation des formations

Évaluation de l'IUT, des DUT et auto-évaluation des LP pour la réaccréditation de l'offre de formation de l'URCA

Les éléments chiffrés et les statistiques nécessaires à l'évaluation sont rassemblés et conservés chaque année depuis 4 ans par la direction, les Chefs de Département, les différents services de l'IUT (scolarité, SFCA, bibliothèque, SIA...) qui rédigent des projets de rapport, avec l'assistance des principaux collaborateurs, en fonction de leur spécialisation. La rédaction de ces rapports (départements et IUT) a été supervisée par les Directeurs adjoints et la Chef des Services Administratifs. Ces rapports ont donné lieu à des échanges au cours de réunions de département ou d'établissement consacrées à ce sujet. Ils ont ensuite été amendés et homogénéisés au niveau de l'IUT (plusieurs séances de travail du comité de direction de l'IUT sont consacrées à cette tâche), le résultat de ce travail constitue le rapport présent. Il a été validé par le Directeur, approuvé au Conseil d'Institut du 5 juillet 2016, et adressé aux instances centrales de l'Université et à son Président.

Les Licences professionnelles ont donné lieu, en parallèle, à une auto-évaluation en préparation de l'évaluation du HCERES. Un groupe de travail rassemblant les responsables pédagogiques des Licences professionnelles, des enseignants titulaires et des intervenants professionnels ainsi que le Directeur adjoint chargé de la pédagogie a été constitué au niveau de l'IUT. Des évaluations internes selon la matrice SWOT ont été la base d'échanges dans le groupe qui a préparé la présentation du dossier d'auto-évaluation au Conseil d'Institut (20 avril 2016) et au CFVU (21 juin).

L'ensemble de ces travaux a mis en exergue l'importance de la fiabilité et de la conservation des données. L'intranet développé depuis plusieurs années au sein du département MMI et généralisé récemment à l'ensemble des départements et formations sera, donc, amené à évoluer vers des fonctionnalités de tableau de bord pour nous permettre un suivi précis et permanent d'un certain nombre d'indicateurs.

Évaluation des enseignements :

Pour ce qui concerne les formations qui relèvent du SFCA (DUT en formation continue ou en alternance, Passeport vers un DUT, DCG, DSCG, Licences professionnelles), un dispositif d'évaluation mis en place dans le cadre de la certification Qualité est appliqué. Il concerne :

- L'évaluation de la formation par les enseignants,
- L'évaluation de la formation par les auditeurs.

Ces 2 évaluations sont réalisées à la fin de chaque semestre.

Ce dispositif sera étendu à l'ensemble des formations effectuées en alternance au sein des départements à la rentrée 2016 dans le cadre d'un élargissement de la démarche Qualité en particulier pour répondre aux exigences du décret du 30 juin 2015 concernant le financement de ces types de formations.

Pour les DUT et les LP en formation initiale, l'évaluation des enseignements et des formations est du ressort de l'Université : elle a débuté à l'URCA en 2008-2009.

Le Service des Etudes et de la Vie Etudiante (SEVE) était maître d'ouvrage et l'Observatoire du Suivi, de l'Insertion Professionnelle et de l'Évaluation (OSIPE) en a été maître d'œuvre dès 2009-2010.

Une Commission de l'Évaluation des Enseignements et de la Vie Étudiante (CEEVE), instaurée en 2009-2010, sous l'égide d'une chargée de mission MCF en Odontologie et rassemblant une dizaine d'enseignants et enseignants-chercheurs de l'établissement, avait pour but d'organiser le travail et de coordonner les activités.

La CEEVE a ainsi réalisé un questionnaire destiné à l'évaluation des enseignements comportant 12 questions à administrer aux étudiants *via* LimeSurvey, avec envoi d'un message d'invitation personnel sur leur messagerie électronique étudiante. Le grain d'analyse portait sur l'élément constitutif décliné en CM, TD et/ou TP.

Une évaluation systématique des enseignements par semestre a été décidée selon un cycle en trois ans : première année, puis troisième année (y compris LP) et enfin deuxième année. Selon l'appréciation du dispositif, l'évaluation des enseignements pourrait ensuite être étendue au niveau M. L'année 2009-2010 a servi d'année test d'un point de vue technique et seul le niveau L1 a été visé.

La CEEVE a également réalisé un questionnaire portant sur l'évaluation de la Formation, destiné aux étudiants des années diplômantes soit DUT 2, L3, LP et M2.

Le tableau ci-dessous présente les taux de participation aux différentes campagnes d'évaluation des enseignements s'étant déroulées entre 2009-2010 et 2013-2014.

Année	Niveau	Semestre	Taux de participation
2009-2010	L1	S1	8%
	L1	S2	13,50%
2010-2011	L3	S5	21,60%
	Lpro	S5	14,30%
	L3	S6	14,70%
	LPro	S6	11,20%
2011-2012	L2	S3	41,50%
	DUT2	S3	39%
	L2	S4	24,60%
	DUT2	S4	18,40%
2012-2013	L1	S1	28,90%
	DUT1	S1	36,10%
	L1	S2	10,70%
	DUT1	S2	27,40%
2013-2014	L3	S5	34,80%
	LPro	S5	29,90%
	L3	S6	17,20%
	LPro	S6	8,60%

Fort du constat de la collecte 2010-2011, la CEEVE a entrepris une mobilisation du CEVU, des affiches ont été réalisées par le service Communication et affichées dans les différents départements d'enseignement, cafeteria, BU... Une tombola a également été organisée pour récompenser, par tirage au sort, 10 étudiants parmi les répondants.

Pour plus de détails, les données de la dernière collecte en 2013-2014 sont en ligne sur la page web de l'OSIPE (<http://www.univ-reims.fr/orientation-et-insertion/observatoire-du-suivi-de-l-insertion-professionnelle-et-de-l-evaluation-osipe/l-evaluation/evaluation-des-enseignements,14259.html?>)

Les résultats des évaluations des enseignements n'ont été adressés qu'aux seuls enseignants ayant dispensé un enseignement (conformément à la législation du 22 juillet 2013) pour leur libre utilisation, ainsi qu'une synthèse des résultats à destination des responsables de formation. Le point positif est que les étudiants ont relativement bien adhéré à ce nouveau dispositif. Cependant, l'impossibilité de fournir un retour précis sur les actions engagées suite à une

campagne d'évaluation a pu avoir un effet dissuasif sur les étudiants. De plus, la transmission des résultats restait délicate lorsque plusieurs enseignants intervenaient sur un même enseignement, ce qui a pu donner lieu à des critiques quant à la confidentialité des données et engendrer des blocages.

Compte tenu de la charge de travail importante¹, et incompressible générée par la mise en œuvre d'une campagne d'évaluation des enseignements (vérification des enseignements et des enseignants associés, création des questionnaires, des listes d'étudiants à interroger...), et dans un souci d'amélioration du délai de transmission des résultats, la DSI a développé un outil spécifique pour le traitement des données. Cependant, en contrepartie, le questionnaire ne pouvait plus être modifié.

Or, le questionnaire était jugé trop lourd par les étudiants (temps de complétion d'environ 40 minutes), trop répétitif et ne satisfaisait pas non plus les enseignants. Les étudiants ont déploré l'absence d'un retour plus concret après chaque campagne d'évaluation, ce qui a pu freiner leur participation entre les campagnes du premier et second semestre de l'année. Par effet récursif, les taux de réponse sont restés trop faibles pour permettre aux enseignants de dégager de réelles pistes d'amélioration et de communiquer sur le sujet, n' enjoignant guère les étudiants à consacrer du temps à ce dispositif...

Le retour sur investissement n'étant pas favorable, il a été décidé de suspendre la campagne systématique d'évaluation des enseignements en 2014-2015, afin d'impliquer différemment les équipes pédagogiques, d'inclure peut-être également les services supports et de pouvoir sensibiliser les étudiants sur l'importance de leur participation, en vue de faire de l'évaluation des enseignements un exercice fructueux pour toutes les parties. Ainsi, une révision du questionnaire, de son mode d'administration, du traitement des données, de leur communication comme de leur utilisation ont été envisagés. Des propositions ont été émises par un groupe de travail composé d'enseignants et enseignants-chercheurs, avec l'appui de l'OSIPE, du pôle d'Assurance Qualité de la Cellule d'Appui au Pilotage et de la DSI. Ce groupe a notamment défini un cahier des charges pour un outil de collecte répondant davantage aux besoins des enseignants ; ces propositions sont en attente de validation.

En l'attente de la reprise des évaluations gérées par la CAP et l'OSIPE, des actions sont menées de manière plus ou moins formalisée au sein des DUT ou des LP. Un groupe de réflexion, au niveau de l'IUT, travaille sur la possibilité de connecter la mise en place d'un carnet de compétences avec l'évaluation des enseignements dans l'ensemble des formations à partir des Référentiels d'Activités et de Compétences.

9.4. Intégration dans la politique de site universitaire

9.4.1. Mise en place de la commission académique du rectorat

Malgré des prises de contact de la part de lycées, l'IUT n'a pu mettre en œuvre des conventionnements dans le cadre du -3/+3. L'URCA a, en effet, opté pour un conventionnement plus global.

9.4.2. Quelle liaison dans le cadre de la politique de site ?

L'IUT n'est pas directement impliqué dans la politique de site arrêtée par l'Université.

¹ A titre d'illustration, une campagne d'évaluation pour les licences professionnelles et les licences 3 correspond à la modélisation de 160 questionnaires sur l'année, le traitement d'environ 1400 CM/TD et/ou TP au sein desquels plusieurs enseignants peuvent dispenser le même TD ou TP, soit création d'une fiche individuelle pour chacun avec des retraitements manuels.

9.5. GRH

9.5.1. Enseignants

	Emplois Rentrée 2010	Emplois Rentrée 2015	Effectif réel Rentrée 2015
PR	5	5	4
MCF	35	38	34
ATER	1	1	4
PAST	5	1	1
Doc.contract.			1
PRAG	16	18	18
PRCE	27	24	22,5
ENSAM	2	2	2
PLP		1	1
CDD/CDI		2	3
Total	91	92	90,5

Bien que les effectifs étudiants aient au cours du contrat augmenté de plus de 25 %, l'effectif enseignant n'a que très peu évolué.

Des redéploiements internes ont été réalisés :

- 4 postes de PAST ont été transformés en 2 MCF ;
- 1 MCF du Centre Universitaire est affecté à l'IUT pour l'ensemble de son service ;
- 1 support PRAG a été créé à la rentrée 2012 dans le cadre du COM ;
- 1 support de PRCE documentaliste a été transformé en PRAG d'enseignement ;
- 1 support de Professeur d'EPS a été redéployé en enseignement ;
- 2 contractuels en CDI occupent des supports PRCE.

La stratégie était de répondre aux besoins des départements présentant un faible taux d'encadrement.

En parallèle, le remplacement systématique des départs à la retraite d'enseignants-chercheurs par des ATER, en attendant de pourvoir les postes, est systématiquement demandé. En raison des importantes difficultés budgétaires de l'URCA, en particulier en matière de masse salariale, les postes sont en effet gelés entre 1 et 3 ans, et il n'y a aucune campagne d'emplois pour la rentrée 2016. Nous n'avons aucune information sur la campagne ATER pour la rentrée 2016.

Une véritable politique de recrutement a également été mise en place, avec notamment :

- Instauration d'un comité interne de sélection pour le remplacement des enseignants du second degré afin d'auditionner les candidats et émettre un avis au Conseil d'Institut Restreint ;
- Participation aux comités de sélection et au choix de leur composition pour le recrutement de maîtres de conférences ou de professeurs des universités.

Pour les enseignants-chercheurs, outre la contrainte enseignement, le recrutement de nouveaux collègues doit s'adosser à une activité de recherche existante ou en projet de création.

Objectifs :

- Maintenir de façon systématique le remplacement provisoire des postes vacants, par des ATER pour les enseignants-chercheurs et par des contractuels pour les enseignants du second degré ;

- Accompagner l'ouverture et le développement du nouveau département Carrières Juridiques par la création de supports enseignants (2 enseignants-chercheurs et 2 enseignants du second degré) ;
- Améliorer le taux d'encadrement qui a fortement baissé, en particulier dans le département MMI où il est inférieur à 50 % (en moyenne 60 % sur l'ensemble des départements).

9.5.2. BIATSS

Effectifs et politique d'encadrement :

Evolution Postes BIATSS entre 2011 et 2016

Les effectifs en personnels BIATSS sont restés globalement stables mais des réorganisations des fonctions et des services ont permis :

- d'améliorer le niveau d'encadrement et par la même occasion de permettre des évolutions de carrière en interne,
- de mieux organiser les fonctions supports,
- de réduire le nombre de poste gagés et ainsi l'impact financier de cette masse salariale sur le budget de l'IUT.

Au 1/01/2011						Au 01/01/2016					
Fonction		ETP	Support	ETP	Catégorie	Fonction		ETP	Support	ETP	Catégorie
Scolarité	Scolarité centrale	1	Etat	1	1 C	Scolarité	Scolarité centrale	3	Etat	2	1 A 1 C
	Scolarité département	4,8	Etat	3	2 B 1 C		Scolarité départements	4,8	Etat	4,8	3 B 1 B contract 0,8 C
			Postes gagés	1,8	1,8 C				Formation Continue	4,5	Etat
	Formation Continue	5	Etat	4	2 B 2 C		Etat - URCA	0,5			0,5 C contract
	Aide à l'enseignement	5	Etat	5	1 A 3 B 1 C		Aide à l'enseignement	4	Etat	4	1 A 1 B 1 B contract 1 C
Documentation		1,9	Etat	0,9	0,9 C	Documentation					
			Poste Gagé	1	1 B						
Recherche						Recherche					
Administration	Administration	3	Etat	2	1 A 1 B	Administration	Administration	3	Etat	3	1 A 1 B 1 C contract.
			Budget IUT	1	1 C ontract.				Informatique	4	Etat
	Informatique	3	Etat	3	1 A 2 B		Audiovisuel	1			Etat
	Audiovisuel	1	Etat	1	1 B		Finance	2	Etat	2	1 B 1 B contract.
	Finance	1	Etat	1	1 C		GRH	1	Etat	1	1 B contract.
	GRH	1	Etat	1	1 B						
Patrimoine	Reprographie	1	Etat	1	1 C	Patrimoine	Reprographie	1	Etat	1	1 C
	Propreté	7	Etat	3	3 C		Propreté	7	Etat	3	1 C 2 C contract.
			Postes gagés Budget IUT	2 2	2 C 2 C Contract.				Postes gagés Budget IUT	2 2	2 C 2 C contract.
	Maintenance	8	Etat	8	2 B 6 C		Maintenance	8	Etat	8	2 B 6 C
Vie Etudiante	Infirmierie	1	Etat	1	1 B	Vie Etudiante	Infirmierie	1	Etat	1	1 B
	SIOU	1	Poste Gagé	1	1 B		SIOU				

Total 44,7
 dont 34,9 Etat
 6,8 Postes gagés sur Budget
 3 Contractuels sur Budget IUT

Total 44,3
 dont 39,3 sur postes Etat (dont 8,5 contract
 2 Postes gagés sur Budget
 3 Contractuels sur Budget IUT

Nombre d'étudiants 1380
 Nbr ETP BIATS/étudiant 0,032

Nombre d'étudiants 1592
 Nbr ETP BIATS/étudiant 0,028

Encadrement :

Le taux d'encadrement par des catégories A et B a progressé au cours du dernier contrat.

Au 1/01/2011

	Nbre ETP	%
Cat. A	3	6,71%
Cat. B	17	38,03%
Cat. C	24,7	55,26%

Au 01/01/2016

	Nbre ETP	%
Cat. A	4	9,03%
Cat. B	18	40,63%
Cat. C	22,3	50,34%

- Pour faire face au sous encadrement (1 seul catégorie A administratif dans l'établissement) et accompagner le développement et la professionnalisation des fonctions liées à l'Enseignement et à la Vie Etudiante, la création d'un poste d'ASI responsable du Pôle Vie Etudiante a été négociée dans le cadre du COM pour la rentrée 2011.
- Pour la rentrée de septembre 2013, à l'occasion de promotions par Listes d'Aptitudes, nous

avons pu procéder au repyramidage de 2 postes :

- le support de gestionnaire financier (Catégorie C) a été transformé en B : Responsable service financier (avec fonction de régisseur et encadrement 1 agent),
 - un support d'assistante de département (Adjoint Administratif - C) a été transformé en technicien (B).
- Suite à une mutation, une transformation d'un second poste d'assistant de C en B a été réalisée.

Ces différentes actions ont de plus permis à des agents de l'IUT de passer des concours (pérennisation d'emplois de contractuels) et obtenir des promotions.

Fonctions support :

Afin d'apporter, malgré un ratio BIATSS / étudiant assez faible, un meilleur service aux usagers, des réorganisations de services ont été réalisées :

- Création d'un Pôle Enseignement et Vie Etudiante, regroupant les services aux étudiants : accueil, scolarité et relations internationales ;
- Mutualisation d'un support d'aide à l'enseignement, qui a été redéployé au sein du Service Informatique ;
- Intégration de la bibliothèque de l'IUT au sein de la Bibliothèque Universitaire de l'Université. Dans le cadre de la convention, 1 poste C a été restitué à l'université en échange de quoi 3 personnels ont été affectés par la BU (1 B et 2 C) sur la bibliothèque de l'IUT ;
- Un, des 2 postes qui avaient été supprimés au service financier lors de la centralisation par l'Université des facturations et missions, a été remis dans le service (redéploiement en interne), la mise en place de Sifac et cette centralisation n'ayant pas donné lieu aux allègements de charge de travail prévus par les services centraux.

Postes gagés et contractuels :

Lors de la précédente évaluation, l'IUT supportait encore sur son budget propre la masse salariale de 6,8 postes gagés.

La suppression de cette charge a été un objectif prioritaire de l'IUT lors des négociations annuelles avec l'Université lors des dialogues de gestion.

Ainsi :

- 1 personnel sur poste gagé, chargé des missions SIOU / BAIP a été rendu à l'Université. Nos étudiants continuent toutefois à bénéficier de ces missions sur le site troyen du CUT ;
- L'Université a, au cours des 4 dernières années, transféré 4 postes gagés sur supports états, libérant ainsi notre institut d'une charge.

Si les effectifs contractuels sur budget propre sont restés stables (3), le nombre de contractuels sur supports Etat est très important : 9.

En effet, la campagne d'emploi BIATSS est très réduite depuis 2 ans et les départs (retraites, mutations) sont compensés par des contractuels.

En raison des importantes difficultés budgétaires de l'URCA, en particulier en matière de masse salariale, la campagne est inexistante pour la rentrée 2016. Ainsi, aucun des 4 postes pour lesquels des demandes ont été faites n'ont été ouverts au concours.

Par ailleurs, 3 postes Etat sont provisoirement pourvus par des contractuels pour pallier des absences pour CLM et disponibilité.

Ce nombre important de contractuels est regrettable, tant pour la précarité de la situation administrative des personnels que pour la stabilité de l'institution.

Formation :

Les personnels de l'IUT ont accès à l'ensemble des formations proposées dans le cadre du plan de formation de l'Université.

Les formations de sensibilisation à la sécurité et les formations aux logiciels métiers (SIFAC, APOGEE, CELCAT, OMEGA) sont obligatoires pour les personnels nouvellement nommés, selon les besoins liés à leurs fonctions.

Chaque année, au vu des entretiens d'évaluation des personnels BIATSS et suite à un recensement des besoins auprès de l'ensemble des personnels de l'IUT, un état des lieux des demandes de formations est réalisé. Elles sont soit remontées au service formation de l'Université soit mises en place directement par l'établissement en collaboration avec le service formation et concours.

Depuis plusieurs années, cette collaboration a permis de délocaliser un nombre plus important de formations sur le site de l'IUT de Troyes, que ce soit en présentiel ou en visio-conférence.

Cela a facilité l'accès aux formations (moins de déplacements sur Reims) et augmenté le niveau de formation des collègues. L'augmentation du nombre d'heures de formation est également liée au renouvellement des personnels BIATSS (formations aux nouveaux arrivants) et aux préparations de concours.

	2015	2014	2013
Nbre d'heures de formations	883	544	419
dont sur site	88%	59%	56%
% des personnes BIATSS concernés par ces formations	96%	78%	85%
heures de formation en moyenne par agent de l'iut	18,4 h / an	11,10 h / an	9,10 h / an
heures de formation en moyenne par agent formé	19,2 h / an	14,31 h / an	10,74 h / an

L'objectif est de pérenniser ces pratiques et ainsi poursuivre la montée en compétences des personnels BIATSS.

Objectifs

L'IUT souhaite poursuivre la politique d'intégration des postes gagés sur supports Etat, menée depuis plusieurs années, afin de résorber les 2 postes restant sur budget propre.

Pour pérenniser ses contractuels et stabiliser les fonctions et compétences des BIATSS, mais aussi offrir aux agents titulaires des perspectives d'évolution de carrière, il est nécessaire que la campagne d'emplois pour la rentrée 2017 soit conforme aux demandes de l'IUT.

Les efforts menés en termes d'offre de formation, en particulier les formations sur sites et les préparations aux concours, doivent pouvoir être poursuivis.

Afin d'accompagner l'ouverture du nouveau département Carrières Juridiques, la création pour la rentrée 2017 d'un poste d'assistant catégorie B est demandée à l'Université. L'ouverture se fait à la rentrée 2016 avec une réorganisation interne, sans support supplémentaire. Mais cette solution n'est viable que provisoirement (le DUT n'accueillant qu'un groupe) et la dotation en moyen supplémentaire est indispensable au développement de cette formation.

9.6. Gestion Financière et Comptable

9.6.1. Etat des lieux

Passée aux responsabilités et compétences élargies en 2011 (loi LRU du 10 août 2007), l'URCA doit faire face depuis deux années à une dégradation de ses finances. Les deux exercices budgétaires précédents ont été déficitaires (80 k€ en 2014 et 1763 k€ en 2015), principalement à cause de l'augmentation de la masse salariale.

Le vote du budget 2015 a été reporté, de décembre 2014 à janvier 2015, à la demande du Recteur ; puis, au vu du déficit 2014 constaté en mars 2015, ce dernier a exigé, conformément à la loi, la mise en œuvre d'un plan de retour à l'équilibre. Ce qui a conduit à deux budgets rectificatifs et une demande de la Présidence de restituer au budget global de l'URCA 5% du budget 2015 de fonctionnement (hors charge de personnel) des composantes (et donc de l'IUT).

Le budget 2016 de l'URCA a connu les mêmes péripéties. En décembre 2015, les membres du CA n'ont pas voté le budget initial et le Recteur a émis de nouvelles réserves. L'exercice 2016 commence sur un budget provisoire, une mise sous tutelle du rectorat suite au 2^e déficit constaté sur l'exercice 2015 et la nécessité de définir un plan de retour à l'équilibre.

Pour le BPI de l'IUT de Troyes, les crédits ont été ouverts, dans un 1^{er} temps, à hauteur de 80% du budget de fonctionnement et à 70% de celui dédié à l'investissement. Par la suite, les investissements ont été bloqués sur Sifac et seules les demandes d'investissement accordées par la Présidence de l'URCA sont actuellement possibles.

Signalons qu'en date du 01/07/16, le BPI définitif de l'IUT n'est pas arrêté et le montant des Autorisations d'Engagement (AE) en fonctionnement (hors personnel) pour l'exercice 2016 n'est pas connu.

Recettes

Les ressources de l'IUT ont principalement pour origines :

- En fonctionnement : la dotation allouée par l'URCA (SCSP), des subventions de fonctionnement des collectivités territoriales (Région, Département, Communauté de Communes), les prestations de formation continue (contrats de professionnalisation notamment) et les autres prestations (contrats d'apprentissage)
- En investissement : la taxe d'apprentissage et les subventions d'équipement (Région, Grand Troyes).

Depuis plusieurs années, la SCSP attribuée à l'IUT reste stable, entre 1 225 k€ et 1 300 k€ sur les 4 dernières années. Celle-ci n'est plus a priori corrélée à l'activité de la formation initiale, puisque les effectifs ont augmenté de 25% sur la même période.

Sa redistribution au sein de l'IUT se fait dans un cadre de concertation avec l'ensemble des responsables (Directeur, Directeurs-adjoints, CSA, Chefs de Département), lors de Comités de Direction spécifiques à l'élaboration du budget.

Une partie de la SCSP versée à l'IUT est d'abord attribuée à l'administration pour les charges communes. Le reste est ensuite partagé entre les départements pour le paiement des heures complémentaires (HC) et pour du fonctionnement, en tenant compte du nombre d'étudiants, du type de département et du potentiel enseignant.

La part dédiée au département connaît de fait dans la plupart des cas une diminution d'année en année (du moins quand l'organisation pédagogique n'évolue pas). En effet, la stabilité de la SCSP, malgré une augmentation des effectifs de l'IUT, associée à l'augmentation des heures complémentaires, entraîne mécaniquement une diminution de la part de la SCSP attribuée aux départements pour le fonctionnement.

Notons que la part des ressources propres sur les recettes totales encaissables est en augmentation sur les 3 derniers comptes de résultats de l'IUT : 55,7% en 2013, 57,2% en 2014 et 58,2% en 2015.

Dépenses

Les 2 postes les plus importants dans les dépenses de fonctionnement décaissables sont les charges de personnel et les achats avec les fluides, qui représentent sur les trois derniers comptes de résultat entre 82 et 85% de nos dépenses.

Si l'on s'intéresse uniquement à la part des charges de personnel, le taux est en moyenne de 62% sur les dépenses de fonctionnement décaissables et de 47% sur les dépenses totales. Le tableau ci-dessous présente les dépenses de fonctionnement réalisées en 2015.

Dépenses de fonctionnement		Montants	
60	Achats	230 332 €	11%
	Fluides (électricité, chauffage, carburant, eau)	208 256 €	10%
61	Services extérieurs (Locations, assurance, biblio.)	50 010 €	2%
	Services extérieurs (Maintenance, entretien)	73 045 €	4%
62	Autres services ext. (Publicité, tél., affranchissement, autres)	69 377 €	3%
	Autres services ext. (Réception, transport, déplacement)	111 980 €	5%
64	Rémunérations des contractuels non enseignants et postes gagés	174 602 €	9%
	Rémunérations des heures d'enseignement et primes (FI et FC)	1 109 479 €	54%
65	Autres charges de gestion	16 208 €	1%
Dépenses d'exploitation décaissables		2 043 289 €	

L'IUT inscrit dans son BPI uniquement les charges de personnel liées aux rémunérations des heures d'enseignements et primes (formation initiale et continue) et des contractuels non enseignants. Signalons qu'il n'y a pas de prise en compte dans le BPI de l'IUT des emplois Etat des personnels titulaires de l'IUT.

6 postes de Biatts ont été pris sur budget propre de l'IUT en 2015 : 2 postes gagés et 4 postes de contractuels. Ces rémunérations correspondent à 14% des charges de personnel du BPI. Cette part est en baisse grâce aux transferts d'emplois gagés sur des supports Etat.

Le tableau ci-dessous présente les dépenses d'investissement réalisées en 2015 sur le BPI de l'IUT. A noter que le matériel informatique constitue près de 50% des dépenses d'investissement.

Dépenses d'investissement	Montants	
Logiciels brevets	7 822,80 €	2,7%
Constructions	27 879,08 €	9,5%
Installations techniques matériel et outillage	52 680,39 €	18,0%
Matériels scient. et info., divers et mobilier	203 912,92 €	69,8%
Total des dépenses d'investissement	292 295,19 €	

Au cours des dernières années, l'IUT a entrepris sur fonds propres, en plus des travaux de maintenance et d'entretien, d'importants travaux d'aménagement et de réhabilitation de ses locaux.

2010-11 : Travaux pour le câblage réseau informatique (253 k€ financés par l'IUT) ;

2011-12 : Travaux d'étanchéité des toits-terrasses (493 k€ dont 224 k€ financés par l'IUT).

Depuis 2012, l'IUT et l'Université se sont engagés dans un plan pluriannuel d'investissement lié à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments. Ces dépenses ont fait l'objet de prestations internes avec le service patrimoine de l'Université (STI puis DPLDD). Elles n'ont pas été imputées sur le BPI de l'IUT mais la part de financement de l'IUT s'est concrétisée chaque année par d'importants virements internes et l'octroi d'une subvention spécifique du Grand Troyes, celle-ci inscrite en recettes dans le BPI :

2012 : 340 000 € pour des travaux d'aménagement et les rénovations de halls de l'IUT ;

- 2013 : virement de 349 470 € pour 303 000 € pour les travaux de remplacement des fenêtres façade nord du bâtiment E ;
- 2014 : virement de 495 200 € pour 503 400 € pour les travaux de remplacement des fenêtres façade sud du bâtiment E et des bâtiments C et F ;
- 2015 : virement de 381 125 € pour 1 112 150 € pour les travaux de remplacement des fenêtres des bâtiments A, D et G.

Dialogue de gestion et contrat d'objectifs et de moyens

Un dialogue de gestion est établi chaque année entre la Présidence de l'URCA et la Direction de l'IUT. Le calendrier d'élaboration du budget de l'URCA et la lettre de cadrage du Président sont transmis en juin et un 1^{er} dialogue a lieu en juillet ou en septembre, sur la base des besoins exprimés par l'IUT. Un 2^e dialogue est consacré à l'arbitrage. Ce dernier est souvent organisé trop tardivement, laissant peu (voire pas) de temps suffisant pour finaliser le budget de l'IUT, qui est présenté au Conseil d'Institut.

Il faut noter que l'exercice 2016 est atypique, vu la mise sous tutelle du rectorat en cours d'année et le plan de rétablissement de l'équilibre financier de l'URCA. En conséquence, de nouveaux dialogues de gestion pour arrêter le budget 2016 ont eu lieu en juin et juillet 2016.

Le Contrat d'Objectifs de Moyens (COM), établi en 2012, arrive à échéance, et un nouveau COM doit être élaboré en 2016.

A propos de la GBCP, le budget agrégé 2016 de l'URCA a été construit et présenté selon les deux méthodes, en droits constatés et selon le décret GBCP (AE/CP). Ce nouveau mode de gestion étant obligatoire en 2017, l'IUT construira son budget 2017 selon le référentiel GBCP.

9.6.2. Bilan Contrat quinquennal

L'IUT n'est pas concerné par le contrat.

9.7. Maîtrise des moyens

- Les recettes de l'IUT sont de plus en plus destinées à faire face aux dépenses de fonctionnement et aux charges de personnel (en particulier les heures complémentaires). Celles-ci étant en augmentation sur les derniers exercices du fait d'un effectif global en forte croissance, il en résulte de fait une baisse de la capacité d'autofinancement et à terme une baisse de la capacité à investir.
- La part de la dotation allouée par l'Université à l'IUT (SCSP) versée aux départements est consacrée intégralement au paiement des heures complémentaires et des vacataires, du fait d'un taux d'encadrement insuffisant. Le financement des charges de fonctionnement propres à chaque département (achat, location/maintenance, déplacement, redevances logiciels...) n'est rendu possible que grâce aux ressources propres : taxe d'apprentissage, contrats de professionnalisation etc...
- La mutualisation de certaines ressources a permis d'optimiser l'utilisation :
 - o Des salles informatiques :
 - Les départements GEA, TC, MMI et le SFCA partagent le même matériel informatique dans le bâtiment E.
 - Le SIA (Service Informatique et Audiovisuel) composé de 5 personnes a en charge la gestion de l'ensemble des matériels informatiques et audiovisuels de l'IUT.

- Des laboratoires de langue :
 - 2 salles spécifiques dédiées à l'apprentissage des langues sont partagées par les départements.
- Des laboratoires spécifiques :
 - Certains laboratoires sont partagés entre les formations de DUT et LP des départements GMP et GEII, comme le laboratoire d'automatisme ou les machines de l'atelier GMP.
- L'IUT met en œuvre une véritable politique de maîtrise de ses moyens, en menant diverses actions :
 - Au niveau des fluides :
 - la fermeture de l'établissement le samedi matin a permis de réduire les dépenses de chauffage les mois d'hiver ;
 - le changement des ouvrants, programme démarré à la rentrée 2013 et qui s'achève courant 2016, s'est traduit par une baisse significative du budget chauffage ;
 - la modification du réseau de chauffage urbain de Troyes par une chaufferie centrale biomasse (bois et paille) a permis de bénéficier d'une TVA réduite à 5,5% contre 19,6% auparavant.
 - Au niveau des charges de personnel :
 - Le transfert de postes gagés ou contractuels sur des supports Etat a réduit les charges de personnel sur le BPI de l'IUT, sachant que 6 postes de BIATSS sont encore pris sur ce budget propre ;
 - La prévision budgétaire des heures d'enseignement est depuis 2 ans optimisée et correspond au réalisé grâce notamment à :
 - Une meilleure prévision des heures d'enseignement dans chaque formation (formation initiale et continue),
 - La prise en compte de la proratisation TP/TD au niveau IUT,
 - Le calcul exact des charges sociales en fonction du statut de l'intervenant (privé ou public).
 - Au niveau des postes d'enseignants :
 - 2 postes qui n'étaient pas affectés à des départements de DUT (Enseignant de sport et bibliothécaire) ont été redéployés pour assurer des enseignements en DUT sur les besoins les plus importants de l'IUT,
 - 2 Maîtres de Conférences de GEA seront chargés à la rentrée 2016 de la direction du département Carrières Juridiques, nouveau département ouvert sans moyens supplémentaires.
 - Au niveau des moyens alloués aux départements de DUT :
 - Un dialogue de gestion entre la direction et les chefs de département a lieu dès le mois de juillet permettant de connaître les services prévisionnels des enseignements et l'estimation des recettes propres,
 - L'organisation pédagogique des départements de DUT est arrêtée dès la rentrée après une optimisation des groupes de TP et TP en fonction des effectifs réels.
 - Au niveau du service de la formation continue et alternance (SFCA)
 - L'équilibre financier du SFCA est dorénavant atteint sans aucune part de la SCSP comme source de financement.

10. Objectifs politiques de l'IUT et synthèse du projet de l'IUT

L'IUT de Troyes, composante de l'URCA, est le plus ancien établissement d'enseignement supérieur de l'Aube. Depuis plus de 45 ans, sa notoriété s'est développée au fil des années, grâce aux étudiants formés et embauchés sur le bassin champardennais, par les liens créés avec les entreprises et institutions, par la création de nouvelles formations adaptées aux demandes du tissu économique, par le développement des actions de recherche, de transfert de technologie et de formation continue. Ces dernières années, cette notoriété dépasse les frontières de l'académie de Reims puisque les chiffres indiquent une attractivité en hausse de l'IUT en dehors de l'académie (en particulier de l'Yonne, la Seine et Marne et de l'étranger) au niveau des étudiants inscrits mais également pour les terrains de stage et offres d'emplois.

L'IUT a pour objectif de pérenniser et développer cette reconnaissance au cours du prochain contrat.

10.1 Points forts /points faibles

Les points forts

- L'augmentation de 7 points du taux de réussite par rapport à l'évaluation 2012 (de 70,6 % à 77,2 % aujourd'hui) ;
- La mise en place des semestres décalés dans tous les départements, dispositif efficace qui améliore la réussite des étudiants, réduit l'abandon lors de la 1^{ère} année de DUT et permet l'accueil d'étudiants extérieurs en réorientation ;
- Un taux de remplissage et de pression en hausse :
 - o Remplissage : 0,95 en 2012 contre 1,10 aujourd'hui,
 - o Pression : 4,07 en 2012 contre 5,67 aujourd'hui ;
- Un effectif global en hausse, en particulier en DUT ;
- L'ouverture d'un 6^{ème} département, Carrières Juridiques ;
- Des relations internationales actives, en particulier pour la mobilité entrante et sortante de semestre :
 - o Etudiants en mobilité entrante : 21 de 2006 à 2010 contre 105 de 2012 à 2016,
 - o Etudiants en mobilité de semestre : 65 de 2006 à 2010 contre 112 de 2012 à 2016 ;
- Un service de la formation continue et de l'alternance performant et certifié Iso 9001 ;
- Une volonté de proposer aux étudiants des activités sportives et culturelles variées ;
- Des taux de réponse élevés aux enquêtes locales d'insertion en LP et à 6 mois en DUT ;
- Un cadre de vie en amélioration (changement des fenêtres, cafétéria, rénovation de salles) ;
- L'intégration depuis septembre 2012 de la bibliothèque de l'IUT au service commun « Bibliothèque Universitaire de l'URCA ».

Les points faibles

- Un taux d'encadrement en baisse ;
- Un taux de réussite des bacs technologiques encore à améliorer ;
- Des locaux encore mal adaptés à l'accueil de personnes à mobilité réduite et une accessibilité qui n'a pas évolué ;
- Une participation des professionnels aux enseignements du DUT à améliorer ;
- Des taux de réponse aux enquêtes nationales d'insertion à 30 mois en DUT à améliorer (50% de retour au 22/06/16) ;
- Une activité de recherche tertiaire fédérant les enseignants-chercheurs de l'IUT qui reste à développer sur le site ;

- Un Contrat d'Objectifs et de Moyens qui reste à construire pour le prochain contrat ;
- Une situation financière de l'Université dégradée et un plan de rétablissement de l'équilibre financier qui aura des répercussions sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'IUT ;
- Un accompagnement de l'Université au niveau du volet patrimoine à améliorer :
 - o *alors que les surfaces de l'IUT représentent 7,8% du patrimoine de l'URCA, la part financière dédiée à l'IUT est de 0,8% pour l'ensemble du contrat en cours.*

10.2 Projets prioritaires pour la période quinquennale (description succincte)

Les projets prioritaires de l'IUT de Troyes concernent plusieurs axes, déclinés pour chacun en plusieurs projets spécifiques :

- Axe Formation / Pédagogie :
 - o Pérenniser les semestres décalés et développer les politiques d'aide à la réussite par des actions ponctuelles ;
 - o Développer et diversifier l'offre de formation, adaptée aux besoins des entreprises :
 - Ouverture d'un groupe de la Licence professionnelle Assurance, Banque Finance : Chargé de clientèle (portée par l'IUT de Reims-Châlons-Charleville), en partenariat avec le CFPB et le Lycée Chrestien de Troyes,
 - Projet de Licence professionnelle Technico-commercial (Parcours Produits et Services industriels) en phase de conception à l'instigation de l'UIMM et avec l'expertise de trois des six départements de l'IUT (GEII, GMP, TC),
 - Projet d'ouverture d'un parcours de la Licence professionnelle Métiers du marketing direct (portée par l'IUT de Reims-Châlons-Charleville auquel l'IUT de Troyes a été associé).
- Axe Formation Continue et Alternance :
 - o Avoir la possibilité d'ouvrir les DUT (autres que TC et GEII) en apprentissage, en particulier sur la 2nde année ;
 - o Poursuivre la généralisation des contrats de professionnalisation et d'apprentissage sur les Licences professionnelles, actuelles et futures ;
 - o Etudier l'opportunité de mettre en œuvre des formations qualifiantes (par bloc de compétences).
- Axe Ressources Humaines :
 - o Créer des postes d'enseignants (2 PRAG, 2 EC) et 1 poste BIATSS, pour accompagner la mise en place puis le développement du nouveau département Carrières Juridiques ;
 - o Améliorer le taux d'encadrement des enseignants et des BIATSS de l'IUT.
- Axe Recherche :
 - o Permettre à un nombre croissant d'enseignants-chercheurs en poste, d'effectuer leurs travaux de recherche sur le site troyen ;
 - o Renforcer l'encadrement des équipes déjà présentes sur le site.
- Axe Relations internationales :
 - o Renforcer les partenariats pour poursuivre le développement de la mobilité entrante et sortante en semestre, en y incluant d'éventuelles collaborations en recherche ;
 - o Contribuer à augmenter le nombre de stages des étudiants à l'étranger.

- Axe Patrimoine :
 - o Améliorer l'accessibilité de personnes à mobilité réduite et la sécurité des bâtiments et des locaux ;
 - o Poursuivre la réhabilitation lourde des bâtiments, par la réalisation de la 2nde phase du programme pluriannuel d'investissement lié à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments (isolation par l'extérieur et mise en place d'une VMC) ;
 - o Réaliser des rénovations des locaux, en particulier des ateliers et du câblage VDI du bâtiment G.

10.3 Projets d'objectifs opérationnels susceptibles d'être inscrits au contrat de l'Université

- Offre de formation :
 - o Développer et diversifier l'offre de formation :
 - Avoir la possibilité d'ouvrir les DUT en apprentissage sur la 2nde année,
 - Proposer de nouvelles Licences professionnelles en alternance, adaptées aux besoins des entreprises ;
 - o Pérenniser le dispositif de semestrialisation en DUT, avec rentrée décalée ;
 - o Améliorer le taux d'encadrement, en particulier au niveau des départements MMI et CJ.
- Recherche :
 - o Permettre à un nombre croissant d'enseignants-chercheurs en poste d'effectuer leurs travaux de recherche sur le site troyen ;
 - o Renforcer l'encadrement des équipes déjà présentes sur le site.
- Patrimoine :

Les 3 projets ci-dessous ne pourront se réaliser sans un accompagnement important de l'Université :

 - o Améliorer l'accessibilité de personnes à mobilité réduite et la sécurité des bâtiments et des locaux ;
 - o Poursuivre la réhabilitation lourde des bâtiments, par la réalisation de la 2nde phase du programme pluriannuel d'investissement lié à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments (isolation par l'extérieur et mise en place d'une VMC) ;
 - o Réaliser des rénovations des locaux, en particulier des ateliers et du câblage VDI du bâtiment G.

A Troyes, le

Le directeur de l'IUT,
Abdelaziz HAMZAOUÏ

Date de présentation au Conseil de l'IUT : **05 juillet 2016**

A Troyes, le

Le président du Conseil de l'IUT,
Sylvain CONVERS

Date de présentation à la CFVU ou au CAC :

Date de présentation au Conseil d'Administration :

A Reims, le

Le président de l'Université,
Guillaume GELLÉ

Ministère de, l'enseignement supérieur et de la recherche

Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

Evaluation
des instituts universitaires de technologie
et
des diplômes universitaires de technologie

- vague contractuelle 2018

-C-

« Partie DUT »

IUT : TROYES

DEPARTEMENT : Techniques de Commercialisation

**Université : Université de Reims
Champagne-Ardenne**

Académie : REIMS

SOMMAIRE

<u>Présentation du département</u>	p	4
1. <u>Introduction et Bilan du département par rapport à la situation lors de la précédente évaluation</u>	p	5
1.1. Points forts	p	5
1.2. Points faibles	p	5
2. <u>Formation initiale et tout au long de la vie</u>	p	6
2.1. Offre de formation	p	6
2.1.1. Offre de formation du département.....	p	6
2.1.2. Le département dans l'IUT.....	p	8
2.1.3. Le département dans le domaine L de l'offre de l'université, régionale ou de site.....	p	9
2.1.4. La contribution du département à d'autres formations	p	10
2.2. Accueil	p	10
2.2.1. Politique de recrutement.....	p	10
2.2.2. Accueil des publics spécifiques (adaptations).....	p	12
2.2.3. Origine des inscrits.....	p	12
2.3. Lien formation-emploi	p	13
2.3.1. Devenir du diplômé.....	p	13
2.3.2. Modalités de partenariat avec l'environnement socio-économique.....	p	14
2.3.3. Adaptation locale.....	p	15
2.3.4. Professionnalisation (stages-projets tuteurés).....	p	16
2.3.5. Les équipements de travaux pratiques.....	p	18
2.3.6. L'alternance.....	p	19
2.3.7. La certification.....	p	19
2.4. La pédagogie	p	19
2.4.1. Réussite et aide à la réussite.....	p	19
2.4.2. Dispositifs de réorientation.....	p	22
2.4.3. Le projet personnel et professionnel de l'étudiant.....	p	22
2.4.4. Les TICE (dont FOAD).....	p	23
2.4.5. L'innovation pédagogique – Apprendre autrement.....	p	24
2.4.6. Les ressources documentaires.....	p	25
2.5. Formation tout au long de la vie	p	25
2.5.1. Publics de formation continue, état des lieux.....	p	25
2.5.2. VAE.....	p.	25
2.6. Politique d'ouverture internationale	p	25
2.6.1. Accueil et réussite des étudiants étrangers.....	p	25
2.6.2. Mobilité en stage, en semestre.....	p	26
2.6.3. Poursuite d'études à l'étranger.....	p	26
2.6.4. Participation du département à des programmes internationaux.....	p	28
2.6.5. Mobilité des personnels.....	p	28

2.7.	Vie étudiante	p	29
2.7.1.	Participation à la vie institutionnelle.....	p	29
2.7.2.	Sports, vie associative et activités culturelles.....	p	29
3.	<u>Les actions supports</u>	p	29
3.1.	Immobilier	p	29
3.1.1.	Etat des lieux et maintenance.....	p	29
3.1.2.	Hygiène et sécurité.....	p	30
3.2.	Ressources humaines	p	30
3.2.1.	Les enseignants.....	p	30
3.2.2.	Les BIATSS.....	p	30
3.2.3.	La liaison recherche et le transfert de technologie.....	p	30
3.2.4.	Les vacataires.....	p	31
3.3.	Budget	p	32
3.3.1.	Ressources.....	p	32
3.3.2.	Dépenses.....	p	33
3.4.	Pilotage du département	p	34
3.4.1.	Organisation de l'équipe.....	p	34
3.4.2.	Evaluation de la formation et des enseignements.....	p	35
3.4.3.	Dispositif d'autoévaluation.....	p	35
4.	<u>Caractéristiques de la délocalisation le cas échéant</u>	p	35
5.	<u>Mise en place des nouveaux programmes de DUT</u>	p	36
6.	<u>Projet du département</u>	p	36
6.1.	Points forts / points faibles.....	p	36
6.2.	Projets prioritaires pour la période quadriennale (description succincte).....	p	38
6.3.	Projets susceptibles d'être inscrits dans le contrat quadriennal de l'université.....	p	38

Département Techniques de Commercialisation

Site : Troyes

Chef du département

Marc MVE BEKALE, maître de conférences

Date de la prise de fonction : 1/09/2015

1er mandat

IUT de Troyes, Département TC

Rue de Québec

CS90396

10026 TROYES cedex

Téléphone : 03.25.42.46.25 (secrétariat)

06.78 16 47 77 (portable)

Télécopie : 03.25.42.46.25

marc.mve-bekale@univ-reims.fr

Date de création du département : 1968

Nombre total d'étudiants inscrits dans le département (janvier 2016) : **274**

Nombre total d'étudiants inscrits à l'IUT sur le site (janvier 2016) : **1592**

Nombre de licences professionnelles portées par le département (rentrée 2015) : 1

Intitulés/S spécialités	Référence (n°LP)	Site/implantation
Achat et Commercialisation de Produits Industriels à l'International (ACPII)		IUT de Troyes

Autres formations de l'IUT sur le site (dans le cas d'une délocalisation) :

Laboratoires ou équipes hébergés sur le site par l'IUT (dans le cas d'une délocalisation), les citer :

Nombre total d'enseignants (au 01-01-2016) : **18,5**

Supérieur : **10 (1 MCF en congé maternité en 2015/16)**

Second degré : **8,5 (1 PRCE bénéficie d'une décharge de 192h)**

PAST : **0**

Nombre d'intervenants professionnels (au 01-01-2016) : **11**

Nombre de BIATSS (au 01-01-2016) : 1

Surface totale (en m² SHON) : **1906 m²**

Spécificité(s) du département : porteur, coordonnateur, partenaire d'un projet (ex Challenges : Eco Marathon Shell, ou tout autre particularité ou originalité).

Le département TC participe régulièrement aux épreuves suivantes :

- ◆ **4L Trophy** (épreuve sportive et caritative à destination du Maroc).
- ◆ **Alticiades** (épreuve sportive et jeu d'entreprise organisés par les IUT de France).

1. Introduction et Bilan du département par rapport à la précédente évaluation

Le présent rapport s'efforcera de montrer que le département TC accomplit pleinement les missions et les objectifs pour lesquels les IUT ont été créés : favoriser l'insertion professionnelle des étudiants à bac + 2 par la consolidation de leur niveau d'employabilité et de performance, préparer à la poursuite d'études.

L'employabilité ou la capacité à être opérationnel représente les principaux atouts qui font l'attractivité du département TC tant auprès des étudiants que des opérateurs économiques ainsi que cela ressort dans nos enquêtes. L'attractivité de TC est également due à la présence de professionnels au sein de notre équipe pédagogique. Ceux-ci apportent une expérience de terrain nécessaire à notre public.

1.1. Points forts

La dernière évaluation du département TC a fait ressortir les points forts suivants :

- ◆ Un taux de réussite satisfaisant et en constante progression.
- ◆ Une évolution positive vers le monde professionnel.
- ◆ Un département innovant en raison de la création, avec le département GEA, d'un semestre décalé permettant de mettre en place un outil efficace de lutte contre l'échec, les abandons et démissions.
- ◆ Une dynamique satisfaisante quant à la mobilité internationale tant au niveau des stages que des semestres.
- ◆ Un nombre de dossiers en augmentation et une capacité d'accueil optimale en TC1.

L'ensemble de ces points forts s'est traduit par l'amélioration du taux de réussite et l'attractivité du département TC. Nous verrons comment cette attractivité a été maintenue grâce à des projets d'innovation pédagogique ayant renforcé le niveau d'employabilité de nos diplômés.

1.2. Points faibles

Les points faibles relevés lors de la dernière évaluation sont les suivants :

- ◆ Des moyens financiers limités.
- ◆ Des locaux inadaptés à l'accueil de personnes handicapées.
- ◆ Le taux d'échec en S1 dû à une période d'adaptation aux études supérieures (environ 10% d'étudiants inscrits).
- ◆ Des partenariats avec les milieux professionnels à consolider.
- ◆ Le manque de dynamisme et d'ambition.

Dans la synthèse finale (points forts) du rapport, nous expliquerons le dispositif mis en place pour surmonter ces différentes faiblesses.

2. Formation initiale et tout au long de la vie (cf. tableaux « Offre de formation DUT »)

2.1. Offre de Formation

2.1.1. Offre de formation du département

Le département TC est, en nombre d'étudiants, l'un des départements les plus importants de l'IUT de Troyes. Cet effectif est amené à s'accroître grâce au projet de création d'une licence de marketing opérationnel, en collaboration avec le département TC de Reims, et d'une licence professionnelle technico-commerciale.

Le département TC comptait au 15 janvier 2016 un effectif de 274 étudiants. Même si son offre de formation reste relativement stable d'une année à une autre, il doit néanmoins faire face à une forte concurrence avec les formations identiques de la région (TC de Reims), celles des départements limitrophes (l'Yonne), des formations proches de la nôtre (BTS MUC et BTS NRC), des ESC de Troyes et de Reims. Malgré cette concurrence, le département TC de Troyes connaît une demande sans cesse croissante au fil des années ainsi que l'attestent le nombre de dossiers reçus ainsi que le tableau évolutif des inscriptions ces trois dernières années :

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Dossiers reçus	549	525	628	669

**Effectif des inscriptions en DUT TC
 - formation initiale**
 (arrêté au 07/10/2015)

DUT	2013/14	2014/15	2015/16
TC 1 ^{er} ANNEE	141	156	136
TC 1 DECALE	-	-	12
TOTAL TC 1	141	156	148
TC 2 ^e ANNEE	105	116	116
TOTAL	246	272	264

Le cursus est organisé sur 4 semestres auxquels s'ajoutent des semestres décalés, organisés à l'identique, une licence professionnelle et une formation continue et en alternance. Les enseignements comprennent des CM, TD et TP. Nous avons donc :

Septembre 2015

♦ 5 groupes en TC S1 : à la rentrée de septembre 2015, le département a accueilli un total de 133 étudiants, dont 6 redoublants, avec une capacité d'accueil de 140 étudiants (5 groupes de 27/28). Nous nous situons donc à 95% de la capacité requise.

♦ 4 groupes de TC S3 : à la rentrée 2015, il y avait 114 étudiants, dont 11 se trouvaient au Canada. Soit 4 groupes de 25/26 étudiants.

♦ Semestre décalé (S2) : pour la rentrée de septembre 2015, le département TC comptait 1 groupe de S2 décalé avec un effectif de 13 étudiants.

Février 2016

♦ 4 groupes en TC S2 : 120 étudiants répartis sur quatre groupes de 31-30-29-30 étudiants. Initialement, 5 groupes étaient prévus en S2 pour un meilleur encadrement pédagogique qui offrait des groupes de TD à 23-24 étudiants. Ces groupes ont dû être ramenés à 4 pour des raisons de restriction budgétaire imposée par la présidence de l'URCA.

- ◆ 4 groupes en TC S4 : 112 étudiants répartis en 4 groupes de 28-27-28-29 étudiants.
- ◆ La licence ACP2i : 24 étudiants inscrits en septembre 2015, avec 3 contrats de professionnalisation.
- ◆ Le DUT TC peut également être suivi, à l'IUT, en formation continue ou en alternance. Ces groupes de formation sont rattachés administrativement au service de la Formation continue et de l'alternance de l'IUT. Elle mène à un DUT TC en alternance. Effectifs actuels pour le DUT en alternance : 10 étudiants en TC1, dont 8 apprentis et 2 contrats de professionnalisation ; 7 étudiants en TC2, dont 6 apprentis et 1 contrat de professionnalisation.

2.1.2. Le département dans l'IUT

Le département TC prend une part active au bon fonctionnement pédagogique et administratif de l'IUT avec :

- ◆ 1 représentant au Conseil de d'institut
- ◆ 2 étudiants au CI
- ◆ Le département TC travaille également en synergie avec le département GEA par la mutualisation des moyens matériels et du personnel enseignant, un échange de bonnes pratiques pédagogiques et administratives.
- ◆ Le directeur du département TC participe chaque semaine au comité de direction au cours duquel sont débattues les questions relatives à la gestion financière, pédagogique et administrative de l'IUT.
- ◆ En licence ACP2i, un Conseil de perfectionnement est organisé à la fin de chaque année en collaboration avec la composante de Charleville-Mézières. Il s'agit d'établir un bilan administratif et pédagogique de la licence en vérifiant le respect du cahier des charges du Ministère.

Interventions pédagogiques des enseignants TC dans d'autres formations

- ◆ Gérard GALIPIENZO (DUT GEA, licence banque, DSCG)
- ◆ Patrice COTTET (DUT GEA, UFR Eco-gestion de Reims)
- ◆ Ibtissame ABAIDI (Centre universitaire de Troyes, UFR éco-gestion Reims)
- ◆ Thierry PLUMEY (Centre universitaire de Troyes)
- ◆ Jimmy FEIGE (UFR Eco-gestion de Reims)
- ◆ Marc MVE BEKALE (Université de Marne-la-Vallée)
- ◆ Martial DUBREUIL (DUT GEA)
- ◆ Éric LOIZON (Passeport pour un DUT)

Ces interventions dans d'autres formations peuvent être considérées comme un enrichissement pédagogique qui a des retombées positives sur le département TC.

Recherche & diffusion du savoir

- ◆ Marc MVE BEKALE, MCF 11^e, laboratoires : CIRLEP (Reims), CEAAD (Paris)
- ◆ Patrice COTTET, MCF 6^e, laboratoire : Regards (Reims)
- ◆ Emmanuèle GARDAIR, MCF 16^e, Laboratoire de psychologie des pays de Loire (Nantes), membre associé au laboratoire « Cognition, Santé, Socialisation » (Reims)
- ◆ Pascal LABORDERIE, MCF 71^e, Centre d'Etudes et de Recherches sur les Emplois et les Professionnalisations (Reims)
- ◆ Ibtissame ABAIDI, MCF 6^e, laboratoire : Regards (Reims)
- ◆ Jimmy FEIGE, MCF 6^e, Centre International de Recherche et de Formation Appliquées au Management (Regards)
- ◆ Doureid HAMDAN, MCF 26^e, laboratoire de probabilités & modèles aléatoires, Université Paris 6 et Paris 7 (Paris)
- ◆ Soraya ZOUARI, MCF 6^e, laboratoire : Regards (Reims)
- ◆ Alexandre TIRECELIN, MCF 6^e, laboratoire : Regards (Reims)
- ◆ Hossain BENDAHMAN, 16^e, laboratoire : Subjectivité, lien social & modernité, études psychanalytiques (Strasbourg)

Les enseignants-chercheurs sont très dynamiques dans leurs laboratoires respectifs comme en témoignent le nombre élevé de leurs publications dans des revues à comité de lecture, leur participation annuelle à des colloques internationaux, la publication des ouvrages collectifs et individuels. Ils participent abondamment à la diffusion des savoirs par des publications destinées au grand public, des ouvrages pédagogiques, des conférences au sein des organismes publics (musées, associations, etc.).

2.1.3. Le département dans le domaine L de l'offre de l'université, régionale ou de site

La cohérence de l'offre TC se fait sur de nombreux plans. En ce qui concerne la poursuite d'études vers des licences professionnelles, le département propose :

- ◆ La licence ACP2i : malgré une capacité d'accueil relativement limitée, elle permet d'absorber un certain flux d'étudiants TC et ceux issus des formations voisines (BTS) ainsi que l'indique le tableau suivant :

Origine des publics de LP au 15 janvier 2016

DUT	13	59,1%
BTS	9	40,9%
L2-DEUG	0	0,0%
Autres diplômes français	0	0,0%
Equivalences-VAP	0	0,0%
Total	22	22

- ◆ Les étudiants TC disposent aussi au sein de l'IUT de Troyes des offres de poursuite d'études en licence banque et assurance (GEA), en licence métiers de la communication (MMI).

- ◆ Poursuites d'études à l'ESC de Troyes : nombre d'étudiants diplômés de TC poursuivent également leurs études à l'école supérieure de commerce de Troyes, dont les offres de formation se situent dans la continuité du régime pédagogique TC (marketing, commerce, économie internationale, négociation, etc...).

♦ Le système de semestrialisation : sa mise en place offre une seconde chance à des étudiants en situation d'échec à la faculté (CUT en particulier) ou dans d'autres départements (GEA, GMP et MMI). Nous en accueillons tant en S1 qu'en S2 et même en S4.

2.1.4. La contribution du département à d'autres formations (parcours LMD)

Les enseignants interviennent dans des formations L3, master, tant à l'URCA que dans la direction des thèses au sein d'autres établissements universitaires de France.

2.2. Accueil

2.2.1. Politique de recrutement

Modalités de recrutement :

Les critères de recrutement au sein du département TC tiennent compte des capacités de réussite des étudiants. Ils sont arrêtés par l'équipe pédagogique. Les dossiers sont minutieusement examinés par les enseignants selon un planning établi par le chef de département, puis classés par série et sur la base d'un seuil (une moyenne) d'admissibilité de l'élève en TC :

Série	Moyenne seuil d'admissibilité
STMG-STG	11/20
L	10/20
ES	9,5/20
S	8,5/20
Bac prof.	14/20

Outre les résultats, d'autres modalités président à notre recrutement :

L'assiduité : pour tous les dossiers mentionnant un nombre d'absences injustifiées supérieur à 8, un malus de - 2 points est systématiquement appliqué.

Le comportement en cours : un malus de - 2 points peut être appliqué au regard des appréciations de l'équipe pédagogique.

Le classement final s'effectue sur la base de ces trois principaux critères que sont : **1/ les résultats scolaires, 2/ l'assiduité, 3/ le comportement**. A cela s'ajoute la motivation de l'étudiant, appréciée non seulement à travers le courrier reçu mais par la visite de notre stand au Forum Avenir Etudiants, sa présence aux portes ouvertes et à la journée d'immersion organisée pour les lycéens.

En dépit des critères de recrutement précis, la variation des chiffres peut s'expliquer par deux facteurs :

Le recrutement se fait par le site Postbac. Lors de la **campagne 2015**, notre formation a reçu 669 dossiers de candidatures, 399 appelés, 115 inscrits. En ce qui concerne les candidats hors procédure, le chiffre se révèle fort négligeable (3 étudiants).

Les bacs généraux représentent l'essentiel de notre contingent de primo-entrants et présentent, comme on le verra par la suite, un très bon taux de réussite avec dans les quinze premiers : 5 bacs S, 6 bacs ES, 2 bacs STMG et 2 bacs étrangers.

Série	Nombre d'inscrits
S	20
L	5
ES	58
STMG	35
Bac prof et autres	6

Bacs généraux	83	66,9%
Bacs technologiques	35	28,2%
Bacs prof.	6	4,8%

De même, on verra que le bon taux de réussite des bacs professionnels se trouve en lien avec nos critères d'admission. En effet, en raison du fort taux d'échec constaté, pour ce type de bac, au cours des années précédentes, notre politique de recrutement consiste à orienter les bacs professionnels vers le Passeport-DUT pour une mise à niveau permettant ensuite de mieux aborder la formation TC.

Stratégie de communication.

La communication pour le recrutement en TC opère vers plusieurs directions : participation à des salons et forums régionaux (Forum Avenir Etudiant organisé à Troyes et à Reims), portes ouvertes de l'IUT de Troyes, journée d'immersion à l'université, présentation de notre département sur invitation de différents lycées de notre académie (Aube, Haute-Marne). Les enseignants assurent cette mission de communication, alors que les étudiants aident à l'organisation des forums. La communication passe aussi par la presse locale à travers des entretiens accordés par les chefs de département et des articles sur nos diverses activités.

Communication indirecte par les projets.

Partenariats sur le recrutement.

Semestres décalés comme passerelle :

En février 2010, un système de semestrialisation a été créé ayant abouti à la mise en place d'un semestre décalé. Pour ce faire, les départements TC et GEA ont proposé de mutualiser leurs moyens (financiers et humains) en vue de la création de ce semestre 1 commun aux 2 formations. En raison d'une forte demande, le département TC a dû mettre en place, depuis février 2015, son propre semestre décalé.

Semestre décalé	Nombre d'étudiants
S1 décalé : ouverture février 2015	12 étudiants
S2 décalé : septembre 2015	12 étudiants
S3 décalé : février 2016	17 étudiants

Ce système est exceptionnel sur le territoire national. L'objectif majeur est d'améliorer le taux de réussite de nos étudiants en permettant à ceux en grande difficulté de partir sur de meilleures bases. Ce mécanisme aide également à remotiver des étudiants en perte de vitesse, qui auraient sans doute démissionné si ce semestre décalé n'existait pas. Outre les étudiants en difficulté au sein du département TC, le semestre décalé constitue une passerelle pour tous les étudiants désireux de changer d'orientation et de se tourner vers une formation à vocation commerciale, ce qui permet d'accueillir des étudiants d'horizons divers. Le semestre décalé est une bonne stratégie de lutte contre le décrochage universitaire.

2.2.2. Accueil des publics spécifiques (adaptations)

Cette année, le département TC a accueilli un étudiant en situation de handicap moteur. Il convient néanmoins de signaler que nos locaux ne sont pas adaptés pour recevoir le public à mobilité réduite en raison de nos salles de cours et de nos salles informatiques situées aux 1^{er} et le 3^{ème} étages, alors que nous ne disposons pas d'ascenseur.

Le département accueille régulièrement des sportifs de haut niveau et essaie d'aménager leur emploi du temps en fonction de leur calendrier d'entraînement et de compétitions.

2.2.3. Origine des inscrits

Le tableau ci-dessous récapitule l'origine géographique des étudiants pour la campagne 2015.

Département	10	51	52	08	Limitrophe	Autre France	Etranger
Nb d'étudiants	54	8	8	1	9	21	2

Ce tableau indique que l'origine des primo-entrants en TC est essentiellement régionale (70%). L'Aube représentant notre plus important bassin de recrutement (52,4%). Comme nous l'avons souligné plus haut, le département affiche une politique volontariste de recrutement des bacs technologiques et des bacs généraux scientifiques tout en tenant compte des recommandations du PPN.

Cette politique de recrutement se révèle payante puisque le taux de réussite global est d'environ 86 %, dont 92% pour bacs généraux et 77% pour les bacs technologiques.

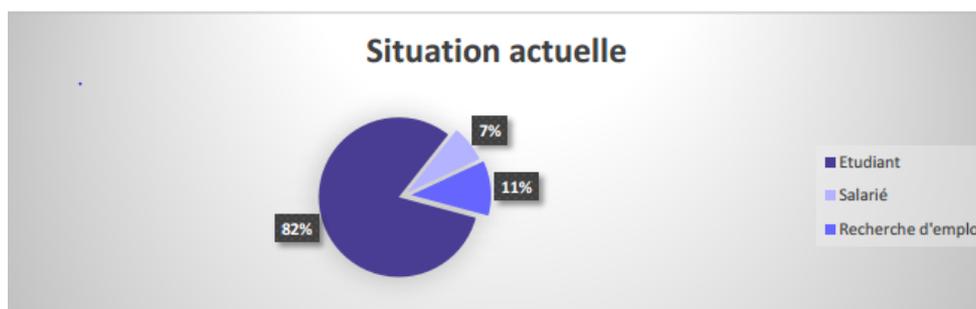
Le département TC compte un fort pourcentage d'étudiants boursiers sur la promotion de 1^{ère} année de DUT : 53,2% au total. A noter que ce taux est le plus élevé des 5 départements de l'IUT.

Quant à la répartition filles/garçons, 55,6% de filles et 44,4% de garçons composent cette même promotion.

2.3. Lien formation – emploi

2.3.1. Devenir du diplômé

Une enquête à 6 mois concernant le devenir des diplômés DUT est réalisée en interne. Pour les diplômés TC 2015, l'enquête a donné les résultats suivants :



L'enquête indique une forte majorité d'étudiants en poursuite d'études (82%) après l'obtention du DUT en 2015.

Le département TC a développé un partenariat avec l'ESC de Troyes qui facilite l'accueil d'un public aux ressources financières limitées. L'objectif ici est une inscription de plein droit (sans concours) des étudiants issus du DUT TC et désireux d'entrer en 1^{ère} année ESC. Ce dispositif permet à un certain nombre d'étudiants TC de poursuivre leurs études à l'ESC de Troyes.

Les poursuites d'études, quant à elles, se répartissent selon le tableau ci-après :

Diplôme préparé		
Licence professionnelle	23	35%
L3	17	26%
ESC	8	12%
DUETI	8	12%
L1	3	5%
L2	2	3%
Autres	5	7%

La majorité des étudiants TC choisissent la licence professionnelle afin d'optimiser leur chance d'insertion professionnelle immédiate. Ceux qui optent pour la L3 poursuivent généralement en master avant d'intégrer une grande école ou le monde du travail, tandis que d'autres y voient un tremplin pour préparer les concours administratifs donnant accès à des métiers tels que le professorat des écoles. Outre les écoles de commerce avec leur ouverture à l'international, les étudiants TC apprécient de plus en plus la formation DUETI (une année à l'étranger) pour sa dimension multiculturelle, internationale et le perfectionnement des langues étrangères.

Devenir des diplômés de la LP ACP2I

LP ACP2I	Données de l'enquête			Situation				Population active	
	Nb diplômés	Nb réponses	% réponses	IP	PE	DE	Autres	Taux d'IP	Taux de DE
diplômés de LP 2014, à 6 mois	27	17	63,0%	10	2	4	1	71,4%	28,6%
diplômés de LP 2012, à 30 mois	18	11	61,1%	9		2		81,8%	18,2%

Il convient de souligner que la licence ACP2i, en dépit d'une capacité d'accueil relativement réduite, joue un rôle important dans la poursuite d'études post-DUT et post-BTS dans la perspective d'une amélioration de l'insertion professionnelle des étudiants. En effet, le public accueilli en ACP2i comprend essentiellement les DUT, les BTS et quelques étudiants, souvent au nombre de 1 ou 2, ayant déjà travaillé mais qui recherchent soit une reconversion professionnelle ou une consolidation de leurs acquis. Le taux d'insertion professionnelle très élevé – 71,4 % en 2014 et 81,8 % en 2012 – souligne la pertinence de ce diplôme ainsi que son importance dans notre dispositif de formation.

2.3.2. Modalités de partenariat avec l'environnement socio-économique

Au département TC, le partenariat avec le milieu professionnel se traduit par diverses actions :

◆ L'IUT bénéficie d'un « service emploi » de l'URCA (localisé au CUT à Troyes) qui centralise et diffuse les offres d'emploi reçues. Nous recevons aussi des offres ciblées qui sont par la suite portées à la connaissance des étudiants via l'affichage classique et l'intranet tertiaire de notre département.

◆ Sur le plan pédagogique, nous comptons de nombreux intervenants professionnels ainsi que l'indique le tableau ci-après :

BANNHOLTZER	Fabrice	Directeur d'une école de formation
CALAND	Khatouna	Consultante marchés d'Europe de l'est
DEWEZ	Sylvie	Responsable achats à l'international
FAVAUDON	Laetitia	Coaching commercial, responsable secteur
HERVOUET	Mickaël	Spécialiste logistique
MADJ	Thomas	Responsable marketing
NOTTAT	Jannick	Responsable services douanes
PETITJEAN	Christelle	Coordinatrice logistique
PONTON	Odile	Consultante psycho-sociologie
REDZIC	Alexandre	Spécialiste consultant logistique
ZILIOLI	Simon	Spécialiste achats import-export

Les professionnels interviennent clairement dans des matières qui constituent le cœur des compétences de notre formation : marketing, management, logistique, relation clients. Ces intervenants professionnels apportent un savoir-faire et une expérience de terrain aidant à mieux appréhender les évolutions du secteur commercial. Par des échanges avec les enseignants titulaires, ils contribuent à une meilleure adaptation de la pédagogie au monde du travail.

◆ En licence professionnelle ACP2i (Achats et commercialisation des produits industriels à l'international), la majorité d'intervenants est issue du milieu professionnel. Ils apportent une précieuse expertise dans des domaines aussi divers que la fiscalité, les douanes, le transport, etc.

◆ Une autre traduction du partenariat avec les entreprises passe par les projets tuteurés des étudiants. On compte plus d'une soixantaine de projets (TC1, TC2, TC décalé), réalisés par les étudiants en relation avec des entreprises ou des associations. Chaque groupe de projet est suivi à la fois par un enseignant et par un tuteur en entreprise. Ce partenariat est si bien établi au sein du tissu économique et social du département que de nombreuses entreprises font appel à nos étudiants pour leurs besoins.

◆ Le département TC travaille beaucoup à la consolidation du niveau d'employabilité de ses étudiants. Pour ce faire, nous avons mis en place des projets tuteurés, deux stages sur les deux années du cursus : un stage de trois semaines en S1, auquel s'ajoute le stage de 8 semaines en S4. Le stage obéit à un chronogramme établi par le responsable pédagogique. Il y a, en premier lieu, la phase de recherche du stage pendant laquelle l'étudiant, à travers une fiche de suivi de stages, rend compte à l'enseignant tuteur de toutes les démarches entreprises. Une fois le stage trouvé, les missions doivent être validées par le responsable pédagogique et correspondre aux exigences de la formation TC. Une convention est signée entre le département et l'entreprise. Avant d'aller en stage, l'étudiant s'entretient avec son enseignant tuteur pour mettre en place un plan de travail et de communication. De même, l'enseignant tuteur s'entretient régulièrement avec le maître de stage en entreprise pour faire le point sur le déroulement des missions confiées. A la fin du stage, l'étudiant rédige un rapport d'une trentaine de pages, présenté devant un jury composé d'un « enseignant candidat » (il n'a pas lu le rapport et découvre les missions pendant la soutenance), le maître de stage et l'enseignant tuteur. Au terme de la soutenance qui dure une quarantaine de minutes, le jury délibère et attribue trois notes à l'étudiant : la note du rapport, de la soutenance et du travail en entreprise. En accueillant des professionnels pendant les deux semaines de soutenance, le département consolide ses liens avec le monde de l'entreprise.

◆ Ces liens sont également renforcés, grâce à la formation TC en alternance et à la formation continue.

◆ Enfin, une autre traduction de ce partenariat passe par le versement de la taxe d'apprentissage, qui est un apport budgétaire indispensable et aide le département à réaliser certains projets.

2.3.3. Adaptation locale

Le département TC fonctionne sur la base du dernier PPN de septembre 2013. Mais quelques adaptations ont été opérées suivant une philosophie qui cherche à placer l'étudiant au cœur du dispositif pédagogique, à développer son sens de l'autonomie et des responsabilités.

◆ Mise en place d'une langue vivante 2, obligatoire (espagnol, allemand) : pour les étudiants dont la LV2 (exemple : le portugais) n'est pas dispensée et ceux désireux d'apprendre une seconde langue, le département TC propose des cours d'espagnol débutants.

◆ Pour des étudiants désireux de suivre des cursus plus longs, le département TC propose des modules de spécialité en mathématiques, culture socio-économique et culture générale. Le choix de ces matières est déterminé par leur importance dans les concours administratifs et ceux donnant accès aux grandes écoles ou aux formations licence.

◆ Pour l'insertion professionnelle ou les poursuites d'études courtes (licence professionnelle par exemple), le département TC propose des matières de présentation de métiers commerciaux, des techniques de recherche d'emploi ainsi que la création d'entreprises. Grâce à ce module, d'anciens étudiants TC ont réussi à créer deux entreprises. Signalons que ce module entrepreneuriat est réalisé en relation avec la CCI de Troyes et aide les étudiants à mieux comprendre l'adéquation entre théorie et réalité.

◆ Pour consolider le niveau d'employabilité de ses étudiants, le département TC a mis en place plusieurs jeux d'entreprise organisés sous forme de séminaires auxquels sont conviés des professionnels qui doivent juger de la pertinence des projets réalisés. Trois semaines entières sont consacrées aux séminaires pendant l'inter-semestre de janvier. En TC2, il y a trois séminaires : Eurostrat (vente & négociation à l'international), un séminaire d'anglais et un séminaire sur l'entrepreneuriat. Le premier séminaire est associé à celui réalisé exclusivement en anglais, où les étudiants participent à trois ateliers différents : « Conception & Innovation », « Going Global », « E-commerce ». Les travaux écrits et oraux dans ces différents ateliers ont lieu en anglais pendant une semaine entière. Le séminaire « Entrepreneuriat », quant à lui, est consacré à la création des entreprises et se déroule en lien avec le projet CREA-IUT. En TC1, il y a deux séminaires de jeux d'entreprise : « gestion comptabilité » et « négociation ». L'ensemble de ces séminaires sont d'autant plus appréciés par les étudiants qu'ils leur permettent une approche plus réaliste et pragmatique des enseignements théoriques.

2.3.4. Professionalisation (stages – projets tuteurés) (cf. tableaux « Pédagogie DUT » et tableaux « Gestion DUT »)

Les projets tuteurés

Le département TC propose à ses étudiants 2 projets : 1 projet en S1-S2, 1 projet en S3-S4. Ce schéma est répliqué en S1-S2 décalés, puis en S3-S4 décalés. Les projets sont essentiellement de type événementiel ou organisationnel. Les étudiants se regroupent par équipe de 5 ou 6, effectuent dans un premier temps des démarches actives afin de conclure un accord de partenariat avec un organisme commanditaire ou toute personne porteuse elle-même d'un concept commercial ou marketing correspondant à TC.

Les enjeux du projet

Le projet doit permettre de développer des aptitudes managériales :

- esprit d'équipe : capacité à mener un travail collectif sans affinité préalable avec les membres du groupe.
- Capacité organisationnelle : réflexion collective sur le projet, répartition des tâches, respect des échéances, animation des réunions.
- Capacité à respecter un cahier des charges et à développer le sens de l'autonomie.

Les projets font l'objet d'un rapport et d'une évaluation finale qui prend en compte l'appréciation de l'entreprise. Il y a ensuite une restitution orale du travail réalisé lors d'une soutenance. Deux enseignantes (Ibtissame ABAIDI et Emmanuèle GARDAIR) sont responsables de ces projets. Elles sont chargées de la répartition des étudiants, de la validation et du suivi annuel des projets, de l'organisation des soutenances et de la gestion des notes de projets.

Le stage :

Le stage vise au renforcement de l'employabilité des étudiants. Pour ce faire, nous proposons, outre les projets tuteurés, deux stages sur les deux années du cursus : un stage de trois semaines en S1, auquel s'ajoute le stage de 8 semaines en S4. Le stage obéit à un chronogramme établi par le responsable pédagogique.

Stage TC1

♦ Le premier stage de 3 semaines, qui a lieu en début de S2, offre une première expérience dans le domaine de la vente. Outre les enseignants affectés à la coordination des stages, deux modules sont en relation directe avec le stage : les PPP et l'expression où l'accent est mis sur la recherche de stage, l'élaboration du CV, de la lettre de motivation, la préparation à l'entretien. Le stage n'est validé qu'après accord du responsable des stages qui s'assure de l'intérêt commercial des missions proposées. A l'issue de ce stage, un compte rendu d'activité est demandé. L'avis de l'entreprise est également pris en compte pour l'évaluation de l'étudiant.

Stage TC2

♦ Le stage S4 de 8 semaines clôture la formation en TC. Celui-ci peut être réalisé en France ou à l'étranger. Il est en lien avec les aspirations professionnelles futures de l'étudiant. Il est supervisé, comme en TC1, par un enseignant référent qui s'assure de l'intérêt des missions. L'étudiant cherche lui-même un stage dans son domaine de prédilection. Il est à noter que des offres de stage nous parviennent régulièrement des entreprises, ce qui tend à montrer la confiance portée à notre formation. Nous disposons également d'un site internet qui recense les stages réalisés les années précédentes et des offres mises à la disposition des étudiants.

Encadrement du stage

♦ Chaque étudiant est guidé dans sa recherche de stage par un professeur référent. Lors de cette première phase, l'étudiant, à travers une fiche de suivi de stage, rend compte à l'enseignant tuteur de toutes les démarches entreprises. Une fois le stage trouvé, les missions doivent être validées par le responsable pédagogique et correspondre aux exigences de la formation TC. Une convention est signée entre le département et l'entreprise. Avant d'aller en stage, l'étudiant s'entretient avec son enseignant tuteur pour mettre en place un plan de travail et de communication. De même, l'enseignant tuteur s'entretient régulièrement avec le maître de stage en entreprise pour faire le point sur le déroulement des missions confiées. Les étudiants sont donc suivis individuellement tout au long de l'année. Les enseignants tuteurs sont amenés à rendre visite aux étudiants sur le lieu de stage, établissent un bilan du déroulement du stage auprès du responsable en entreprise afin de mieux apprécier les attentes des acteurs économiques.

Soutenance de stage et évaluation

◆ A la fin du stage, l'étudiant rédige un rapport d'une trentaine de pages, présenté devant un jury composé d'un « enseignant candide » (celui-ci n'a pas lu le rapport et découvre les missions pendant la soutenance), du maître de stage et de l'enseignant référent. Ils doivent se prononcer sur les aptitudes à l'expression orale du candidat ainsi que sur la clarté et la cohérence de son exposé ; Au terme de la soutenance qui dure une heure, le jury délibère et attribue trois notes à l'étudiant : la note du rapport de stage, de la soutenance et du travail en entreprise. En accueillant des professionnels pendant les deux semaines de soutenance, le département consolide ses liens avec le monde de l'entreprise.

2.3.5. Les équipements de travaux pratiques

Pour ses besoins pédagogiques, le département dispose des équipements suivants :

◆ Du matériel audio-visuel et vidéo pour la réalisation des TP, particulièrement en langues et en négociation. Ces équipements sont mutualisés avec le département GEA, ce qui permet une meilleure synergie.

◆ Une salle multimédia, de 32 postes, dotée d'un matériel technologique de pointe. Les étudiants bénéficient ainsi de bonnes conditions de travail pour l'apprentissage et l'auto-apprentissage des langues étrangères en groupe entier, en petit groupe ou de façon individuelle.

◆ 6 salles d'informatique avec un parc informatique renouvelé à intervalle régulier et permettant de bénéficier d'un matériel performant. Ces salles informatiques, équipées de tableaux interactifs favorisant un enseignement plus dynamique, sont en libre accès permanent pour les étudiants qui peuvent y mener différents travaux (préparation des exposés, recherche d'informations sur internet, etc.).

◆ Le département a acquis deux écrans de télévision installés dans notre hall principal ainsi qu'un équipement satellite qui reçoit des chaînes de télévision anglaises et américaines. L'enjeu de cette installation est de permettre l'immersion quotidienne des étudiants en anglais, ce qui ne peut qu'aider à améliorer leur niveau de langue.

◆ L'IUT dispose d'une salle de projection de films (bâtiment A), qui est mise à profit par un enseignant de communication dans le cadre d'un ciné-club organisé tous les mardis après-midi.

◆ L'IUT prévoit en 2016 l'aménagement d'une salle informatique supplémentaire dans le bâtiment E, au rez-de-chaussée, accessible aux personnes à mobilité réduite.

2.3.6. L'alternance (en formation initiale ou en formation continue)

Le DUT TC peut aussi s'effectuer en alternance. Les effectifs de cette formation sont les suivants pour l'année 2015-2016 :

TC1	TC2
8 apprentis	6 apprentis
2 contrats de professionnalisation	1 contrat de professionnalisation
Total : 10	Total : 7

Bien que liée à TC, cette formation est gérée par le service de la formation continue et de l'alternance de l'IUT. L'alternance s'organise sous la forme de contrats d'apprentissage avec le CFA universitaire.

2.3.7. La certification

En matière de certification, TC a mis en place depuis 2007 la certification C2i et la certification en langue anglaise, le T.O.E.I.C. La certification C2i ayant été jugée redondante par rapport à l'évaluation du savoir-faire des étudiants en informatique, le département TC n'a gardé que le T.O.E.I.C qui reste une certification prisée par les entreprises et nécessaire pour la poursuite d'études à l'étranger. Le tableau ci-dessous indique l'intérêt croissant de ce test de langue, dont le nombre a doublé en quatre ans :

Année	2013	2014	2015	2016
Nombre de candidats	7	12	12	15

2.4. La pédagogie

2.4.1. Réussite et aide à la réussite

Le tableau qui suit montre le suivi de cohorte des primo-arrivants de septembre 2013 sur 4, 5 et 6 semestres.

Primo-arrivants en 2013 : 139 étudiants

	Bacs généraux	Bacs techno	Promo ttes origines
DUT en 4 semestres	72	31	103
DUT en 5 semestres	3	4	7
DUT en 6 semestres	3	6	10
Total	78	41	120
Autres cas	-	-	-
Réorientés au S1	-	-	-
Réorientés au S2	3	3	6
Réorientés au S3	-	-	-
Réorientés au S4	-	-	-
Total	3	3	6
Démissions en S1	3	6	9
Démissions en S2	-	2	2
Démissions en S3	1	-	1
Démissions en S4	-	1	1
	4	9	13
Total étudiants	85	53	139

85 + 53 = 138

Différence d'un étudiant = 1 bac pro sur primo-arrivants 2013 (ni bac général, ni bac techno).

Le présent tableau constitue un double indicateur de notre bon taux de réussite (86%) et de la pertinence de nos critères de recrutement où les bacs généraux et les bacs technologiques, majoritaires, atteignent respectivement 91,76%, dont 84,7% en quatre semestres, alors que les bacs technologiques comptent 77,35% de réussite.

Quant aux tableaux suivants, ils ne sont pas concernés par notre évaluation mais ils confirment les bons taux de réussite au département TC.

Jury Janvier 2016								
DUT : TC		Semestre : 1						
BACCALAUREAT	INSCRITS au 01/10/2015	PRESENTS aux derniers contrôles	Semestre directement validé	Semestre validé par compensation	Semestre validé par le jury	Total des validations	Taux de validation %	Taux d'abandon %
Général	86	84	62			62	72,1%	2,3%
Technologique	41	39	20		1	21	51,2%	
Professionnel	6	6	4			4	66,7%	
Etranger	2	2	2			2	100,0%	
Autre (DAEU...)	1	1	1			1	100,0%	
TOTAL	136	132	89	0	1	90	66,2%	
Nombre de validations du semestre n-1 (compensation ou jury)								
Nombre de validations du semestre n+1 (compensation ou jury)						6		

DUT : TC		Semestre : 3						
BACCALAUREAT	INSCRITS au 01/10/2015	PRESENTS aux derniers contrôles	Semestre directement validé	Semestre validé par compensation	Semestre validé par le jury	Total des validations	Taux de validation	Taux d'abandon
Général	51	50	48			48	94,1%	2,0%
Technologique	43	43	33	1		34	79,1%	0,0%
Professionnel	7	7	4			4	57,1%	0,0%
Etranger	2	2	2			2	100,0%	0,0%
Autre (DAEU...)								
TOTAL	103	102	87	1	0	88	85,4%	1,0%
Nombre de validations du semestre n-1 (compensation ou jury)						4		
Nombre de validations du semestre n+1 (compensation ou jury)						1		

DUT : TC		Semestre : 2d						
BACCALAUREAT	INSCRITS au 01/10/2015	PRESENTS aux derniers contrôles	Semestre directement validé	Semestre validé par compensation	Semestre validé par le jury	Total des validations	Taux de validation	Taux d'abandon
Général	4	4	4			4	100,0%	
Technologique	8	8	7			7	87,5%	
Professionnel								
Etranger								
Autre (DAEU...)								
TOTAL	12	12	11	0	0	11	91,7%	
Nombre de validations du semestre n-1 (compensation ou jury)								
Nombre de validations du semestre n+1 (compensation ou jury)								

Ces tableaux donnent des indications sur le taux de réussite du S1 vers le S2 et du S3 vers le S4. Ils montrent une amélioration constante du taux de réussite qui passe de 66,2% à 85% pour le passage en S4. Le taux d'échec est minimisé du S1 vers le S2 car beaucoup d'étudiants poursuivent en S2 avec la possibilité de compensation du S1. C'est donc le passage en TC 2 (85%) qui reste ici un véritable indicateur du taux de réussite. Chaque année, environ 15 à 17% d'étudiants (16,1% pour 2015) ne valident pas le S1 mais une bonne partie réussit toujours à compenser.

Ainsi que nous l'avons signalé plus haut, le taux de réussite (91,7%) des étudiants en S2 décalé montre l'importance de cette formation qui donne une seconde chance aux étudiants en difficulté au premier semestre et ceux qui avaient préalablement été mal orientés.

Les bacs généraux, l'essentiel de notre contingent de primo-entrants, présentent de très bons taux de réussite (72,1%) en S1 avec dans les quinze premiers : 5 bacs S, 6 bacs ES, 2 bacs STMG et 2 bacs étrangers. Cette bonne tenue des bacs généraux croît en S3 avec 94,1% de réussite, 100% de réussite en semestre décalé.

Quant aux bacs professionnels, leur bon taux de réussite s'explique par la rigueur de nos critères d'admission. En effet, en raison du fort taux d'échec constaté, pour ce type de bac, au cours des années précédentes, notre politique de recrutement consiste à orienter les bacs professionnels vers le Passeport-DUT pour une mise à niveau permettant ensuite de mieux aborder la formation TC.

Aide à la réussite

Le département TC a procédé à la modulation des heures d'enseignement dans certaines matières jugées « difficiles » par les étudiants. Ainsi en mathématiques, le cours magistral prévu dans le PPN, a été remplacé par des TD, propices aux exercices pratiques.

Un système de parrainage, proche du tutorat, existe entre étudiants de TC2 et les primo-entrants. Ce système aide à l'adaptation et à la transition des élèves vers l'enseignement supérieur. A ce parrainage, s'ajoute un séminaire de rentrée, animé par des enseignants sous forme d'ateliers, qui correspond à « un passage initiatique » du lycée à l'université.

Il existe un mécanisme de suivi des étudiants en difficulté au 1^{er} semestre. Pour éviter le découragement et l'abandon, nous mettons l'accent, dès le début de l'année, sur la méthodologie universitaire, une aide sur des cours, l'amélioration de la méthodologie.

Enfin la dernière innovation est la création d'un semestre décalé dont les enjeux ont été exposés plus haut.

2.4.2. Dispositifs de réorientation

Il existe un système de réorientation efficace au département TC. De nombreux étudiants peuvent reprendre leur parcours universitaire dans notre département. Nous avons également démontré l'intérêt du semestre décalé qui permet de neutraliser le taux d'échec en recevant des étudiants issus de formations diverses. Ils peuvent intégrer notre formation au mois de février afin de poursuivre leurs études jusqu'à l'obtention de leur premier diplôme universitaire.

2.4.3. Le projet personnel et professionnel de l'étudiant

Les enseignements de PPP ont été mis en place conformément aux recommandations du PPN. L'organisation de ces PPP se fait de différentes façons :

En premier lieu, les PPP en S1 sont principalement axés sur la découverte des métiers en relation avec les choix professionnels futurs des étudiants à travers des enquêtes sur des métiers susceptibles de les intéresser. Un rapport noté est demandé à cette occasion.

Au semestre 2, le PPP se rattache au premier stage de trois semaines réalisé par l'étudiant. Un tel choix aide à clarifier ses aspirations.

Aux semestres 3 et 4, les PPP sont en lien avec les stratégies et problématiques d'insertion professionnelle telles les techniques de recrutement et d'entretien.

Chaque année, dans le cadre du forum des entreprises organisé au sein de l'IUT, nous faisons intervenir de façon régulière des professionnels qui présentent leurs métiers aux étudiants (banque, assurance, immobilier, etc.).

Enfin, les étudiants de TC1 ont l'obligation d'assister à 2 soutenances de stage des TC2 dans le domaine qui les intéresse. L'objectif est de leur donner un aperçu des attentes de l'entreprise dans le cadre d'un stage.

2.4.4. Les TICE (dont FOAD)

Le département TC partage l'ensemble des salles et équipements avec le département GEA. Nous avons à notre disposition 6 salles d'informatique dont le matériel est régulièrement renouvelé :

4 salles d'informatique avec tableau interactif & vidéoprojecteur	17 postes avec accès internet
1 salle d'informatique/laboratoire de langue avec tableau interactif & vidéoprojecteur	32 postes avec accès internet
1 salle d'informatique avec tableau interactif & vidéoprojecteur	28 postes avec accès internet

Outre la mutualisation des salles avec le département GEA, ces espaces de travail sont aussi mis à la disposition de la formation continue et d'autres départements en l'occurrence MMI.

Quant aux salles de cours, elles sont toutes équipées de tableaux interactifs et de vidéoprojecteurs.

Tous les étudiants ont un accès au bureau virtuel de l'URCA leur permettant de bénéficier d'une messagerie et de la mise à disposition des ressources pédagogiques - cours et exercices. L'usage du bureau virtuel est obligatoire parce qu'il est un outil de communication avec l'équipe pédagogique : consultation de la messagerie universitaire, réception et consultation de documents divers.

Les étudiants disposent aussi d'un intranet (développé par un enseignant de l'IUT) relié au bureau virtuel qui leur permet de consulter leurs absences ou de vérifier les notes, l'emploi du temps, la gestion des stages. En effet, c'est dans cet intranet que les enseignants saisissent notes et absences.

2.4.5. L'innovation pédagogique – apprendre autrement

Comme indiqué plus haut, l'innovation pédagogique s'articule autour des séminaires, où les étudiants mettent en pratique certains concepts théoriques. L'équipe pédagogique a ainsi créé 5 séminaires :

Séminaires TC1	Séminaires TC2
Négociation	Eurostrat : vente, négociation et stratégie internationale
Gestion	Séminaire d'anglais
	Séminaire entrepreneuriat

Séminaire de négociation. Ce séminaire met en relation un groupe de vendeurs et un groupe d'acheteurs. Chaque groupe a ses propres objectifs. Les étudiants sont notés sur leurs performances mais aussi en fonction de l'appréciation des camarades auxquels ils ont été confrontés. Cette appréciation est synthétisée dans une fiche et remise à chaque étudiant à la fin du séminaire.

Séminaire de gestion. Organisé sous la forme de jeu, ce séminaire est axé sur la gestion des entreprises. L'objectif est de montrer l'impact des calculs comptables (trésorerie prévisionnelle, calcul d'un coût de revient prévisionnel) sur l'activité commerciale d'une entreprise.

Eurostrat : vente, négociation & stratégie internationale. Ce séminaire est basé sur un jeu de stratégie et permet aux étudiants de mettre en œuvre une multitude d'apports théoriques reçus lors de leur formation (stratégie, qualité, distribution, etc.) avec, à la fin du séminaire, une analyse devant les enseignants de la stratégie mise en place pour atteindre ces objectifs.

Séminaire d'anglais. Réalisé exclusivement en anglais, ce séminaire, animé par des enseignants, se compose de trois ateliers auxquels participent les étudiants. Il comprend les ateliers suivants : « Conception & Innovation », « Going Global », « E-commerce ». Les travaux écrits et oraux dans ces différents ateliers ont lieu en anglais pendant une semaine entière. Chaque atelier a une activité spécifique. Les étudiants préparent des sujets qu'ils présentent en anglais devant un jury. Ils réalisent aussi des opérations de négociation avec des partenaires étrangers, de ventes et achats à l'international.

Séminaire « Entreprenariat » : il est consacré à la création des entreprises et se déroule en lien avec le projet CREA-IUT. Compétences acquises : création d'une start-up, communication et performance en entreprise, référencement sur le net, etc.

L'ensemble de ces séminaires est d'autant plus apprécié par les étudiants qu'ils leur permettent une approche plus pragmatique des enseignements théoriques.

2.4.6. Les ressources documentaires

L'IUT dispose d'une bibliothèque ouverte à tous les étudiants. Son fonds est régulièrement renouvelé, parfois à la demande des enseignants, de sorte que notre public dispose de nombreuses ressources documentaires et audio-visuelles, en français et langues étrangères, adaptées à notre domaine de compétence.

Depuis la rentrée 2013, les étudiants sont formés à la recherche documentaire et à l'utilisation des ressources électroniques de la BU ainsi que l'indique le tableau de synthèse suivant :

TC	2012/2013			2013/2014			2014/2015			2015/2016		
	A-former	Réellement-Formés	Volume-d'heures-réalisées									
TC1	123	111	8	141	134	10,00	157	134	8	138	119	10
TC2	77	74	6	°	°	°	°	°	°	°	°	°
LP-ACPII	25	25	2	28	27	1,5	24	19	2	°	°	°
°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°
TOTAUX	225	210	16	169	161	11,5	181	153	10	138	119	10
		93,33%			95,27%			84,53%			86,23%	

2.5. Formation tout au long de la vie

2.5.1. Public de la formation continue, état des lieux

La formation continue TC, comme nous l'avons signalé plus haut, est rattachée au service de la Formation continue et de l'alternance de l'IUT. Nombre d'enseignants TC font partie de son équipe pédagogique.

2.5.2. VAE

Il existe des jurys de VAE et de VAP aussi bien pour la formation TC que pour la licence professionnelle ACP2i. Mais ces dernières années nous n'avons pas eu de demande de validation pour le DUT TC.

2.6. Politique d'ouverture internationale

La présence d'un responsable des relations internationales en TC traduit l'intérêt de notre département pour la mobilité entrante et sortante de notre public. Ainsi, lors des forums, journées portes ouvertes et autres rencontres avec les étudiants, nous les informons des différentes opportunités qui existent en matière de mobilité internationale. Celle-ci est possible par :

- Un semestre dans un établissement partenaire étranger
- Le DUETI
- Des stages

2.6.1. Accueil et réussite des étudiants étrangers

Le département TC accueille quelques étudiants étrangers (Chine et Mexique, en particulier), la condition essentielle d'admissibilité étant la maîtrise du français. Certains candidats, surtout chinois, ayant des difficultés en français doivent passer par les cours de Français Langue Etrangère (F.L.E) avant de pouvoir intégrer notre formation.

2.6.2. Mobilité stage en semestre

Le département TC incite ardemment ses étudiants à la mobilité internationale tant en semestre à l'étranger qu'en stage. Beaucoup font aussi une année à l'étranger dans le cadre du DUETI.

Le semestre à l'étranger a lieu en S3. L'une des conditions reste la validation du S1 & du S2 sans compensation. Une appréciation détaillée de l'enseignant de langue vivante est nécessaire pour vérifier l'aptitude de l'étudiant à suivre des cours dans une langue étrangère. La mobilité est facilitée par les nombreux partenariats entre l'URCA et les universités étrangères.

Tableau récapitulatif des semestres réalisés à l'étranger :

Année	2013/2014	2014/2015	2014/2015	2015/2016
Nombre	12	19	2	11
Pays concernés	Canada	Canada	Chili	Canada

Tableau récapitulatif des stages à l'étranger

	2013/2014	2014/2015	2015/2016
DUT TC	5	6	0
Licence ACP2i	19	8	7

Sur les trois dernières années, 44 étudiants ont poursuivi le S3 à l'étranger, alors que 11 ont fait leur stage à l'étranger. La tendance reste maintenue en licence ACP2i en raison de sa vocation internationale. Le chiffre élevé de 2013-2014 (70.40% des effectifs) s'explique par une règle qui avait été instituée lors de la création de la licence et qui a été assouplie par la suite en raison d'énormes difficultés qu'elle posait.

2.6.3. Poursuite d'études à l'étranger

Les poursuites d'étude à l'étranger se font dans le cadre d'un DUETI même si la décision de la région de ne plus financer la mobilité a constitué un frein pour de nombreux étudiants.

MOBILITE INTERNATIONALE Etudes et stages en Formation Initiale			
	Mobilité sortante : stages à l'étranger (2014-2015)	Mobilité entrante : Étudiants étrangers accueillis à l'IUT (2015-2016)	Mobilité sortante : études à l'étranger (2015-2016)
DUT GMP	2	18	5
DUT GEII	3	7	0
DUT GEA	1	6	3
DUT MMI	4	4	4
DUT TC	7	3	11
LP ACPII	4	-	-
DUETI (1 an)	-	-	21
TOTAL	21	38	44

Au sein de l'IUT, on constate que les étudiants TC sont les plus nombreux à poursuivre leurs études à l'étranger, soit 47, 82% en DUETI. Ils sont également majoritaires en ce qui concerne le semestre à l'étranger.

Le tableau ci-dessus donne des indications sur les destinations tant en ce qui concerne le semestre à l'étranger que le DUETI.

Etudes à l'étranger par destinations		
Pays	Universités partenaires	Effectif d'étudiants en mobilité
POLOGNE	Gdansk	8
CANADA	UCAQ - Chicoutimi	6
	Cegep Laurendeau - Montréal	4
	Cegep Vanier - Montréal	5
	Cegep Vieux Montréal	4
	Cegep Matane	1
	ETS	2
	Ottawa	1
REPUBLIQUE TCHEQUE	Ostrava	2
NORVEGE	Stavanger	2
ROYAUME-UNI - Ecosse	UWS	5
ESPAGNE	Caceres	1
HONGRIE	Budapest University	1
AUSTRALIE	UTS Sydney	1
TAIWAN	NTU	1

2.6.4. Participation du département à des programmes internationaux

Certes le département TC ne dispose pas de programmes internationaux, mais il convient de souligner que nombre d'enseignants-chercheurs prennent part à des colloques dans des pays étrangers. Certains sont membres associés de centres de recherche internationaux et collaborent, à titre individuel, avec des universités étrangères. Ils organisent également au sein de l'IUT des colloques auxquels participent des chercheurs invités, en l'exemple de celui organisé en psychologie par Hossain Bendahman, dont les actes ont été publiés sous le titre de *Malaise dans la transmission : crise de l'idéalité et fondation du sujet* (Paris, L'Harmattan, 2014). On peut également citer les dernières contributions internationales de Marc Mvé Bekale dans les livres dirigés et codirigés par Mikal Craven & William E. Dow, *Richard Wright in a Post-Racial Imaginary* (New York Bloomsbury, 2014) et Arlette Frund, *Politiques du sensible dans le monde afro-américain et diasporique* (Paris, L'Harmattan, 2016). Signalons, entre autres, une forte synergie, sur le plan de la recherche scientifique, entre collègues du département appartenant à des sections différentes du CNU. Cette collaboration a la particularité d'enrichir leurs travaux universitaires.

2.6.5. Mobilité des personnels

Hormis les déplacements des enseignants-chercheurs dans le cadre des colloques internationaux, il n'y a pas de mobilité des enseignants TC à l'étranger.

2.7. Vie Etudiante

2.7.1. Participation à la vie institutionnelle

Il existe, pour les étudiants TC, deux principaux cadres d'organisation : le cadre associatif dénommé ATEM, dont l'équipe dirigeante est élue chaque année et le cadre pédagogique. Pour le second, les étudiants choisissent, au sein de leur groupe de TD, 2 représentants qui prennent part aux deux Conseils annuels du département. Leur rôle consiste à recueillir des informations auprès de leurs camarades sur le fonctionnement du département et à les transmettre à l'équipe pédagogique et inversement. Lors des Conseils de département, étudiants et enseignants échangent sur les améliorations matérielles, pédagogiques, organisationnelles à apporter au bon fonctionnement du département.

Au niveau de l'IUT, une étudiante TC est élue au Conseil d'Institut.

2.7.2. Sports, vie associative et activités culturelles

Les étudiants sont regroupés au sein d'une association dénommée ATEM. Dirigée par les TC2, elle possède un local mis à leur disposition par le département. Elle a comme principaux objectifs d'organiser les voyages, des soirées de divertissement et des sorties culturelles.

L'IUT a institutionnalisé la pratique des activités artistiques et sportives. Pour la rendre incitative, elle apporte aux participants un bonus maximum de 0,5 pt sur la moyenne générale. L'après-midi du jeudi est exclusivement consacré à ces activités.

Les étudiants aident le département dans la réalisation des activités diverses : remise des diplômes, Forum Avenir Etudiants, Portes ouvertes, Rencontre avec les professionnels. Cette année, le département a instauré, dans le cadre de la remise des diplômes, des prix à des lauréats, parmi lesquels : « le Major de promotion », « Prix de la meilleure progression », « Prix Golden Student ». Les lots, constitués essentiellement d'ouvrages, ont pu être rassemblés grâce au dynamisme de nos étudiants qui les ont collectés. Ceux-ci sont aussi très actifs dans l'organisation de cet événement qui apparaît comme une vitrine pour notre département. Ils participent à l'accueil des invités (près de 300 personnes), à la photographie, à l'organisation de la cérémonie en amphithéâtre, etc. Lors des Portes Ouvertes, ils accueillent le public, informent les élèves de terminales sur notre DUT, leur font visiter les locaux.

3. Les actions supports

3.1. Immobilier (cf. tableau « Patrimoine DUT»)

3.1.1. Etat des lieux et maintenance

L'espace de travail du département TC s'organise de la manière suivante :

- ◆ Un bureau pour le directeur de département
- ◆ Un bureau commun au directeur des études, aux responsables pédagogiques des stages, des relations internationales, de l'intranet et des notes
- ◆ Un bureau pour l'assistante du département
- ◆ Un bureau commun à l'équipe pédagogique, dotée de quatre ordinateurs

- ◆ Une salle dotée de bureaux organisés en « open space » et équipés, chacun, d'un ordinateur. Cette salle est mise en partage entre les enseignants des départements TC et GEA.
- ◆ Un espace commun qui abrite les casiers des enseignants
- ◆ Un bureau pour le responsable de la licence ACP2i

3.1.2. Hygiène et sécurité

Tous les enseignants nouvellement nommés suivent une formation « Sécurité ». Tout le personnel est invité à se former aux premiers secours, ces formations étant chaque année organisées à l'IUT.

L'IUT a mis en place des exercices de simulation d'incendies qui ont lieu au moins deux fois par an. Ces exercices mettent en scène des opérations d'évacuation des salles dans tout l'IUT en cas d'incendie.

3.2. Ressources humaines (cf. tableaux « Gestion DUT »)

3.2.1. Les enseignants

L'encadrement pédagogique a évolué depuis la dernière évaluation puisque 2 postes supplémentaires de MCF ont été affectés au département TC.

Le département compte actuellement 19 enseignants qui comprennent :

10 MCF
1 PRAG
8 PRCE (dont 1 en demi-service)

Signalons que depuis la rentrée 2015, 1 MCF est en congé maternité sur toute l'année universitaire.

3.2.2. Les BIATSS

Le personnel BIATSS du département se limite à une assistante administrative (secrétariat du département).

Un agent de service (contractuel) est chargé de l'entretien du bâtiment E mais celui-ci est rattaché à l'équipe propreté de l'IUT.

3.2.3. La liaison recherche et le transfert de technologie

Aucune action majeure, opérant une synergie « recherche et transfert de technologie », n'a été mise en place depuis la dernière évaluation. On note toutefois des initiatives suivantes :

- ◆ Un enseignant-chercheur en psychologie interculturelle a élaboré des ateliers où il tente d'appliquer ses outils heuristiques à la prévention des discriminations, au soutien ou à l'accompagnement des enseignants et des travailleurs sociaux.
- ◆ Un autre enseignant-chercheur, en collaboration avec son collègue de GEA, a développé une approche pragmatique aidant à comprendre le rôle de la compétence temporelle dans l'élaboration du parcours de qualification et d'insertion professionnelle. L'enjeu ici revient à saisir l'importance des mécanismes fonctionnels de la structure temporelle lors de la transition de l'école au travail chez de jeunes adultes pendant leurs études supérieures en IUT et lors de la transition vers la vie active.

◆ Les thèmes de recherche de certains enseignants chercheurs impactent aussi directement ou indirectement la pédagogie. Tel est le cas de la recherche sur le comportement du consommateur qui porte essentiellement sur les émotions provoquées dans le point de vente, la résistance à la publicité et la valeur de magasinage. Non seulement ces thèmes enrichissent, par l'intégration des évolutions épistémologiques, les cours théoriques de communication commerciale et de comportement du consommateur, ils sont surtout d'un grand apport sur le plan managérial : conception de point de vente, positionnement, rhétorique publicitaire, etc.

◆ En langue anglaise, les travaux d'un de nos enseignants-chercheurs comportent un double volet. Le premier volet, axé sur les littératures et les cultures afro-diasporiques, n'a pas d'impact direct sur le département. Il a néanmoins mis en place une approche pédagogique au laboratoire de langue, qui s'appuie sur les réseaux numériques de type YouTube pour développer une pragmatique de l'anglais conversationnel nécessaire en milieu professionnel.

Aidé d'un groupe de projet TC, il a également créé un site d'auto-apprentissage de l'anglais (<http://www.iut-troyes.univ-reims.fr/tc/englishonline/index.htm>)

Adapté aux registres linguistiques des IUT, le site propose différentes activités : enrichissement du champ lexical en anglais, renforcement des compétences linguistiques par des exercices de remise à niveau en grammaire, aide à la rédaction des CV et lettres de motivation en anglais venant compléter le cours de TD, etc.

A titre expérimental, il a organisé un voyage de recherche de stages en Grande-Bretagne, à Ashford dans le Kent. Là aussi, l'approche se voulait pragmatique même si l'expérience n'a pas pu être renouvelée faute de financement.

Une autre approche pragmatique de l'apprentissage de l'anglais consiste à recenser et analyser des champs lexicaux récurrents dans les grands médias anglophones – *The New York Times*, *The Washington Post*, *The Financial Times*, *The Economist*, *The Mail & Guardian*. Elle vise non seulement à renouveler les outils pédagogiques sur la langue anglaise, mais aussi à accoutumer les étudiants à un registre linguistique qui permet une meilleure compréhension du monde contemporain. Ce champ d'études comprend le « digital marketing », « digital entrepreneurship », « Green English », ce dernier touchant à tout ce qui a trait à l'emploi vert. Enfin l'étude du lexique de la mondialisation se révèle un atout concurrentiel pour une formation ouverte à l'international.

◆ D'autres travaux sont en lien direct avec les processus de professionnalisation et testent sur le terrain les problématiques de l'insertion. Ils contribuent aussi à la réflexion sur la fonction éducative des loisirs et s'avèrent utiles pour des professionnels de l'animation socio-culturelle.

3.2.4. Les vacataires

Le département TC compte 17 vacataires, dont 11 intervenants professionnels, répartis dans des matières qui constituent le cœur des compétences de notre formation : achats, logistique, PPP, communication commerciale, expression et communication, marketing, gestion de la relation client et création d'entreprise. Il faut toutefois noter que le nombre accru de vacataires est lié aux multiples congés maladie et maternité enregistrés en 2015-2016.

La licence professionnelle ACP2i compte 7 intervenants professionnels, dont les interventions portent sur des matières essentielles à cette formation : la logistique internationale, les douanes, la fiscalité, etc.

3.3. Budget

3.3.1. Ressources

Nos ressources ont 2 principales origines : la SCSP (ex. DGF) d'un côté, la taxe d'apprentissage et les contrats de professionnalisation de l'autre.

Depuis plusieurs années, la SCSP attribuée à l'IUT reste stable (entre 1 225 k€ et 1 300 k€ sur les 5 dernières années). Celle-ci n'est plus à priori corrélée à l'activité de la formation initiale, puisque les effectifs globaux ont augmenté de 25% sur la même période.

Sa redistribution au sein de l'IUT se fait dans un cadre de concertation avec l'ensemble des responsables (directeur, directeurs-adjoints, CSA, chefs de département), lors de comités de direction spécifiques à l'élaboration du budget.

Une partie de la DGF globale de l'IUT est d'abord attribuée à l'administration pour les charges communes. Le reste de la DGF est ensuite partagé entre les départements pour le paiement des heures complémentaires (HC) et le fonctionnement, en tenant compte du nombre d'étudiants, du type de département et du potentiel enseignant.

La part dédiée au département se traduit généralement par une diminution de fait d'année en année, dans le cas où l'organisation pédagogique n'évolue pas. En effet, la stabilité de la DGF, malgré une augmentation des effectifs de l'IUT, associée à l'augmentation des heures complémentaires, entraînent mécaniquement une diminution de la DGF attribuée aux départements.

Le tableau ci-dessous résume pour les dernières années l'origine des principales ressources :

Ressources	2011	2012	2013	2014	2015
DGF (dédié aux HC)	138 365 €	64 327 €	88 391 €	117 284 €	100 075 €
DGF (dédié au fonctionnement)	18 391 €	15 384 €	14 890 €		
Contrats de professionnalisation				13 415 €	14 829 €
Subvention Région, UE					
Taxe d'apprentissage	12 041 €	19 558 €	29 349 €	29 940 €	12 009 €
Autres (prestations, subventions entreprises)		32 238 €			

Depuis 2014, l'URCA a inscrit, dans son budget, une dotation spécifique liée à des projets de ses composantes. Ces recettes ne sont inscrites, ni dans le centre financier du département, ni dans le BPI de l'IUT. Le département TC n'a pas encore obtenu de dotation dans ce cadre.

3.3.2 Dépenses

Le tableau ci-dessous résume des dépenses du département (personnel, fonctionnement et équipement) qui ont été réalisées sur différents exercices du BPI de l'IUT. Le volet HC et vacations est relativement prépondérant par rapport aux autres dépenses de fonctionnement.

Dépenses	2011	2012	2013	2014	2015
Personnel (HC et vacations)	135 872 €	81 271 €	94 791 €	128 641 €	125 874 €
Fonctionnement	27 153 €	26 846 €	25 125 €	23 688 €	24 545 €
Equipement	3 674 €	9 411 €	12 202 €	5 591 €	19 226 €

Le tableau ci-dessus ne précise pas, pour les années 2011, 2012 et 2014, les dépenses en matériels informatiques dans les salles mutualisées (GEA, MMI et TC). Celles-ci ont été réalisées sur le budget du service informatique (CRI) à hauteur de 30 000 € en moyenne par année.

Il faut également noter que l'IUT a choisi, depuis 2015, de mettre en place la même démarche que l'URCA au niveau des investissements. Ceux-ci sont liés à des fiches projets proposées par les départements. En fonction du budget d'investissement de l'IUT et des priorités d'équipement débattues en comité de direction, un certain nombre de projets du département ont été retenus puis réalisés en 2015 : 19226 € en équipement (matériels informatiques, mobilier).

Pour son fonctionnement, le département TC supporte des charges directement prélevées à la source : photocopies, téléphone, etc. A ces charges, s'ajoutent d'autres frais liés à la prise en charge, partielle ou intégrale, des déplacements des collègues pour des colloques internationaux. D'autres dépenses, engagées avec le département GEA dans le cadre de la mutualisation des moyens, sont liées au renouvellement des équipements : achat des vidéoprojecteurs, fournitures et petit matériel de bureau (câbles VGA, HDMI, etc.).

3.4. Pilotage du département (cf. tableaux « Gestion DUT »)

3.4.1. Organisation de l'équipe

L'organisation administrative du département TC repose sur le modèle du directoire. Il comprend :

- ◆ **Un chef de département : Marc MVE BEKALE.**
- ◆ **Un directeur des études : Doureid HAMDAN.** Il s'occupe essentiellement de l'emploi du temps, de la gestion des salles de cours, de l'organisation des devoirs surveillés et des rattrapages de cours.
- ◆ **Un co-directeur des études : Gérard GALIPIENZO.** Il est chargé de la gestion de l'intranet, de la mise en place des groupes, de la gestion des notes. Il participe aussi au recrutement des étudiants primo-entrants, à l'organisation du prévisionnel et de l'emploi du temps.
- ◆ **Un responsable pédagogique des stages S4 & S4 décalé : Nathalie BLANC.** Elle est chargée de la répartition des stagiaires, du suivi annuel de la recherche de stages, de l'organisation des rencontres entre étudiants et professionnels, de l'organisation des soutenances de stages, de la gestion des notes de stages. Elle travaille aujourd'hui avec d'autres collègues à l'élaboration d'une plateforme de rencontre sur le réseau LinkedIn entre les étudiants TC actuels, les professionnels et les anciens TC. Objectif de la plateforme : servir de tremplin à l'insertion professionnelle et à la recherche de stages.
- ◆ **Un responsable pédagogique des stages S1 & S1 décalé : Pascal LABORDERIE.** Il est chargé de la répartition des stagiaires, du suivi semestriel de la recherche de stages, de l'organisation des rencontres entre étudiants et professionnels, du suivi de rédaction des rapports de stages, de la gestion des notes de stages.
- ◆ **Un responsable des relations internationales : Thierry PLUMEY.** Il est chargé du suivi des flux d'étudiants sortants et entrants du département, du suivi des partenariats dans le cadre du réseau ERASMUS.
- ◆ **Un responsable des projets tuteurés S4 : Ibtissame ABAIDI.** Elle est chargée de la répartition des étudiants, du suivi annuel des projets, de l'organisation des soutenances de projets, de la gestion des notes de projets.
- ◆ **Un responsable des projets tuteurés S1 : Emmanuèle GARDAIR.** Elle est chargée de la répartition des étudiants, du suivi annuel des projets, de l'organisation des soutenances de projets, de la gestion des notes de projets.
- ◆ **Un responsable pédagogique de la licence ACP2i : 2008-2012 (Patrice COTTET), 2012-2015 (Pascale TOURATIER), 2015-2016 (Alexandre REDZIC).**
- ◆ **Une assistance de formation : Sylvie HUBERT**

Ce mode d'organisation vise à une gestion du département et à une prise de décisions basées sur la collégialité. Le directoire se réunit au moins une fois par mois et discute des actions menées et futures. D'autres réunions ont lieu de façon régulière tout au long de

l'année universitaire avec l'ensemble de l'équipe pédagogique. A ces réunions pédagogiques, s'ajoutent les Conseils du département auxquels sont conviés les représentants des étudiants, le directeur de l'IUT et ses deux adjoints. Chaque semaine, un comité de direction a lieu. Présidé par le directeur de l'IUT, il réunit l'ensemble des chefs de départements et directeurs des études des 6 départements, le responsable de la formation continue et de l'alternance pour faire le point sur différentes questions à l'ordre du jour.

3.4.2. Evaluation de la formation et des enseignements

L'OSIPE (Observatoire du Suivi, de l'Insertion Professionnelle et de l'Evaluation) de l'URCA a mis en place des évaluations à partir de 2009-2010. Cependant, ce dispositif a été mis en révision depuis septembre 2014 afin de l'améliorer.

Il avait été décidé de l'ordre suivant pour les évaluations les étudiants de première année, puis ceux de 3e année et enfin ceux de 2e année, pour éviter que les mêmes étudiants soient interrogés plusieurs fois. La logique était que les enseignants destinataires des résultats de leurs enseignements pouvaient en débattre en conseil de perfectionnement, afin de voir les pistes d'amélioration possibles en commun. Les résultats de ces enquêtes sont accessibles en ligne, ici : <http://www.univ-reims.fr/orientation-et-insertion/observatoire-du-suivi-de-l-insertion-professionnelle-et-de-l-evaluation-osipe/l-evaluation,10497,23792.html> ? et ici pour les années antérieures : <http://www.univ-reims.fr/orientation-et-insertion/observatoire-du-suivi-de-l-insertion-professionnelle-et-de-l-evaluation-osipe/archives-rapports-d-enquetes-des-annees-precedentes,14064,24400.html>? Les taux de réponses n'ont pas été suffisants pour permettre une synthèse sur cette formation.

Toutefois, au niveau du département TC, certains enseignants de la formation initiale, à titre individuel, ont mis en place une méthode d'évaluation permettant de recueillir les appréciations des étudiants concernant leurs matières.

Pour ce qui concerne les DUT TC en formation continue et en alternance, dans le cadre de la certification qualité ISO, le service met en place une évaluation de tous les enseignements par les auditeurs.

3.4.3. Dispositif d'autoévaluation

La méthodologie de notre dispositif d'auto-évaluation repose sur des informations chiffrées, des statistiques, des enquêtes rassemblées et conservées par la scolarité et les chefs de département successifs. Ce travail est facilité par la mise en place de l'intranet qui favorise un meilleur suivi de cohortes.

Le dossier d'auto-évaluation est élaboré par le chef de département en collaboration avec les responsables pédagogiques qui apportent des informations relatives à leur domaine d'intervention. Il donne lieu à des échanges avec la direction de l'IUT. Il est ensuite soumis au directeur pour validation, présenté au Conseil d'Institut puis au Conseil d'Administration de l'Université.

4. Caractéristiques de la délocalisation le cas échéant

Sans objet.

5. Mise en place des nouveaux programmes de DUT

Le programme pédagogique en vigueur dans notre département est conforme à la maquette PPN de 2013. Il a fait néanmoins l'objet de quelques légères adaptations locales.

◆ L'une des plus importantes innovations pédagogiques apportée par le département se rapporte, comme nous l'avons déjà signalé, à l'ouverture d'un semestre décalé qui permet de donner une meilleure chance de réussite aux étudiants en difficulté. Car il s'est avéré, au fil du temps, que les résultats en S1 étaient moyens en raison d'une période d'adaptation et d'initiation aux méthodes de travail universitaires. La stabilisation se fait donc aux semestres 2 et 3 où il y a plus de travail de groupes. On le voit clairement avec les résultats de l'année 2015-2016 à propos des taux de validation de semestre :

Semestre 2015-2016	Taux de réussite
S1	66,2%
S3	86,8%
S2 décalé	91,7%

◆ Du point de vue pédagogique, l'assiduité est fondamentale. En la matière, le département TC a mis en place un dispositif assez dissuasif basé sur les demi-journées d'absences avec un seuil à ne pas dépasser. Les étudiants sont informés de cette règle dès la rentrée et la respectent dans leur majorité. Le taux de présence en cours est très satisfaisant. Mais ce dispositif est amené à disparaître en raison des problèmes juridiques qu'il pose. Ces problèmes ont été relevés par une sénatrice du Maine et Loire. Un nouveau dispositif devrait être proposé au Conseil d'Institut de juillet 2016.

◆ Il est délivré à chaque étudiant un relevé comprenant les résultats obtenus dans chaque matière, la moyenne générale et l'avis du jury. Ce document, nécessaire pour la poursuite d'études, doit être conservé.

6. Projet du département

6.1 Points forts / Points faibles

Les points forts :

Comme indiqué au début de ce rapport, le département TC a orienté ses efforts dans les domaines suivants :

◆ Consolidation du taux de réussite, qui était déjà en nette amélioration depuis la dernière évaluation, grâce à une stratégie de recrutement fondé sur des informations objectives et rigoureuses sur les néo-entrants. Au recrutement bien ciblé, s'ajoutent des méthodes pédagogiques innovantes. Pour favoriser la réussite des primo-entrants, nous avons créé un système de parrainage qui permet de négocier la transition vers l'enseignement supérieur.

Outre ce parrainage, nous avons créé un séminaire de rentrée, animé par des enseignants sous forme d'ateliers, qui aide à l'adaptation des élèves. Nos étudiants bénéficient également d'un mécanisme de suivi pour ceux qui sont en difficulté au 1^{er} semestre. Pour éviter le découragement et l'abandon, nous mettons l'accent, dès le début de l'année, sur la méthodologie universitaire, une aide sur des cours.

◆ Optimisation du mécanisme de réussite grâce à la mise en place d'un semestre décalé qui favorise le rattrapage des étudiants en difficulté et ceux dont la mauvaise orientation universitaire aurait abouti à une situation d'échec. En outre, ce dispositif favorise de meilleures conditions de travail, dues à des effectifs réduits et des séances à volumes horaires dédoublés (2h TD en semestres décalés au lieu de 1h TD en semestres classiques).

◆ Renforcement du niveau d'employabilité de nos étudiants grâce à des partenariats avec les milieux professionnels à travers un stage supplémentaire en S1 (trois semaines), auquel s'ajoutent le stage S4 (8 semaines), les projets tuteurés en S1-S2 & S3-S4, les jeux d'entreprise avec des professionnels.

◆ Développement et consolidation des relations internationales avec un semestre ou une année complète à l'étranger dans le cadre du DUETI et un stage du semestre 4 hors de France.

◆ Amélioration des capacités en langues étrangères grâce à de nouveaux équipements et logiciels pédagogiques favorisant l'apprentissage en petits groupes et l'auto-apprentissage.

◆ Une demande sans cesse croissante de dossiers d'inscription et une capacité d'accueil adaptée en TC1.

◆ Le bilan d'ensemble se révèle très positif et se trouve renforcé par une mobilité internationale en constante croissance. Cette forte ouverture de notre public à l'international apparaît significative d'un nouvel état d'esprit : **la confiance en soi et en l'avenir.**

Le département TC accomplit incontestablement les missions et les objectifs pour lesquels les IUT ont été créés : favoriser l'insertion professionnelle des étudiants à bac + 2 par l'optimisation de leur employabilité.

L'employabilité ou la capacité à être opérationnel en entreprise renforce l'attractivité du département TC tant auprès des étudiants que des opérateurs économiques ainsi que cela ressort de nos enquêtes. L'attractivité de TC est également due à la forte présence de professionnels au sein de notre équipe pédagogique. Ceux-ci apportent une expérience de terrain nécessaire à notre public.

Les points faibles :

Les points faibles de notre département, dont certains ont déjà été relevés lors de la dernière évaluation, restent les suivants :

- ◆ Le taux d'échec en S1 dû à une période d'adaptation aux études supérieures
- ◆ Des partenariats avec les milieux professionnels à consolider
- ◆ Les clivages internes & dissensions avec la direction en 2014.

- ◆ Des dotations financières limitées
- ◆ Des locaux inadaptés à l'accueil de personnes à mobilité réduite
- ◆ Un déficit de projets d'envergure de la part des enseignants
- ◆ Un déficit de contrats de professionnalisation en licence ACP2i

6. 2 Projets prioritaires pour la période quadriennale (description succincte)

Le département TC vient de mettre en chantier de nouveaux projets destinés à la création d'une nouvelle dynamique professionnelle. Cette dynamique s'organisera à partir d'une stratégie de valorisation des réseaux professionnels du Web de type LinkedIn, de l'entrepreneuriat numérique et devrait venir s'ajouter au mécanisme d'insertion de nos étudiants. D'où le projet de création d'une plate-forme TC sur LinkedIn. Ce projet vise deux objectifs : 1/donner à notre département une plus grande visibilité auprès des entreprises recrutant dans les domaines du commerce et du marketing ; 2/ mettre en réseau les nouveaux et anciens TC afin de favoriser la recherche de stages et l'aide à l'insertion professionnelle.

Nous travaillons aussi à de nouvelles stratégies pour augmenter nos ressources propres à travers la taxe d'apprentissage. D'autres collègues ont des projets sur le « pôle professionnel » du département : amélioration de la communication avec entreprises à travers les stages, projets, P.P.P.

Privilégier les contrats de professionnalisation en licence ACP2i, qui restent pour l'instant déficitaires.

6. 3 Projets susceptibles d'être inscrits dans le contrat quadriennal de l'Université

Sans objet.

A Troyes, le

Le chef du département,
Marc MVE BEKALE

A Troyes, le

Le directeur de l'IUT,
Abdelaziz HAMZAOUI

Date de présentation au Conseil de l'IUT : **5 juillet 2016**

A Troyes, le

Le président du Conseil de l'IUT
Sylvain CONVERS

Date de présentation à la CFVU ou au CAC :

Date de présentation au Conseil d'Administration :

A Reims, le

Le président de l'Université,
Guillaume GELLE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

**Evaluation
des instituts universitaires de technologie
et
des diplômes universitaires de technologie**

- vague contractuelle 2018-

-C-

« *Partie DUT* »

IUT : TROYES

DEPARTEMENT : Génie Mécanique et Productique

**Université : Université de Reims
Champagne Ardenne**

Académie : REIMS

SOMMAIRE

<u>Présentation du département</u>	4
1. <u>Introduction et Bilan du département par rapport à la situation lors de la précédente évaluation</u>	6
1.1. Bilan	6
1.2. Points forts / points faibles	6
2. <u>Formation initiale et tout au long de la vie</u>	6
2.1. Offre de formation	6
2.1.1. Offre de formation du département.....	7
2.1.2. Le département dans l'IUT.....	8
2.1.3. Le département dans le domaine L de l'offre de l'université, régionale ou de site....	8
2.1.4. La contribution du département à d'autres formations.....	8
2.2. Accueil	9
2.2.1. Politique de recrutement.....	9
2.2.2. Accueil des publics spécifiques (adaptations).....	11
2.2.3. Origine des inscrits.....	11
2.3. Lien formation-emploi	12
2.3.1. Devenir du diplômé.....	12
2.3.2. Modalités de partenariat avec l'environnement socio-économique.....	14
2.3.3. Adaptation locale.....	15
2.3.4. Professionnalisation (stages-projets tutorés).....	16
2.3.5. Les équipements de travaux pratiques.....	18
2.3.6. L'alternance.....	22
2.3.7. La certification.....	23
2.4. La pédagogie	23
2.4.1. Réussite et aide à la réussite.....	23
2.4.2. Dispositifs de réorientation.....	26
2.4.3. Le projet personnel et professionnel de l'étudiant.....	26
2.4.4. Les TICE (dont FOAD).....	26
2.4.5. L'innovation pédagogique.....	27
2.4.6. Les ressources documentaires.....	28
2.5. Formation tout au long de la vie	29
2.5.1. Publics de formation continue, état des lieux.....	29
2.5.2. VAE.....	29
2.5.3. Approche par bloc de compétences	29
2.6. Politique d'ouverture internationale	30
2.6.1. Accueil et réussite des étudiants étrangers.....	30
2.6.2. Mobilité en stage, en semestre.....	30
2.6.3. Poursuite d'études à l'étranger.....	31
2.6.4. Participation du département à des programmes internationaux.....	32
2.6.5. Mobilité des personnels.....	32

2.7.	Vie étudiante	33
2.7.1.	Participation à la vie institutionnelle.....	33
2.7.2.	Sports, vie associative et activités culturelles.....	33
3.	<u>Les actions supports</u>	34
3.1.	Immobilier	34
3.1.1.	Etat des lieux et maintenance.....	34
3.1.2.	Hygiène et sécurité.....	35
3.2.	Ressources humaines	35
3.2.1.	Les enseignants.....	35
3.2.2.	Les BIATSS.....	36
3.2.3.	La liaison recherche et le transfert de technologie.....	36
3.2.4.	Les vacataires.....	37
3.3.	Budget	37
3.3.1.	Ressources.....	37
3.3.2.	Dépenses.....	38
3.4.	Pilotage du département	39
3.4.1.	Organisation de l'équipe.....	39
3.4.2.	Evaluation de la formation et des enseignements.....	40
3.4.3.	Dispositif d'autoévaluation.....	40
4.	<u>Caractéristiques de la délocalisation le cas échéant</u>	40
5.	<u>Mise en place des nouveaux programmes de DUT</u>	41
6.	<u>Projet du département</u>	41
6.1.	Points forts / points faibles	41
6.2.	Projets prioritaires pour la période quinquennale (description succincte)	42
6.3.	Projets susceptibles d'être inscrits dans le contrat quinquennal de l'université	42

Département : Génie Mécanique et Productique

Site : Troyes

Chef du département :

Prénom, Nom, qualité : Najib ESSOUNBOULI, Professeur des Universités 61^{ème} section

Date de la prise de fonction de chef de département : 02 juillet 2014

1^{er} mandat 2^d mandat

Adresse : Institut Universitaire de Technologie de TROYES
Département Génie Mécanique et Productique
9 rue de Québec - CS 90396
10026 TROYES Cedex

Téléphone : 03 25 42 71 79 (mobile), 03 25 42 46 19 (secrétariat)

Télécopie : 03 25 42 70 98

Adresse électronique : najib.essounbouli@univ-reims.fr

Site web : Site du département : <http://www.iut-troyes.univ-reims.fr/gmp/>
Site IUT de Troyes : <http://www.iut-troyes.univ-reims.fr/>

Date de création du département : Septembre 1971

Options (intitulé et dates d'ouverture) :

Nombre total d'étudiants inscrits dans le département (Janvier 2016) : 195
(dont 9 en LP-MCA)

Nombre total d'étudiants inscrits à l'IUT sur le site (Janvier 2016) : 1592

Nombres de Licences professionnelles portées par le département (Rentrée 2014) : 1

Intitulés / Mention + Parcours	Référence (n°LP)	Site / implantation
Méthodes et Conceptions Avancées (MCA)	n°2004 4270	Département GMP, IUT de Troyes

1. Introduction et Bilan du département par rapport à la situation lors de la précédente évaluation

1.1. Bilan

Suite à l'évaluation de notre département en 2012, nous avons tout mis en œuvre pour renforcer les points positifs et remédier aux points faibles à savoir :

- Renouvellement du matériel pédagogique,
- Mise en conformité du laboratoire de soudure,
- Amélioration de l'ouverture vers l'international, en particulier de la mobilité des étudiants

En effet, nous avons investi plus de 334K€ pour le renouvellement du matériel pédagogique et la mise en conformité des différents laboratoires dont celui de soudure. Cette opération sera suivie également en 2016 par un projet d'investissement à hauteur de 50k€ environ pour la création du laboratoire de prototypage rapide et de la salle de projets.

Avec la nomination d'une nouvelle responsable des relations internationales, plusieurs partenariats ont été développés. Ce nouvel élan a permis à nos étudiants d'effectuer le semestre 4 dans les établissements partenaires. Ainsi, 34 étudiants sont partis à l'étranger dont 17 pour effectuer leur semestre 4 et le reste pour leurs stages de fin d'études.

1.2. Points forts / points faibles

Points forts :

- Une vraie semestrialisation,
- Renouvellement du matériel pédagogique,
- Relations fortes avec l'économie locale.

Points faibles :

- Laboratoire de soudure non conforme,
- Echange d'étudiants avec des établissements étrangers, faible.

Depuis la dernière évaluation, nous avons renforcé nos points forts et nous avons tout mis en œuvre pour améliorer les points faibles. En effet, en plus de la mise en conformité du local, nous avons acquis du matériel permettant à nos étudiants d'effectuer les travaux pratiques de soudure dans de bonnes conditions sous l'encadrement d'un professionnel.

2. Formation initiale et tout au long de la vie (cf. tableaux « Offre de formation DUT »)

2.1. Offre de Formation

Le département GMP est un des cinq départements de l'IUT de Troyes, IUT de plein exercice depuis 1973. Existant depuis 1971, Il est un des deux départements secondaires avec le département GEII.

L'offre de formation du département correspond au DUT GMP et à la licence professionnelle rattachée.

2.1.1. Offre de formation du département

Pour le DUT, le département Génie Mécanique et Productique propose depuis plus de 15 ans une véritable semestrialisation avec une entrée au semestre 1 en février pour des étudiants en situation d'échec ou de réorientation. Ce dispositif permet également le redoublement du premier semestre pour un certain nombre d'étudiants n'ayant pu suivre correctement le premier semestre. Cette organisation a permis d'améliorer le taux de réussite au DUT dans la mesure où un nombre important d'étudiants, qui avant ne pouvaient obtenir leur DUT qu'en six semestres, l'obtiennent maintenant en cinq.

La capacité d'accueil était fixée à 78, avec un ajustement pour aller à 84, puisque le Conseil d'institut vote la capacité d'accueil globale en semestre 1 (septembre et février) que nous avons revue à la hausse pour 2016/2017 car nous avons une augmentation du nombre de dossiers.

Année universitaires	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16
Nombre de Dossiers	325	309	375	452
Nombre d'inscrits en S1 (sept)	56	60	60	110
Néo bacheliers	36	36	40	68
Académie de Reims	26	23	25	41
Département limitrophes (77-89-21)	4	3	5	11

En effet, en analysant les données du tableau ci-dessus, nous remarquons une augmentation significative depuis la rentrée 2014 du nombre de dossiers demandés suite à une stratégie de communication lancée par notre IUT et par notre département utilisant les nouvelles technologies et des approches innovantes. Sur cette période, en moyenne 92% des candidats nous retournent leurs dossiers complets pour qu'ils soient étudiés. Ceci nous a permis d'augmenter le nombre d'inscrits néo bacheliers issus du bassin champardennais et des départements limitrophes.

Le département GMP a une licence professionnelle intitulée « Méthodes et Conception Avancées » qui offre un parcours entièrement professionnel grâce à la confiance des industriels partenaires comme Michelin – Site de La Chapelle-Saint-Luc, Electrolux, Plastic Omnium... Les candidats sont issus de DUT GMP et des BTS mécanique et productique. D'après une enquête de l'Observatoire du Suivi, de l'Insertion Professionnelle et de l'Evaluation (OSIPE) de notre université, le taux d'insertion professionnelle est proche de 100% 30 mois après le diplôme et la majorité des diplômés (67%) sont en CDI dans l'académie de Reims.

Le département a également ouvert une licence professionnelle intitulée Sciences et Génie Agro Matériaux qui a été habilitée en 2010. Cette formation a été ouverte pour 2010-2011, puis fermée suite au manque de candidats. Le département a préféré ne plus proposer cette formation, pour ne pas mettre en difficulté la licence professionnelle « Méthodes et Conception Avancées ».

Suite à la demande de l'UIMM et des entreprises partenaires, une réflexion est menée pour ouvrir une licence professionnelle à destination de titulaire d'un DUT et un BTS technique aux métiers de technico-commercial.

2.1.2. Le département dans l'IUT

Les enseignants du département interviennent dans d'autres formations de l'IUT comme la licence professionnelle Mécatronique (portée par le département GEII), la licence professionnelle Achat et commercialisation de produits industriels à l'international (portée conjointement par notre IUT et l'IUT de Reims-Chalons-Charleville), licence professionnelle Métiers de l'internet et du multimédia (portée par le département MMI), passeport vers un DUT...

Les enseignants du département participent activement à la vie de notre IUT : le directeur et son adjoint chargé du budget, la chargée de mission Relations Internationales, 4 membres du Conseil d'Institut, le responsable du pôle recherche, le responsable du DAEU (A & B), le responsable de la licence MIM, et le responsable de l'équipe Troyenne du CReSTIC sont issus du département GMP.

2.1.3. Le département dans le domaine L de l'offre de l'université, régionale ou de site

La formation GMP est bien ancrée dans le paysage aubois puisque nous avons établi des relations très étroites avec les établissements voisins comme l'Université Technologique de Troyes (UTT), l'EPF, le CFAI ou les lycées.

En effet, plusieurs diplômés intègrent l'UTT ou l'EPF ou une autre école d'ingénieurs de la région. En parallèle, le département accueille des étudiants ayant un problème d'orientation dans ces établissements ou dans des classes préparatoires des lycées. Le nombre d'étudiants poursuivant en licences généralistes reste faible puisque le parcours privilégié de nos étudiants reste les écoles d'ingénieurs (formation initiale ou en alternance) et la licence professionnelle.

La licence MCA proposée par le département est très sollicitée par nos étudiants, ainsi que par ceux des BTS de la région. Son ancrage dans le paysage industriel champardennais permet aux diplômés de cette licence d'avoir un CDI dans la région, d'après les enquêtes effectuées par l'OSIPE de notre université.

Pour l'investissement, le département dépose chaque année des demandes dans le cadre des appels à projets régionaux pour le soutien à l'enseignement supérieur à travers le financement du matériel pédagogique. Le département demande chaque année une subvention pour l'organisation de la finale régionale de Course en Cours dans le cadre de l'appel à projet régional soutien à la culture scientifique.

2.1.4. La contribution du département à d'autres formations (parcours LMD)

Le département GMP est partenaire de l'Université Technologique de Troyes. En effet, plusieurs unités de valeurs, liées à la FAO et à l'automatisme, sont assurées dans le département par nos enseignants et techniciens. Une convention lie les deux partenaires.

Plusieurs enseignants du département ont été amenés, ponctuellement ou régulièrement, à participer à des enseignements dans des diplômes de l'URCA hors IUT :

- Un enseignant intervient chaque année en DAEU-B de Reims pour 50h.
- Deux enseignants ont réalisé 40h de cours cette année dans le master IAMC (Ingénierie des Agro Matériaux Composites), proposé conjointement par l'URCA, l'UTT et l'UPJV.

En dehors de l'URCA, 3 enseignants du département assurent une partie des enseignements de deux UV à l'UTT en Production et en Automatisme.

2 enseignants du département interviennent lors des enseignements de l'UTT (FAO) effectués au département GMP : Techniques de fabrication conventionnelles (TN15).

Le département accueille aussi plusieurs stagiaires du master recherche EEA de l'Université de Reims Champagne-Ardenne et également des stagiaires du master IAMC de l'UTT.

2.2. Accueil

2.2.1. Politique de recrutement

Depuis son origine, le département GMP a connu un développement en dents de scie. Pour remédier à ce problème, le département a profité de l'arrivée du portail unique Post-Bac, pour lancer plusieurs actions : une présence ciblée et accentuée dans les forums lycéens, une meilleure communication via des projets innovants (comme Course en cours), un partenariat renforcé avec l'UTT et des actions publicitaires.

Le tableau ci-dessous fournit, pour les 4 dernières années, les principales données quantitatives concernant le recrutement en semestre 1 à la rentrée de septembre.

Année universitaires	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16
Nombre de Dossiers	325	309	375	452
Nombre d'inscrits en S1 (sept)	56	60	60	110
Néo bacheliers	64%	60%	67%	62%

Le recrutement via Post-Bac a permis d'obtenir un nombre conséquent de dossiers, ce qui nous a conduit à une meilleure sélection des candidats. Pour cela, nous avons établi un barème selon le type de bac afin de privilégier les candidats technologiques et prendre en compte leurs projets professionnels et personnels. Les dossiers sont étudiés par l'équipe pédagogique et classés en utilisant une plateforme informatique développée pour cela. Le classement est ensuite soumis à une commission d'admission de l'IUT, composée des directeurs adjoints, des chefs de département et leurs directeurs des études, sous la présidence du directeur.

L'adoption par notre IUT des techniques de communication efficaces auprès des lycéens pour les portes ouvertes : serviettes dans les cantines, affiches des abris bus, diffusion d'une annonce promotionnelle avant les films au cinéma, Course en Cours... nous a permis d'augmenter le nombre de visiteurs pour les portes ouvertes. De plus, nos relations privilégiées avec des lycées de la région grâce au challenge « Cours en Cours » nous permettent d'organiser des visites et des animations pour les lycéens durant la semaine du Forum Avenir Étudiant organisé par le Grand Troyes. Nous participons également à l'opération « Un jour à l'Université » ce qui nous permet de recevoir des lycéens de terminale ou de première qui veulent découvrir de près la vie d'un étudiant en DUT GMP. Durant cette manifestation, les lycéens suivent les cours, travaux dirigés ou travaux pratiques de leurs choix pour découvrir certaines matières dans le but de préciser leur préférence d'orientation post-bac.

Nous encourageons également nos étudiants à présenter notre formation dans leur ancien lycée pour parler de leur expérience et faire évoluer les mentalités sur les métiers de la mécanique.

La diffusion des informations en temps réel sur notre nouveau site internet ainsi que sur les réseaux sociaux (twitter et facebook) a élargi notre vivier de recrutement puisque nous recevons des demandes d'autres académies qui ne sont pas limitrophes.

Pour diminuer le taux d'échec et accueillir plus d'étudiants, une véritable semestrialisation a été mise en place dans le département GMP de l'IUT de Troyes. Des groupes décalés ont été constitués pour lutter contre l'échec dans le cadre du système annuel. La possibilité de redoublement a été généralisée au fur et à mesure à tous les semestres et chaque jury peut

proposer les redoublements immédiats qui lui paraissent utiles. Ce système permet actuellement le redoublement de n'importe quel semestre.

Outre une diminution de l'échec en DUT GMP, ce dispositif est également une passerelle vers le DUT puisqu'il permet d'intégrer des étudiants d'autres composantes, universités ou classes préparatoires en situation d'échec. La proximité géographique avec l'UTT est profitable pour le département GMP de Troyes. Un partenariat privilégié avec l'UTT s'est créé au fil des années à travers la cellule d'orientation et de recrutement : le DUT GMP de Troyes est souvent proposé aux étudiants de l'UTT en situation d'échec et intéressés par la filière mécanique.

En effet, les étudiants de l'UTT réorientés ont la possibilité d'intégrer, en septembre ou en février, le cursus GMP au semestre S1 et en fonction de leur acquis en ECTS et équivalence par rapport au DUT GMP, au semestre S2 voire S3.

Ce dispositif, avec une rentrée en février facilite également l'intégration d'étudiants étrangers, puisque les délais d'obtention du visa sont prolongés. Il permet aussi aux étudiants étrangers qui sont arrivés en retard (en octobre, voire début novembre) suite à des problèmes administratifs, de débiter correctement le DUT en février, au lieu de redoubler le premier semestre.

L'adoption des semestres décalés nous a permis de réduire le taux d'abandon. À titre d'exemple, sur 55 primo-rentrants en septembre 2012, 29 étudiants ont eu leur DUT en 2 ans, 6 en 2 ans et demi, et 10 en 3 ans. Nous notons 2 démissions seulement, et 7 réorientations vers d'autres formations au sein de notre IUT et vers des BTS au CFAI de l'AUBE.

Le tableau ci-dessous résume les candidatures des bacs technologiques au sein du DUT GMP. On remarque l'augmentation des candidatures mais le nombre d'inscrits est trop faible. D'après un document de l'Onisep Champagne-Ardenne seul 20% des bacs technologiques choisissent un DUT après le bac. Ceci peut être expliqué par les préjugés sur leur capacité à réussir dans cette formation. Pour remédier à ce phénomène, le département multiplie ses efforts de communication à travers les témoignages d'étudiants (ayant obtenu un bac technologique) dans leurs lycées d'origine et l'organisation de visites spécifiques au sein du département.

Année universitaires	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16
Nombre de dossiers reçus	297	278	351	339
Nombre de bac techno.	8	45	70	80
Nombre de candidats classés	3	40	57	51
Nombre de bac techno. inscrits	1	7	10	17

Par ailleurs, le département reçoit un faible nombre de candidatures de titulaires de bac professionnel ou de DAEU, et à l'inverse un nombre important de candidats ayant un bac étranger. Le département reçoit régulièrement des candidats dans le cadre des programmes de l'ADIUT.

Mise en Place du PPN 2013

La mise en place du nouveau PPN 2013 a été préparée en amont, en concertation avec toute l'équipe pédagogique et quelques professionnels (intervenant en DUT et en licence professionnelle), afin de garder un équilibre entre les aspects théoriques et professionnels de la formation. Pour la répartition des modules sur le semestre, nous nous sommes basés sur le retour d'expérience des collègues qui sont en poste depuis une vingtaine d'année. L'adoption des créneaux horaires de 1h30 pour les cours magistraux et les travaux dirigés et 3h00 pour des

travaux pratiques, nous a permis une ventilation équilibrée durant les deux bimestres qui composent notre semestre. Dans un souci d'amélioration continue, le chef de département reçoit les délégués de classe à la fin de chaque semestre pour échanger avec eux sur les problèmes rencontrés, pour ensuite débattre avec son équipe pédagogique des éventuels ajustements à mettre en place.

La mise en place du nouveau PPN a été une occasion pour notre équipe pédagogique de revoir ses méthodes d'enseignement afin de positionner l'aspect technologique, comme fil conducteur entre les matières, complété par la théorie nécessaire. Nous renforçons ces aspects par des interventions de professionnels sous forme de séminaires pour traiter des thématiques très techniques comme les techniques de contrôle non destructif ou les composites. A titre d'exemple, nous avons mis en place des travaux pratiques de découvertes en semestre 1 permettant aux étudiants de découvrir quelques concepts de la mécanique à travers des manipulations simples.

2.2.2. Accueil des publics spécifiques (adaptations)

Pour l'accueil d'étudiants présentant un handicap, le département fait appel à une chargée de mission de l'Université pour étudier les aménagements nécessaires et pour nous accompagner dans leur mise en place. Malgré l'absence d'un ascenseur pour accéder aux étages, les enseignements peuvent être faits au rez-de-chaussée et les travaux pratiques d'électroniques peuvent être effectués au département GEII.

En l'absence de demandes, nous n'avons pas mis en place d'adaptation spécifique pour l'accueil des sportifs de haut niveau

2.2.3. Origine des inscrits

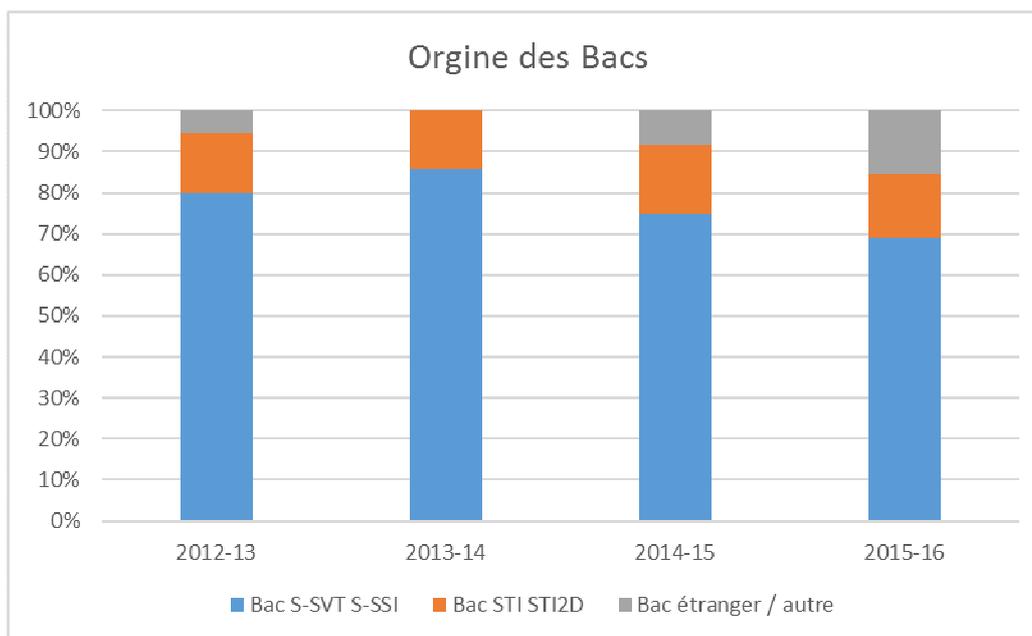
Le tableau ci-dessous résume les informations relatives aux inscrits en DUT GMP depuis septembre 2012.

	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16
Nombre d'inscrits	56	59	60	110
Primo-entrants	55	58	59	110
Néo bacheliers	36	36	42	64
Académie de Reims	37	34	30	41
Académies limitrophes	17	21	24	15
Autres Académies	11	1	1	37
Etranger	3	2	4	17
Garçons	54	53	56	101
Filles	2	6	4	9
Salariés				
Bac S-SVT S-SI	44	48	45	76
Bac STI STI2D	8	8	10	17
Bac étranger / autre	3	3 (dont 1 bac ES)	5	17

Nous remarquons que les efforts de communication du département ont porté leurs fruits puisque nous avons réussi à augmenter significativement notre effectif avec une augmentation de 83% cette année. Cette augmentation a touché également le nombre d'inscrits originaires de l'académie de Reims. Elle se justifie par l'organisation et la participation à plusieurs évènements par le département comme la finale régionale Course en Cours, un jour à l'Université, visite et

démonstrations pour les lycéens de la région durant le Forum Avenir Etudiant. L'adoption de la semestrialisation nous a permis d'avoir en général une grande majorité de primo-entrants en septembre.

L'analyse de l'évolution des inscrits à partir de leur origine de bac nous montre une prédominance des bacs scientifiques avec cependant une augmentation constante du nombre de titulaires de bacs technologiques. L'équipe pédagogique, consciente de ce phénomène, a mis tout en œuvre pour aider à la réussite de ces bacheliers afin de les attirer vers le DUT GMP.



Par ailleurs, la proportion de femmes reste très faible malgré les efforts de communication du département sur la réussite des filles dans la formation via les réseaux sociaux.

En termes de critères sociaux, le taux de boursiers à l'IUT est de 44% pour les étudiants de 1^{ère} année de DUT, généralement originaires de Champagne-Ardenne. Celui propre au DUT GMP est plus faible, 27%.

2.3. *Lien formation – emploi*

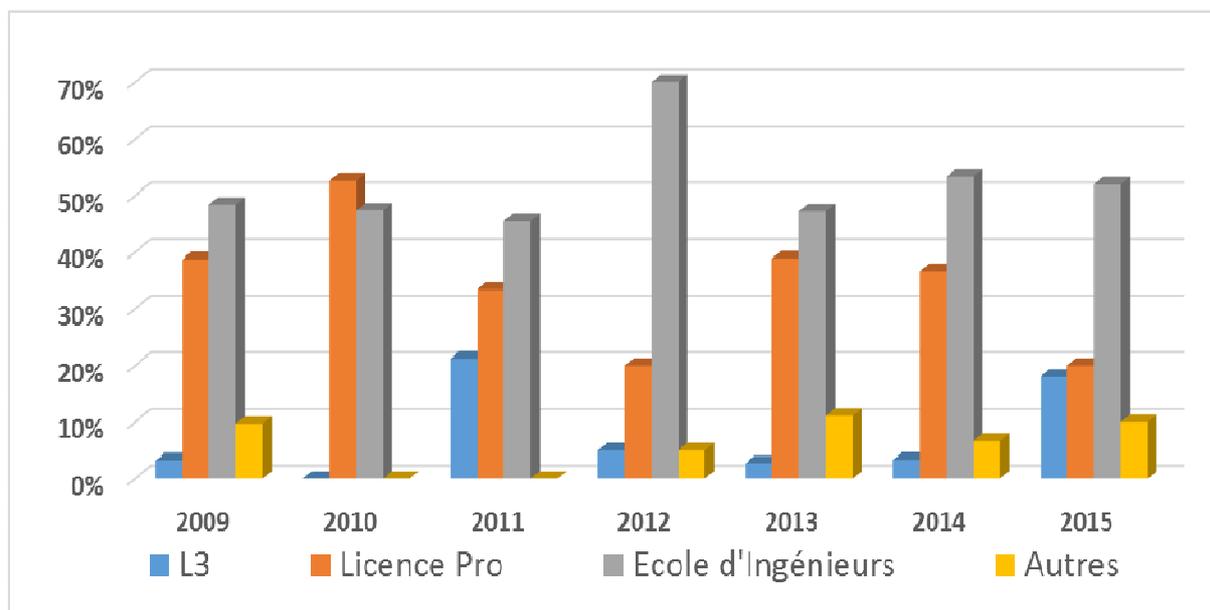
2.3.1. Devenir du diplômé

L'IUT effectue chaque année le suivi des diplômés en effectuant une enquête 6 mois après l'obtention du diplôme. Lors de la cérémonie de remise des diplômes en novembre, le département se charge de transmettre les questionnaires aux diplômés, ce qui permet d'obtenir un très bon taux de retour (85% en moyenne).

Le tableau suivant résume les résultats d'enquêtes sur 7 ans :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2013	TOTAL
L3	1	0	7	2	1	1	9	21
Licence Pro	12	20	11	8	14	12	10	86
Ingénieurs	15	18	15	28	17	17	26	135
Autres	1	0	0	1	3	2	5	12
1ers cycles	2	0	0	1	1	0	0	4
Total PE	31	38	33	40	36	32	50	258
Poursuites d'études	91.2%	100%	86.8%	90.9%	81.8%	91.4%	94.3%	90,5%
Emploi	2	0	2	4	3	1	0	12
Recherche d'emploi	1	0	2	0	4	2	5	14
Autre	0	0	1	0	1	0	0	2
Total Vie Active	3	0	5	4	8	3	5	287
Vie active	8.8%	0.0%	13.2%	9.1%	18.2%	8.6%	9.4%	9.8%
Réponses	34	38	38	44	44	35	53	285
Total diplômés	41	46	49	50	47	47	55	335
Taux de réponses	83%	83%	78%	88%	94%	74%	96%	85%

En analysant ces données nous remarquons que le taux de poursuite d'études reste élevé malgré les efforts du département pour sensibiliser les étudiants à l'insertion directe après le diplôme à travers la journée IUT-Entreprises organisée chaque année. Durant cette journée, plusieurs conférences sont animées par des industriels pour présenter les métiers porteurs et les possibilités de réussite professionnelle avec un DUT. Des entretiens d'embauche et de recrutement en contrat de professionnalisation sont également organisés durant cette journée, afin de faciliter les échanges entre les étudiants et les industriels.



Après analyse du graphique ci-dessus, nous pouvons constater que 33% environ d'étudiants qui poursuivent leurs études optent pour une licence professionnelle, ce qui permet de répondre à la demande des industriels qui recrutent de plus en plus en contrat de professionnalisation. Il est à noter également que le taux de poursuite en école d'ingénieurs en apprentissage est en augmentation. En général, nos étudiants décrochent le contrat d'apprentissage suite à leur stage de fin d'études.

Par ailleurs, l'aide à l'insertion est centralisée par l'Université à travers un service dédié.

2.3.2. Modalités de partenariat avec l'environnement socio-économique

La représentation des milieux professionnels et sociaux a bien sûr lieu au niveau du Conseil de l'IUT. Trois représentants des activités économiques, qui ont des activités professionnelles en rapport avec le département GMP, font partie de ce conseil : un représentant du Medef, un représentant de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM) et une personnalité qualifiée, proposée par le département GMP.

Au niveau du département, le partenariat se traduit par la participation d'industriels aux enseignements du DUT. Cette participation a été améliorée mais elle reste encore faible. Par contre, leur participation est bien plus importante en Licence Professionnelle MCA dans le respect des règles du ministère.

Néanmoins, les professionnels sont présents, dans les sous-commissions et jury de passage de notre département. Ils ont pris une part très importante dans la mise en place des modules de nos licences professionnelles.

Le département GMP a des relations privilégiées, à la fois avec l'UIMM et avec le MEDEF. Ces deux organismes ont toujours soutenu les nouvelles formations proposées par le département. En particulier en licences professionnelles, ils ont pris part à la constitution des programmes, à la construction du planning de l'alternance et ont apporté leur concours à la formation par l'intervention de professionnels. Le conseil de perfectionnement de la licence professionnelle MCA, qui comprend des intervenants professionnels, des représentants institutionnels et des enseignants du département, se réunit chaque année à l'occasion du jury d'attribution de la licence.

Les entreprises locales et régionales montrent également leur soutien et leur attachement au département GMP en versant directement leur taxe d'apprentissage : le montant de cette taxe varie entre 40000 € et 53000 €, selon les années. Cette taxe représente pour nous une partie importante de notre potentiel annuel d'investissement complété selon les années par une subvention de la communauté d'agglomération et par une subvention régionale.

On peut également citer la convention de partenariat signée avec l'usine Michelin de La Chapelle Saint-Luc en 2012 qui a pour finalité de promouvoir la filière technologique, de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, de favoriser le transfert de connaissances sur des sujets techniques ou plus généraux et de rapprocher les personnels du département Génie Mécanique et Productique de l'IUT et les salariés de l'usine Michelin de Troyes. Dans ce cadre, le département a mis à la disposition de Michelin ses compétences techniques et ses moyens d'essais mécaniques pour la réalisation de tests spécifiques pour caractériser le collant de la matière permettant de fabriquer un pneu. Cette étroite collaboration a permis de proposer une nouvelle façon de quantifier le collant, plus en phase avec la réalité du terrain. D'autres collaborations avec d'autres entreprises ont été développées pour effectuer des essais mécaniques.

Le département a aussi des liens privilégiés avec des associations :

- Le réseau Accustica, l'association des ACteurs de la CUlture Scientifique, Technique et Industrielle en Champagne-Ardenne, promeut le département et en particulier l'opération Course en Cours
- L'association nationale Course en Cours, en tant que centre de ressources sur ce projet au niveau de la Champagne-Ardenne

2.3.3. Adaptation locale

Le département suit, dans la mesure du possible, le programme pédagogique national 2013. Du fait du dispositif semestrialisé (avec semestres décalés), le département a fait le choix de ne proposer qu'un parcours du fait des restrictions budgétaires et des effectifs de 2ème année ne permettant pas de multiplier, sans un surcoût, les parcours.

Les adaptations concernent les points suivants :

- les volumes horaires de chaque module sont adaptés aux contraintes techniques de notre organisation : enseignements modulaires d'une heure trente organisés sur des ensembles de 6 à 7 semaines (appelés bimestres) de sorte que la durée d'un enseignement est un multiple de 9h ou 10h30 (6 ou 7 x 1,5 h). Compte tenu des restrictions budgétaires qui nous affectent, nous sommes cependant amenés à effectuer, pour les modules qui le permettent, des glissements dans la nature des enseignements (TD vers Cours et TP vers TD), ce qui explique que nous réalisons en termes de coût 93% des 1800h du PPN.

- Les projets de 2ème année sont encadrés par un enseignant en groupe de Travaux Pratiques, ce qui n'est pas prévu au PPN. Le choix du département a été d'affecter une partie du volume horaire prévue en CAO/FAO à l'encadrement en présentiel des projets. L'expérience dans ce domaine a montré, qu'un suivi organisé et qu'un créneau inscrit à l'emploi du temps augmentent l'assiduité des étudiants sur l'activité projet tuteuré et améliorent leur travail. Au moins 1h30 par semaine est consacrée aux TP de projets encadrés, pour un volume global sur la 2ème année de 43h30.

- Le suivi des collégiens et lycéens participant au challenge Course en Cours est réalisé en partie par les étudiants de 2ème année, dans le cadre de leur projet.

Leur rôle est de :

- suivre une formation spécifique à CatiaV5,
- accompagner les équipes participantes d'un point de vue pédagogique et de les soutenir dans leur conception CAO,
- les conseiller sur la réalisation de leurs supports d'évaluation (portfolio, stand, soutenance, ...).
- être l'interface de communication entre les équipes et le centre de ressources,
- effectuer les simulations et essais aérodynamiques en utilisant un logiciel de simulation,
- participer à la fabrication des mini-F1.

- La présence au département d'un laboratoire d'automatisme bien équipé, avec la cellule flexible et le robot quatre, nous a naturellement incités à privilégier les Travaux Pratiques, par rapport aux Travaux Dirigés. La cellule flexible est utilisée aussi comme un véritable outil de production. Un jeu d'entreprise est organisé tous les ans en GMP.

Les différentes équipes (groupes de TP) s'opposent pour dégager le plus de profit d'une production réelle. Les étudiants ont la charge de faire évoluer la cellule pour diminuer les coûts de main d'œuvre, d'un point de vue informatique mais aussi d'un point de vue mécanique.

- Le département ayant investi récemment dans un laboratoire d'électronique, nous avons gardé des travaux pratiques sur l'électronique et les convertisseurs statiques en semestre 3 pour un total de 12 heures.

2.3.4. Professionnalisation (stages – projets tutorés) (cf. tableaux « Pédagogie DUT » et tableaux « Gestion DUT »)

Projets tutorés :

Les projets s'effectuent chaque semestre par groupe de 2 à 6 étudiants. Un thème est défini pour chaque semestre, avec comme objectifs communs de :

- développer les capacités d'acquisition personnelle de connaissances (scientifiques et techniques) et l'autonomie,
- permettre, en association avec l'apprentissage du travail en groupe, l'intégration des divers enseignements (managérial, scientifique et technique) en traitant des sujets techniques de la spécialité du Génie Mécanique et Productique,
- développer les techniques d'expression et de communication.

Les projets au Semestre 2 ont pour but de définir les étapes nécessaires à l'élaboration d'un système (de l'idée à la fin de vie). L'objectif est d'analyser un système existant en étudiant sa fonction globale, ses fonctions principales, les solutions technologiques retenues, les matériaux et leurs modes de mise en forme.

Le travail à fournir doit mener à :

- Une présentation du mécanisme en intégrant :
 - ✓ Un cahier des charges fonctionnel ("Bête à cornes", Graphe des interactions...),
 - ✓ Une analyse cinématique (SADT...),
 - ✓ Une analyse statique (schéma fonctionnel),
 - ✓ Une analyse des solutions technologiques,
 - ✓ Une analyse du mode de réalisation d'une pièce : procédé, matériau, assemblage...
- Une analyse du système existant en recherchant :
 - ✓ Des mécanismes similaires,
 - ✓ D'autres solutions technologiques, matériaux et procédés pouvant satisfaire les fonctions du mécanisme (veille technologique).
- Organiser le travail de groupe en utilisant les méthodes et les outils vus en cours.

Le projet est évalué en fin de semestre à partir du dossier technique et à partir d'une présentation orale, à raison de 10 minutes d'exposé par étudiant.

L'organisation des projets de 2^{ème} année (Semestres 3 et 4) est différente, puisque le département a fait le choix de mieux encadrer les étudiants en les intégrant dans des groupes de Travaux Pratiques. Sur l'emploi du temps, des créneaux « TP de projets » sont donc prévus et encadrés par un enseignant de conception, de fabrication, d'automatisme, de métrologie ou de production. En effet, ce tutorat s'effectue sous forme de Travaux Pratiques pendant les semestres 3 et 4 et l'inter-semestre de 3 semaines. Au total, 15 séances d'1h30 et 7 séances de 3h de TP encadrés seront consacrées à ces activités et précisées sur l'emploi du temps.

Les projets de 2^{ème} année ont pour but de mener à bien l'étude et la conception d'un produit, en liaison avec un besoin extérieur exprimé par une entreprise, un laboratoire, une association.

Les étudiants doivent réaliser le projet, en développant les différentes phases (définition, recherche et choix de solutions, définition des solutions retenues, en pensant à la mise en œuvre (moyens..), validation par tests, simulations et/ou réalisations...).

Ainsi, au semestre 3, les étudiants doivent organiser le groupe de projet, en désignant un pilote, en définissant les responsabilités de chacun, en établissant un planning... Puis le besoin du client en termes de fonctionnalités doit être défini pour ensuite établir le cahier des charges fonctionnel,

définir des moyens et des processus pour la mise en œuvre et enfin réaliser un dossier technique. L'inter-semestre et le semestre 4 sont consacrés à la réalisation du produit (Réalisation et/ou Prototypage), avec si possible une validation sur maquette numérique.

L'évaluation en fin de semestre 3 est réalisée à partir d'un dossier et d'une présentation orale (10 minutes d'exposé par étudiant) alors qu'en fin de semestre 4, sont uniquement notés le dossier technique complet et le produit réalisé.

Parmi les projets proposés on peut citer « coupe de France de Robotique » ou « robot marcheur » dont le prototype a permis à nos étudiants d'être vice champions de l'édition 2015.

Stages :

Durée et période

La durée du stage de l'étudiant GMP est de dix semaines, au minimum.

La semestrialisation et les promotions décalées ont deux périodes de stage.

- pour le cursus normal, la période prévue est de début Avril, jusqu'à mi-juin
- pour la promotion décalée, le stage débute courant Novembre, jusqu'à fin Janvier.

Nature et objectifs

Ce stage permet à l'étudiant de :

- Aborder des situations nouvelles en découvrant le monde du travail dans le contexte économique d'une entreprise.
- Apporter à l'apprenant un complément de formation technique et pratique. Il concrétise les savoirs acquis dans de nombreuses disciplines et met en œuvre ses connaissances pour réaliser un projet concret industriel.
- Comprendre la vie d'une entreprise, son organisation interne, son fonctionnement, ses relations avec l'extérieur.
- Développer ses capacités à décrire l'environnement de son stage et son travail personnel.

Comment s'effectue la recherche des stages ?

C'est l'étudiant qui doit rechercher son stage. Pour cette recherche, il a à sa disposition la liste des entreprises ayant accueilli un étudiant les cinq dernières années. Cette liste est exploitable sur plusieurs types de supports : poste informatique en libre-service, Bureau virtuel et site Internet du département. L'étudiant peut aussi consulter un tableau d'affichage contenant des propositions de stages émises par des entreprises.

Le forum IUT-Entreprises, organisé chaque année en janvier, est également un moyen pour les étudiants de rencontrer des industriels qui proposent des terrains de stage.

L'étudiant doit envoyer des courriers aux entreprises avec un CV et une lettre de motivation.

Dès l'accord de l'entreprise, il établit une fiche de renseignements qui permettra de faire une convention avec l'IUT (fiche disponible sur le site GMP).

La recherche de stage est évaluée grâce à un dossier de recherche qui est constitué par l'étudiant.

Ce dossier doit contenir :

- Une description du stage souhaité, les objectifs visés, le secteur d'activité et le service souhaité,
- Un double des courriers adressés aux entreprises (CV, lettre de motivation) et les réponses obtenues,
- Un tableau récapitulatif avec les entreprises contactées et les réponses obtenues,

- Le nom de l'entreprise dans laquelle l'étudiant effectue son stage, le nom de son tuteur et si possible le sujet de stage.

C'est une évaluation sommative qui est réalisée par l'enseignant responsable des stages.

Qui assure le suivi des stages ? Selon quelles modalités ?

Tutorat universitaire :

Chaque enseignant du département se voit affecter un ou plusieurs stagiaires en fonction, de sa spécialité ou de la spécialité de l'entreprise d'accueil, du sujet proposé par l'entreprise à l'étudiant ou de la situation géographique de l'entreprise.

Le tuteur universitaire doit être l'interlocuteur privilégié entre l'entreprise, le stagiaire et l'IUT. Il rend au moins une visite sur site à l'étudiant pendant la période de stage, il corrige le rapport et participe au jury de soutenance de l'étudiant. Des fiches modèles permettent de guider l'enseignant lors de l'évaluation du rapport et de la soutenance.

Tutorat professionnel :

Désigné par l'entreprise d'accueil, le tuteur professionnel est un partenaire de la formation. Son rôle est de conseiller le stagiaire et de faciliter la réalisation de la mission définie. Il participe à l'évaluation du stagiaire dans l'entreprise et au jury de soutenance de l'étudiant. Des fiches modèles permettent de guider le tuteur pour ces évaluations.

Comment est évalué le stage ?

L'évaluation est composée de quatre parties :

- Evaluation par l'entreprise (Coeff. 2)
- Evaluation du rapport de stage (Coeff. 2)
- Evaluation de la soutenance pour tester la capacité de l'étudiant à décrire l'environnement de son stage et son travail personnel (Coeff. 2)
- Evaluation du dossier de recherche de stage (Coeff. 1).

2.3.5. Les équipements de travaux pratiques (cf. tableaux « Pédagogie DUT »)

Etat des lieux, besoins.

Le département veille à renouveler régulièrement le matériel pédagogique pour être en phase avec la réalité du monde professionnel. Les travaux pratiques sont développés en prenant en compte cet aspect professionnel.

Dimensionnement des structures :

Les travaux pratiques de Dimensionnement des Structures sont répartis sur plusieurs séances de 3h et divisés en deux parties :

- utilisation d'un logiciel de calculs par éléments finis (3 séances en salle informatique)
- techniques d'extensomètre et étude du flambement (2,5 séances en salle de TP de DDS)

La 1ère est consacrée à l'utilisation d'un logiciel de calcul des structures par éléments finis, le logiciel « Autodesk Simulation Mechanical » version 2016. Dans les salles informatiques du département, chaque étudiant a la possibilité de réaliser son TP individuellement sur un poste.

La 2nde partie porte sur les techniques d'extensomètre et l'étude du flambement. Les séances sont réparties sur 2 thèmes : les techniques d'extensomètre et l'étude du flambement des poutres droites, réalisée à partir d'un banc de traction-flexion (constitué d'un bâti triangulaire).

Mécanique :

Les TP de mécanique sont réalisés à partir de pendules, de maquette de vibration, d'un système venturi (banc hydraulique avec venturi et colonne piézométriques) et un bac d'équilibrage. Les

thèmes abordés sont les oscillations libres et forcées d'un système masse-ressort-amortisseur (validation des équations de mouvement, étude de la résonance), les pendules simples, composés, oscillants (validation des équations de mouvement, influence des masses et inerties), l'étude d'un système Venturi (mesure de débits et pressions, influence des pertes de charge) et l'équilibrage.

Science des matériaux :

Les séances de TP ont lieu dans le laboratoire mutualisé pour les TP de SdM, DDS et Mécanique. Les thèmes proposés sont la micrographie (structure d'un acier recuit et trempé), les essais mécaniques (traction, flexion 3 points, résilience, dureté), les essais jominy (trempabilité d'un acier C35 par la mesure de la dureté) et l'utilisation du logiciel «CES Selector» (pour faire un choix de matériau sur des cas concrets). Les équipements de TP sont classiques :

- Microscope avec caméra, polisseuse
- Four réglable en température (0 à 1500 C°)
- Bacs à trempe (eau et huile)
- Machine de traction (Instron 100 kN)
- Duromètres (essais Brinell, Rockwell, Vickers)
- Mouton de Charpy
- Ordinateurs avec logiciel CES Selector et logiciel de traitement des données

Ces équipements de SdM ont été récemment renouvelés. Les investissements ont porté sur une machine de traction Instron de capacité 100 kN, sur un microscope avec caméra, une polisseuse, un duromètre électronique et des PC équipés du logiciel de choix des matériaux CES Selector.

Conception :

En première année, les étudiants utilisent le logiciel Solid-edge en TP (définition d'un objet technique, description volumique et mise en plan 2D).

En 2ème année de DUT et en LP, les étudiants ont des TP sur le logiciel de conception 3D Catia V5 et sur un logiciel de dimensionnement de roulement.

Il est à noter que le département possède trois salles informatiques équipées de postes informatiques récents, ce qui permet aux étudiants de travailler individuellement.

Production :

L'initiation à la fabrication est organisée dès le début du semestre 1. La réalisation de plusieurs pièces mécaniques sur des machines conventionnelles permet à l'étudiant de découvrir les moyens et les outils de production conventionnels ainsi que les documents de fabrication. Le matériel utilisé, fraiseuses, tours, perceuses, est plutôt vieillissant.

La formation est complétée par une mise en œuvre de Machines-outils didactiques à commande numérique Réalméca en tournage et fraisage.

Le contrôle des pièces produites se fait à l'aide d'un matériel de métrologie traditionnel.

Au semestre 2, les TP de mise en œuvre des moyens de production traitent des thèmes suivants : le moulage des pièces métalliques (kit de fonderie), le moulage des matières plastiques sur une presse à injecter, le tolérancement des bruts de pièces forgées, l'influence de la rigidité sur les défauts de forme (rectifieuse et MMT), préparation et mise en œuvre complète d'un processus de fabrication de tôlerie (cisailage, découpe plasma et pliage), découverte et mise en œuvre des procédés de soudage conventionnels (brasage, soudage à l'arc, oxyacétyléniques).

A propos des TP sur la mise en œuvre d'une cellule élémentaire d'usinage, les étudiants utilisent un logiciel d'assistance à la programmation RealTurn et RealMill (Réalméca) et un logiciel de simulation virtuelle (machine-outil virtuelle) Vericut (CGtech), un banc de pré-réglage, un tour CN 2 axes piloté par une armoire NUM 1040, un tour CN 3 axes DMG-écoline ctx310 avec programmation en conversationnel, un centre d'usinage et une fraiseuse CN didactiques

Réalméca commandées par une NUM 1040. Le contrôle des pièces s'effectuant avec des moyens traditionnels de métrologie.

Les TP des semestres 3 et 4 sont consacrés à la préparation de la production FAO et à l'industrialisation série à partir d'un logiciel de CAO Catia (Dassault système) et de FAO TopSolid'Cam (MISSLER), d'un logiciel de simulation virtuelle (machine-outil virtuelle) Vericut (CGtech), d'un banc de préreglage, des tours CN 2 axes RAMO RACN20 + NUM 1040, d'un centre d'usinage 3 ½ axes ERNAULT TOYODA + HEIDENHAIN iTNC 530.

Les équipements de l'atelier de soudure ont été acquis il y a trois ans et la plieuse à commande numérique a été acquise en décembre 2015.

Méthodes :

Le logiciel de CAO (Solid Edge), associé aux bibliothèques d'éléments standards et modulaires (Norelem, Morin Industrie...) sont les éléments indispensables des TP de méthodes (élaboration d'un avant-projet d'usinage, étude d'outillage et élaboration d'un avant-projet d'usinage dans un contexte « chaîne numérique »).

Métrologie :

Les TP de métrologie sur l'incertitude de mesure et la vérification des instruments de mesure sont réalisés à partir d'instruments de mesure classiques (pied à coulisse, micromètre, comparateur, cales étalon). En Statistique de la Production, un tour CN, une fraiseuse conventionnelle et le logiciel « SPClight » sont les matériels utilisés. Le département dispose également d'une Machine à Mesurer Tridimensionnelle (MMT à CN : machine Hexagon métology, type Global Status, logiciel de mesure PCDMIS), d'un appareil de mesure de l'état de surface (Rugosimètre électronique Mitutoyo Surftest SJ 401, logiciel Surfpack), de colonnes de mesure et un appareil de contrôle de concentricité Norelem.

Il a été noté que le laboratoire de Méthodes-Métrologie a été rénové en 2015 avec l'achat de Kits d'outillage modulaire Norelem et Swifffix, la mise à jour du logiciel de la MMT ainsi que l'acquisition de 9 postes informatiques pour l'utilisation des différents logiciels.

Electronique :

Les objectifs de ces TP sont de faire découvrir aux étudiants la manipulation, l'utilisation et les réglages (AC/DC, période, amplitude, calibre...) de différents appareils (multimètre, oscilloscope, GBF, alimentations...) afin d'effectuer des mesures de signaux électriques et de pouvoir analyser ces mesures. Il est aussi mis l'accent sur les notions de sécurité électrique. Pour les différents TP (montages à AOP, montages NE555, montages de base à diode, redressement), les étudiants utilisent les appareils précités (appareils neufs en remplacement de ceux vétustes et/ou obsolètes) et effectuent leurs montages sur une platine d'essai. Deux maquettes ont été acquises cette année. Les étudiants étudient les conversions continu/alternatif (onduleur deux bras, quatre bras, commande décalée, commande MLI) et alternatif/continu (redressement mono et double alternance, redressement commandé) sur des charges R et R/L avec mises en évidence des différents phénomènes.

Automatisme :

Les objectifs généraux des TP de 1ère année sont la résolution de problèmes combinatoires et la programmation par API de station isolée (pas de dialogue entre stations). Les TP se déroulent sur 6 stations de production automatisées différentes dotées d'un API SIEMENS, faisant partie d'une cellule flexible de production (CFP), dont les actionneurs sont pour la plupart pneumatiques. Le

logiciel utilisé est SMIMATIC MANAGER (Step7) V5.3 pour API SIEMMENS, avec l'option S7GRAPH et PROTOOL pour pupitre opérateur. Six séances sont prévues sur la cellule flexible : gestion du déplacement d'un magasin gravitationnel quatre colonnes, remplissage principal, contrôle du poids, pose d'un couvercle sur la boîte, stockage en magasin, configuration API.

En 2ème année, la programmation des robots, la supervision, la gestion des dialogues entre des parties commandes éloignées et l'étude des systèmes asservis linéaires, de leur modélisation à leur correction sont les thèmes des TP d'automatisme.

Le 1er TP se fait avec une maquette pour la commande d'un moteur à courant continu en vitesse et position. Le 2ème TP se déroule sur une cellule flexible constituée de six stations dont les API dialoguent par un réseau MPI et Ethernet. La cellule possède des pupitres opérateurs. La partie robotique se déroule sur un robot delta quatre axes. Les thèmes étudiés sont les suivants : dépose d'un joint de colle, impression d'une étiquette, dialogue entre deux API et un pupitre opérateur, caractéristiques d'un moteur CC, commande des axes d'un robot, emballage en colis par Robot Quatro. Ce dernier TP permet la programmation de la prise à la volée de boîtes sur un convoyeur en mouvement et sa dépose dans un colis sur un autre convoyeur.

Anglais :

Tous les travaux pratiques d'anglais sont effectués dans un laboratoire de langues, équipé de 18 postes, mutualisé avec le département GEII. Il est utilisé pour permettre aux étudiants d'améliorer leur niveau de compréhension orale en individuel. Les postes informatiques du laboratoire de langues (LOGOLAB) ont été récemment changés. En parallèle, une salle spécifique équipée d'une télévision, d'un vidéoprojecteur, d'un ordinateur et d'un système audio performant (ampli et haut-parleur) est dédiée aux travaux dirigés d'anglais.

Management :

Les TP de management en 1ère année sont dispensés dans une salle informatique, équipée du logiciel de gestion de projet (Ms Project) avec document didacticiel. L'objectif est d'acquérir les notions de base de la gestion de projet avec l'outil informatique (paramétrer le logiciel, saisir des tâches, les planifier, élaborer un modèle, enregistrer une planification initiale, prendre en compte le réalisé et mesurer les écarts, effectuer les rapports de synthèse).

En 2ème année, les plans d'expérience, la fiabilité et la maintenance sont étudiés à partir du tableur Excel, toujours en salle informatique. Les étudiants doivent par la suite simuler une production : l'objectif est de modéliser à partir du logiciel WITNESS une cellule flexible de fabrication en introduisant des phénomènes aléatoires (pannes réparation, changement de fabrication), des problèmes de comptage/décomptage sous condition etc... Au final l'étudiant doit déterminer le nombre idéal de palettes à mettre à disposition pour atteindre un objectif de production défini.

Aide individualisée :

Les TP sont axés sur la découverte de plusieurs concepts mécaniques :

- découverte de la représentation des liaisons élémentaires (pivot, glissières, hélicoïdale...) et leur utilisation pour un exemple concret et palpable (étau),
- détermination des vitesses après mesure faite sur un petit robot doté de codeurs incrémentaux. Utilisation de grandeurs cinématiques usuelles,
- Mesure des efforts sur un chariot glissant sur un plan incliné pour appréhender et retrouver les formules sur le frottement. Mesures faites pour plusieurs matériaux (acier, aluminium, cuivre et mousse),
- découverte du vocabulaire technique pour définir les différentes formes obtenues par usinage et moulage, pour définir les moyens de transmissions par engrenages et enfin pour calculer les rapports de transmission d'une petite boîte de vitesses,

- Découverte du principe fondamental de la statique (somme des efforts et somme des moments) à travers des expérimentations avec des moyens très simples,
- découverte du fonctionnement d'un vérin et d'une ventouse avec son venturi. Puis validation des calculs de l'effort exercé par le vérin et la ventouse sur une maquette dotée d'un vérin et d'une ventouse. Mesure de l'intensité sur les fils d'un moteur exerçant un couple.

Besoins :

Malgré les efforts du département dans l'acquisition de postes informatiques, le nombre réduit de licences des logiciels de conception et de production dû à leur coût annuel rend l'organisation de l'emploi du temps très difficile avec l'augmentation de notre effectif. Pour cela, il est nécessaire, à court terme, d'acquérir un serveur pour passer tous les logiciels en licence jetons, d'augmenter le nombre de licences de Catia V5 et de Top Solid, et d'acquérir la nouvelle version de Solid Edge. Ceci nous permettra d'équiper également la salle d'accès libre des étudiants. A moyen terme, il est nécessaire de créer une nouvelle salle informatique avec 30 postes informatiques pour pallier aux contraintes organisationnelles.

Au niveau de l'atelier, il devient urgent d'équiper le laboratoire de prototypage qui est en cours de réalisation par de nouveaux systèmes de prototypage comme la coulée sous vide, imprimante 3D permettant la création de moules pour machine à injecter le plastique, une machine de découpe laser...

Les automates de la cellule flexible sont devenus obsolètes, et ne permettent pas d'utiliser les nouvelles versions de Step 7. Pour cela, une modernisation est nécessaire par l'achat de nouveaux automates équipés de cartes récentes et une version récente du logiciel dédié. Le renouvellement des postes informatiques est également à prévoir.

En fonction des budgets et des subventions sur les 4 prochaines années, une réorganisation de l'atelier est nécessaire afin de le transformer en un vrai laboratoire de production industriel avec la création des espaces de sécurités et de passages balisés. Dans la même optique il est très important de créer un poste d'ingénieur qui aura la gestion de ce laboratoire de production.

2.3.6. L'alternance en formation initiale (apprenti) ou en formation continue (contrat de professionnalisation)

Etat des lieux, projets et difficultés.

L'alternance au département est réalisée en formation initiale sous forme de contrats de professionnalisation dans la licence professionnelle MCA. Ces contrats se sont développés au cours des 4 dernières années. Avec le soutien de l'UIMM et du réseau d'entreprises partenaires du département, plusieurs contrats de professionnalisation ont été signés avec les partenaires industriels de la licence MCA. Le tableau ci-dessous résume le nombre de contrats de professionnalisation de licence MCA.

2012-13	2013-14	2014-15	2015-16
15	15	23	9

Concernant le DUT GMP, c'est plus difficile dans la mesure où la majorité de nos diplômés poursuivent leurs études.

2.3.7. La certification

Etat des lieux et projets (langues, C2i, certification professionnelle, ...)

La certification C2i est proposée chaque année au niveau de l'I.U.T. Elle intéresse assez peu nos étudiants.

Pour les langues, le T.O.E.I.C est organisé par les Relations Internationales au niveau de l'IUT. Le TOEIC® Listening & Reading évalue le niveau d'anglais en termes de compréhension orale et écrite des non-anglophones amenés à utiliser cette langue dans des situations de communication professionnelles et internationales. Les questions du test, élaborées par des linguistes et statisticiens, traitent de situations rencontrées quotidiennement lors d'échanges professionnels (réunions, rapports, téléphone, voyage, banque, etc.). Le coût de cet examen comprend la formation, l'accès à un manuel de préparation, les frais administratifs du TOEIC, la correction et la surveillance.

L'IUT de Troyes est depuis 2002, habilité à administrer ce test, en tant que centre agréé. Chaque année, 2 sessions sont proposées aux étudiants, en décembre et en mars. Seuls les étudiants volontaires se présentent aux épreuves de certification, compte tenu de leur coût. L'enseignante d'anglais du département est la correspondante au niveau de cet examen. Elle propose son aide et donne des conseils aux étudiants à propos du TOEIC et des tests de simulation sont réalisés, lors des séances d'anglais.

Le tableau ci-dessous indique pour chaque année le nombre d'étudiants ayant passé le test.

2012-13	2013-14	2014-15	2015-16
7	5	2	6

2.4. La pédagogie (cf. tableaux « Pédagogie DUT »)

2.4.1. Réussite et aide à la réussite

Le tableau ci-dessous résume les résultats obtenus sur les 4 dernières cohortes analysables en totalité ou partiellement.

COHORTE	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
Effectif	50	52	56	57
Taux de réussite en 2 ans	50%	53,8%	51,7%	49,1%
Taux de réussite en 2,5 ans	12%	9,6%	10,71%	7%
Taux de réussite en 3 ans	8%	3,8%	17,85%	10,5**%
Taux de réussite global	70%	67,2%	80,3 %	66,7 %
Abandons	4%	9,6%	8,9%	7%
Réorientations	26%	23,2**%	10,71%	26,3%

(*) : dont deux étudiants ont quitté le département pour faire leur S3 à Saint Etienne et Metz.

(**) : les résultats obtenus à ce stade leurs permettent de valider leur semestre 4 à condition de valider l'UE dédiée au stage en entreprise.

Ces données mettent en évidence les éléments suivants :

- Le taux de réussite en 2 ans reste stable. Nous avons réussi à améliorer le taux global entre 2010 et 2013.

- Le taux de réussite global de la promotion 2013 est faible. Ceci est dû aux nombreux abandons constatés pendant l'année 2013-14 avec les nouveaux bacs S et STI2D. Cependant, tous les abandons ne sont pas forcément des échecs : chaque année des étudiants ayant validé S1 et S2 quittent le département soit pour effectuer S3 et S4 dans un autre IUT (déménagement, problème de transports...), soit pour se réorienter vers un autre cursus qui leur semble plus attractif (classe préparatoire, départements MMI, GEA ou GEII de l'IUT...).

Il convient d'effectuer une analyse plus fine si l'on veut identifier des pistes d'amélioration de la réussite. Une première voie est de réaliser une analyse par types de baccalauréat. Nous l'avons effectuée en identifiant 3 catégories : bac scientifique (série S), bac technologique (STI et STI2D) et enfin autres bacs ou équivalences (bac ES, bac étranger, en principe scientifique, ou DAEU).

Les résultats sont fournis dans les 3 tableaux ci-dessous :

Bac scientifique

COHORTE	2012-13	2013-14
Effectif	45	47
Taux de réussite en 2 ans	55,55%	53,2%
Taux de réussite en 2,5 ans	11,11	6,4%
Taux de réussite en 3 ans	13,33	12,8%
Taux de réussite global	80%	72,3%%
Abandons	6,66%	8,5%
Réorientations	15,55%	19,1%

Bac technologique

COHORTE	2012-13	2013-14
Effectif	8	8
Taux de réussite en 2 ans	25%	12,5%
Taux de réussite en 2,5 ans	12,5%	12,5%
Taux de réussite en 3 ans	37,7%	0
Taux de réussite global	75%	25%
Abandons	12,5%	0
Réorientations	12,5%	75%

Autre bac ou équivalence

COHORTE	2012-13	2013-14
Effectif	3	2
Taux de réussite en 2 ans	66,67%	50%
Taux de réussite en 2,5 ans	0	50%
Taux de réussite en 3 ans	33,33%	0
Taux de réussite global	100%	100%
Abandons	0	0
Réorientations	0	0

Aide à la réussite

L'action d'aide à la réussite des étudiants de la formation DUT GMP s'inscrit dans le cadre du plan pluriannuel de l'URCA d'aide à la réussite en Licence et de lutte contre l'échec en premier

cycle universitaire. Le département a fait le choix de réaliser une véritable semestrialisation, avec des semestres décalés.

Le département a initié une opération de tutorat entre les étudiants de deuxième année et ceux de la première année. Les meilleurs étudiants animent des séances de soutien et de travail collectif en plusieurs matières comme les mathématiques, la mécanique, la conception ou la DDS. Ceci a permis aux étudiants issus de bacs technologiques d'avancer plus rapidement dans les matières scientifiques et de réduire le risque d'abandon. L'équipe pédagogique ne cesse d'explorer des pistes nous permettant d'améliorer l'apprentissage de nos étudiants et ainsi réduire le décrochage scolaire. Nous avons mis en place des colles hebdomadaires en mécanique et DDS pour le semestre 1 décalé pour inciter les étudiants à s'investir dans ces matières pour lesquelles ils ont parfois des difficultés et ainsi détecter les éléments faibles pour leur proposer un suivi personnalisé.

Une orientation adaptée et un suivi personnalisé

En parallèle, le suivi des parcours est individualisé puisque la situation de chaque étudiant du département est analysée chaque fin de semestre par le chef de département et le directeur des études. Ce suivi personnalisé avec la mise en œuvre d'entretiens pédagogiques permet d'établir au plus tôt un diagnostic, et, en cas d'échec, de réagir de façon adaptée. Lors de ces entretiens avec l'étudiant, une proposition d'orientation la mieux adaptée est émise, toujours dans l'intérêt de l'étudiant.

En même temps, le département contrôle rigoureusement l'absentéisme. Des jurys d'absences ont lieu deux fois par semestre, ce qui permet à l'étudiant de justifier ses absences et de faire part, à la commission, d'une situation particulière. Plus qu'une sanction, en cas d'absences excessives, l'intérêt du dispositif est de permettre un suivi précis et d'améliorer la qualité du dialogue avec les étudiants, avant que le découragement ne soit irréversible. Les étudiants se sentent écoutés et apprécient ce suivi régulier.

Des groupes plus restreints

Avec la promotion décalée, les groupes de Travaux Dirigés sont composés en partie d'étudiants redoublant le semestre : ces groupes plus restreints par rapport à la promotion classique permettent un suivi et une aide plus personnalisée de l'étudiant en difficulté par l'enseignant. De plus, puisque le nombre d'étudiants est réduit (environ 20 étudiants), les TD sont intégrés aux cours, ce qui permet une transition plus aisée entre le lycée et le supérieur. Pour le semestre 1 décalé, nous veillons à ce qu'il y ait un équilibre entre le nombre de redoublants et les primo-entrants afin de créer une atmosphère de travail et de motivation pour réussir.

L'ensemble du personnel enseignant GMP participe à ce dispositif puisqu'il intervient à la fois dans la promotion « classique » et dans la promotion « décalée ».

Le volume horaire dédié à ce dispositif est conforme à celui préconisé par le PPN (Programme Pédagogique National), à savoir 1800 heures de formation en présentiel.

Cependant, ces 1800h ne correspondent pas à la totalité du surcoût de la semestrialisation, par rapport à un dispositif sans semestrialisation. En fonction du nombre d'étudiants, le département GMP adapte l'effectif dans les groupes de Travaux Dirigés et de Travaux Pratiques pour trouver un équilibre entre les promotions « classiques » et « décalées » et donc ne pas augmenter le coût.

En revanche, le nombre de cours magistraux dans le cursus est automatiquement doublé (puisque un semestre est réalisé deux fois dans l'année), ce qui entraîne inévitablement un surcoût de 350 heures équivalent TD.

2.4.2. Dispositifs de réorientation

Réorientation des étudiants en échec au département. Liaison avec BTS, avec domaines L.
Liaison avec les CPGE.

Les étudiants du DUT GMP en situation d'échec se réorientent la plupart du temps en BTS.
Deux possibilités de réorientation leur sont offertes sur Troyes :

- Intégrer le lycée des Lombards en BTS maintenance industrielle
- Intégrer les BTS industrialisation des produits mécaniques ou maintenance industrielle en alternance proposés par le CFAI de l'Aube, situé en face de l'IUT.

L'instauration d'une vraie semestrialisation au sein de l'IUT permet à nos étudiants d'intégrer également les autres départements de l'IUT dès le mois de février.

Concernant des étudiants en échec en classe préparatoire classique ou intégrée (UTT), le candidat est convoqué pour un entretien avec le chef de département et le directeur des études. Une grille d'équivalence est établie pour proposer au candidat une réorientation en adéquation avec son profil. Le choix se porte essentiellement sur une entrée en S1 ou en S2, en septembre ou en février.

2.4.3. Le projet personnel et professionnel de l'étudiant

Cette discipline a plusieurs objectifs :

- Se placer dans une perspective dynamique face à la formation (mieux se connaître pour mieux réussir),
- Rencontrer le monde professionnel pour vérifier et améliorer sa motivation,
- Appréhender les métiers du secteur d'activité et plus généralement les missions ouvertes aux titulaires d'un DUT GMP,
- Évaluer les exigences liées aux métiers,
- Confronter ses a priori sur les métiers du DUT GMP avec la réalité.

En semestre 1, le module est organisé en deux parties. La première partie est dédiée à la connaissance de soi. La seconde partie traite le cycle de vie des produits, la connaissance de l'entreprise et les différentes tâches que l'étudiant serait capable d'exécuter au sein de ces entreprises. En semestre 2, le module, assuré par un professionnel, permet aux étudiants de construire leur projet et préparer l'insertion professionnelle en découvrant le monde du travail et de l'Entreprise. En semestre 3, les étudiants travailleront sur leurs CV, leurs lettres de motivation et leurs entretiens d'embauche. Les étudiants effectuent également des exposés sur l'emploi, l'innovation et les stratégies d'entreprise dans le monde industriel.

2.4.4. Les TICE (dont FOAD)

L'effort du département au niveau du renouvellement du matériel informatique a été important puisque le taux de machines de plus de 4 ans a fortement diminué. Cet effort devra se poursuivre chaque année, puisque des investissements sont nécessaires pour renouveler tous les 5 ans les machines actuelles.

Le département est équipé pour les TICE :

- o Toutes les salles de Cours, TD et de TP informatiques sont équipées d'un vidéo projecteur fixe, couplé à un poste informatique à demeure. Ces équipements sont

largement utilisés par les enseignants, pour tous les types d'enseignements (CM, TD, TP). En particulier, les salles informatiques sont toutes équipées du logiciel Faronics Insight, permettant à l'enseignant une gestion aisée de la salle de cours (possibilité d'enseigner, de contrôler et de communiquer avec la salle entière depuis un ordinateur central).

- Un site internet du département a été créé, permettant un accès rapide aux informations (actualités, emploi du temps, documents des enseignants, annales des devoirs surveillés, infos sur les projets et les stages).
- Le département est équipé en bornes wifi permettant aux étudiants de se connecter à l'Internet avec leur PC portable dans les 2 bâtiments GMP.
- Une salle d'accès libre avec les logiciels utilisés en cours est mise à la disposition des étudiants.
- Un intranet est proposé pour les enseignants (consultation de l'emploi du temps, gestion des absences et des notes) et pour les étudiants (consultation des absences, des notes). Le département utilisera un nouvel intranet plus ergonomique et plus riche en applications à partir de septembre 2016.
- Le bureau virtuel de l'Université de Reims Champagne-Ardenne est de plus en plus utilisé par les étudiants et par les enseignants. Cet espace de travail permet, à partir d'une seule identification et sur une seule page web, d'avoir un accès simplifié, convivial et personnalisable à l'ensemble des services web ou ressources en ligne (actualités personnalisées, dossier scolarité, annonces personnalisées, portail de la bibliothèque, messagerie, espace de stockage). Par exemple, certains enseignants l'utilisent pour échanger des données, des fichiers, des documents avec les étudiants et réciproquement.

Les projets en matière de TICE pourront se développer avec l'acquisition d'un système mobile pour la réalisation de MOOC pouvant être diffusés aux étudiants en utilisant le web campus développé par l'université.

2.4.5. L'innovation pédagogique

Semestrialisation

Le département pratique une vraie semestrialisation ce qui permet aux étudiants qui ont des difficultés d'adaptation et ou des faiblesses surmontables de redoubler leur premier semestre au lieu de l'année complète. Ainsi, nous privilégions un groupe avec un nombre réduit d'étudiants ne dépassant pas les 26. Nous veillons toujours à avoir un équilibre entre le nombre de redoublants et les nouveaux inscrits venant des classes préparatoires et/ou d'autres formations, ce qui permet de créer une dynamique dans le groupe. De plus, nous intégrons les cours magistraux dans les travaux dirigés, ce qui permet un meilleur suivi. Par ailleurs, nous veillons à ce que, pour le même module, l'étudiant ait un intervenant qui diffère de celui qui assure le module identique pour la promotion normale (rentrée de septembre).

Course en Cours

Le département GMP est centre de ressources pour toute l'académie de Reims et la région Champagne-Ardenne et organise chaque année la finale régionale.

Toutes les équipes, de collégiens ou lycéens, engagées dans le défi Course en Cours conçoivent et fabriquent leurs mini-voitures de course en s'appuyant, comme les professionnels de l'ingénierie, sur les équipements d'un centre de ressources.

Les étudiants du département GMP, en 2^{ème} année de DUT ou en licence professionnelle MCA, encadrent les équipes de collégiens et lycéens en tant que tuteurs d'équipe. Il s'agit par ce biais de les accompagner tout au long de leur projet de réalisation d'une mini-voiture et de participer avec eux aux différents échelons de la compétition locale, régionale et nationale.

Leur rôle est de :

- suivre une formation spécifique à CatiaV5 (logiciel enseigné en 2^{ème} année de DUT et en licence)
- accompagner les équipes participantes d'un point de vue pédagogique et conseiller les équipes dans leur conception CAO.
- conseiller les équipes sur la réalisation de leurs supports d'évaluation (portfolio, stand, soutenance, etc.).
- être l'interface de communication entre les équipes et le centre de ressources.
- effectuer les simulations et essais aérodynamiques et participer à la fabrication des mini-F1.
- échanger, informer sur les cursus suivis et diplômes préparés à des fins d'information sur l'orientation.

Cellule flexible

La présence au département d'un laboratoire d'automatisme bien équipé, avec la cellule flexible nous a naturellement incités à privilégier les Travaux Pratiques. La cellule flexible est utilisée aussi comme un véritable outil de production. Un jeu d'entreprise est organisé tous les ans en GMP. Les différentes équipes (groupes de TP) s'opposent pour dégager le plus de profit d'une production réelle. Les étudiants ont la charge de faire évoluer la cellule pour diminuer les coûts de main d'œuvre, d'un point de vue informatique mais aussi d'un point de vue mécanique.

Par ailleurs, le département est en train d'étudier la possibilité de produire des supports de cours en anglais afin de faciliter des échanges avec des partenaires internationaux non francophones.

Projets

Les projets pédagogiques à court terme sont de :

- Pérenniser et développer l'opération Course en Cours au niveau local et régional.
- Augmenter le nombre de séminaires donnés par les professionnels sur des thèmes actuels (éco conception, matériaux innovants, rétro conception, etc.),
- Faire en sorte que les projets tuteurés des semestres 3 et 4 soient plus en relation avec les industriels locaux.
- Diversifier les partenaires pour la mobilité à l'étranger (stage ou semestre).
- Adopter de nouvelles pratiques pédagogiques innovantes pour aider à la réussite des bacs technologiques.

2.4.6. Les ressources documentaires

L'IUT de Troyes dispose d'un centre documentaire dont les ouvrages sont renouvelés fréquemment en accord avec les équipes pédagogiques de l'établissement. Depuis 2013, les étudiants suivent une formation sur l'utilisation des ressources électroniques à la recherche documentaire à laquelle se sont ajoutées deux formations complémentaires depuis septembre 2015. La première, durant le second semestre, porte sur l'utilisation des bases de brevets. La seconde formation est destinée aux étudiants en semestre 4 avant le départ en stage et concerne l'initiation à la propriété intellectuelle.

2.5. Formation tout au long de la vie

2.5.1. Publics de formation continue, état des lieux

Etat des lieux et projets.

Très peu d'auditeurs ont été inscrits en DUT par le biais de la FC, ces dix dernières années. En revanche, nous accueillons sporadiquement des personnels en reconversion envoyés par Pôle Emploi et qui suivent le cursus normal du DUT. Dans la mesure où il s'agit de personnes extrêmement motivées et conscientes des exigences professionnelles, le cursus est généralement couronné de succès, même si les difficultés rencontrées dans les disciplines théoriques sont importantes.

Nous réalisons, à la demande, des stages intra entreprise. Nous proposons également dans le cadre du DIF des formations courtes (Catia V5, Automatismes).

2.5.2. VAE

Etat des lieux et projets.

La VAE et la VAP sont mises en place dans l'IUT puisque un service spécifique existe au niveau de l'IUT. L'ouverture des licences professionnelles a en effet augmenté le nombre de dossiers VAE et VAP. Le département a mis à la disposition de ce service une équipe de 3 enseignants qui suit puis évalue les dossiers des candidats à la VAE ou la VAP ; ces enseignants ont été agréés par le service central de l'Université.

Entre 2012 et 2015, 2 demandes VAP en LP-MCA ont été reçues et seule une a eu un avis favorable. Durant la même période, sur trois demandes de VAE en LP-MCA deux ont été accordées.

C'est dans le domaine des acquis académiques que nous sommes amenés à prononcer des validations de semestres du DUT pour permettre à des étudiants n'ayant pas atteint leur objectif dans d'autres formations, d'obtenir le DUT GMP en 1 an et en 1,5 ans. Pour valider le semestre 1 ou l'ensemble des deux semestres S1 et S2, le candidat doit justifier de 30 ECTS pour S1 et de 60 ECTS pour S1 et S2, et ces crédits doivent correspondre à des domaines thématiques du DUT GMP. Ces acquis académiques concernent essentiellement des étudiants réorientés de l'UTT qui, la plupart du temps, après un an et demi passé à l'UTT, intègrent directement le DUT en S2.

2.5.3. Approche par bloc de compétences

Offre, partenariat, actions, ...

Nous réalisons, à la demande, des stages intra entreprise. Nous proposons également, à travers le service de la formation continue, dans le cadre du DIF des formations courtes (Catia V5, Automatismes, soudure, métrologie).

2.6. Politique d'ouverture internationale

2.6.1. Accueil et réussite des étudiants étrangers

Inscrits étrangers : état des lieux. Quelle politique d'accueil ?

Plusieurs étudiants étrangers s'inscrivent au département GMP. La plupart sont des étudiants d'origine d'Afrique du Nord. Les étudiants étrangers doivent suivre la nouvelle procédure Campus France et sont admissibles après acceptation de la candidature par Campus France.

2012-2013	2013 -2014	2014- 2015	2015 -2016
5	5	7	18

Pour améliorer leur niveau de français, nous leur proposons des cours de français langue étrangère (FLE), organisés deux fois par semaine après les cours de GMP, à l'IUT, et le niveau de langue de ces étudiants est nettement meilleur. Néanmoins cette charge de travail supplémentaire vient s'ajouter à l'enseignement des UE de GMP.

Dans le cadre d'accords entre l'ADIUT et certains pays, le département accueille des étudiants étrangers. Ces derniers viennent par leurs propres moyens ou sont boursiers de leur gouvernement mais dans tous les cas sont recrutés et sélectionnés par l'ADIUT (sur dossier, examen de langue et entretien). Le département accueille des étudiants Gabonais, Chinois, Péruviens, ou encore d'autres pays avec lesquels l'ADIUT signe des conventions comme le Vietnam, la Thaïlande, le Mexique. Le recrutement est annuel et par conséquent la nationalité des étudiants étrangers du département varie.

Nous avons également offert l'opportunité à des étudiants polonais de venir faire leur semestre 7 de Bachelor dans le cadre d'un accord Erasmus avec notre partenaire l'Université Polytechnique de Gdansk. Ce semestre consiste essentiellement en un projet encadré au sein de l'université et de l'obtention de quelques ECTS de « cours ».

Des enseignants du département ont accepté de tuteurer ces étudiants et de suivre leurs travaux dans l'atelier (travaux réalisés notamment en automatisme et mécatronique). Les étudiants assistaient à quelques cours également. Ils ne parlaient pas le français mais malgré cela ils ont réussi à suivre, grâce à l'aide des enseignants qui ont su s'adapter et proposer des supports écrits traduits mais également grâce à l'aide de leurs camarades français.

Lorsque les étudiants ne sont pas francophones, nous leur proposons les cours de FLE dès le début de l'année. De la même façon, s'ils n'ont pas eu beaucoup d'enseignement en langue étrangère (comme l'anglais) lors de leur scolarité, nous mettons en place un tutorat afin d'assurer leur réussite dans ces UE. Nous leur proposons également de leur attribuer un « parrain » parmi les étudiants français volontaires de leur groupe pour veiller sur eux, les aider à s'intégrer, etc... Les services, de scolarité et relations internationales est également très présent à leur côté dans les démarches administratives (CAF, CROUS, Mutuelle, Banque, etc.)

2.6.2. Mobilité en stage, en semestre

Analyse de la mobilité, quels projets ? Quelle situation en ce qui concerne les bourses pour les étudiants ?

Certains étudiants du département effectuent leurs stages de fin d'étude à l'étranger dans les universités partenaires ou pour certains dans des entreprises (stages trouvés par leur propre

moyen ou grâce aux contacts de nos partenaires universitaires). Cette mobilité s'est traduite au niveau des stages. Le tableau ci-dessous résume, pour les 5 dernières années, le bilan des stages à l'étranger :

2015-2016	6 étudiants	Canada (2), Maroc (2), Chine (2)
2014-2015	3 étudiants	Canada (2), Pays de Galles (1)
2013-2014	7 étudiants	Canada (3), Maroc (1), Chine (2), Vietnam (1)
2012-2013	3 étudiants	Pologne (3), avec le programme Erasmus stage
2011-2012	6 étudiants	Ecosse (6)

La mobilité des étudiants pour effectuer un semestre à l'étranger est à présent bien installée, ce qui n'était pas le cas lors de la précédente évaluation. Le tableau ci-dessous montre la variété des possibilités (pays et conditions) pour nos étudiants souhaitant faire le semestre 4 du DUT à l'étranger en semestre normal comme décalé. Le nombre de partenaires et, par conséquent d'opportunités, a bien augmenté, rendant cette offre attractive. Nous faisons la promotion du semestre d'études à l'étranger et accompagnons les étudiants désireux de faire cette expérience tant sur le plan administratif (dans les nombreuses étapes et démarches avant le départ, pendant la mobilité et au retour), que pédagogique et psychologique.

Cette possibilité de mobilité à l'étranger peut expliquer aussi l'attractivité croissante des jeunes pour le DUT GMP de Troyes. Ouvrir la possibilité d'effectuer un semestre complet à l'étranger en DUT GMP est un point fort pour le département de Troyes.

Années	Nombres d'étudiants	Destinations	Durée
2012-2013	2	Pologne (2)	1 Semestre
2013-2014	4	Pologne (2), Colombie (1), Japon (1)	1 Semestre
2014-2015	5	Ottawa (1), Pologne (1), République Tchèque (3)	1 Semestre
2015-2016	6	6 étudiants effectuent leur semestre 4 de DUT à l'étranger, dont 1 à l'UQAC (Québec), 1 à La Cité Ottawa (Canada), 1 à UTS (Australie), 2 à Gdanzk (Pologne) et 1 à UWS (Ecosse)	1 Semestre
TOTAL	17		

2.6.3. Poursuite d'étude à l'étranger (DU...)

Etat des lieux et projets.

Depuis quelques années nous n'avons plus de poursuites d'études directes à l'étranger. Cela était sans doute lié au fait que la formation DUETI n'était plus reconnue par la Région Champagne-Ardenne comme donnant droit à des bourses de mobilité. Les étudiants intéressés

s'orientaient donc vers une poursuite d'études dans une école d'ingénieurs où une partie du cursus peut être faite à l'étranger. Cependant, cette année deux étudiants ayant obtenu le DUT en juin 2015 ont décidé de partir une année en République Tchèque pour valider le DUETI. Ils ont pour projet à leur retour de poursuivre en LP. Ils ont pris cette décision notamment pour améliorer le niveau de langue, comprenant bien que leur niveau insuffisant serait probablement un handicap plus tard. Nous espérons que cet exemple donnera l'envie à d'autres étudiants de les imiter. Nous en ferons la promotion également.

2.6.4. Participation du département à des programmes internationaux

Accords de coopération bilatéraux ?

Participation à des programmes ? Gestion de programmes ?

Le département participe aux programmes d'accueil d'étudiants étrangers de l'ADIUT.

Les enseignants-chercheurs du département ont des coopérations avec d'autres universités, dans le cadre de la recherche ou de séminaires pour les doctorants.

2.6.5. Mobilité des personnels

Nous encourageons vivement nos enseignants (chercheurs ou non) à partir en mobilité, dans le cadre d'un projet de mobilité Erasmus par exemple, chez l'un de nos partenaires. Nous les informons donc chaque année de cette opportunité et les aidons dans les démarches administratives également.

Chaque année, un enseignant-chercheur du département se rend en Pologne, à Czestochowka, pour l'enseignement et la recherche.

Un second enseignant a pour projet de se rendre en Espagne, à Caceres chez l'un de nos partenaires, à la rentrée prochaine. Les contacts, avec les collègues faisant de la recherche dans le même domaine que lui, sont déjà pris.

Nos collègues membres du CReSTIC et du LISM sont très actifs dans nos relations avec les pays du Maghreb. Ils s'y rendent régulièrement pour donner des séminaires et participer aux jurys de thèse.

Chaque année nous répondons également à des demandes d'enseignants de divers partenaires (en Pologne à Gdansk, en Roumanie à Oradea, en République Tchèque à Ostrava) qui souhaitent venir en mobilité enseignante Erasmus. Ainsi nous les accueillons et aménageons leurs interventions auprès de nos étudiants puisque la mobilité Erasmus enseignante prévoit 8 heures d'enseignement. Ces rencontres sont très riches pour les étudiants : ils ont des cours en anglais et peuvent ainsi se rendre compte que ce n'est pas si difficile de suivre des cours dans une langue étrangère, ce qui peut rassurer certains qui projetaient de partir en mobilité pour études (semestres ou années) et dédramatiser l'aspect d'une mobilité à l'étranger.

Par ailleurs, les collègues français sont sensibilisés et l'expérience d'une mobilité devient plus concrète à leurs yeux. Nous espérons à court terme que ces rencontres inciteront plus de nos collègues français à partir eux aussi, voire à proposer certains modules en anglais aux étudiants français.

2.7. Vie Etudiante

2.7.1. Participation à la vie institutionnelle

Participation à la vie du département, de l'IUT, de l'université ?

D'une manière générale, les étudiants sont attachés à la vie au sein du département. Le renouvellement des représentants étudiants au Conseil de Département ne pose pas de problème particulier et l'assiduité des élus à ces conseils est satisfaisante. Au niveau de l'IUT, nous avons des étudiants élus actuellement au Conseil de l'IUT, en revanche, aucun étudiant GMP élu aux conseils et commissions de l'Université. L'éloignement du site troyen par rapport au site de l'Université de Reims fait que les étudiants se sentent beaucoup plus attachés à la vie de l'IUT. Pourtant plusieurs campagnes auprès des étudiants ont été effectuées pour les sensibiliser à l'importance de s'investir dans les conseils de l'Université.

Dans le cadre de la journée portes ouvertes de l'IUT, les étudiants du département se chargent de l'accueil et de l'accompagnement dans le département des futurs bacheliers, présentent leur projet et effectuent des démonstrations des différents travaux pratiques. Cette participation active de tous les étudiants, surtout un samedi, permet de montrer l'attachement de nos étudiants à la vie du département.

Les étudiants sont également sollicités ponctuellement pour présenter les formations du département lors de forums d'orientation ; certains retournent dans leur lycée d'origine pour décrire leur parcours et communiquer sur la filière GMP.

La participation des étudiants GMP est également importante lors des manifestations organisées par le département ou par l'IUT, comme la finale régionale Course en Cours, ou encore la cérémonie de remise des diplômes.

Enfin, les étudiants sont aussi présents dans l'association des étudiants de l'IUT, le BdE.

2.7.2. Sports, vie associative et activités culturelles

Un dispositif permet à n'importe quel étudiant de pratiquer une activité artistique, culturelle ou sportive au sein de l'IUT. Très dynamique dans ce domaine, l'IUT de Troyes est très attaché depuis de nombreuses années à ces pratiques.

Le choix de l'option sport ou pratiques artistiques et culturelles engage l'étudiant à suivre les séances dans la discipline choisie. En contrepartie, l'étudiant est évalué. L'évaluation est réalisée par les animateurs de chaque activité, et coordonnée au niveau de l'IUT par 2 responsables avec lesquels nous sommes en contact régulier. La note donnée aux étudiants prenant une de ces deux options est prise en compte dans la moyenne du semestre (activité semestrialisée depuis septembre 2009). Une note sur 20 permet d'obtenir un bonus dans la moyenne, selon le calcul suivant :

$12/20 = 0,1$ pts, $14/20 = 0,2$ pts, $16/20 = 0,3$ pts, $18/20 = 0,4$ pts, $20/20 = 0,5$ pts.

L'activité sportive ainsi que les pratiques artistiques sont très suivies par les étudiants de GMP. En effet, ils sont très impliqués dans les équipes sportives de l'IUT et à un degré moindre dans les différents groupes de musique, de peinture, de photographie et de théâtre. Conscient de l'importance de ces activités, le département incite les étudiants à y participer et l'information est donnée dès les rentrées de septembre et février. De plus, l'équipe pédagogique a banalisé depuis quelques années dans l'emploi du temps la demi-journée du jeudi après-midi dédiée à ces pratiques. Un enseignant du département a été nommé correspondant des pratiques artistiques pour une bonne coordination avec la responsable de ces pratiques à l'IUT.

Deux associations sont liées au département GMP :

- L'association des étudiants GMP de l'IUT de Troyes : cette association est plus ou moins dynamique, en fonction de ses membres et de son comité directeur. Elle a pour but de permettre un meilleur accueil et une meilleure intégration des nouveaux étudiants dans leur lieu d'études (action culturelle, sportive, citoyenne, sociale...)
- L'association GEM6, qui a pour objectif la création d'un robot pour la coupe de France de robotique et dont le siège social est le département GMP.

Les étudiants sont aussi impliqués dans le bureau des étudiants de l'IUT de Troyes. Cette association est organisatrice d'événements comme le Gala IUT. Le BDE IUT Troyes et ses associations étudiantes ont pour but de :

- permettre un meilleur accueil et une meilleure intégration des nouveaux étudiants dans leur lieu d'études (action culturelle, sportive, citoyenne, sociale...),
- représenter et fédérer les étudiants de l'IUT,
- de conseiller et d'aider les étudiants dans la réalisation de leurs projets,
- améliorer les conditions de vie et d'études,
- de favoriser et de consolider les liens entre étudiants,
- aider les autres associations étudiantes de l'IUT dans leurs différents projets,
- animer la vie étudiante à l'IUT.

3. Les actions supports

3.1. *Immobilier* (cf. tableau « Patrimoine DUT »)

3.1.1. Etat des lieux et maintenance

Problématiques des locaux le cas échéant.

Les bâtiments de l'IUT ont plus de 40 ans et depuis quelques années un important programme d'isolation de l'ensemble des bâtiments a été entamé.

L'isolation des toitures terrasses et le remplacement des ouvrants ont permis une amélioration des conditions d'occupation des locaux. Une importante opération d'isolation des bâtiments par l'extérieur est prévue sur les 3 prochaines années, qui ne pourra se concrétiser qu'avec le soutien financier des collectivités.

Le département a investi dans l'amélioration du cadre de vie des étudiants et du personnel. Nous avons effectué des travaux de rénovation dans plusieurs salles de TD et de TP avec un changement de mobilier. Cette opération doit être continuée surtout pour les salles du bâtiment D et celles du 1^{er} étage du bâtiment C.

L'état actuel de l'atelier ne permet pas d'exploiter efficacement son potentiel. Il est nécessaire de le réorganiser pour avoir un espace ergonomique et faire les travaux nécessaires pour délimiter les passages et les espaces de sécurité, comme dans un atelier de production d'une entreprise.

3.1.2. Hygiène et sécurité

Depuis plusieurs années, le département a mis en conformité, avec les normes de sécurité en vigueur, toutes les machines de l'atelier et des laboratoires.

Le document unique d'évaluation des risques des laboratoires et atelier est mis à jour chaque année, en accord avec le responsable sécurité de l'URCA.

Quasiment tout le personnel a suivi deux formations « sensibilisation à la sécurité » et « sécurité incendie feux réels ».

La plupart des collègues intervenant en atelier, et notamment les 2 techniciens, ont également suivi en 2015 une formation spécifique sur les Risques Physiques en Laboratoire.

Près de la moitié des collègues sont sauveteur secouriste du travail et suivent chaque année une session de recyclage.

Des exercices d'évacuation ou de mise à l'abri sont réalisés périodiquement (au moins 2 par an).

La sécurité est organisée dans le département puisqu'un assistant de prévention est nommé. Lors des premiers travaux pratiques d'initiation à la fabrication, l'enseignant et l'assistant de prévention présentent à chaque étudiant les consignes de sécurité et les risques encourus. Ils doivent ensuite signer un document précisant qu'ils ont bien reçu tous les éléments liés à la sécurité.

3.2. **Ressources humaines** (cf. tableaux « Gestion DUT »)

3.2.1. Les enseignants

Etat des lieux. Projets d'évolution des Ressources Humaines. Appréciation en matière d'encadrement.

Le département compte à l'heure actuelle 17,5 enseignants permanents en poste, avec une répartition entre enseignants et enseignants-chercheurs qui semble actuellement favorable. 10 enseignants sont des spécialistes de mécanique et génie mécanique :

- 3 Professeurs des Universités : un en 28^{ème} et deux 61^{ème} section
- 6,5 Maîtres de Conférences : 1,5 en 71^{ème}, un en 61^{ème} et quatre en 60^{ème}.
- 1 ATER 61^{ème} (recruté cette année en 60^{ème}).
- 2 Professeurs ENSAM (Génie Mécanique)
- 2 PRAG (Anglais, Génie Mécanique)
- 4 PRCE (Génie Mécanique)
- 0,5 contrat doctoral élargi à l'enseignement.

Il est primordial de conserver ces postes, tout en modifiant leurs profils pour mieux correspondre aux évolutions pédagogiques. Nous encadrons à l'heure actuelle 195 étudiants et ce chiffre ne pourra qu'augmenter vu la demande que nous avons aussi bien en DUT qu'en licence professionnelle MCA.

Dans deux ans, le département verra le départ en retraite de deux collègues : un PU en 28^{ème} et un Professeur ENSAM. Vu le taux d'encadrement actuel et l'effectif actuel d'étudiants, il est primordial de conserver ces postes avec un ajustement du profil car nous avons un besoin énorme en conception.

Le département doit en parallèle augmenter la charge d'enseignement des professionnels et privilégier les enseignements technologiques.

3.2.2. Les BIATSS

Etat des lieux. Projets d'évolution des Ressources Humaines. Appréciation en matière d'encadrement.

L'activité du département s'appuie sur 3 Biatss :

- 1 contractuelle catégorie B sur un poste Technicien en gestion administrative chargé du secrétariat catégorie B
- 1 technicien ITRF catégorie B à l'atelier,
- 1 contractuel sur un poste de technicien ITRF catégorie B à l'atelier,

Suite à un départ en retraite et à un redéploiement de poste au niveau de l'IUT, les techniciens affectés à l'atelier ne sont plus que deux, contre trois en 2008, auxquels s'ajoute une assistante de département. La diversité des tâches à l'atelier exige une polyvalence des techniciens et un engagement effectif de leur part. L'augmentation du nombre d'étudiants est problématique puisque cette hausse engendre automatiquement l'accroissement du nombre de projets et réduit l'encadrement des 2 techniciens sur ceux-ci. De plus, le départ d'un technicien en retraite, nous a conduit à réorganiser le fonctionnement de l'atelier de telle sorte à recruter un technicien contractuel avant le départ du technicien en retraite. Durant la même période nous avons vécu le départ de notre secrétaire en mutation que nous avons remplacée par une contractuelle. Malgré son adaptation rapide, il est très difficile de travailler sereinement sachant que les concours n'ont pas été ouverts depuis deux ans.

L'évolution des techniques et procédures administratives mises en œuvre nécessite une technicité de plus en plus grande, et s'avère très chronophage, de sorte que l'équipe actuelle suffit à peine à remplir les tâches nécessaires au bon fonctionnement de la structure.

Des entretiens professionnels ont lieu chaque année. Ils permettent de recenser les attentes de chacun.

Le département bénéficie également de l'appui de l'ensemble des services communs de l'IUT, et en particulier :

- De l'appui d'un technicien informatique du service audiovisuel et informatique (SIA) de l'IUT, qui a spécifiquement en charge le département GMP.
- D'un agent de propreté, qui s'occupe de l'entretien des locaux du département et de la préparation des locaux pour divers événements.

3.2.3. La liaison recherche et le transfert de technologie

Le département accueille deux laboratoires : CReSTIC et LISM. Ceci a permis de développer des thématiques locales et a favorisé l'épanouissement de nos chercheurs. En effet, les chercheurs des deux laboratoires participent à plusieurs partenariats du département, ce qui permet un échange fructueux avec nos partenaires nationaux et internationaux à travers le montage de projets communs ou les co-directions de thèse.

Nos chercheurs de LISM nouent des relations avec des industriels à travers la recherche appliquée et la mise en place d'essais, ce qui permet au département d'avoir des ressources.

3.2.4. Les vacataires

Depuis la dernière évaluation, nous avons augmenté le nombre d'intervenants vacataires aussi bien en DUT qu'en licence professionnelle MCA. Le tableau suivant résume la participation des vacataires pour 2015-2016 :

	DUT GMP	LP MCA
Nombre de vacataires (professionnels)	7	9
Nombre de vacataires (enseignants)	6	1
Volume horaire assuré	495,5h	178h

Le pourcentage du volume horaire assuré par des vacataires est de 8%, dont 4% par des intervenants professionnels et 4% par des enseignants (certifié, universitaire, doctorant). Le taux relatif aux professionnels est correct pour la licence professionnelle mais trop faible pour le DUT GMP.

Nous avons réussi à augmenter le nombre de professionnels en DUT puisque leur nombre a doublé mais le taux de participation dans la formation reste faible. Nous poursuivrons nos efforts, dans la perspective d'obtenir un taux plus élevé, en augmentant le nombre de professionnels intervenants dans la formation, malgré les difficultés liées aux contraintes horaires et au taux de rémunération.

3.3. Budget

3.3.1. Ressources

Nos ressources ont principalement 5 origines : la SCSP (ex. DGF), la Taxe d'Apprentissage, des subventions des collectivités territoriales, les contrats de professionnalisation, les prestations et dotations spécifiques.

Depuis plusieurs années, la SCSP attribuée à l'IUT reste stable (entre 1 225 k€ et 1 300 k€ sur les 5 dernières années). Celle-ci n'est plus a priori corrélée à l'activité de la formation initiale, puisque les effectifs globaux ont augmenté de 25% sur la même période.

Sa redistribution au sein de l'IUT se fait dans un cadre de concertation avec l'ensemble des responsables (directeur, directeurs-adjoints, CSA, chefs de département), lors de comités de direction consacrés à l'élaboration du budget.

Une partie de la DGF globale de l'IUT est d'abord attribuée à l'administration pour les charges communes. Le reste de la DGF est ensuite partagé entre les départements pour le paiement des heures complémentaires (HC) et le fonctionnement, en tenant compte du nombre d'étudiants, du type de département et du potentiel enseignant.

La part dédiée au département se traduit généralement par une diminution de fait d'année en année, dans le cas où l'organisation pédagogique n'évolue pas. En effet, la stabilité de la DGF, malgré l'augmentation des effectifs de l'IUT, associée à l'augmentation des heures complémentaires, entraînent mécaniquement une diminution de la DGF attribuée aux départements.

Le tableau ci-dessous résume pour les dernières années l'origine des principales ressources :

Ressources	2011	2012	2013	2014	2015
DGF (dédié aux HC)	118 671 €	103 347 €	82 926 €	90 167 €	28 457 €
DGF (dédié au fonctionnement)	18 750 €	14 765 €	13 570 €		
Contrats de professionnalisation	36 092 €	67 947 €	60 781 €	67 660 €	104 251 €
Subvention Région, UE	8 867 €	4 250 €	2 125 €	2 000 €	6 125 €
Taxe d'apprentissage	40 121 €	44 093 €	51 333 €	48 147 €	52 615 €
Autres (prestations, subv. entr.)	12 924 €	11 526 €	11 218 €	11 708 €	6 751 €

La collecte de la Taxe d'Apprentissage reste une source de recettes et d'investissements toujours aussi importante, en moyenne de l'ordre de 45 000 € par an (+ ou - 10 000 € selon les années). Les subventions des collectivités sont attribuées sur des projets spécifiques et viennent en cofinancement. Elles sont donc éminemment variables selon les années en fonction des priorités affichées au niveau de l'IUT et de l'URCA. D'autres recettes permettent au département de contribuer à son fonctionnement et à ses investissements, comme les prestations liées aux enseignements de l'UTT ou des prestations pour des sociétés.

Les contrats de professionnalisation (et ressources assimilées) sont évidemment variables selon les années. En croissance régulière pour atteindre 15 contrats en moyennes à l'exception de 2014-15 où nous avons atteint 23 contrats. Cependant, 2015-16 est difficile puisque nous n'avons que 9 contrats suite au taux très élevé de poursuite d'études en école d'ingénieurs.

Le département reçoit une dotation annuelle du Conseil Régional dans le cadre de l'organisation de la finale régionale de Course en Cours.

Depuis 2014, l'URCA a inscrit, dans son budget, une dotation spécifique liée à des projets de ses composantes. Ces recettes ne sont inscrites, ni dans le centre financier du département, ni dans le BPI de l'IUT.

Le département GMP a obtenu une dotation :

- En 2014, pour la mise aux normes du laboratoire de soudure, de 25 000 €
- En 2015, pour la mise en conformité du local de mise en œuvre des matériaux composites de 20 000 € et l'acquisition d'une plieuse à commande numérique de 45 000 €.

3.3.2. Dépenses

Etat des lieux, perspectives ?

Le tableau ci-dessous résume des dépenses du département (personnel, fonctionnement et équipement) qui ont été réalisées sur différents exercices du BPI de l'IUT. Le volet HC et vacations est relativement prépondérant par rapport aux autres dépenses de fonctionnement.

Dépenses	2011	2012	2013	2014	2015
Personnel (HC et vacations)	110 968 €	86 874 €	81 271 €	90 248 €	76 007 €
Fonctionnement	59 816 €	39 776 €	55 666 €	65 695 €	59 847 €
Equipement	42 185 €	21 410 €	155 715 €	45 595 €	69 224 €

Le tableau ci-dessus ne tient pas compte des dépenses, pour de l'équipement du département, réalisées sur le budget de l'URCA :

- 25 069 € en 2014 pour le projet retenu (laboratoire de soudure),
- 64 896 € en 2015 pour les 2 projets retenus (salle composite et plieuse).

Il faut également noter que l'IUT a choisi, depuis 2015, de mettre en place la même démarche que l'URCA au niveau des investissements. Ceux-ci sont liés à des fiches projets proposées par les départements. En fonction du budget d'investissement de l'IUT et des priorités d'équipement débattues en comité de direction, un certain nombre de projets du département ont été retenus puis réalisés (69 224 € en équipement et 9 652 € en fonctionnement en 2015).

3.4. Pilotage du département (cf. tableaux « Gestion DUT »)

3.4.1. Organisation de l'équipe

Quelle organisation du département ? Quelle liaison avec la direction et les instances de l'IUT, avec l'ARIUT, ou les IUT de la COMUE ? Quelle liaison avec les autres composantes de l'Université ou de la COMUE ?

L'organisation actuelle de l'équipe pédagogique est résumée dans le tableau ci-dessous :

CHEF DE DEPARTEMENT	PU
DIRECTRICE DES ETUDES <i>Emplois du temps</i> <i>Suivi pédagogique 1^{ère} année et 2^{ème} année</i> <i>Organisation des évaluations, Recrutement</i>	PRAG
RESPONSABLE DE L'INTRANET	PT ENSAM
RESPONSABLE LICENCE PROFESSIONNELLE	PRCE
ASSISTANTE DE DIRECTION – SECRETARIAT	Tech (Contractuelle)
STAGES <i>Suivi de la recherche</i> <i>Liaison Département/Industrie</i>	PRCE
PROJETS TUTEURS 1A	MCF
PROJETS TUTEURS 2A	PRCE
INFO LYCEE – FORUM ETUDIANTS	PRCE+MCF
COURSE EN COURS	MCF
COUPE DE FRANCE DE ROBOTIQUE	PRAG
ASSISTANCE TECHNIQUE	2 Tech. RF (dont 1 contractuel)
CORRESPONDANTE INTERNATIONALES, TOEIC	RELATIONS PRAG
CORRESPONDANT Pratiques artistiques	PT ENSAM

Comme le montre le tableau, les personnels du département sont impliqués dans la vie du département. Le département fait preuve de dynamisme et est très vivant y compris en dehors des enseignements. Les enseignants sont également présents en dehors des cours. La plupart

sont concernés et attachés au département et agissent pour la promotion de la formation lors des forums d'orientation, auprès des entreprises, des branches professionnelles, des collectivités locales et régionales.

Le Chef de Département est assisté dans sa mission par une directrice des études et par des enseignants qui ont des tâches administratives (responsable des stages, des projets, de la licence, des portes-ouvertes, de la collecte de la TA, des challenges Course en Cours et Coupe de France de robotique, des infos lycées...). En outre, il nomme des coordonnateurs par discipline qui proposent, chaque année, l'organisation de leur discipline en tenant compte des programmes (PPN) et des possibilités du département et également du matériel dont il dispose. Les enseignements sont alors répartis entre les enseignants concernés. Les enseignements vacants sont proposés à des vacataires. Chaque année, une amélioration des travaux pratiques est proposée. Des réunions pédagogiques ont lieu à intervalle régulier pour examiner et tenter de résoudre les problèmes constatés.

Le Chef du Département est membre du comité de direction de l'IUT ; quatre de ses enseignants font partie du conseil de l'IUT. Une enseignante est membre du Conseil d'Administration de la COMUE Université de Champagne.

3.4.2. Evaluation de la formation et des enseignements

L'évaluation des enseignements du DUT est assurée par l'OSIPE de l'URCA et les résultats ne sont pas fournis à la direction du département car chaque enseignant doit faire la demande pour recevoir sa propre évaluation. En général, le taux de retour des étudiants est trop faible vu la structure du questionnaire, ce qui ne permet pas de l'exploiter efficacement. Le département est en phase d'une réflexion pour mettre en place sa propre évaluation en fin de chaque semestre afin d'être plus réactif aux attentes des étudiants.

Pour la licence professionnelle, le département effectue une évaluation en fin de la formation dont les résultats sont présentés au conseil de perfectionnement, composé d'enseignants, de professionnels et d'étudiants, afin d'apporter les réponses nécessaires et les améliorations à effectuer pour l'année suivante.

3.4.3. Dispositif d'autoévaluation

Le département, au niveau de sa direction (chef de département, directrice des études, responsable de licence professionnelle) suit chaque année tous les indicateurs en termes d'effectif primo-entrant, de poursuite d'étude, de cohorte, d'insertion professionnelle, de collecte de la taxe d'apprentissage, de comptabilité, d'heures d'enseignement... Ces indicateurs sont ensuite présentés lors d'un conseil de département et des actions correctives sont alors définies de manière collégiale.

4. Caractéristiques de la délocalisation le cas échéant

Sans objet

5. Mise en place du PPN 2013

Lors du passage au nouveau PPN 2013, nous avons réfléchi à la meilleure solution pour placer les étudiants en situation de réussite. Les matières ont été réparties différemment sur les différents bimestres afin d'éviter des semaines surchargées et des semestres déséquilibrés. Certaines matières ont basculé en deuxième partie de semestre par exemple (car nos semestres sont divisés en deux bimestres chacun clos par une semaine de devoirs surveillés).

Nous avons également revu la répartition des matières entre CM, TD et TP, privilégiant plus de TP, notamment pour l'automatisme, toujours dans le but de favoriser la réussite de l'étudiant tout en le rendant acteur de cette réussite (ils sont plus actifs en TP qu'en CM, ont des comptes rendus à rendre et un enseignant plus à l'écoute si besoin d'explications supplémentaires).

Les modules de méthodologie ont également été ajoutés au programme, favorisant ainsi l'acquisition de méthodes de travail spécifiques à certaines matières, la découverte de certaines spécialités, l'initiation à d'autres.

Enfin, au semestre 3 l'expression et le PPP sont devenues des matières séparées, ce qui a permis de renforcer l'intérêt des étudiants pour le PPP en le recentrant sur des aspects plus professionnels (par exemple l'impact du numérique dans la recherche d'emploi). Par ailleurs, une réflexion est menée au sein de notre établissement pour mettre en place une plateforme d'échanges de supports et de méthodologies pour les intervenants en PPP dans les différents départements.

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer leur semestre 4 dans un établissement étranger partenaire.

Malgré tous les efforts fournis, nous sommes confrontés à des problèmes d'adaptation pour nos étudiants titulaires d'un bac STI2D. Nous sommes en train d'étudier plusieurs pistes pour remédier à ce problème.

6. Projet du département

6.1. *Points forts / points faibles*

Points Forts :

- L'investissement de l'équipe pédagogique a permis au département d'être attractif.
- Le bon taux de satisfaction de nos étudiants nous encourage à maintenir un département dynamique en évolution continue.
- La véritable semestrialisation, adoptée par le département, permet de donner une deuxième chance, aussi bien à nos étudiants qu'à ceux d'autres formations, pour réussir.
- Le suivi personnalisé permet de détecter les étudiants en difficulté et de leur proposer des solutions personnalisées pour éviter le décrochage scolaire.
- Le renouvellement du matériel pédagogique permet aux étudiants de travailler dans de bonnes conditions avec des outils récents et variés.

Points faibles :

- Une participation restreinte des professionnels à l'enseignement en DUT.
- Le taux de réussite reste faible et doit être amélioré.
- Les locaux doivent être adaptés aux nouvelles modalités d'enseignement, ainsi qu'à l'accueil des personnes à mobilité réduite.

6.2. Projets prioritaires pour la période quinquennale (description succincte)

- Rénover et restructurer l'atelier GMP pour en faire un vrai laboratoire de production industrielle
- Acquérir de nouveaux équipements pour l'atelier.
- Diversifier les procédés de production comme la découpe laser, découpe par jet d'eau, le prototypage rapide, impression 3D (imprimante actuelle est trop vétuste)...
- Création d'une salle informatique au rez-de-chaussée avec 30 postes pour accueillir des personnes à mobilité réduite et alléger la charge des autres salles pour avoir une souplesse dans l'emploi du temps.
- Acquérir un nombre suffisant de licences pour les logiciels de CAO et FAO pour une meilleure flexibilité dans l'emploi du temps.
- Renouveler le matériel de la cellule flexible qui est devenu obsolète.
- Maintenir le parc informatique pour répondre aux besoins des étudiants et aux besoins de la chaîne numérique de la vie d'un produit industriel.
- Poursuivre le dispositif de semestrialisation, avec rentrée décalée.
- Trouver des ressources pour financer un accompagnement des bacheliers technologiques pour la réussite

6.3. Projets susceptibles d'être inscrits dans le contrat quinquennal de l'Université

- Rénover et restructurer l'atelier GMP pour en faire un vrai laboratoire de production industrielle.
- Acquérir de nouveaux équipements pour l'atelier.
- Poursuivre la rénovation des locaux (peinture, sol de salles de TD).
- Augmenter la lisibilité et l'accessibilité du département, en particulier pour les personnes en situation de handicap.
- Améliorer la vie étudiante au sein du département, en proposant par exemple une salle informatique en libre-accès plus grande.
- Maintenir le parc informatique pour répondre aux besoins des étudiants et aux besoins de la chaîne numérique de la vie d'un produit industriel.
- Poursuivre le dispositif de semestrialisation, avec rentrée décalée, ce qui nécessite au moins un maintien des moyens humains et financiers alloués.

A Troyes, le

Le chef du département,
Najib ESSOUNBOULI

A Troyes, le

Le directeur de l'IUT,
Abdelaziz HAMZAOU

Date de présentation au Conseil de l'IUT : **05 juillet 2016**

A Troyes, le
Le président du Conseil de l'IUT,
Sylvain CONVERS

Date de présentation à la CFVU ou au CAC :

Date de présentation au Conseil d'Administration :

A Reims, le

Le Président de l'Université,
Guillaume GELLE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

**Evaluation
des instituts universitaires de technologie
et
des diplômes universitaires de technologie**

- vague contractuelle 2018-

-C-

« *Partie DUT* »

IUT de TROYES

**DEPARTEMENT :
Gestion des Entreprises et des Administrations**

SOMMAIRE

<u>Présentation du département</u>	4
1. <u>Introduction et Bilan du département par rapport à la situation lors de la précédente évaluation</u>	6
1.1. Bilan	6
1.2. Points forts / points faibles	6
2. <u>Formation initiale et tout au long de la vie</u>	7
2.1. Offre de formation	7
2.1.1. Offre de formation du département.....	7
2.1.2. Le département dans l'IUT.....	8
2.1.3. Le département dans le domaine L de l'offre de l'université, régionale ou de site	9
2.1.4. La contribution du département à d'autres formations (parcours LMD).....	9
2.2. Accueil	10
2.2.1. Politique de recrutement.....	10
2.2.2. Accueil des publics spécifiques (adaptations).....	13
2.2.3. Origine des inscrits.....	13
2.3. Lien formation-emploi	15
2.3.1. Devenir du diplômé.....	15
2.3.2. Modalités de partenariat avec l'environnement socio-économique.....	16
2.3.3. Adaptation locale.....	18
2.3.4. Professionnalisation (stages-projets tutorés).....	18
2.3.4.1. Stages en DUT.....	18
2.3.4.2. Stages en licence professionnelle (Bancassurance – Formation initiale).....	19
2.3.4.3. Projets tutorés en DUT.....	19
2.3.4.4. Projets tutorés en licence professionnelle « Bancassurance ».....	22
2.3.5. Les équipements de travaux pratiques.....	23
2.3.6. L'alternance.....	23
2.3.7. La certification.....	24
2.4. La pédagogie	25
2.4.1. Réussite et aide à la réussite.....	25
2.4.2. Dispositifs de réorientation.....	27
2.4.3. Le projet personnel et professionnel de l'étudiant.....	27
2.4.4. Les TICE (dont FOAD).....	28
2.4.5. L'innovation pédagogique.....	30
2.4.6. Les ressources documentaires.....	31
2.5. Formation tout au long de la vie	31
2.5.1. Publics de formation continue, état des lieux.....	31
2.5.2. VAE.....	31
2.5.3. Approche par bloc de compétences.....	31
2.6. Politique d'ouverture internationale	32
2.6.1. Accueil et réussite des étudiants étrangers.....	32
2.6.2. Mobilité sortante.....	32

2.6.3. Poursuite d'études à l'étranger.....	33
2.6.4. Participation du département à des programmes internationaux.....	33
2.6.5. Mobilité des personnels.....	33
2.7. Vie étudiante	33
2.7.1. Participation à la vie institutionnelle.....	33
2.7.2. Sports, vie associative et activités culturelles.....	34
3. <u>Les actions supports</u>	34
3.1. Immobilier	34
3.1.1. Etat des lieux et maintenance.....	34
3.1.2. Hygiène et sécurité.....	35
3.2. Ressources humaines	35
3.2.1. Les enseignants.....	35
3.2.2. Les BIATSS.....	36
3.2.3. La liaison recherche et le transfert de technologie.....	36
3.2.4. Les vacataires.....	37
3.3. Budget	37
3.3.1. Ressources.....	37
3.3.2. Dépenses.....	38
3.4. Pilotage du département	39
3.4.1. Organisation de l'équipe.....	39
3.4.2. Evaluation de la formation et des enseignements.....	39
3.4.3. Dispositif d'autoévaluation.....	39
4. <u>Caractéristiques de la délocalisation le cas échéant</u>	40
5. <u>Mise en place du PPN 2013</u>	40
6. <u>Projet du département</u>	41
6.1. Points forts / points faibles	41
6.2. Projets prioritaires pour la période quinquennale (description succincte)	42
6.3. Projets susceptibles d'être inscrits dans le contrat quinquennal de l'Université	43
ANNEXE : Volet recherche	44

Département : Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)

Site de TROYES, Université de Reims Champagne Ardenne (URCA)

Chef du département : Jean-François ANTOINE, agrégé de Mathématiques

Date de la prise de fonction de chef de département : 28 novembre 2013

X 1^{er} mandat 2^d mandat

A déjà effectué 2 mandats entre juillet 2007 et juillet 2013.

Adresse : IUT de TROYES - Département GEA
9, rue de Québec, CS 90396
10026 TROYES Cedex

Téléphone : 03.25.42.46.09

Télécopie : 03.25.42.71.12

Adresse électronique : jean-francois.antoine@univ-reims.fr

Site web : www.iut-troyes.univ-reims.fr

Date de création du département : 1972

Options (intitulé et dates d'ouverture) :

- Gestion Comptable et Financière (ouverture 1972 sous ancienne dénomination)
- Gestion des Ressources Humaines (ouverture 1972)
- Gestion et Management des Organisations (ouverture 1972)

Nombre total d'étudiants inscrits dans le département (Janvier 2016) : 314

Nombre total d'étudiants inscrits à l'IUT sur le site (Janvier 2016) : 1592

Nombres de Licences professionnelles portées par le département (Rentrée 2015) : 1

Intitulés / Mention + Parcours	Référence (n°LP)	Site / implantation
Commercialisation des produits et Services Financiers		IUT de TROYES

1. Introduction et Bilan du département par rapport à la situation lors de la précédente évaluation

1.1. Bilan

Créé en 1972, le département GEA de l'IUT de Troyes rassemblait en 2010, lors de la rédaction du précédent dossier d'auto-évaluation, cinq groupes TD en première année et 5 groupes en 2^{ème} année (2 groupes option FC, 2 en PMO et 1 en RH). En février 2010, le département GEA mettait en place une première rentrée décalée, mutualisée avec le département TC au semestre 1. Par ailleurs, le département abritait un groupe d'étudiants en Licence Professionnelle « Commercialisation des Produits et Services Financiers ».

La précédente évaluation soulignait que le département était fortement impliqué sur le plan pédagogique dans des formations en alternance qui relèvent, sur le plan administratif, du service Formation Continue et Alternance de l'IUT, à savoir ; préparation DCG, LP « commercialisation des produits financiers » en apprentissage (2 groupes), LP « gestion des emplois et de la rémunération », DUT GEA en formation continue. L'équipe pédagogique du département est à l'origine de la mise en place de ces formations et a ainsi démontré, sa capacité à anticiper les besoins du bassin d'emplois et à enrichir son offre de formations.

1.2. Points forts / points faibles

La précédente évaluation relevait les points suivants :

Pour les points de fragilité :

- Une implication timorée dans l'accueil d'étudiants étrangers
- L'insuffisance du nombre d'enseignants-chercheurs,
- Le nombre massif de départs à la retraite qui se profilait dans un futur proche,
- Un taux d'exécution du PPN GEA de l'ordre de 83 %,
- Un taux de réussite en DUT de l'ordre de 62 % sur 3 ans.

Pour les points forts :

- Un taux de remplissage de 110 %
- La forte implication du département GEA dans l'offre de formation continue de l'IUT,
- La mise en place de démarches pédagogiques innovantes en vue de l'amélioration du taux de réussite,
- Le dynamisme du département GEA et la cohésion d'une équipe pédagogique, motivée et investie.

Par ailleurs, la dernière évaluation soulignait que le département GEA de l'IUT de Troyes était particulièrement bien doté en enseignants avec un taux d'encadrement de 109 %.

A noter une érosion importante de ce taux d'encadrement, mesuré à 86% par les indicateurs de 2016.

2. Formation initiale et tout au long de la vie (cf. tableaux « Offre de formation DUT »)

2.1. Offre de Formation

Programme 150 - objectif 1 : « Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue »

2.1.1. Offre de formation du département

DUT GEA

Le département accueille 5 groupes de TD de 28 à 30 étudiants aux semestres 1 et 2. La centaine d'étudiants de 2^{ème} année est répartie en 5 groupes « d'options » (2 en GCF, 2 en GMO et 1 en GRH) et en 4 groupes de parcours.

Les choix de l'option et du parcours sont du ressort de l'étudiant. Il est possible pour l'étudiant de changer de parcours entre les semestres 3 et 4.

Par ailleurs, le département propose une véritable semestrialisation depuis février 2010 grâce à la mise en place d'une rentrée décalée. Ce sont ainsi deux groupes de TD supplémentaires d'une vingtaine d'étudiants chacun (1 en première année et 1 en deuxième année) qui sont pris en charge par le département GEA. A noter que le cursus « décalé » se décline uniquement dans l'option GMO et dans le parcours type PPN (parcours 3 ou IPI).

La capacité d'accueil du département GEA est stable à 140 places. A noter que le taux de remplissage est, à chaque rentrée, supérieur à 100% (103% en 2013, 106% en 2014, 105% en 2015) et que le taux de pression tend à augmenter année après année (cf. paragraphe 2.2.1).

LICENCE « COMMERCIALISATION DES PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS »

Rappel historique : Cette licence a été demandée et intégrée dans l'offre de formation du département GEA du fait :

- du potentiel d'emplois, important dans le secteur,
- de l'intérêt croissant des étudiants des départements TC et GEA de l'IUT pour les métiers commerciaux de la banque et de l'assurance (participation au module « banque » pour les étudiants GEA de l'option PMO, participation aux séminaires bancaires pour les étudiants TC et accomplissement des stages de fin d'études en milieu bancaire).

La première année, la formation a été proposée exclusivement dans le cadre de l'alternance, par apprentissage. A la rentrée 2005, face au nombre croissant de demandes d'étudiants et au volume de recrutements prévus dans les établissements financiers, il a été décidé d'ouvrir un deuxième groupe en formation initiale sous statut étudiant. Depuis la rentrée 2007, une réorganisation de l'IUT a conduit les départements à se séparer des formations en alternance qui sont désormais portées et administrées par un service central « formation continue et alternance ».

Ainsi, le département GEA ne porte plus, aujourd'hui, que le groupe « formation initiale » de cette licence.

Les objectifs de la formation :

Former des chargés de clientèle, sur le marché des particuliers, aptes à commercialiser l'ensemble des services et produits financiers d'un établissement financier et d'une agence d'assurance. La formation débute par les enseignements théoriques dispensés à l'IUT et se termine par un stage de 16 semaines en milieu professionnel.

Concernant les effectifs depuis 2012, chaque promotion est constituée en moyenne de 24 étudiants (entre 23 et 26 selon les années). Le recrutement se réalise en deux temps : une pré-sélection sur dossiers (moyenne de 114 dossiers chaque année) suivie d'une sélection définitive après entretien (moyenne de 80 candidats reçus chaque année) devant un jury composé de professionnels et d'universitaires. L'origine des étudiants est constituée pour environ 45% de titulaires d'un DUT GEA ou TC, pour 45% de titulaires d'un BTS banque ou MUC et pour 10% d'étudiants ayant validé L1 et L2 en licence généraliste. Il faut noter que parmi ces diplômés, le département GEA a développé l'accueil des demandeurs d'emploi et des congés individuels de formation. En effet, cette population mature et motivée est de plus en plus recherchée par les partenaires professionnels.

Le taux de réussite de ces étudiants en licence atteint les 100% (à l'exception de 2012 et 2014 où le taux de réussite a été de 95,8%).

Concernant l'équipe pédagogique, elle est composée de 45% d'enseignants (70% attachés au département GEA, 10% attachés au département TC et 20% d'enseignants issus d'autres établissements) et de 55% de professionnels de la banque et de l'assurance. Cette répartition respecte ainsi l'équilibre entre la théorie et la pratique qui est particulièrement souhaitable pour une licence professionnelle.

Concernant l'adaptation de la formation aux besoins professionnels, les trois conseils de perfectionnement annuels permettent d'offrir aux partenaires banquiers et assureurs une possibilité constante d'évolution de la licence. C'est ainsi que suite au changement de réglementation entrée en vigueur en 2010, une certification est devenue obligatoire pour exercer une activité pour un prestataire de services d'investissement, notamment une banque ou un cabinet d'assurance. C'est pourquoi, il a été important pour cette formation d'adapter les contenus pédagogiques aux nouvelles exigences de la profession afin d'améliorer le taux d'insertion professionnelle des étudiants.

2.1.2. Le département dans l'IUT

Comme signalé précédemment, le service « formation continue et alternance » de l'IUT regroupe et gère administrativement l'ensemble des formations relevant de ses attributions.

Il s'avère qu'un grand nombre des formations de ce service émanent directement du département GEA, de l'implication de l'équipe pédagogique GEA et des liens étroits que le département entretient, de longue date, avec les professionnels des différents secteurs (métiers de la banque, de la comptabilité, GRH, etc...).

Que ce soit pour la préparation DCG, la LP « Commercialisation des Produits et Services Financiers » en apprentissage (forte de 2 groupes : 1 à Troyes et 1 à Chaumont), la LP « Gestion des Emplois et de la Rémunération » ou pour la préparation au DSCG, mise en place à la rentrée 2014, les responsables pédagogiques sont tous issus de l'équipe pédagogique GEA.

Seule la responsabilité de la formation DUT GEA en formation continue n'est plus assurée par un enseignant du département.

Naturellement, par le biais de son équipe d'enseignants, le département est impliqué dans toutes ces formations.

Au sein de la composante, des enseignants apportent leurs compétences pédagogiques et leurs connaissances à des publics variés :

- Passeport vers un DUT
- DUT TC
- DU et licences du secteur secondaire.

Des enseignants des départements TC et GEA travaillent en coopération dans les enseignements de :

- Gestion
- Informatique
- Mathématiques et statistiques

Au niveau de la recherche, des enseignants-chercheurs TC et GEA travaillent en étroite collaboration dans le domaine du marketing.

Enfin, il est à noter que l'équipe GEA participe activement à toutes les actions de communication mises en œuvre par la Direction de l'IUT (Portes ouvertes, cérémonie de remise des diplômes, etc.) au même titre que les autres départements.

Lors du forum IUT-Entreprises organisé par l'IUT, le département GEA est en charge de mettre en place quatre conférences-débats :

- La chambre de commerce et d'industrie de l'Aube présente le tissu économique global,
- Le président de l'Ordre Régional des Experts-Comptables présente les évolutions et perspectives des métiers de la comptabilité,
- Le responsable formation du Crédit Agricole Champagne Bourgogne présente les métiers de la Banque,
- Un ancien GEA, créateur de franchise, vient exposer son parcours et ce que lui a apporté le département pour rebondir professionnellement.

Enfin il est à signaler que deux enseignants de l'équipe pédagogique GEA sont membres élus du Conseil d'Institut.

2.1.3. Le département dans le domaine L de l'offre de l'université, régionale ou de site

L'IUT de Troyes est une composante relativement isolée au sein de l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Dans la configuration actuelle, les liaisons avec les autres sites troyens, le Centre Universitaire Troyen et l'ESPE sont limitées.

Les contours de la nouvelle COMUE, qui englobent l'UTT, l'EPF et le groupe ESC Troyes, permettent d'envisager de nouvelles opportunités dans la coordination d'équipes pédagogiques et de recherche.

2.1.4. La contribution du département à d'autres formations (parcours LMD)

Sans objet.

2.2. Accueil

Programme 150 - objectif 1 : « Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue »

Programme 150 - objectif 2 : « Améliorer la réussite des étudiants »

Programme 231 – objectif 1 : « Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales »

2.2.1. Politique de recrutement

	Rentrée 2012	Rentrée 2013	Rentrée 2014	Rentrée 2015
Capacité d'accueil	140	140	140	140
Doublants	8	7	2	2
Hors APB	3	8	7	9
Places disponibles (*)	132	133	138	138
Dossiers (reçus, complets)	500	545	546	644
Appelés	386	413	377	467
Inscrits (dont doublants)	140	145	149	147
Nbre BTn inscrits	36	41	33	47
Taux de Pression	3,8	4,1	4,0	4,7
Taux de Remplissage	100 %	104 %	107 %	105 %
1^{er} vœux	125	129	116	142
Inscriptions après le 15/01	6	7	16	14

(*) capacité d'accueil – doublants

Les inscriptions au-delà du 15 janvier, correspondent aux inscriptions des entrants au semestre 1 décalé (rentrée de février).

La commission de sélection qui se réunit traditionnellement fin mai afin d'étudier les dossiers de candidature procède de la façon suivante.

La péréquation

- Une moyenne est calculée à partir de la fiche pédagogique pour les élèves scolarisés en Terminale et à partir des résultats du bac pour les étudiants déjà titulaires du bac.
- Pour les élèves des classes terminales, un bonus/malus est ajouté à cette moyenne en fonction de l'avis du chef d'établissement, à savoir : +1 pour un avis très favorable, +0,5 pour un avis favorable, 0 pour un avis réservé et -2 pour un avis défavorable.
- Une note finale (NF) est alors calculée en pondérant le résultat précédent en fonction du type de baccalauréat, à savoir :

X1.2 pour un bac S, ES, L ou STMG GF ou STI
 X1.1 pour un bac STMG RH
 X0.9 pour un autre bac techno
 X0.6 pour un bac Pro

- Une étude particulière de chaque dossier est réalisée par la commission, permettant de faire ressortir des problèmes liés à l'absentéisme et/ou au comportement.
- Pour tous les dossiers mentionnant un nombre d'absences injustifiées supérieur à 8, un malus de -3 points est attribué à la note finale.
- Pour tous les dossiers faisant état de problèmes de comportement (au moins 3 remarques à ce sujet) un malus de -3 points est attribué à la note finale.

Si $NF \geq 11$, le candidat est classé.

Si $NF < 11$, le candidat est refusé.

A noter que les dossiers des candidats titulaires d'un bac étranger ou d'un DAEU sont étudiés au cas par cas sans péréquation préalable.

Le classement

Parmi les candidats retenus, le classement obéit aux règles suivantes :

- Sont classés prioritairement les candidats ayant participé à la journée de pré-intégration (journée d'immersion). Viennent ensuite les candidats s'étant déplacés pour la journée « portes ouvertes » ou étant venus nous rencontrer lors du forum « Avenir Etudiant » organisé à Troyes pour la Champagne Sud. Ces démarches sont perçues comme un gage de motivation.
- Ensuite le classement donne priorité aux candidats titulaires d'un bac STMG GF et RH, de sorte à classer moitié de bacheliers technologiques parmi les 150 premiers classés, puis, si possible au moins 33 % de bacheliers technologiques parmi les 300 premiers classés.

Au cours des trois dernières campagnes de recrutement, ces critères se sont montrés assez favorables aux titulaires de baccalauréats technologiques, comme le montre le tableau ci-dessous. On observe que le nombre de bacheliers technologiques inscrits suit d'assez près le nombre de bacheliers technologiques qui candidatent.

	2013 – 2014	2014 – 2015	2015 – 2016
BTn / candidatures	27,3 %	25,1 %	30,8 %
BTn / classés	28,3 %	22,0 %	29,9 %
BTn / inscrits	28,3 %	22,1 %	32,0 %

Communication

La communication sur notre offre de formation est pilotée au niveau central de l'IUT (Site web, vidéo, etc...).

Par ailleurs, le département se déplace dans de nombreux lycées du département, ou des départements voisins, qui organisent localement des forums sur le thème de la poursuite d'études au profit de leurs lycéens. Nous sommes également présents au forum « Avenir Etudiant » organisé à Troyes par la communauté de l'agglomération et destiné aux lycéens de Sud-Champagne. Cette manifestation, qui regroupe l'ensemble des formations post-bac proposées localement, est organisée sur 3 journées.

Enfin, nous organisons une journée « portes-ouvertes » au cours de laquelle nous accueillons de nombreux candidats et leur famille.

Nous constatons un impact toujours plus fort d'une communication informelle émanant de familles et d'anciens étudiants.

Projet tutoré « journée de pré-intégration »

Depuis 2008, le département GEA est commanditaire d'un projet tutoré dont l'objectif réside dans l'organisation d'une journée d'immersion s'adressant aux lycéens ayant déjà manifesté leur intérêt pour notre formation (forums divers, portes-ouvertes, etc...).

Au cours de cette journée, ce sont près de 100 à 120 lycéens qui seront accueillis par un groupe d'étudiants du semestre 4 (ou du semestre 3 décalé) : Découverte de l'IUT, de son fonctionnement, rencontres avec la direction du département, avec des enseignants et avec des étudiants, déjeuner pris en commun... Les lycéens participeront également à des cours (comptabilité et droit) illustrant notre activité pédagogique. L'usage de jeux de gestion est envisagé pour l'année prochaine (La Marée Fraternelle) afin de sensibiliser les novices aux enjeux de la gestion d'entreprise.

Cette journée doit permettre à chaque lycéen de confirmer ou non son vœu pour GEA !

Passeport pour un DUT

Certains candidats, particulièrement ceux issus des filières professionnelles et technologiques, non retenus par la commission de sélection se voient proposer une année de remise à niveau à l'IUT. Cette formation intitulée « passeport pour un DUT » permet à l'étudiant ayant validé cette formation d'entrer dans le département de son choix à l'IUT de Troyes, l'année suivante.

	Sept. 2014	Sept. 2015
Passeports « accueillis »	3	4
Situation vis-à-vis formation	Tous les 3 en S4	Tous les 4 en S2
Validations	3 ont validé S1 & S2 2 ont validé S3	3 ont validé S1
Bacs d'origine	1 bac pro compta 1 bac pro commerce 1 bac STT ACA	2 bac pro compta 1 bac général 1 bac étranger

Semestres décalés

Depuis février 2010, le département GEA propose une rentrée décalée au semestre 1 début février. Une véritable semestrialisation est ainsi mise en place car le cursus décalé se poursuit jusqu'au S4. Par contre, seule l'option GMO est proposée en « décalé ».

C'est un groupe d'environ 25 étudiants qui aborde ainsi début février la formation DUT GEA. Les étudiants qui composent le groupe S1 décalé sont, soit en situation de redoublement du semestre 1 GEA, soit viennent de l'extérieur (autres composantes de l'Université, autres départements de l'IUT, etc...) et sont en situation de réorientation.

Un des objectifs de cette semestrialisation est d'améliorer le taux de réussite de nos étudiants, en particulier ceux issus de baccalauréats technologiques ou professionnels, en intervenant rapidement auprès des étudiants pour lesquels des difficultés sont constatées.

On peut évaluer l'impact de la semestrialisation sur le taux de réussite grâce aux données suivantes :

	Rentrée 02/2011	Rentrée 02/2012	Rentrée 02/2013
Primo-entrants S1 décalé	9	6	6
Motif de sortie	8 DUT 1 DEM	4 DUT 2 REO	6 DUT
Taux de réussite Des primo-entrants	89 %	67 %	100 %
Doublants de S1	8	12	15
Motif de sortie	6 DUT	7 DUT	11 DUT
Taux de réussite des doublants	75 %	58 %	73,5 %
Taux de réussite Global sur S1 décalé	82,5 %	61 %	81 %

Le cursus « décalé » permet également chaque année, à des étudiants initialement entrés au semestre 1, de doubler un semestre, voire deux semestres consécutifs ou non et de valider le DUT en 5 ou 6 semestres (voir tableau ci-dessus).

2.2.2. Accueil des publics spécifiques (adaptations)

A ce jour Le département n'a jamais été sollicité par des sportifs de haut niveau pour envisager des aménagements spécifiques.

En revanche, nous sommes régulièrement sollicités pour accueillir des étudiants en situation de handicap.

Pour chacun d'eux, nous sommes préalablement saisis par la mission handicap de l'Université et une rencontre, au cours de l'été précédent la rentrée, est organisée, réunissant l'étudiant, sa famille, un représentant de la mission handicap de l'Université et la direction du département. Il s'agit d'envisager les conditions d'accueil de l'étudiant. Très souvent, la mise en place d'aménagements pédagogiques suffit (utilisation d'un ordinateur pour la prise de notes ou les examens, temps majorés pour les examens, etc...).

Cependant, l'accueil d'étudiants à mobilité réduite, a conduit l'Université à réaliser quelques aménagements, à savoir la réalisation d'un bloc sanitaire accessible et l'aménagement de tables de cours dans l'amphi.

Le bâtiment dédié au département GEA (4 niveaux), n'est pas équipé d'ascenseur. Les salles informatiques sont installées au 1^{er} étage. L'IUT a prévu l'aménagement d'une salle informatique au rez-de-chaussée de ce bâtiment pour la prochaine rentrée. Actuellement, des salles informatiques d'autres départements et accessibles par une personne handicapée, sont mises à disposition en cas de besoin.

2.2.3. Origine des inscrits

Concernant l'origine géographique des inscrits, la répartition, en pourcentage, des inscrits au semestre 1 en septembre, pour chacune des 4 dernières rentrées, est indiquée ci-dessous :

	Département Aube	Autres dépts AC Reims	Limitrophe (89)	Autres dépts et étrangers
Rentrée 2015	62,2 %	11,2 %	6,3 %	20,3 %
Rentrée 2014	61,0 %	8,0 %	6,0 %	25,0 %
Rentrée 2013	62,8 %	7,0 %	7,0 %	23,2 %
Rentrée 2012	63,5 %	4,4 %	10,9 %	21,2 %

Ces statistiques concernent les étudiants inscrits en S1 au 30 septembre de l'année universitaire.

Notre recrutement est donc essentiellement un recrutement de proximité avec de façon quasi-stable, environ 60 % d'étudiants issus du département de l'Aube et 70 % issus de l'Académie de Reims.

A noter que 20 à 25 % des étudiants viennent de départements non limitrophes. Il s'agit essentiellement d'étudiants venant d'Ile de France.

Sur les 4 dernières promotions, la répartition par type de baccalauréat montre la politique volontariste du département GEA vis-à-vis de l'accueil des bacheliers technologiques.

Promotion	Bac. généraux			Bac. techno	Bac. Professionnel	Autres
	ES	S	L			
2015-2016	45,8 %	16,0 %	0,0 %	34,7 %	2,1 %	1,4 %
2014-2015	54,0 %	19,0 %	1,5 %	23,0 %	1,5 %	1,0 %
2013-2014	45,0 %	22,5 %	1,6 %	27,9 %	2,3 %	0,8 %
2012-2013	37,4 %	24,4 %	2,3 %	27,5 %	7,6 %	0,8 %

Pourcentage par rapport aux inscrits en S1 au 30 septembre de l'année en cours

Nous recrutons sans distinction de bac, mais nous avons fait un effort vis-à-vis de l'accueil des bacheliers technologiques avec une progression de près de 51 % du taux de BTn accueillis en 2015 par rapport à 2014. Ceci nous place au 4^{ème} rang des 79 départements GEA du point de vue de l'amélioration du taux d'accueil de BTn entre 2014 et 2015 (données ADIUT).

Depuis 4 années le taux de bacheliers de la série S diminue régulièrement alors que les bacheliers de la série ES constituent de façon stable la cohorte la plus importante de nos inscrits.

Le tableau suivant montre que le taux de primo-entrants parmi nos inscrits du semestre 1 ne cesse d'augmenter pour atteindre 104 % sur les deux dernières rentrées. Ceci a été rendu possible grâce à la semestrialisation. Depuis que le redoublement de S1 a été rendu possible, grâce au semestre décalé, le nombre de doublants de première année retournant en S1, a nettement diminué.

Promotion	Capacité d'accueil	Nombre d'inscrits	Nombre de doublants	Nombre de primo-entrants	% primo-entrants / capacité d'accueil
2015-2016	140	147	2	145	104,0 %
2014-2015	140	149	2	147	105,0 %
2013-2014	140	145	7	138	98,6 %
2012-2013	140	140	8	132	94,3 %

Effectifs arrêtés au 30 septembre de l'année en cours

La répartition homme/ femme reste relativement stable avec, sur l'ensemble des inscrits en DUT à la rentrée 2015 (au 30 septembre) : 117 hommes (42 %) et 161 femmes (58 %).

Enfin, le nombre d'étudiants boursiers et le nombre d'étudiants salariés est indiqué ci-dessous.

Promotion	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Effectif S1 + S1 décalé (*)	141	149	164	159
Salariés	1	3	2	2
Boursiers	86	74	90	79
Taux de boursiers	61 %	50 %	55 %	50 %

(*) Effectifs au 15 février de l'année en cours (après rentrée décalée)

Le nombre de boursiers dans le département est toujours important (de 50 à 60 % suivant les années) et même supérieur au taux moyen constaté sur l'ensemble de l'IUT (45 %). Concernant le nombre de salariés, il est d'une fiabilité toute relative car nous ne sommes pas toujours informés des « jobs étudiants » dans lesquels se sont engagés nos étudiants.

2.3. Lien formation – emploi

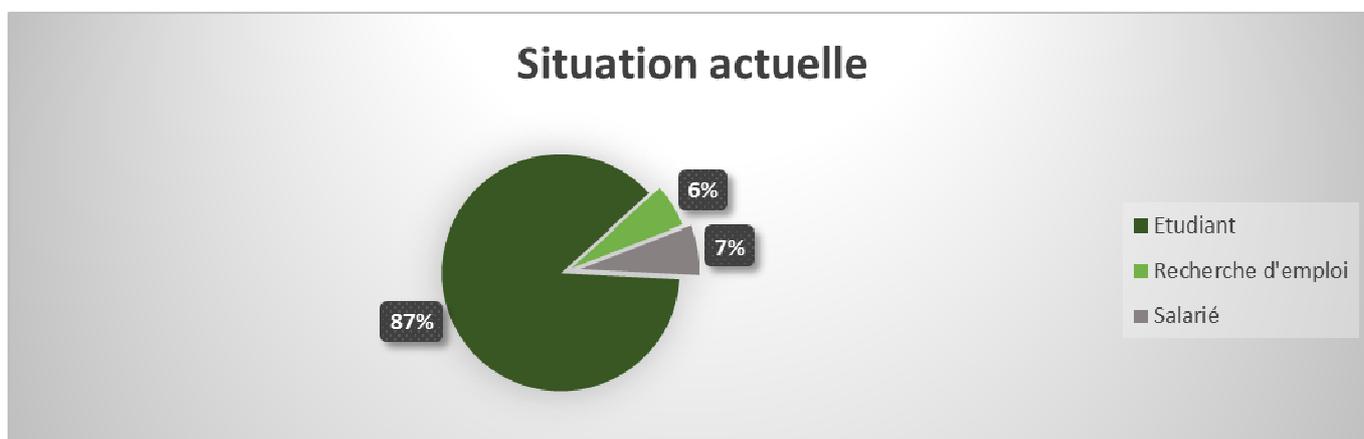
Programme 150 - objectif 1 : « Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue »

2.3.1. Devenir du diplômé

DIPLOMES DUT GEA

Le suivi des étudiants se fait par l'intermédiaire d'une enquête menée en interne et lancée fin octobre. L'objectif est de connaître la situation de nos diplômés 6 mois après l'obtention de DUT. Sur l'enquête 2015, ce sont 104 réponses qui ont été collectées sur 118 diplômés, soit un taux de réponses de 88%.

Le graphique ci-dessous montre que 87% de nos diplômés poursuivent leurs études et seulement 7% s'insèrent professionnellement directement après le DUT.



Le tableau ci-dessous indique les choix de poursuite d'études de nos diplômés :

Diplôme préparé

Licence professionnelle	22	24%
DCG	31	34%
L3	25	27%
ESC	5	5%
L2	2	2%
Autres	6	7%

24% des étudiants poursuivent leurs études en licence professionnelle (ils étaient 25% en 2014 et 33% en 2013), dont 59% à l'IUT de Troyes.

La proportion d'étudiants poursuivant en L3 est stable à 27 %.

En revanche, ils sont plus nombreux à poursuivre en DCG (34% contre 23 % l'an passé). Et il est à noter qu'ils sont 29 étudiants sur 31 à préparer le DCG à l'IUT de TROYES. La perspective de pouvoir y préparer le DSCG (ouverture en 2014-2015) a-t-elle eu une influence ?

DIPLOMES de la LICENCE PROFESSIONNELLE « Commercialisation des Produits et Services Financiers »

Concernant l'intégration professionnelle des diplômés depuis 2012, elle se caractérise par une évolution favorable puisque sur les trois promotions de diplômés, le taux d'insertion est de 73.61% de licenciés recrutés immédiatement après la formation. Parmi ces embauches, 25% obtiennent un CDI directement, les autres commencent en CDD puis sont embauchés définitivement dans les six mois qui suivent. Concernant les 26.39% restant, 80% trouvent un emploi dans la banque ou l'assurance dans les douze mois et 20% poursuivent des études. Ces chiffres respectent donc l'objectif principal de la licence qui consiste à intégrer immédiatement la vie professionnelle, le taux de poursuite d'études étant très marginal (1,31%).

2.3.2. Modalités de partenariat avec l'environnement socio-économique

Historiquement les licences professionnelles initiées par le département GEA sont l'émanation d'une sollicitation des professionnels et de la réactivité de l'équipe pédagogique.

La licence professionnelle « Commercialisation des Produits et Services Financiers » a été conçue et mise en place avec les partenaires suivants :

- Les cadres de la profession bancaire et de l'assurance,
- L'IUT de Reims,
- Le CFA DIFCAM banque et assurances.

La licence professionnelle « Gestion des Emplois et des Rémunérations » a été préparée en collaboration avec des cadres comptables d'entreprises, des responsables d'entreprises intérimaires, le directeur local URSSAF, des responsables de service paie, des experts comptables.

Dans ces formations, ainsi qu'au niveau des préparations au DCG et au DSCG, de nombreux professionnels interviennent, avec lesquels l'équipe pédagogique GEA entretient des liens étroits.

Au niveau du département, ce sont 21 vacataires professionnels qui dispensent 7,4% du volume total des enseignements.

La part des enseignements assurés par des professionnels, évolue parallèlement à la montée en puissance de la professionnalisation et s'élève à 61% au niveau du groupe de licence professionnelle CPSF en formation initiale, porté par le département.

FORUM DE RENCONTRE AVEC LES ANCIENS DIPLOMES

Chaque année, le département organise en collaboration avec l'Association des Anciens Gea de Troyes, l'AAGT (association d'anciens étudiants) un forum de rencontres entre nos étudiants et d'anciens diplômés du département. L'objectif de cette manifestation consiste en un partage d'expériences devant permettre à nos étudiants de prendre conscience de la diversité des projets professionnels possibles après le DUT.

C'est une cinquantaine d'anciens, pour la plupart professionnels, qui participent chaque année à ce forum. Cette manifestation se déroule le jour de l'opération « portes ouvertes » de l'IUT. De ce fait des lycéens et leur famille, peuvent également venir à la rencontre d'anciens diplômés auprès desquels ils trouvent un certain nombre d'éclairages en termes de projet professionnel.

ASSOCIATION D'ANCIENS ETUDIANTS

Au-delà de ce forum, les liens de proximité qui existent entre le département GEA et l'AAGT, créée en 2013, ont permis de créer autour du département un véritable réseau de professionnels qui nous accompagnent, tant sur nos besoins de terrains de stage ou d'alternance et sur la collecte de la taxe d'apprentissage, qu'en terme de vacances.

TAXE D'APPRENTISSAGE

Le tableau ci-dessous donne l'évolution du montant de taxe d'apprentissage versée spécifiquement au département GEA :

Année	2012	2013	2014	2015
<i>Montant TA (€)</i>	42065	41872	35739	40394

LE PPP

Dans le cadre du PPP, les étudiants de première année doivent organiser une visite d'entreprise à l'attention des autres étudiants.

Dès septembre, des groupes de 5/6 étudiants sont constitués au sein des groupes de TD. Chaque groupe projet, ainsi constitué, devra organiser à l'attention de son groupe de TD une visite d'entreprise.

La phase préparatoire de ces visites se déroule sur la période septembre à janvier (semestre 1). Les visites ont lieu entre février et mai (semestre 2). Chaque groupe de TD visitera donc 5 entreprises au cours du semestre 2.

Ces visites seront l'occasion pour les étudiants de rencontrer des professionnels de métiers différents au sein d'entreprises régionales de plus de 50 salariés.

Elles seront également l'occasion pour l'IUT de réaffirmer son caractère d'établissement universitaire de proximité, et de bénéficiaire de la taxe d'apprentissage.

Il y a ainsi 5 visites de 5 entreprises différentes qui sont organisées par groupe de TD, soit un total de 25 visites d'entreprises organisées chaque année.

Objectifs pédagogiques visés :

- Connaissance du monde de l'entreprise ou des grosses administrations : organisation / fonctionnement / vocations
- Travail en semi autonomie et immersion dans le milieu économique local.

2.3.3. Adaptation locale

2.3.4. Professionnalisation (stages – projets tutorés)

(cf. tableaux « Pédagogie DUT » et tableaux « Gestion DUT »)

2.3.4.1. Stages en DUT

Le stage est réalisé au semestre 4. La durée du stage est de 10 semaines. Il s'agit donc d'un stage de fin d'études, obligatoire et rémunéré avec un accent sur la notion de mission.

Un étudiant est considéré comme « ayant trouvé un stage » s'il a trouvé une entreprise d'accueil et une mission qui doit lui permettre d'appliquer les connaissances acquises à l'IUT. La mission doit également être utile à l'entreprise.

Les étudiants doivent alors remplir une fiche de renseignements devant être validée par le responsable des stages qui autorise la saisie des informations par l'étudiant sur l'intranet. Depuis 2015 la gestion des stages est informatisée, permettant ainsi l'établissement de la convention de stage dans un délai très court.

La mission de stage découle de l'option suivie aux semestres 3 et 4.

- les étudiants de l'option gestion comptable et financière (GCF) effectuent souvent leur stage en cabinet comptable ou dans les services comptables des entreprises,
- les étudiants de l'option gestion des ressources humaines (GRH) effectuent leur stage dans les services des ressources humaines des grandes entreprises, des collectivités locales (territoriales et/ou hospitalières) ou au sein d'agences de travail intérimaire,
- les étudiants de l'option gestion et management des organisations (GMO), plus polyvalents, effectuent leur stage dans tout type d'entreprises avec des missions variées en relation directe avec le service dans lequel le stage est réalisé (administratif, logistique, qualité ou encore commercial et communication).

Les étudiants peuvent effectuer leur stage à l'étranger et sont alors pris en charge par le service RI (Relations Internationales) de l'IUT.

Une procédure de recherche de stage a été mise en place. Les étudiants sont sensibilisés au stage dès la fin du mois de juin de la première année. A partir du mois de septembre ils sont invités à chercher activement une entreprise d'accueil, et peuvent poser leur candidature pour un stage à l'étranger. Une aide individualisée, sous forme de permanences, fonctionne toute l'année et un bilan de recherche de stage est obligatoirement remis à la mi-décembre, suivi d'une convocation pour les étudiants en difficulté. Les missions de stage envisagées sont contrôlées et validées. Chaque étudiant est ensuite suivi, pendant toute la durée du stage, par un enseignant tuteur qui effectue une visite en entreprise à mi-parcours du stage, et remet un compte-rendu de sa visite au responsable du stage.

L'évaluation porte sur le travail fourni pendant le stage, sur les résultats obtenus, sur la qualité du rapport restitué, sur la soutenance. Une première évaluation est réalisée par un jury constitué du tuteur entreprise, de l'enseignant-tuteur IUT chargé du suivi, et d'un enseignant candidat exerçant ses activités au sein du département GEA.

La note finale est fixée par une commission d'harmonisation composée des enseignants du département.

2.3.4.2. Stages en licence professionnelle (Bancassurance - Formation initiale)

- **STAGE** : de 16 semaines de mi-février à mi-juin au cours du semestre 2.
- **OBJECTIF DU STAGE** : mise en situation de conseiller de clientèle « particuliers » dans un établissement financier ou une agence d'assurance. Le contenu et le déroulement du stage sont définis par une convention de stage précisant les obligations réciproques.

- RECHERCHE DU STAGE :

Les principaux partenaires professionnels se déplacent au sein de l'IUT afin de faire la présélection des étudiants. Chacun est reçu ensuite dans les services ressources humaines de chaque entreprise. Depuis 2012, 100% des étudiants de la licence ont trouvé un stage sans grande difficulté.

- DEROULEMENT DU STAGE : en trois phases

1^{ère} phase : découverte de l'établissement

Les clients, les produits bancaires, les outils informatiques (poste de travail)

2^{ème} phase : découverte du poste de conseiller

Participation à des entretiens avec des conseillers, puis mise en situation réelle (phoning, participation à des campagnes commerciales)

3^{ème} phase : apprentissage du poste de conseiller

Prise de RDV qualifiée, mener des entretiens en tutorat avec un conseiller.

- ENCADREMENT :

Tutorat universitaire : le maître de stage universitaire assure le suivi du déroulement du stage.

Tutorat professionnel : le maître de stage professionnel est, sauf cas particulier à l'initiative de l'entreprise, le responsable de la division ou du service dans lequel l'étudiant effectue son stage.

- EVALUATION :

Le stage est évalué sur la base d'un rapport et d'une soutenance d'une durée d'une heure devant un jury composé de l'enseignant tuteur, du professionnel tuteur et d'un enseignant candidat qui se prononce sur la capacité de communication du candidat. La note est composée de l'évaluation de la qualité du stage, du rapport et de la soutenance.

2.3.4.3. Projets tutorés en DUT

Organisation des projets tutorés GEA Semestres 3 et 4

Contexte

Des groupes de 4 ou 5 étudiants sont constitués au sein des groupes de parcours et/ou de TD afin de mener du début à la fin des projets de type événementiels ou organisationnels. Ces groupes doivent effectuer dans un premier temps des démarches actives afin de conclure un accord de partenariat avec un organisme commanditaire, ou toute personne porteuse elle-même

d'un concept auquel le management par gestion de projet peut s'appliquer. A noter que l'accompagnement de porteurs de projet de création d'entreprise correspond au cœur d'enseignement du DUT GEA.

A chaque groupe de projet a été attribué un enseignant, chargé de valider les différentes étapes du projet, de l'évaluer et de guider les étudiants au cours des 6 mois que dure le projet.

Objectifs

Les étudiants, dans le cadre de ce projet tutoré, doivent mettre œuvre les techniques de Management de Projet étudiées en cours, à savoir :

- la capacité à mener un travail en groupe, sans connaître au préalable les membres constituant ce groupe projet.
- la mise en place d'une organisation de groupe efficace en attribuant, sous la responsabilité d'un chef de projet, des tâches à tous les membres du groupe selon leurs compétences.
- la capacité à passer un véritable « contrat » avec un commanditaire en effectuant une analyse approfondie du besoin à satisfaire qui guidera les actions du groupe.
- La capacité des étudiants à travailler de façon semi-indépendante en menant des actions sans contrôle direct d'un enseignant.

Les étudiants doivent également faire appel à toutes les connaissances acquises ou en cours d'acquisition lors de la formation GEA dans tous les domaines liés à la gestion des organisations.

Calendrier

Semaines calendaires	Dates	Actions
37	Du 07/09 au 11/09	Présentation et constitution des groupes de projet.
Le groupe projet dispose de 5 semaines pour trouver un projet, une structure support et proposer un chef de projet. Vendredi 18 septembre : salon de la création d'entreprises de 10h à 17h (1).		
42	Vendredi 16 octobre 2015	Date limite de retour des propositions par le groupe.
43	Mardi 20/10 à 18h00	Réunion de validation des projets et nomination d'un enseignant tuteur.
Elaboration du cahier des charges qui définira les principales modalités de réalisation du projet.		
49	Mercredi 02 décembre	Remise par le groupe du cahier des charges à l'enseignant tuteur.
Phase « terrain » de réalisation des actions envisagées		
13	Jeudi 31 mars 2016	Remise du rapport final du projet
18	Du 2/05 au 04/05	Soutenance rapport de projet en présence du responsable de l'organisme partenaire, le tuteur iut et l'enseignant candidate (2).

Note :

- (1) Participation du département GEA au salon de la création d'entreprise afin d'aider les étudiants à trouver un commanditaire ;
- (2) La soutenance, d'un projet nécessitant davantage de temps pour être réalisé, a lieu fin juin.

Evaluation

Les projets tutorés font l'objet d'une évaluation globale qui se décompose en 4 sous-évaluations, chacune d'elles valant pour un quart de la note finale.

a. cahier des charges

Le Cahier des charges est le premier temps fort du projet. Il s'agit pour les étudiants de rédiger un véritable « contrat » qui les lie à leur commanditaire. Ce document, rédigé et relié, explique l'origine du projet. Il formalise le besoin du commanditaire auquel les étudiants devront répondre. Il officialise les engagements de chacune des parties et fixe les objectifs du projet. Ce cahier des charges doit être validé et évalué par l'enseignant tuteur.

b. avis du commanditaire

Le commanditaire évalue le groupe projet selon 4 critères :

- ✓ Respect des engagements initiaux pris par les étudiants
- ✓ Rigueur et qualité du travail fourni
- ✓ Qualité des contacts avec les étudiants (fréquence, ponctualité, courtoisie...)
- ✓ Pertinence et utilité des actions menées

c. rapport de projet

Le rapport de projet est évalué par l'enseignant tuteur. Il retrace l'évolution du projet, de son origine à sa conclusion. Il rend compte des actions menées par les étudiants, des résultats obtenus et des enseignements tirés par les membres du groupe. L'évaluation se fait selon les 4 critères suivants :

- ✓ Plan compréhensible et logique (définition du besoin du commanditaire, actions à mettre en œuvre, actions menées, comparaison avec les résultats attendus, bilan et enseignements)
- ✓ Mise en évidence des actions menées et des résultats obtenus
- ✓ Mise en évidence de l'organisation du groupe et de la rigueur des démarches
- ✓ Qualité de présentation et de rédaction

d. Soutenance

La soutenance de projet a lieu en présence du commanditaire, du tuteur universitaire et d'un candidat. Les étudiants doivent rendre compte oralement de leur travail en apportant les réponses à toutes les questions qui leur seraient posées. L'évaluation porte sur les 4 points suivants :

- ✓ Présentation du projet et de sa finalité
- ✓ Compte rendu des actions menées et présentation d'un bilan
- ✓ Qualité et pertinence des réponses aux questions
- ✓ Technique de présentation orale du groupe - Equilibre des différentes parties présentées

Commission des projets tutorés

La Commission des projets tutorés composée des enseignants du département GEA se réunit à deux occasions.

a. Validation du projet

Au mois d'octobre pour valider les projets proposés par les groupes. La validation par la commission vaut accord pour continuer le projet et pour entreprendre la rédaction du cahier des charges. La commission attribue à chaque projet qu'elle aura validé un enseignant tuteur

b. Validation de la note et orientations

Au mois de juin, la commission des projets valide la synthèse des notes effectuées par l'enseignant responsable des projets. Elle propose d'éventuelles modifications dans l'organisation, le suivi et l'évaluation des projets pour que ceux-ci s'adaptent au plus près des exigences des commanditaires et au profil des étudiants.

2.3.4.4. Projets tutorés en licence professionnelle « Bancassurance »

Pour le groupe de licence bancassurance en formation initiale, l'objectif du projet tutoré est la mise en œuvre de techniques et de méthodes de gestion bancaire et/ou d'assurance par une équipe de 4 à 5 étudiants afin de remplir une mission professionnelle.

La mission consiste à répondre à une problématique bancaire et/ou d'assurance, en partenariat avec un établissement bancaire ou une société d'assurances, proposant une démarche argumentée, réaliste.

Pour mener à bien leur mission, les étudiants doivent avoir des contacts avec différents professionnels, s'organiser, travailler en équipe et en autonomie.

Le responsable pédagogique de la formation assure la coordination des projets tutorés et suit tout au long du premier semestre leur réalisation. Le temps imparti pour le projet tutoré est de 130 h. Pour permettre aux étudiants de réaliser leur mission, des plages horaires régulières et conséquentes sont prévues à l'emploi du temps.

L'évaluation passe par la rédaction d'un mémoire et une soutenance devant un jury composé du responsable des projets, du représentant de l'établissement financier commanditaire du projet et d'un enseignant candide qui évalue la qualité communicationnelle de la soutenance. La note est composée de l'évaluation du projet par le professionnel, du rapport de projet par le responsable pédagogique et de la soutenance par l'enseignant candide.

Il faut noter le double intérêt à la fois professionnel et pédagogique de ces projets. D'une part, ils constituent un moyen efficace pour les étudiants d'approcher et de se faire remarquer positivement auprès du monde professionnel. C'est souvent à cette occasion que les stages leur sont ensuite proposés. D'autre part, les étudiants rédigent un rapport qui constitue un excellent premier entraînement en vue de la rédaction au cours du semestre 2 de leur rapport de stage.

2.3.5. Les équipements de travaux pratiques (cf. tableaux « Pédagogie DUT »)

Salles informatiques

Salles	nbre de pc	Destination prioritaire
E.101 - 102	30	TD
E.103	15	TD
E.104	30	Multimédia - Langues vivantes
E.107	16	TD
E.108	16	Gestion de projet (MS Project)
E.109	15	TD
E.110	16	TD
Total	138	

Autres utilisations des salles (possibles dans toutes les salles ci-dessus) :

1. Bureautique
2. PAO
3. Traitement d'enquête
4. Besoins spécifiques à certaines matières
5. Logiciels professionnels (CEGID – EBP)

Projets d'équipements

1. Changement de la version de CEGID,
2. Aménagement d'une salle informatique dans le bâtiment E, accessible aux personnes à mobilité réduite,
3. Continuer à équiper les salles d'écrans 24" (possibilité de travailler en affichant plusieurs fenêtres).

Améliorations envisageables

1. Déplacer les postes enseignants au centre des grandes salles (E.102, E.104)
2. Double vidéo-projection (à chaque extrémité des salles et orientation des postes étudiants vers les écrans)
3. Installation d'un tableau blanc à chaque extrémité des salles.

2.3.6. L'alternance en formation initiale (apprenti) ou en formation continue (contrat de professionnalisation)

Toutes les formations dispensées en alternance sont désormais gérées par le service (formation continue et alternance » de l'IUT.

A noter que nous avons établi et présenté un dossier en 2013 afin de solliciter l'ouverture d'un groupe GEA, option GCF, en apprentissage adossé au CFA Sup de notre Université.

Malgré l'avis favorable des organisations patronales notre dossier n'a pas été retenu par la Région.

2.3.7. La certification

Le TOEIC

L'IUT de Troyes permet aux étudiants qui le souhaitent de passer le TOEIC. Deux sessions ont lieu durant l'année universitaire.

Voici les résultats pour les trois dernières années :

TOEIC 2013-2014 :

1. Décembre 2013 : 6 étudiants GEA (scores 505, 575, 850, 795, 740, 800)
2. Mars 2014 : 6 étudiants GEA

TOEIC 2014-2015 :

1. Décembre 2014 : 0 étudiant GEA
2. Mars 2015 : 5 étudiants GEA (scores 765, 565, 815, 870, 550)

TOEIC 2015-2016 :

1. Novembre 2015 : 4 étudiants GEA (825, 565, 615, 510)

Pour information, un score supérieur à 800 est jugé très satisfaisant pour un étudiant de DUT.

LE C2i

Résultats

Il est proposé aux étudiants GEA de passer le C2i.

Les résultats des dernières années sont les suivants :

C2i 2013-2014 : 126 étudiants inscrits 72 reçus (57 %)

C2i 2014-2015 : 130 étudiants inscrits 73 reçus (56%)

C2i 2015-2016 : 126 inscrits à ce jour

Organisation

Le C2i est articulé autour de 5 domaines répartis sur des compétences théoriques et pratiques. Depuis la réforme du PPN GEA, les étudiants travaillent seuls, l'aspect théorique au travers de sites et de documents laissés à leur intention sur le bureau virtuel ou mentionnés en cours. L'épreuve est réalisée via une plateforme gérée par l'Université, sous forme de QCM avec un maximum de 3 passages.

Le pendant pratique des 5 domaines est abordé et certifié en cours, par l'équipe pédagogique (action avec les enseignants de langue, d'expression) et souvent corrélé avec des partiels (une partie de l'épreuve est donc déclinée en domaines C2i) ou fait l'objet de travaux demandés aux étudiants.

Certification AMF (Autorité des Marché Financiers)

Depuis la réglementation entrée en vigueur en 2010, l'obtention d'une certification autorité des marchés financiers (AMF) est obligatoire pour exercer une activité pour une banque ou un cabinet d'assurance.

Le département a mis en place un dispositif particulier pour permettre aux étudiants de la licence professionnelle « Commercialisation des Produits et Services Financiers » d'obtenir la certification AMF pendant le cursus de la Licence. Il est opérationnel depuis l'année 2012. L'implication du département a consisté à offrir aux étudiants une préparation de 40 heures par un professionnel et une participation financière au passage de l'examen assuré par un organisme extérieur (Centre de Formation de la Profession Bancaire). Les résultats des quatre promotions qui en ont bénéficié sont excellents puisque le taux de réussite est en moyenne de 93.75% alors que la moyenne nationale avoisine les 55% (résultats détaillés dans l'onglet pédagogie du dossier excel).

D'autres projets sont en cours pour les prochaines années, à savoir le développement au sein des unités d'enseignement du multicanal en raison de l'évolution de ce secteur professionnel.

2.4. La pédagogie (cf. tableaux « Pédagogie DUT »)

Programme 150 - objectif 1 : « Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue »

Programme 150 - objectif 2 : « Améliorer la réussite des étudiants »

Programme 150 - objectif 6 : « Améliorer l'efficacité des opérateurs »

Programme 231 – objectif 1 : « Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales »

2.4.1. Réussite et aide à la réussite

REUSSITE DES BACS TECHNOLOGIQUES

La réussite des bacheliers technologiques peut s'apprécier au regard du tableau suivant :

Cohorte	2012	2013
Total des PRIMO ENTRANTS	129	139
BTn inscrits	36	41
BTn DUT validés (4, 5 ou 6 semestres)	22	19
Taux de réussite des BTn	61 %	46,3 %
Taux de réussite tous bacs	62 %	71,2 %

Si sur la cohorte 2012 le taux de réussite des bacheliers technologiques est comparable au taux de réussite tous bacs confondus, la cohorte 2013 montre une réussite des bacheliers technologiques nettement en deçà du taux moyen.

Un élément d'explication peut se trouver dans l'examen du tableau suivant qui précise la réussite des bacheliers technologiques selon la spécialité (référence : cohorte 2013) :

Spécialité BTn	CFE	RH	autres
Inscrits 2013	22	10	9
DUT validés	15	2	2
Taux de réussite	68,2 %	20,0 %	22,2 %

Ces chiffres montrent clairement que les bacheliers technologiques de la spécialité « comptabilité » réussissent nettement mieux en GEA que les autres bacheliers technologiques. Pour autant de nombreux bacheliers technologiques de la spécialité « RH » sollicitent une entrée en GEA en vue de suivre l'option GRH. L'expérience montre que ceux-ci parviennent difficilement à franchir le cap de la première année. S'ils y parviennent, ils valident ensuite le DUT GEA GRH sans trop de difficultés.

Mais les exigences du PPN en matière d'enseignements de gestion, de mathématiques et de statistiques entre autres, ne semblent pas en adéquation avec les objectifs du programme de la classe terminale.

Nous avons accueilli davantage de bacheliers technologiques lors de la rentrée 2015 et parmi eux de nombreux bacheliers STMG « RH ». Nous surveillons de près les résultats de ces étudiants. Un groupe travail interne au département GEA a été constitué afin de réfléchir aux aménagements pédagogiques que nous pourrions mettre en place pour favoriser la réussite de ces bacheliers.

L'objectif est de proposer la mise en œuvre de ces aménagements pour la rentrée 2016.

REUSSITE DES ETUDIANTS BOURSIERS

Le tableau ci-dessous montre pour les cohortes 2012 et 2013 que le taux de diplômés boursiers est comparable au taux de boursiers inscrits dans la cohorte.

Cohorte	2012	2013
Nombre de DUT validés	73	99
Boursiers diplômés	43	47
Boursiers dipl / diplômés	59,0 %	47,5 %
Nbre boursiers / inscrits	61 %	50 %

La réussite au DUT est donc statistiquement indépendante du caractère boursier/non boursier. Autrement dit, les étudiants boursiers ne réussissent pas mieux ni moins bien que l'ensemble des étudiants.

REUSSITE DES ETUDIANTS EN SITUATION DE REORIENTATION

La réussite des étudiants en situation de réorientation peut s'apprécier au regard des données suivantes :

Rentrée	02/2011	02/2012	02/2013
Primo-entrants	9	6	6
DUT validés	8	4	6
Taux de réussite	89 %	67 %	100 %

Ce tableau prend en compte les primo-entrants au semestre décalé, qui sont des étudiants en situation de réorientation à la fin d'un semestre. Si on compare ces taux de réussite au taux de réussite du département sur les dernières années qui varie entre 60 et 72 %, on observe que les

étudiants primo-entrants au semestre 1 réussissent plutôt mieux que les autres. Pour autant, la réussite des étudiants après réorientation ne peut pas se réduire à la réussite des étudiants scolarisés en semestre décalé. Mais nous ne disposons pas d'autres chiffres.

2.4.2. Dispositifs de réorientation

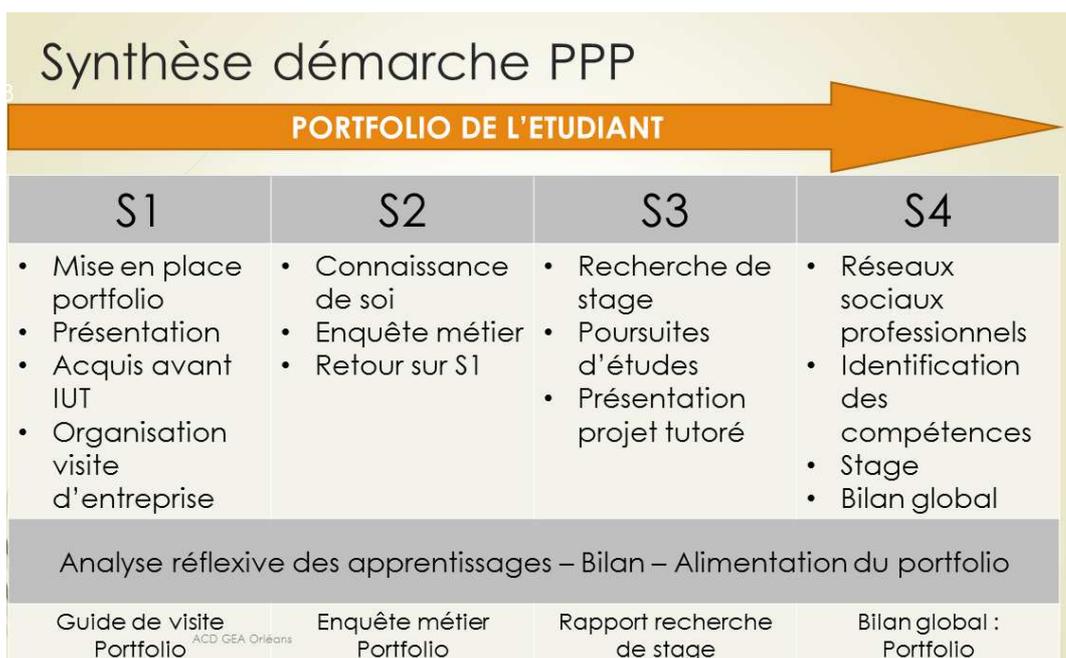
Les étudiants en difficulté sont reçus par le chef de département et/ou par le directeur des études, bien avant la fin de chaque semestre. C'est l'occasion pour envisager avec l'étudiant les diverses possibilités qui s'offrent à lui : passage conditionnel, semestre décalé, réorientation, etc.

2.4.3. Le projet personnel et professionnel de l'étudiant

Dispositif pédagogique mis en place

L'organisation du PPP peut être résumée par le schéma ci-dessous :
 Cette organisation repose sur 2 types d'activités

- Des activités récurrentes présentes à chaque semestre (Analyse réflexive, Bilan, Portfolio)
- Des activités spécifiques à chaque semestre (cf. schéma ci-dessous)



Les éléments évalués figurent sur la dernière ligne du tableau ci-dessus

Organisation au sein de l'équipe pédagogique

- Un référent PPP qui coordonne l'ensemble de la démarche (intervenants, suivis, évaluation, évolution du système).
- Des intervenants enseignants choisis en fonction de leurs domaines de compétences. Les posters métiers sont évalués par les intervenants.
- L'équipe enseignante du département qui assure le suivi des étudiants (individuel et groupe) et évalue les travaux (hors poster).

Pédagogie employée

Pour toutes les activités proposées, un principe a été retenu : mettre l'étudiant au cœur du dispositif, le rendre autonome et le responsabiliser.

Chaque activité fait l'objet :

- D'une présentation
- De la mise à disposition de fiches de travail et de suivi. Deux pratiques existent :
 - Distribution et suivi des fiches par l'enseignant.
 - Mise à disposition sur l'ENT dans le cadre d'un parcours d'apprentissage.
- De points les plus réguliers possible sur l'avancement des travaux

Transversalité

Les enseignants des différentes disciplines sont associés à la démarche PPP à plusieurs niveaux :

- Suivi des étudiants et évaluation des travaux.
- Prise en charge d'activités « PPP » dans le cadre de leurs enseignements. A titre d'exemple CV et lettre de motivation sont traités dans le cadre des cours de communication et d'anglais.
- Proposition d'activités pédagogiques pouvant servir d'artefacts à déposer par les étudiants dans leur portfolio.

Bilan de cette pratique

L'organisation retenue a permis de donner de la cohérence à la démarche et d'assurer une continuité entre les semestres.

L'écosystème PPP fonctionne grâce à l'investissement de l'ensemble de l'équipe pédagogique. C'est un dispositif chronophage et consommateur de ressources.

L'implication des étudiants se fait de manière progressive, au fil des semestres, en fonction de la maturité des étudiants et de l'évolution de leur projet.

Le départ de 2 collègues dans le cadre de l'ouverture d'un nouveau département va nous amener à revoir le dispositif et les activités proposées.

Un partage d'expérience et le recensement des besoins dans le domaine du PPP au sein de l'IUT viennent d'être effectués. Ils vont déboucher sur le partage et la mise en commun de ressources pédagogiques.

2.4.4. Les TICE (dont FOAD)

La tendance initiée lors de la précédente évaluation a été consolidée et complétée.

- L'impossibilité de mettre en œuvre les TP, notamment au semestre 1. Cela pénalise la réussite des bacs technologiques. Compte tenu de l'effectif (30 étudiants par groupe), il est très difficile d'avoir un accompagnement personnalisé des étudiants en repérant et expliquant les approximations dans le travail réalisé.
- L'organisation en TD couplée à des salles de 15 postes réduit l'efficacité des enseignements. Les semestres 1 et 2 sont les plus sensibles à ce phénomène.

- C2i : Malgré la modification du PPN et du module d'adaptation locale associé, nous avons maintenu l'organisation du C2i pour nos étudiants de première année. L'inscription se fait sur la base du volontariat avec 80% de étudiants qui vont jusqu'au bout de la démarche avec un pourcentage de réussite qui se situe toujours autour de 70%.
 - Les aspects positifs de cette action sont :
 - Fil conducteur et lien entre les enseignements de S1 et S2
 - « Diplôme » identique aux autres étudiants de l'Université
 - Motivation des étudiants pour aborder l'informatique « théorique » (matériel, réseau, sécurité)
 - Les aspects à travailler sont :
 - Le calendrier d'organisation du C2i qui conduit à avoir des inscriptions tardives de nos étudiants. Inscription qui intervient souvent à la fin du module de S1
 - L'absence de visibilité du C2i freine l'investissement de certains étudiants.
- Outils de travail collaboratif.
 - L'ENT est utilisé par l'ensemble des étudiants et une très grande majorité des enseignants. Les modules les plus utilisés sont : les cours en ligne et l'emploi du temps. Les nouvelles fonctionnalités mettent souvent beaucoup de temps à s'intégrer dans les pratiques des enseignants.
 - Depuis 2013, nous avons introduit l'utilisation des outils collaboratifs en ligne à partir des outils google. Les étudiants réinvestissent massivement cet enseignement dans le cadre du partage de fichiers, de la prise de notes de cours et la rédaction des différents rapports qui leur sont demandés.
 - La limite est la nécessité d'utiliser des outils grand public, l'ENT ne nous offrant pas de solution équivalente.
 - Toutes les salles de cours sont équipées de vidéoprojecteurs et 10 d'entre elles d'un tableau blanc interactif. L'usage des tableaux interactifs reste très marginal. Les soucis techniques et l'investissement temps préalable sont deux facteurs explicatifs.
- Un TD consacré à la création de site web a été introduit en lien avec le portfolio utilisé dans le cadre du PPP.
- Nos usages des ERP ont évolué avec le nouveau PPN.
 - Nous conservons CEGID pour les enseignements du semestre 4. Modules M4106 (Modules Gestion commerciale, Comptabilité, Suivi des règlements et Servantissimo) et M41H03 (Module paie).
 - Nous avons introduit l'utilisation d'EBP (compta, paie, immo et gestion commerciale) pour les enseignements du module logiciels métiers au semestre 3.
 - Le module comptabilité d'EBP est également au semestre 1 dans les enseignements de comptabilité.
 - La difficulté rencontrée concerne l'articulation entre semestres 3 et 4. La compréhension de la dimension SIG d'un ERP est plus délicate pour les étudiants n'ayant pas suivi le module du semestre 3. Les risques de redite sont importants ; certaines notions à aborder sont identiques en S3 et S4.
- Organisation matérielle.
 - Toutes les salles informatiques sont équipées d'un vidéoprojecteur et 8 salles (dont 4 salles dédiées à l'informatique) d'un tableau numérique
 - L'usage du vidéoprojecteur est généralisé et pose peu de problèmes.
 - Les tableaux interactifs sont peu utilisés tant pour des raisons techniques (calibrage, branchement, surface d'affichage) que d'utilisation par les enseignants (formation ?, investissement temps ?).

2.4.5. L'innovation pédagogique

Utilisation des jeux de simulation de gestion en DUT GEA

Semestre 2 et S2D (140 étudiants et 20 étudiants)

Jeu SHADOW MANAGER

Module M2208 Adaptation aux publics et aide à la réussite en fin de semestre 2, après les partiels bloqués.

Le volume horaire est de 16H par étudiant, 14H en TD plus 2H d'évaluation finale.

Travail en groupes de 4 ou 5 étudiants.

L'évaluation se fait sur 6 périodes avec des travaux demandés pour chaque période.

L'objectif en fin de première année est de faire le lien entre les deux types de comptabilité : Comptabilité financière et comptabilité de gestion qui sont étudiées au S1 et S2 mais dans deux modules séparés. Ceci grâce à une mise en situation réelle dans des entreprises industrielles.

Semestre 3 et S3D (100 étudiants et 20 étudiants)

Jeu SHADOW MANAGER

Module M3111C Simulation de gestion (parcours A uniquement)

Le volume horaire est de 18H par étudiant, 16H en TD plus 2H d'évaluation finale.

Travail en groupes de 4 ou 5 étudiants mélangés selon les options GCF, GMO et GRH pour équilibrer les niveaux.

L'objectif est d'introduire en fin de semestre 3 des paramètres plus complexes indispensables pour la prise de décisions dans tous les domaines de la gestion. Les entreprises travaillent avec plusieurs produits, les salaires sont ajustables, un budget social est possible, des dividendes sont distribués, l'impôt sur les bénéfices est pris en compte...

Utilisation d'un jeu de négociation (option GMO) version logistique du logiciel "négociateur"

Objectifs pédagogiques

Ce logiciel utilise une approche pédagogique active. Il permet aux étudiants d'aborder la négociation par un outil de mise en situation. Chaque étudiant conduit 5-6 négociations, en tant qu'acheteur ou vendeur, qui se concluent par un bon de commande. Savoir écouter, savoir argumenter, savoir conclure, gérer le conflit, ... : l'objet est de donner une dimension concrète à ces sujets que nous enseignons à nos étudiants et nécessaires aussi dans d'autres domaines que la négociation.

Le jeu de négociation, grandement apprécié des étudiants, est utilisé dans le cadre du module Gestion des achats et des ventes (M41M14C) de l'option GMO. Il est à noter que le PPN GEA prévoit l'utilisation d'un logiciel de négociation et/ou un logiciel de gestion commerciale comme modalités de mise en œuvre de ce module. Le logiciel "négociateur" répond ainsi à ces modalités et correspond également aux objectifs et compétences visées, définis dans ce PPN.

Descriptif

Le Négociateur est outil pédagogique de mise en situation de négociation, commercialisé par la centrale IUT, utilisé par plus de 40 établissements en France et créé et développé par Joël Sohier, enseignant-chercheur à l'URCA.

Le logiciel est facile d'utilisation tout en étant proche de la réalité de la négociation commerciale par la prise en compte d'un certain nombre d'éléments (prise en compte des frais logistiques, possibilité de livraison en plusieurs fois...).

Calendrier

Utilisation du jeu pour l'option GMO lors du semestre 4 et du semestre 4 décalé dans le cadre du module Gestion des achats et des ventes (M41M14C)

2.4.6. Les ressources documentaires

L'étudiant de l'IUT peut :

1. Accéder et exploiter les ressources du centre documentaire. Les collections de la BU ont été massivement renouvelées ces dernières années.
2. Utiliser les sites professionnels pour accéder aux informations en compléments des cours et des études de cas.
3. Accéder aux ressources d'IUT en ligne, la partie gestion étant bien documentée.

A noter que chaque année, peu de temps après la rentrée, les étudiants du semestre 1 sont initiés à la recherche documentaire.

2.5. Formation tout au long de la vie

Programme 150 - objectif 1 : « Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue »

2.5.1. Publics de formation continue, état des lieux

Il existe à l'IUT de TROYES, un groupe GEA en formation continue. Cette formation ainsi que toutes les licences mises en œuvre par le département GEA et proposant de l'alternance prévoient des places disponibles pour ces publics.

L'ensemble de ces formations est désormais géré par le service formation continue et alternance.

2.5.2. VAE

Les VAE sont gérées par le service « formation continue et alternance ».

2.5.3. Approche par bloc de compétences

L'ACD GEA est la première avec l'ACD STID à avoir proposé des blocs de compétences (dans 3 domaines : comptabilité, fiscalité, paie et décliné en 3 niveaux, élémentaire, intermédiaire, maîtrise) à l'ADIUT.

Ces blocs de compétences ont été présentés par le chef de département à l'ensemble de l'équipe pédagogique lors d'un conseil d'enseignement de début septembre 2015.

Si nous parvenons à identifier les besoins des branches professionnelles dans ces domaines, l'équipe GEA semble disposée à se saisir de ces blocs pour leur mise en œuvre. Cependant compte tenu des contraintes (le taux d'encadrement du département passe de 106 % en 2010 à 81 % en 2016) en termes de disponibilité des enseignants, il semble utile de penser à une mutualisation régionale de ces blocs, avec l'IUT de Reims en particulier.

La réflexion sur ce sujet ne fait donc que débuter...

2.6. Politique d'ouverture internationale

Programme 150 - objectif 5 : « Renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements »

2.6.1. Accueil et réussite des étudiants étrangers

Le département GEA de l'IUT participe à plusieurs programmes d'accueil d'étudiants étrangers gérés par l'ADIUT (Association des Directeurs d'IUT), en particulier avec : le Gabon, la Chine, la Thaïlande, le Vietnam.

Titulaires d'un DU PFST (Préparation aux Formations Scientifiques & Technologiques) obtenu au cours d'une année d'études dans un IUT en France, les étudiants qui nous sont envoyés rejoignent le premier semestre et sont également inscrits aux cours de FLE qui sont dispensés à l'IUT de Troyes. Ils poursuivent par la suite et avec de bons, voire d'excellents résultats, leurs études en GEA.

Année	Etudiants	Destinations
2012 – 2013	0	
2013 – 2014	0	
2014 – 2015	4	Chine (ADIUT), Canda (semestre), Brésil
2015 – 2016	6	Chine (ADIUT), Thaïlande (ADIUT), Vietnam (ADIUT)

2.6.2. Mobilité sortante

a. Mobilité en stage

Année	Etudiants	Destinations
2012 – 2013	0	
2013 – 2014	2	Maroc, Luxembourg
2014 – 2015	1	Canada
2015 – 2016	1	Mexique

Bourses :

- ❑ Pour un stage non Erasmus : Aide à la mobilité internationale du Conseil Régional de Champagne Ardenne (80€/semaine)
- ❑ Pour un stage Erasmus : bourse Erasmus (350€/mois)
- ❑ Bourse du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (pour un stage de 2 mois minimum & pour les étudiants boursiers uniquement) : 400€/mois (nombre de mensualités perçues décidé par la commission RI de l'URCA).

b. Mobilité en semestre :

Année	Etudiants	Destinations
2012 – 2013	0	
2013 – 2014	1	Norvège
2014 – 2015	2	Norvège
2015 – 2016	2	Ecosse

Bourses :

- ❑ Aide à la mobilité internationale du Conseil Régional de Champagne Ardenne : entre 80 et 100€/semaine.
- ❑ Pour un semestre dans une université partenaire Erasmus : bourse Erasmus (environ 160€/mois)
- ❑ Bourse du Ministère de l'Enseignement et de la Recherche (pour un stage de 2 mois minimum & pour les étudiants boursiers uniquement) : 400€/mois (nombre de mensualités perçues décidé par la commission RI de l'URCA).

2.6.3. Poursuite d'études à l'étranger (DU...)

Les poursuites d'études à l'étranger se font dans le cadre du DUETI (Diplôme d'Université d'Etudes Technologiques Internationales) de l'Université de Reims Champagne Ardenne.

Année	Etudiants	Destinations
2012 – 2013	0	∅
2013 – 2014	3	Danemark, Ecosse, Etats-Unis
2014 – 2015	3	Ecosse, Norvège, Pays-Bas
2015 – 2016	0	∅

Bourses :

- ❑ Pour une année d'études dans une université partenaire Erasmus : bourse ERASMUS (environ 160€ / mois)

2.6.4. Participation du département à des programmes internationaux

Sans objet.

2.6.5. Mobilité des personnels

Deux enseignants chercheurs du département ont été sollicités pour effectuer une conférence à Venise.

Karine CISSE-DEPARDON, en collaboration avec Gilles DARMON et Catherine PAPETTI:

Does the class action constitute a more effective promise of resistance of the consumer ?

15th International Marketing Trends Conference,

21-23 janvier 2016 à Venise.

2.7. Vie Etudiante

2.7.1. Participation à la vie institutionnelle

Les étudiants GEA sont investis au profit de l'IUT et du département GEA.

Les élections des représentants des étudiants au Conseil de département se sont déroulées le 12 novembre 2015. Les représentants des semestres 3 et 4 élus l'an passé siègent encore cette année. Pour les étudiants de première année, 11 représentants ont été élus sur 21 candidats.

19 représentants des étudiants ont pris une part active lors du dernier conseil de département qui s'est tenu le 7 décembre 2015.

Par ailleurs, 3 étudiants GEA sont élus au Conseil d'Institut sur les 7 sièges que compte le collègue « étudiants ».

Chaque année, des étudiants participent aux actions de communication organisées à l'IUT ou à l'extérieur. Ainsi 17 étudiants ont participé à la journée « portes ouvertes », 6 étudiants ont participé au forum « Avenir Etudiant » à Troyes. Enfin, sur invitation des lycées, des enseignants de l'équipe GEA vont présenter nos formations aux lycéens et sont toujours accompagnés d'un ou deux étudiants de DUT.

2.7.2. Sports, vie associative et activités culturelles

Dans le cadre des « Pratiques artistiques et culturelles », six ateliers sont proposés aux étudiants, à savoir :

- musique
- théâtre
- graf
- web-tv
- photo
- fanzine

Ces ateliers accueillent entre 90 et 100 étudiants par semestre. Sur ces dernières années voici la participation des GEA :

	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16
Nbre GEA	15	12	10	5	4

La tendance est nettement à la baisse. Les étudiants prétextent une grosse charge de travail et disent profiter du jeudi après-midi pour réaliser les travaux en groupe. En revanche, les participants sont ravis et le plus souvent s'inscrivent dans l'atelier les 4 semestres.

3. Les actions supports

Programme 150 - objectif 6 : « Améliorer l'efficacité des opérateurs »

Programme 150 - objectif 3 : « Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international »

Programme 150 - objectif 4 : « Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche »

3.1. Immobilier (cf. tableau « Patrimoine DUT »)

3.1.1. Etat des lieux et maintenance

Nous disposons de locaux anciens (45 ans), correctement entretenus par le service général de l'IUT. Ces locaux ont subi de nombreux aménagements afin d'accueillir au mieux étudiants et personnels. L'ensemble des salles de cours sont équipées de vidéo projecteurs et du WIFI. La plupart des salles sont équipées de tableaux blancs interactifs.

Depuis 2009, le département s'est doté d'une salle multimédia, équipée d'un réseau de 30 postes informatiques, de casques et d'un mobilier adapté permettant l'accueil indifféremment d'un groupe de 30 étudiants ou de deux groupes d'une quinzaine de personnes.

Un espace dédié aux étudiants a été aménagé en 2012. Doté d'un mobilier design et pratique et d'accès libre, cet espace permet à nos étudiants de recevoir des personnes extérieures dans le cadre de leurs travaux de groupes (commanditaires, professionnels,...).

A noter que l'ensemble des ouvertures ont été changées au cours de l'année 2014-2015, permettant une optimisation du système de chauffage.

Chacun des enseignants en poste dispose d'un bureau équipé d'un poste informatique et d'un accès téléphonique à proximité.

A l'automne 2015, une salle dédiée au groupe LP « bancassurance » a été aménagée. Dotée d'un mobilier de type « professionnel » cette salle est installée à proximité du secrétariat et de la direction du département afin de faciliter l'accueil des nombreux vacataires professionnels qui interviennent auprès de ce public.

Pour permettre l'accueil d'étudiants à mobilité réduite, l'aménagement d'une salle informatique au rez de chaussée est prévue pour la rentrée 2016.

3.1.2. Hygiène et sécurité

Tous les enseignants nouvellement nommés suivent une formation « Sécurité ». Tout le personnel est invité à se former aux premiers secours. Des séances sont régulièrement organisées sur le site de l'IUT.

Enfin des exercices d'évacuation sont effectués régulièrement et les installations sont vérifiées également par des organismes spécifiques.

3.2. Ressources humaines (cf. tableaux « Gestion DUT »)

3.2.1. Les enseignants

Prénom Nom	Grade	Enseignements	Quotité GEA
Caroline ADAM	PRCE	Espagnol	100 %
Véronique AMBROSINO	MCF	Psychologie	100 %
Jean-François ANTOINE	PRAG	Mathématiques, statistiques	100 %
Philippe AUBEUF	PRCE	Gestion, informatique, GRH	100 %
Joëlle BEURIER	PRAG	Expression communication	100 %
Damien BLAISE	PRCE	Eco-Gestion	100 %
Claire BOUVIER	PRAG	Eco-Gestion	
Samuel CHAUVIER	Contractuel	Gestion de projet, communication	100 %
Gilles DARMON	MCF	Droit privé, droit des affaires	100 %
Karine DEPARDON	MCF	Marketing	100 %
Mehdi DIFALLAH	PRCE	Anglais	100 %
Gilles FILLION	PRAG	Eco-Gestion	100 %
Anne GRENET	PRAG	Anglais	100 %
Anne-Sophie LABORDERIE	MCF	Droit privé, droit des affaires	100 %
Pascal MIRAUX	PRAG	Eco-Gestion	100 %
Charles NANA DAVIES	MCF	Statistiques, aide à la décision, enquête	100 %
Amandine RAULY	ATER	Economie	100 %
Michèle ROBERT	PRCE	Eco-Gestion	100 %
Annick SEICHEPINE	PRAG	Economie, droit du travail, GRH	100 %
Jean-Charles SEICHEPINE	PRCE	Droit, management, organ. de l'entreprise	100 %

Les 4 départs à la retraite ont été compensés par l'arrivée de 3 PRAG et 1 PRCE. Le collègue enseignant chercheur en économie est toujours en disponibilité et est remplacé par un ATER. Actuellement, le taux d'encadrement est de 86 %, nettement inférieur à celui de 2010 (ceci est essentiellement lié à la mise en place de la semestrialisation et à la perte d'un PAST).

Les enseignants du département sont très sollicités et pour beaucoup d'entre eux sont amenés à réaliser de nombreuses heures complémentaires pour assurer les enseignements au sein du département prioritairement, mais également en faveur des formations proposées par le service « formation continue et alternance » (DCG, DSCG, GEA formation continue, licence RH, etc...). L'ouverture d'un 6^{ème} département à l'IUT de TROYES (département Carrières Juridiques) est une excellente nouvelle pour notre institut. Pour autant cette ouverture, à la rentrée 2016, est prévue sans moyen supplémentaire. Le département CJ sera piloté par deux enseignants-chercheurs, MCF en droit et actuellement en poste au sein du département GEA.

La situation sera donc plus difficile à la prochaine rentrée dans le département GEA du point de vue du taux d'encadrement qui s'établira alors à 81 %. Certes l'ouverture du département CJ n'est prévue que pour un groupe et devrait permettre à nos collègues d'assurer encore des enseignements en GEA.

Pour autant, deux points de fragilité sont à souligner :

1. Le nombre d'enseignants du supérieur du département GEA (déjà signalé comme un point faible lors des deux dernières évaluations) passera de 5 à 3.
2. Ces deux départs toucheront les enseignements de droit relativement conséquents dans le PPN GEA.

3.2.2. Les BIATSS

Le personnel administratif du département se limite à une assistante dont la quotité de travail s'élève à 100 %.

Compte tenu de l'augmentation des effectifs (environ 300 étudiants) l'assistante est de plus en plus sollicitée. La charge de travail est donc importante et par ailleurs la fonction d'assistante est une fonction complexe et technique. Un outil intranet a été mis en place au niveau central de l'IUT, au service de tous les départements, afin de limiter les tâches répétitives et de faciliter la gestion administrative des stages, du suivi des absences, des notes, etc...

Il est noté que de nombreux enseignants ont accepté de prendre en charge un certain nombre de responsabilités administratives permettant d'assurer, en complément de notre assistante, le fonctionnement de notre département dans le domaine du suivi des absences ou encore de la préparation des commissions et des jurys.

3.2.3. La liaison recherche et le transfert de technologie

Enseignants	Statuts	Domaines de recherche
Véronique AMBROSINO	MCF 16 ^{ème} section	Psychologie sociale
Gilles DARMON	MCF 1 ^{ère} section	Droit des contrats, droit des affaires
Karine DEPARDON	MCF 6 ^{ème} section	Marketing et comportement du consommateur
Anne-Sophie LAVEFVE-LABORDERIE	MCF 1 ^{ère} section	Théorie générale du contrat, droit des contrats, droit commercial, droit des affaires, pédagogie du droit
Charles NANA DAVIES	MCF 5 ^{ème} section	Finance internationale
Amandine RAULY	ATER 5 ^{ème} section	Sciences économiques

En annexe 1, voir le volet Recherche page 38.

Les travaux et publications des enseignants-chercheurs ont une implication directe sur les enseignements dispensés.

3.2.4. Les vacataires

Les enseignements qui ne sont pas assurés par les enseignants du département sont :

- des enseignants (MCF, PRAG ou PRCE) venant,
 - D'autres composantes de l'URCA (en droit essentiellement) pour 1,1 % des enseignements,
 - D'autres départements de l'IUT (en informatique et marketing) pour 3,0 % des enseignements,
- des enseignants d'établissements secondaires voisins (langues vivantes essentiellement), pour 3,4 %, *
- des vacataires professionnels (DRH, avocat, contrôleur de gestion, fiscaliste, juriste, chargé de recrutement, banquiers...) pour 7,4 % des enseignements.

L'ensemble de ces vacataires assurent près de 15% des enseignements dispensés dans le département.

Il est à noter que qu'au-delà des vacances, ces intervenants professionnels sont souvent impliqués en amont dans la préparation et la mise en œuvre de nouvelles formations, dans l'accueil d'étudiants en stages, dans la proposition de projets tutorés, voire dans la proposition d'offres d'emplois ou d'alternances.

3.3. Budget

3.3.1. Ressources

Nos ressources ont principalement 5 origines : la SCSP (ex. DGF), la Taxe d'Apprentissage, des subventions des collectivités territoriales, les contrats de professionnalisation, les prestations et dotations spécifiques.

Depuis plusieurs années, la SCSP attribuée à l'IUT reste stable (entre 1 225 k€ et 1 300 k€ sur les 5 dernières années). Celle-ci n'est plus a priori corrélée à l'activité de la formation initiale, puisque les effectifs globaux ont augmenté de 25% sur la même période.

Sa redistribution au sein de l'IUT se fait dans un cadre de concertation avec l'ensemble des responsables (directeur, directeurs-adjoints, CSA, chefs de département), lors de comités de direction spécifiques à l'élaboration du budget.

Une partie de la DGF globale de l'IUT est d'abord attribuée à l'administration pour les charges communes. Le reste de la DGF est ensuite partagé entre les départements pour le paiement des heures complémentaires (HC) et le fonctionnement, en tenant compte du nombre d'étudiants, du type de département et du potentiel enseignant.

La part dédiée aux départements se traduit par une diminution de fait d'année en année. En effet, la stabilité de la DGF, malgré une augmentation des effectifs de l'IUT, associée à l'augmentation des heures complémentaires, entraînent mécaniquement une diminution de la DGF attribuée aux départements.

Le tableau ci-dessous résume pour les dernières années l'origine des principales ressources du département GEA :

Ressources	2011	2012	2013	2014	2015
DGF (dédié aux HC)	30 503 €	72 656 €	102 259 €	93 061 €	80 100 €
DGF (dédié au fonctionnement)	18 678 €	20 795 €	20 795 €		
CIF, demandeurs d'emploi	2 608 €		4 302 €	4 000 €	13 752 €
Subvention Région, UE					
Taxe d'apprentissage	40 674 €	44 117 €	41 873 €	35 739 €	42 521 €
TOTAL	92 463 €	137 568 €	169 229 €	132 800 €	136 373 €

Le département GEA a su, au cours des deux derniers exercices budgétaires, relancer sa collecte de Taxe d'Apprentissage et enrayer une évolution à la baisse constatée depuis 2012. La Taxe d'Apprentissage qui représente plus de 31% de l'ensemble des ressources en 2015, reste une recette importante.

Par ailleurs, l'accueil de demandeurs d'emploi et de congés individuels de formation en licence professionnelle CPSF a permis d'augmenter le financement émanant de ce groupe de LP. A noter que, compte tenu du profil du public accueilli en 2016 dans cette licence, le montant du financement (CIF, demandeurs d'emploi) s'élèvera à plus de 28 000 €.

Depuis 2014, l'URCA a inscrit, dans son budget, une dotation spécifique liée aux projets de ses composantes. Ces recettes ne sont inscrites, ni dans le centre financier du département, ni dans le BPI de l'IUT.

Le département GEA a obtenu une dotation de 2 328 € en 2015, pour donner la possibilité aux étudiants de la LP CPSF d'obtenir la certification AMF.

3.3.2. Dépenses

Le tableau ci-dessous résume les dépenses du département (personnel, fonctionnement et équipement) qui ont été réalisées sur différents exercices du BPI de l'IUT. Le volet HC et vacations est relativement prépondérant par rapport aux autres dépenses de fonctionnement.

Dépenses	2011	2012	2013	2014	2015
Personnel (HC et vacations)	62 503 €	101 565 €	114 577 €	105 645 €	99 506 €
Fonctionnement	27 493 €	47 850 €	28 029 €	35 872 €	33 277 €
Equipement	4 812 €	8 245 €	12 096 €	1 510 €	25 853 €
TOTAL	94 808 €	157 660 €	154 702 €	143 027 €	158 636 €

Le tableau ci-dessus ne tient pas compte de certaines dépenses de fonctionnement du département réalisées sur le budget de l'URCA : 1 827 € ont été réalisées en 2015 pour le projet de certification AMF dans le cadre de la LP CPSF.

Le tableau ne précise pas non plus, pour les années 2011, 2012 et 2014, les dépenses en matériels informatiques dans les salles mutualisées (GEA, MMI et TC). Celles-ci ont été réalisées sur le budget du service informatique (CRI) à hauteur de 30 000 € en moyenne par année.

Il faut également noter que l'IUT a choisi, depuis 2015, de mettre en place la même démarche que l'URCA au niveau des investissements. Ceux-ci sont liés à des fiches projets proposées par les départements. En fonction du budget d'investissement de l'IUT et des priorités d'équipement débattues en comité de direction, un certain nombre de projets du département ont été retenus puis réalisés en 2015 : 25 533 € en équipement (aménagement de salles, matériels informatiques, mobilier) et 1 526 € en fonctionnement.

Le département supporte des charges de fonctionnement prélevées à la source (photocopies, téléphone,...) auxquelles s'ajoutent d'autres frais comme des déplacements liés aux suivis de stages, colloques, ACD, les fournitures et accessoires liés à la gestion administrative ou à l'enseignement ou du mobilier.

3.4. Pilotage du département (cf. tableaux « Gestion DUT »)

3.4.1. Organisation de l'équipe

L'organisation du département mobilise une équipe qui se compose de la façon suivante :

- Un chef de département,
- Un directeur des études,
- Un responsable pédagogique pour la LP CSPF,
- Un responsable des stages,
- Un responsable des projets tutorés de S3 et S4,
- Un responsable du Projet Personnel et Professionnel,
- Un gestionnaire des notes et des PV de jurys,
- Un responsable du suivi de l'assiduité des étudiants,
- Un référent des semestres décalés,
- Une assistante de formation.

Des conseils d'enseignement sont organisés régulièrement au cours de l'année universitaire (septembre, janvier, juillet) afin de faire le bilan du semestre écoulé, d'informer sur l'actualité du réseau GEA et de proposer des améliorations ou des évolutions à notre mode de fonctionnement. En fonction des nécessités ou projets pédagogiques, des réunions de travail peuvent être proposées à tout ou partie de l'équipe GEA (exemple : comment mieux accompagner les bacheliers STMG GRH afin de limiter les échecs).

Le chef de département convoque les membres de l'équipe pédagogique, les représentants des enseignants vacataires et les représentants élus des étudiants à un ou deux conseils de département chaque année. La direction de l'IUT (le directeur et les adjoints) sont invités à participer à ces conseils de département afin de présenter les projets de l'IUT et répondre aux questions d'ordre général.

Enfin, chaque semaine, le chef de département et le directeur des études participent au Comité de Direction de l'IUT.

3.4.2. Evaluation de la formation et des enseignements

L'OSIPE (Observatoire du Suivi, de l'Insertion Professionnelle et de l'Evaluation) de l'URCA a en charge l'évaluation des enseignements pour le DUT. Nous ne disposons pas au sein du département, en tous les cas de manière automatisée et systématique, des résultats de ces évaluations.

3.4.3. Dispositif d'autoévaluation

Le département dispose d'outils statistiques et de suivi des performances des étudiants au niveau, des inscrits, de leur origine, des démissions, réorientations ou des réussites... Tous ces éléments sont conservés pour permettre de rédiger au mieux le rapport d'évaluation demandé. Nous bénéficions de l'appui des services administratifs centraux, notamment la scolarité, pour rassembler d'autres informations (enquête sur le devenir des étudiants, patrimoine, éléments budgétaires, ...).

L'auto-évaluation est rédigée par le chef de département avec des contributions nombreuses de l'ensemble des collègues qui interagissent selon leurs compétences et leurs domaines d'implication.

Le dossier est soumis à la direction. Plusieurs comités de direction permettent d'échanger sur les contenus et les difficultés rencontrées par les rédacteurs.

Le dossier sera présenté au Conseil d'Institut début juillet 2016, puis aux conseils centraux (CFVU, CA de l'Université) d'ici fin juillet.

4. Caractéristiques de la délocalisation le cas échéant

Programme 150 - objectif 1 : « Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue »
Programme 150 - objectif 6 : « Améliorer l'efficacité des opérateurs »

Non concerné.

5. Mise en place du PPN 2013

Programme 150 - objectif 2 : « Améliorer la réussite des étudiants »

La mise en place du nouveau programme pédagogique se fait dans le respect de la maquette nationale. Le PPN 2013 est appliqué et une première promotion de diplômés est sortie en juin 2015.

LES PARCOURS

Dans cet esprit, deux parcours sont proposés aux étudiants tant au semestre 3 qu'au semestre 4.

Les modules proposés dans chacun de ces parcours sont les suivants :

	Semestre 3	Semestre 4
Parcours 3 (IPI)	Analyse statistique pour la gestion Simulation de gestion Méthodologie de gestion de projet Logiciels métiers	Droit administratif Applications prof. Statistiques Etudes de cas pratiques
Parcours 1 (OS)	Management de projet Culture générale Estimation et test d'hypothèses Simulation de stratégie d'entreprise	Prépa tests numériques et logiques Préparation tests de langues Mathématiques approfondies

Le choix du parcours est à l'initiative de l'étudiant. A noter que l'étudiant peut changer de parcours entre le semestre 3 et le semestre 4.

Seul le parcours 3 (IPI) est proposé au sein des modules d'option.

La semaine est organisée de la façon suivante :

- Le début de semaine (lundi, mardi, mercredi) est réservé aux enseignements de tronc commun et de parcours. Les étudiants sont donc regroupés en groupes de parcours (4 groupes).
- La fin de semaine (jeudi, vendredi) est réservée aux enseignements d'options. Les étudiants sont alors regroupés en groupes d'options (5 groupes).

LE PPP

L'organisation du PPP est exposée dans le paragraphe 2.4.3.

A noter que le responsable PPP du département a participé, dans le cadre de l'ACD GEA d'Orléans de janvier 2016, à un atelier dédié à la mise en place du PPP. Par ailleurs, ce collègue est également référent PPP pour l'IUT et à ce titre participe aux rencontres organisées sur ce sujet par l'ADIUT.

L'AIDE A LA REUSSITE

Depuis deux ans, un dispositif d'aide à la réussite a été mis en place dans le département. L'objectif est d'aider au plus tôt les étudiants qui n'ont pas réussi à s'adapter à leur entrée à l'IUT. Il s'est agi de proposer aux étudiants de première année, sur la base du volontariat, de les recevoir sous forme de deux permanences d'une heure par semaine pour parler concrètement de leurs difficultés et tenter de leur donner des solutions. Ces difficultés sont principalement liées à la prise de notes et surtout à la réalisation de fiches de synthèse pour mieux se préparer aux partiels. Des cours de méthodologie ont donc été mis en place pour réaliser concrètement ce travail auprès des étudiants. Si ces cours se sont révélés utiles, il reste que ce dispositif n'est pas satisfaisant car trop peu d'étudiants se sont présentés à cette aide. Il est donc nécessaire que l'équipe pédagogique cherche de nouvelles pistes d'amélioration dans le but de faire réussir un grand nombre de jeunes en difficultés au début de leur cursus à l'IUT.

Un groupe de travail interne au département GEA devra faire des propositions afin de proposer une aide spécifique pour les étudiants en difficultés sur la base des points de fragilités observés chez nos étudiants issus de la filière technologique. La mise en place est prévue pour la rentrée 2016.

6. Projet du département

6.1. *Points forts / points faibles*

Les points forts

- Le dynamisme et l'investissement de l'équipe pédagogique soudée et qui demeure réactive et innovante,
- Les étudiants sont satisfaits de la formation proposée,
- Un taux de réussite en augmentation par rapport à la dernière évaluation (de 62,5 % sur l'évaluation 2012 à 71,2 % aujourd'hui),
- Un taux d'accueil de bacheliers technologiques de près de 32,6 % en 2015 (en hausse en 2016),
- La mise en place de la semestrialisation, outil efficace pour améliorer la réussite des étudiants,
- Une offre de formation post-DUT diversifiée (DCG, DSCG, LP Bancassurance, LP RH, DUETI,
- Un taux d'attractivité et de pression en hausse,
- Des liens pérennes avec les anciens étudiants GEA, via l'association d'anciens diplômés (AAGT),

- Des liens étroits avec les milieux professionnels qui se traduisent entre autre au niveau de la taxe d'apprentissage et des contrats de professionnalisation et des soutiens exprimés régulièrement,
- Des locaux bien entretenus et des aménagements appréciés,
- Des enseignants investis à l'extérieur du département :
 - présidence de l'ACD GEA,
 - présence à la CPN GEA, aux AG ADIUT,
 - enseignants investis au GRAPFIG,
 - Jurys DCG et DSCG, permettant d'accroître la crédibilité de la préparation troyenne.

Les points faibles

- Un taux d'encadrement en baisse (de 109% à 86%) et qui va certainement encore diminuer avec la création du département CJ,
- Un nombre d'échec encore trop important aux semestres 1 et 2 (essentiellement chez les bacheliers technologiques)
- Un nombre d'étudiants choisissant l'option GRH faible,
- Un nombre d'enseignants-chercheurs insuffisant,
- Des locaux encore mal adaptés à l'accueil d'étudiants en situation de handicap,
- Un budget de fonctionnement en diminution,

6.2. Projets prioritaires pour la période quinquennale (description succincte)

Depuis la dernière évaluation nous avons travaillé à consolider notre équipe de professionnels vacataires. Nous souhaitons augmenter encore le nombre d'intervenants professionnels et le nombre de leurs interventions, d'autant plus que notre taux d'encadrement a nettement diminué.

Le département souhaite maintenir l'accueil à 5 groupes aux semestres 1 et 2. Le taux de pression et le taux de remplissage témoignent de l'attractivité du département GEA de Troyes. D'autant plus que le département GEA possède une réelle dimension locale avec 62,2% d'étudiants issus du département de l'Aube, et une vocation sociale avec près de 50% d'étudiants boursiers.

Le département GEA souhaite renforcer son équipe pédagogique et que, les enseignants appelés à quitter GEA pour la mise en place du département CJ, soient remplacés le plus rapidement possible.

Il est nécessaire de parvenir à mettre en œuvre un soutien pédagogique au profit des étudiants en difficultés afin de les accompagner toujours plus efficacement vers la réussite, surtout si l'accueil de bacheliers de la voie technologique s'accroît.

Les modules d'aide à la réussite, prévus dans le nouveau PPN, sont à ce titre un outil qu'il nous faut exploiter plus efficacement.

Nombre d'enseignants sont investis dans le département GEA ou au profit d'autres formations post-DUT (LP, DCG, DSCG) depuis de longues années. Dans un avenir proche, des passations de responsabilités devront s'opérer...

De point de vue des locaux, des aménagements doivent être envisagés afin de permettre l'accueil d'étudiants en situation de handicap, en priorité l'aménagement d'une salle informatique en rez-de-chaussée.

6.3. Projets susceptibles d'être inscrits dans le contrat quinquennal de l'Université

Afin de permettre au département GEA de l'IUT de TROYES de rester performant, il est souhaitable que l'Université accompagne le département dans le nécessaire renforcement de son équipe pédagogique et la nomination d'enseignants-chercheurs.

Afin de permettre l'accueil d'étudiants en situation de handicap, il est souhaitable de prévoir des aménagements de nos locaux (sanitaires, salle informatique, ascenseur).

ANNEXE 1 : VOLET RECHERCHE

Nom et prénom : **DARMON Gilles**
Fonction : Maître de conférences en Droit privé
Composante URCA : IUT de Troyes
Section CNU : 01
Laboratoire de Recherche : CEJESCO (Reims, UFR Droit)

Bilan des activités de recherche 2011-2015

Thématique de Recherche

Droit des affaires : droit commercial général (commerçant, fonds de commerce, bail commercial), droit des sociétés (droit commun et les différentes formes sociétaires) et les contrats d'affaires (contrats de distribution, contrats portant sur le fonds de commerce, etc).
- Droit vitivinicole: droit de la publicité en matière d'alcool, les contrats commerciaux conclus dans le domaine vitivinicole, les groupements constitués dans le domaine vitivinicole et leur mode de fonctionnement.

Production scientifique

a) Participation à des ouvrages collectifs :

- 1) « Le concept d'investissement. Regards croisés des droits interne, international et communautaire », sous la direction de Hervé Causse et Marcel Sinkondo, éd. Bruylant, 2011
- Le concept d'investissement : détermination et incidence en droit des sociétés (pp 87-130)
- 2) « Les principales clauses des contrats d'affaires », dirigé par Jacques Mestre et Jean-Christophe Roda, Lextenso Editions, 2011, Prix Montesquieu 2012.
- Clause de réserve de propriété (pp 913-929)
- Clause de non-réaffiliation (pp 687-697)
- 3) « La Champagne vitivinicole : quelles spécificités juridiques ? », sous la direction de Th. Georgopoulos, Ed Mare et Martin, 2012
- La publicité du vin de Champagne : produit d'alcool (pp 177-227)
- 4) « L'enjeu sanitaire dans la régulation de la vigne et du vin. Légitimité et responsabilité dans la gestion des risques », », sous la direction de Th. Georgopoulos, Ed Mare et Martin, publication en cours.
- La loi Evin et les contours incertains de la notion de publicité en matière d'alcool, Ed. Mare et Martin.

b) Colloques

- « L'enjeu sanitaire dans la régulation de la Vigne et du Vin. Légitimité et responsabilité dans la gestion des risques », Journée d'Etudes du Programme Vin et Droit dirigé par Th. Georgopoulos, 15 janvier 2015, UFR Droit et Science Politique.
Intervention : « La loi Evin et les contours incertains de la notion de publicité en matière d'alcool ».

- Colloque international : 15th International marketing Trends Conférence, Venise, du 21 au 23 janvier 2016. Intervention : « L'action de groupe constitue-t-elle une promesse de résistance plus efficace du consommateur ? », avec Karine Cissé-Depardon et Catherine Papetti.

Projets en cours :

- Participation à un ouvrage collectif sur les Grands arrêts du droit vitivinicole, sous la direction de Théodore Georgopoulos.

- Rédaction d'un ouvrage de Droit des sociétés, conforme au programme du DCG (Diplôme de comptabilité et de gestion), avec les éditions Ellipses. Cet ouvrage s'inscrit dans le cadre d'un projet commun de rédaction de plusieurs volumes couvrant tout le programme de DCG. Les échanges avec l'Editeur sont en cours ainsi qu'entre les futurs rédacteurs.

Encadrement :

Master 2 : Enseignant en Master 2 Droit du vin et des spiritueux à Reims (UFR Droit), j'encadre des mémoires.

Nom : DEPARDON **Prénom : Karine**
Statut : MCF
Section CNU : 06 (Sciences de Gestion)

Domaine de recherche : Marketing - Comportement du consommateur

Laboratoire d'accueil : REGARDS EA 6292 Université de Reims Champagne-Ardenne

I- ACTIVITES DE RECHERCHE 2012-2016

Mots Clés

Comportement du consommateur, Résistance du consommateur, Anti-consommation, Mouvements sociaux, Pratiques collectives

1. Articles en revues classées HCERES/CNRS à comité de lecture

- **CISSE-DEPARDON Karine** et Papetti Catherine (2015), Les flashmobs et le rôle des réseaux sociaux numériques : une étude exploratoire d'un flashmob écologique, *Décisions Marketing*, Avril-juin, 131-150.

2. Communications en colloques internationaux avec publication dans des Actes de Colloques

- **CISSE-DEPARDON Karine (2016)**, en collab. avec Gilles Darmon et Catherine Papetti, Does the class action constitute a more effective promise of resistance of the consumer ? *15th International Marketing Trends Conference*, 21-23 janvier, Venise.
- **DEPARDON Karine(2015)**, en collab. avec Michaël Korchia et Plusquellec Eléonore, Let's run before they Findus : les marques à l'épreuve des scandales, *Congrès International de l'Association Française de Marketing*, 20-22 mai, Marrakech.
- **DEPARDON Karine (2014)**, en collab. avec Soraya Zouari, Le comportement de résistance des consommateurs vis-à-vis des blogs : Une étude exploratoire sur le rejet des marques et la rupture relationnelle entre blogueuses de mode, lectrices et marques, *Congrès International de l'Association Française de Marketing*, 14 et 15 mai, Montpellier.
- **DEPARDON Karine (2014)**, L'intégration d'une dimension positive dans les mouvements collectifs de résistance de consommateurs, *13th International Congress of Marketing Trends*, Venise, 24-25 janvier, communication acceptée.
- **CISSE-DEPARDON Karine (2012)**, en collab. avec Catherine Papetti, Influence du consommateur socialement responsable sur l'engagement éco-citoyen des entreprises : Etude des motivations du consommateur et rôle des réseaux sociaux numériques dans le cas *CarrotMob*, *9ème Congrès International de l'Aderse*, Nice, 29-30 mars.

3. Communications en colloques nationaux avec publication dans des Actes de Colloques

- **CISSE-DEPARDON Karine (2015)**, en collab. avec Cochart-Muraro, Proposition d'une échelle de mesure de l'état de désorientation du consommateur dans le domaine alimentaire, *1ère Journée de Recherche en Marketing Grand Est*, Dijon, 27 mars.
- **DEPARDON Karine (2015)**, en collab. avec Zouari Soraya et Gardair Emmanuelle, Quand les marques s'en mêlent : une exploration des conséquences de la présence des marques dans les blogs de mode sur les lectrices, *1ère Journée de Recherche en Marketing Grand Est*, Dijon, 27 mars.
- **CISSE-DEPARDON Karine (2013)**, Les boycotts de prix : un moyen de pression contre la pauvreté?, *Colloque Pauvreté, Précarité et Consommation*, 25 octobre, IRG, Paris-Créteil.
- **CISSE-DEPARDON Karine (2012)**, en collab. avec Catherine Papetti, « Un commerçant, mes réseaux et moi faisons un geste pour sauver la planète ! » - Etude de la participation et rôle des réseaux sociaux numériques dans un flashmob écologique, *11ème Journée de recherche sur le e-marketing*, Paris, 7 septembre.

4. Projets

- Version 4, en collab. avec Zouari Soraya, Les marques de luxe à la conquête des blogs personnels de mode : étude de l'équilibre des relations entre lectrice, blogueuse et marque de luxe. Cet article a été accepté à la publication dans la revue *Décisions Marketing* et paraîtra dans le numéro de juillet 2016.
- Divers projets d'articles pour publications dans des revues classées HCERES sur les thématiques suivantes : scandales de marques, l'action de groupe française, la résistance et les femmes.

5. Autres

- **Tâches d'évaluation scientifiques:**

- Jury de thèse

- Membre du jury de thèse (Suffragant) de Melle Emilie Stien le 22 Mars 2012 à Lens (Université d'Artois)
Composition du jury : Joël Müller (Directeur de thèse), Francis Salerno (Président du jury), Ulrike Mayrhofer (Rapporteur), Laure Lavorata (Rapporteur), Stéphane Callens (Suffragant)

- Evaluation d'articles

- Relecteur pour des revues classées HCERES : Recherche et Applications en Marketing (classée A HCERES), Décisions Marketing (classée B HCERES)

- Relecteur pour des colloques internationaux : *Congrès international de l'Association Française de Marketing*, *International Marketing Trends Conference*, *Academy of Marketing Science (AMS)* / *World Marketing Congress (WMC)*

- Autres évaluations

- Evalueur pour le Prix AFM-CCMP du Meilleur Cas Pédagogique en Marketing décerné lors du Congrès international de l'Association Française de Marketing

- **Organisation de manifestations scientifiques:**

- Membre du comité d'organisation de la *2ème Journée de Recherche en Marketing Grand Est*, 1er avril 2016, Reims.

II- RELATIONS RECHERCHE/ENSEIGNEMENT 2012-2016

1. Enseignement du module mercatique opérationnel en GEA 2
2. Enseignement de la Mercatique du Point de vente en TC2 et de la Distribution en TC1
3. Enseignements de la Mercatique Fondamentale en TC alternance
4. Enseignements en Master 1 Management- Marketing en comportement du consommateur
5. Enseignement de la remise à niveau en marketing en licence professionnelle "Commercialisation des produits financiers et d'assurance"
6. Enseignement du module "Achats et Ventes" sous la forme d'un jeu de négociation
7. Enseignement du module création d'entreprise en GEA2 : étude du marché (consommateur, concurrence,...), méthodologie et réalisation d'études de marché (étude qualitative et quantitative), réalisation d'un plan de marchéage complet
8. Encadrement d'étudiants en licence professionnelle "Commercialisation des produits financiers et d'assurance" (mémoire et stage) : pilotage des études du marché et de marché
9. Enseignement de la stratégie d'entreprise : la réponse et l'adaptation des entreprises à leur environnement, notamment aux comportements de leurs clients

Nom et prénom : **RAULY Amandine**

Fonction : Attachée temporaire d'enseignement et de recherche, Section CNU 05

Composante : IUT de Troyes, Université de Reims Champagne-Ardenne

Doctorante en Sciences Économiques, laboratoire *REGARDS* (EA 6292), Université de Reims
Champagne-Ardenne (URCA)

TRAVAUX DE RECHERCHE

Articles scientifiques dans une revue classée HCERES/CNRS

Da Silva, N. et Raully, A. (2016), "*La télémédecine, un instrument de renouvellement de l'action publique ? Une lecture par l'économie des conventions*", *Économie et Institutions*, n°24, 1er semestre 2016.

Raully, A. (2015), "*Intervention publique versus régulation professionnelle. Conflits autour du déploiement de la télémédecine en France*", *Revue de la régulation* [En ligne], 17 | 1er semestre / Spring 2015.

Raully, A. (2013), "*Dispositifs de rémunération de la télémédecine : de la diversité des propositions de contrats à la singularité du système français*", *Journal de Gestion et d'Économie Médicale*, Vol. 31, n°7-8, pp. 473-486.

Recensions d'ouvrages dans une revue classée HCERES/CNRS

Gallois, F. et Raully, A. (2014), "*La santé face à l'orthodoxie économique : une défaite assurée ? Note de lecture sur « La santé, bien public mondial ou bien marchand ? Réflexions à partir des expériences africaines » par Bruno BOIDIN, 2014, Ed. Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 183p.*", *Journal de Gestion et d'Économie Médicale*, Vol. 32, n°5-6.

Raully, A. (2013), "*Florence Jany-Catrice, La performance totale : nouvel esprit du capitalisme ?*", *Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2012, 176p.* ", *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 4, n°2 Juillet 2013.

Article dans une revue à comité de relecture non classée

Raully, A. (2013), "Les stratégies de montée en gamme des producteurs de Champagne, garantie d'une conservation de l'identité du patrimoine viticole champenois", *Les cahiers de la Villa Bissinger*, Vol. 3, Centre d'Études de la Vigne et du Vin en Champagne, Aÿ.

Contributions dans des ouvrages collectifs

Gallois F. et Raully A. (2015), "*Télémédecine et territoire, Vers une méthodologie de comparaison internationale*" in ABECASSIS P. et COUTINET N. (Éds), *Économie sociale : crises et renouvellements*, Cahiers du Cirtes, Hors-série n°5, Louvain, Presses universitaires de Louvain, pp. 187-204.

Da Silva, N. et Raully, A. (2014), "*Le difficile déploiement de la télémédecine : une lecture par l'économie des conventions*", in LAMOTTE B., LE ROY A., MASSIT C., PUISSANT E. (Éds), *Innovations sociales, innovations économiques*, Cahiers du Cirtes, Hors-série n°4, Louvain, Presses universitaires de Louvain, pp. 145-162.

Raully, A. et Gallois, F. (2014), "*La télémédecine : une affaire de famille ? Réflexions à partir d'une approche systémique*", in LAMOTTE B., LE ROY A., MASSIT C., PUISSANT E.

(Éds), Innovations sociales, innovations économiques, Cahiers du Cirtes, Hors-série n°4, Louvain, Presses universitaires de Louvain, pp. 77-94.

Rauly, A. (2013), "*Nouveau paradigme technico-organisationnel et appropriation d'une innovation*", in DEFALVARD H., L'HORTY Y., LEGENDRE F. ET NARCY M. (Éds), Les nouvelles frontières de l'économie sociale et solidaire, Cahiers du Cirtes, Hors-série n°3, Louvain, Presses universitaires de Louvain, pp. 475-489.

Article de vulgarisation

Rauly, A. (2014), "Consultation des médecins libéraux au sujet de la Domomédecine et de la Télémedecine", *Lettre d'information de l'Union Régionale des Professionnels de Santé des médecins libéraux de Champagne-Ardenne*, octobre 2014, pp. 10-14.

Communication en colloque international

Gallois, F. et Rauly, A. (2015), "Télémedecine et comparaison des systèmes de santé : questionnements méthodologiques", *Colloque international Recherche & Régulation* 2015, 10-12 juin 2015, Paris.

Communications en colloques nationaux

Gallois, F. et Rauly, A. (2016), "De la diversité des systèmes de santé à la diversité des systèmes de télémedecine : implications méthodologiques", *Journées du Journal d'économie et de gestion médicale 2016*, Hôpitaux Universitaires Pitié-Salpêtrière, Paris 13^{ème}, 21-22 janvier 2016.

Gallois, F. et Rauly, A. (2015), "De la diversité des systèmes de santé à la diversité des systèmes de télémedecine", *35es Journées de l'Association d'Économie Sociales*, Bobigny, 10 et 11 septembre 2015.

Da Silva, N. et Rauly, A. (2014), "Le difficile déploiement de la télémedecine : une lecture par l'économie des conventions", *34es Journées de l'Association d'Économie Sociales*, Grenoble, 11 et 12 septembre 2014.

Rauly, A. et Gallois, F. (2014b), "La télémedecine : une affaire de famille ? Réflexions à partir d'une approche systémique", *34es Journées de l'Association d'Économie Sociales*, Grenoble, 11 et 12 septembre 2014.

Gallois, F. et Rauly, A. (2014), "Télémedecine : de la relation médicale à la relation de service. Réflexions à partir d'une approche systémique", *Congrès de l'Association Française d'Économie Politique*, Cachan, 2, 3 et 4 juillet 2014.

Rauly, A. et Gallois, F. (2014a), "Quelles relations de services dans la production d'actes de télémedecine ?", *Journées d'études sur la TéléSanté 2014(JETSsan)*, Troyes, 25 et 26 juin 2014.

Rauly, A. (2013d), "La télémedecine, une innovation technico-organisationnelle face aux motivations des médecins", *33es Journées de l'Association d'Économie Sociales*, Marne-la-Vallée, 12 et 13 septembre 2013.

Rauly, A. (2013c), "Politiques publiques et stratégies d'évaluation : le cas de la télémedecine", *Congrès de l'Association Française d'Économie Politique*, Bordeaux, 3, 4 et 5 juillet 2013.

Rauly, A. (2013b), "Télémedecine et médecins usagers en France : la question de l'appropriation d'une innovation technico-organisationnelle", *Journées d'études sur la TéléSanté 2013(JETSsan)*, Fontainebleau, 28 et 29 mai 2013.

Raully, A. (2013a), "Quelle rémunération pour la télémédecine en France ?", *Journées du Journal d'économie et de gestion médicale 2013*, Paris, 1er février 2013.

Raully, A. (2012), "Mode de rémunération et tarification des actes de télémédecine. Un survey de la littérature", *34es Journées des Économistes de la Santé Français*, Reims, 6 et 7 décembre 2012.

Communications en séminaires externes

Raully, A. et Gallois, F. (2014), "L'encadrement des dépenses de santé peut-il se cantonner au champ médical ? Réflexions à partir d'une approche systémique de la télémédecine", *Séminaire régulation sectorielle et territoriale*, Université Paris 7 Diderot, 25 juin 2014.

Raully, A. (2013), "Formes institutionnelles et progrès technique : une application à la télémédecine", *Séminaire d'économie politique de la santé* (Séposa), 18 octobre 2013, Maison des sciences économiques, Paris.

Communications au sein du laboratoire Regards

Gallois, F. et Raully A. (2015), "Télémédecine et comparaison des systèmes de santé : questionnements méthodologiques", *Journée du laboratoire Regards 2015*, Reims, 1er juin 2015.

Raully, A. (2014), "Incitations financières et motivations professionnelles des médecins libéraux : étude de cas appliquée à la télémédecine", *Séminaire doctorant*, Laboratoire Regards, 8 septembre 2014.

Raully, A. et Gallois, F. (2014), "Les aidants « naturels », nouveaux prolétaires de l'industrialisation de la santé ?", *Journées du laboratoire Regards 2014*, Reims, 3 et 4 juin 2014.

Raully, A. (2013d), "La télémédecine, d'un produit du progrès technique à un outil de politique publique", *Séminaire Axe santé*, Laboratoire Regards, 16 décembre 2013.

Raully, A. (2013c), "Politiques publiques et stratégies absurdes : le cas de la télémédecine", *Journées du laboratoire Regards 2013*, Reims, 4 et 5 juin 2013.

Raully, A. (2013b), "Le « deuxième effet *kiss cool* » des indicateurs de performance : À propos de l'ouvrage de Maya Beauvallet, *Les stratégies absurdes. Comment faire pire en croyant faire mieux*, Éditions du Seuil, Paris, 2009", *Séminaire institutionnalisme*, Laboratoire Regards, 4 mars 2013.

Raully, A. (2013a), "Quelle rémunération pour la télémédecine en France ?", *Séminaire Axe santé*, Laboratoire Regards, 23 janvier 2013.

Raully, A. (2012), "État des lieux de la réflexion autour du mode de rémunération et de la tarification des actes en télémédecine en France. Un survey de la littérature", *Séminaire Doctorants*, Laboratoire Regards, 26 octobre 2012.

A Troyes, le

Le chef du département,
Jean-François ANTOINE

A Troyes, le

Le directeur de l'IUT,
Abdelaziz HAMZAOU

Date de présentation au Conseil de l'IUT : **05 juillet 2016**

A Troyes, le

Le président du Conseil de l'IUT,
Sylvain CONVERS

Date de présentation à la CFVU ou au CAC :

Date de présentation au Conseil d'Administration :

A Reims, le

Le président de l'Université,
Guillaume GELLE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

Evaluation
des instituts universitaires de technologie
et
des diplômes universitaires de technologie

- vague contractuelle 2018-
-C-

« *Partie DUT* »

IUT : TROYES

DEPARTEMENT :
Génie Electrique & Informatique Industrielle

Université : Reims Champagne-Ardenne Académie : REIMS

SOMMAIRE

<u>Présentation du département</u>	4
1. <u>Introduction et Bilan du département par rapport à la situation lors de la précédente évaluation</u>	6
1.1. Bilan	6
1.2. Points forts / points faibles	6
2. <u>Formation initiale et tout au long de la vie</u>	7
2.1. Offre de formation	7
2.1.1. Offre de formation du département.....	8
2.1.2. Le département dans l'IUT.....	10
2.1.3. Le département dans le domaine L de l'offre de l'université, régionale ou de site....	10
2.1.4. La contribution du département à d'autres formations (parcours LMD).....	10
2.2. Accueil	11
2.2.1. Politique de recrutement.....	11
2.2.2. Accueil des publics spécifiques (adaptations).....	16
2.2.3. Connaissance des inscrits.....	16
2.3. Lien formation-emploi	17
2.3.1. Devenir du diplômé.....	17
2.3.2. Modalités de partenariat avec l'environnement socio-économique.....	18
2.3.3. Adaptation locale.....	19
2.3.4. Professionnalisation (stages-projets tutorés).....	20
2.3.5. Les équipements de travaux pratiques.....	21
2.3.6. L'alternance.....	23
2.3.7. La certification.....	23
2.4. La pédagogie	24
2.4.1. Réussite et aide à la réussite.....	24
2.4.2. Dispositifs de réorientation.....	27
2.4.3. Le projet personnel et professionnel de l'étudiant.....	28
2.4.4. Les TICE (dont FOAD).....	29
2.4.5. L'innovation pédagogique.....	30
2.4.6. Les ressources documentaires.....	31
2.5. Formation tout au long de la vie	31
2.5.1. Publics de formation continue, état des lieux.....	31
2.5.2. VAE.....	32
2.5.3. Approche par bloc de compétences	32
2.6. Politique d'ouverture internationale	33
2.6.1. Accueil et réussite des étudiants étrangers.....	33
2.6.2. Mobilité en stage, en semestre.....	33
2.6.3. Poursuite d'études à l'étranger.....	34
2.6.4. Participation du département à des programmes internationaux.....	34
2.6.5. Mobilité des personnels.....	35

2.7.	Vie étudiante	35
2.7.1.	Participation à la vie institutionnelle	35
2.7.2.	Sports, vie associative et activités culturelles	36
3.	<u>Les actions supports</u>	36
3.1.	Immobilier	36
3.1.1.	Etat des lieux et maintenance	36
3.1.2.	Hygiène et sécurité	37
3.2.	Ressources humaines	37
3.2.1.	Les enseignants	37
3.2.2.	Les BIATSS	38
3.2.3.	La liaison recherche et le transfert de technologie	39
3.2.4.	Les vacataires	39
3.3.	Budget	40
3.3.1.	Ressources	40
3.3.2.	Dépenses	41
3.4.	Pilotage du département	42
3.4.1.	Organisation de l'équipe	42
3.4.2.	Evaluation de la formation et des enseignements	42
3.4.3.	Dispositif d'autoévaluation	43
4.	<u>Caractéristiques de la délocalisation le cas échéant</u>	43
5.	<u>Mise en place du PPN 2013</u>	43
6.	<u>Projet du département</u>	44
6.1.	Points forts / points faibles	44
6.2.	Projets prioritaires pour la période quinquennale (description succincte)	44
6.3.	Projets susceptibles d'être inscrits dans le contrat quinquennal de l'université	45

Département : Génie Electrique et Informatique Industrielle

Site : Troyes

Chef du département :

Prénom, Nom, qualité : **Frédéric NOLLET – Maître de Conférences**

Date de la prise de fonction de chef de département : Juillet 2015

1^{er} mandat 2^d mandat

Adresse :

**IUT de Troyes - Département GEII
9 Rue de Québec
CS 90396
10026 TROYES cedex**

Téléphone : 03 25 42 71 24 - Téléphone secrétariat : 03 25 42 46 12

Télécopie : 03 25 42 46 43

Adresse électronique : frederic.nollet@univ-reims.fr

Site web : <http://www.iut-troyes.univ-reims.fr/geii/>

Date de création du département : 1972

Options (intitulé et dates d'ouverture) :

Nombre total d'étudiants inscrits dans le département (Janvier 2016) : 138

Nombre total d'étudiants inscrits à l'IUT sur le site (Janvier 2016) : 1592

Nombres de Licences professionnelles portées par le département (Rentrée 2015) : 1

1. Introduction et Bilan du département par rapport à la situation lors de la précédente évaluation

1.1. *Bilan*

Depuis la précédente évaluation, de nombreux efforts ont été menés selon différents axes : le recrutement, la réussite des étudiants, surtout au 1er semestre, avec les séances de méthodologie et d'aide à la réussite. Nous avons mis en place une véritable semestrialisation (avec des semestres décalés) et le nouveau PPN.

Nous nous sommes également efforcés de procéder au remplacement des matériels obsolètes par des matériels récents et de technologie innovante et à la rénovation des locaux.

Nous avons encore développé l'alternance en licence professionnelle et augmenté la participation des professionnels dans les enseignements des DUT et de la licence professionnelle. Enfin, nous avons ouvert le DUT GEII en apprentissage.

Les efforts sur le développement des relations internationales ont été poursuivis avec des stages ou des semestres à l'étranger.

Tous les efforts effectués sont d'autant plus louables que nos effectifs ont augmenté cette année alors que le nombre de postes d'enseignants avait diminué, avec donc une charge accrue pour chacun.

Le bilan global est plutôt positif même si il faut encore nous améliorer au niveau de la réussite de nos étudiants.

1.2. *Points forts / points faibles*

Amélioration des points faibles

➤ État des bâtiments

De très gros investissements ont été effectués dans tout l'IUT concernant, l'étanchéité et l'isolation des toitures plates et le remplacement de toutes les fenêtres et portes extérieures (double vitrage et isolation) ce qui améliore nettement le confort des usagers et du personnel.

Des rénovations de salles (G003-G004) ont été entreprises (peintures, sols, électricité, chauffage, faux plafonds et mobilier) pour donner un cadre de travail beaucoup plus agréable. Les salles G008 et G006 ont elles aussi été rénovées et accueillent un nouvel atelier de fabrication de circuits imprimés en technologies CMS, une fraiseuse à commande numérique et une imprimante 3D. Les couloirs ont été repeints et même certains décorés par des fresques effectuées par des étudiants de l'IUT.

Les prochaines rénovations des salles G001 et G007 sont envisagées et seront planifiées en fonction des budgets en 2016.

➤ Taux d'échec en 1ère année

Un travail a été mené sur les séances de méthodologie et d'aide à la réussite pour rendre celles-ci plus attractives et plus efficaces. Les premières séances du semestre S1 sont consacrées à remettre en place des "procédures" et "méthodes" afin que les étudiants puissent avoir les outils pour bien travailler chez eux et/ou à l'IUT. Puis des séances de remédiation et d'aide à la réussite sont effectuées en fonction des difficultés rencontrées par les étudiants.

De plus, l'augmentation des effectifs à la rentrée de septembre 2015, nous a permis de faire trois groupes TD dont un à effectif ciblé (STI2D et Bac Pro) et réduit (18) pour mieux travailler avec ces étudiants.

La mise en place, les années précédentes, d'entretiens individuels avec les étudiants en difficultés a été étendue à chaque fin de semestre à tous les étudiants afin de faire le point avec eux sur leur scolarité mais aussi sur leur avenir. Pour les cas problématiques, plusieurs entretiens sont même effectués avec des enseignants et la direction du département.

➤ Certains matériels anciens à changer

Un renouvellement des matériels a été entrepris et il est maintenant programmé de façon annuelle (en fonction du budget alloué bien sûr).

De plus, suite à la mise en place du nouveau PPN, les contenus des enseignements ont été modifiés avec le changement de certains matériels et l'arrivée de matériel de technologies innovantes : robot NAO, bras de robot ABB, drones, carte ARDUINO, domotique ...

Il nous reste un gros chantier qui est le renouvellement des postes informatiques. En effet, nos besoins en informatique sont importants de par les modules d'informatique à proprement parler mais aussi par l'utilisation massive d'informatique dans toutes les autres matières.

Points forts à confirmer

➤ Accueil d'étudiants en échec dans d'autres formations

L'instauration de la semestrialisation permet à nos étudiants de refaire immédiatement le semestre non validé, donc sans perte de temps, afin de rebondir et de se relancer favorablement dans leur cursus. Cependant, cela permet aussi une réorientation rapide en cas de mauvaise orientation en septembre. Nous accueillons des étudiants de tous horizons : écoles d'ingénieurs, classes préparatoires, autres formations ... Nous avons cette année un effectif de 23 étudiants en S1d, à la rentrée de février 2016.

➤ Challenge E-Kart

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, le challenge E-Kart n'a pas eu lieu en 2015. Cela n'a pas influé sur notre politique par rapport à ce projet et des améliorations ont été apportées sur les karts électriques dans le cadre des projets d'étudiants. Ce projet est bien sûr toujours soutenu par le département et l'IUT. D'autres projets de ce type sont à l'étude.

➤ Bonne préparation à la poursuite d'études

Bien que la finalité du DUT ne soit pas la poursuite d'études, beaucoup de nos étudiants suivent ce parcours et réussissent. Il est donc mis en place chaque année des modules complémentaires adaptés aux étudiants pour leur permettre d'effectuer une poursuite d'études dans de bonnes conditions. De plus, cette année, le collègue ayant la responsabilité administrative des poursuites d'études intervient à plusieurs reprises dans le cadre des séances de PPP afin de bien cerner les parcours envisagés par nos étudiants et peut ainsi les aider à bien choisir leur orientation.

2. Formation initiale et tout au long de la vie (cf. tableaux « Offre de formation DUT »)

2.1. Offre de Formation

L'offre de formation du département GEII s'est adaptée aux demandes et besoins des partenaires industriels locaux ainsi qu'aux nouveaux objectifs réglementaires fixés par le PPN (Programme Pédagogique National) de 2013 pour le DUT. De plus, une nouvelle maquette pédagogique pour la licence "Mécatronique" qui deviendra la licence "Mécatronique et Robotique" a été mise en place.

Afin de satisfaire la demande du monde professionnel, il a été ouvert un DUT en apprentissage selon plusieurs formules en fonction du public. Il faut souligner cependant, que malgré des offres des industriels et des postulants en nombres, nous n'arrivons pas à faire coïncider les demandes et les offres pour diverses raisons (peu de mobilité par manque de moyens de transport, âge des candidats, CV, lettres et entretiens de niveau faible ...). Nous avons mis en place un groupe de travail sur ce sujet afin d'améliorer ce point, avec comme objectif de mieux préparer les candidats à des entretiens d'embauche en contrat d'apprentissage.

2.1.1. Offre de formation du département

En ce qui concerne le DUT, après un passage par deux groupes TD en 1er semestre ces dernières années, nous sommes remontés cette année à 3 groupes TD. Cette augmentation s'est faite dans le contexte d'une offre de formation géographiquement proche qui est restée à peu près identique pour les départements de DUT ainsi que les BTS, mais qui s'est accrue au niveau du recrutement des écoles d'ingénieurs de Troyes (UTT et EPF).

La semestrialisation mise en place il y a 2 ans (en février 2014) nous permet d'avoir en permanence deux groupes TD décalés: un pour la première année et l'autre pour la deuxième année. A la rentrée de septembre 2015, la composition était la suivante pour un effectif de 138 étudiants :

- S1 : 3 groupes TD, 5 groupes TP
- S2d : 1 groupe TD, 1 groupe TP
- S3 : 1 groupe TD, 2 groupes TP
- S4 : 1 groupe TD, 1 groupe TP

A la rentrée de Février 2016, l'effectif global est passé à 142 étudiants, répartis dans différents groupes TD et TP dans les 4 semestres :

- S1d : 1 groupe de TD et 2 groupes de TP
- S2 : 2 groupes de TD et 4 groupes de TP
- S3d : 1 groupe de TD et 1 groupe de TP
- S4 : 1 groupe de TD et 2 groupes de TP

La semestrialisation joue pleinement son rôle d'abord pour nos étudiants en difficulté sur un semestre. Ils ont la possibilité de le refaire de suite afin de consolider leurs bases et de rebondir. Ce système est également bénéfique pour les étudiants de toutes provenances qui peuvent ainsi se réorienter en cours d'année universitaire.

La licence Mécatronique a été créée en 2003, avec un recrutement en formation initiale et en formation continue. Nous avons fait le choix depuis quelques années, de ne la proposer qu'en formation continue par alternance. Elle est en général constituée d'une petite vingtaine d'étudiants.

La mécatronique est issue de l'intégration de technologies provenant de la mécanique, de l'électronique, de l'automatique et de l'informatique dans la conception et la fabrication d'un produit en vue d'augmenter et/ou d'optimiser sa fonctionnalité. (source : Les Techniques de l'Ingénieur).

La licence professionnelle Mécatronique de l'I.U.T. de Troyes permet d'élargir les compétences des Techniciens Supérieurs en approfondissant leurs connaissances dans leur domaine initial et en leur apportant une base de connaissances dans les domaines qui leur sont secondaires ou nouveaux. Elle vise ainsi à former des cadres intermédiaires capables d'appréhender de manière

globale un système industriel mettant en œuvre des technologies diverses, de s'insérer facilement dans une équipe pluri-technique en conception, d'intervenir dans plusieurs domaines techniques ou d'assurer la liaison entre des techniciens spécialisés dans ces différents domaines.

Cette formation est plus particulièrement orientée "machines spéciales", "robotique" et "électronique embarquée". En plus des connaissances techniques en automatique, robotique, électronique programmée, électrotechnique, automatismes, pneumatique et mécanique, elle apporte des bases en management.

Les étudiants/alternants acquièrent une compétence technique leur permettant de participer à la conception ou la fabrication d'ensembles nécessitant l'intégration de différentes technologies afin de réaliser un produit industriel compétitif et de qualité, ils peuvent aussi postuler sur des postes de chargé d'études ou de projets. Ils s'orientent le plus souvent vers tous les secteurs industriels utilisant des ensembles pluri-techniques comme la production automatisée, la robotique, la construction mécanique, les cellules flexibles...

Exemples de métiers :

Assistant(e) responsable de projet, Assistant(e) responsable process/méthodes, Assistant(e) responsable de production, Assistant(e) chef de produit, Technicien(e) projet et méthodes, Projeteur(euse) en bureau d'études.

Cette formation est pluri-disciplinaire, elle permet d'élargir le champ des emplois accessibles. On trouve des machines spéciales dans toutes les branches de l'industrie et pour des besoins très variés, Les filières de la robotique, de la machine spéciale et de l'automatisme recherchent du personnel qualifié en France et en Europe, En mars 2013, le plan France robots initiatives, a débloqué 100 M€ pour faire de la France un leader de la robotique d'ici à 2020, La croissance moyenne annuelle de robots industriels installés avoisine les 12%, En Champagne Ardenne, les industries de la construction automobile, de l'aéronautique, de la mécanique générale, de l'agro-alimentaire, de la conception et la réalisation de machines spéciales représentent un fort potentiel d'emplois.

Cependant, cette année est atypique, puisque l'effectif est réduit à 8 étudiants en contrat de professionnalisation pour des raisons de crise économique et de recrutement plus important que d'habitude des écoles d'ingénieurs. Il est nécessaire de préciser que le groupe de licence professionnelle est majoritairement composé d'étudiants titulaires d'un B.T.S. qui y voient l'opportunité d'acquérir un diplôme labellisé IUT. Seuls les étudiants d'IUT peu mobiles ou ayant des résultats moyens candidatent à cette licence. En effet, même les étudiants qui se situent autour d'une moyenne générale à 11/20 arrivent à intégrer une école d'ingénieurs. Nous travaillons donc à développer l'information sur cette licence au niveau des BTS et DUT. Néanmoins, nous avons dès à présent, des offres de nos partenaires industriels en nombre équivalent aux années précédentes pour la rentrée de septembre 2016.

Il faut souligner que la maquette de la licence "Mécatronique" a évolué vers une nouvelle version mieux adaptée à la demande des industriels et au nouvel intitulé "Mécatronique et Robotique". Cette formation se déroule depuis cette année dans des locaux refaits à neuf (Salles G003 et G004), dotés de nouveaux mobiliers et de nouveaux matériels informatiques et industriels : automates, variateurs, un bras de robot ABB et système de vision industriels. Le changement d'intitulé et la rénovation du matériel et des locaux dédiés à la licence doivent la rendre plus attractive auprès des candidats.

2.1.2. Le département dans l'IUT

Des enseignants du département interviennent dans d'autres formations de l'IUT : on peut citer le département MMI (Métiers du Multimédia et de l'Internet), la licence professionnelle ACP2I (Achat et Commercialisation de Produits Industriels à l'International) par exemple.

Les enseignants sont également impliqués dans les responsabilités au niveau de l'IUT :

- Un enseignant du département est responsable de la formation "Passeport vers un DUT".
- Frédéric Nollet a été chargé de mission « Relations avec le monde professionnel » de 2013 à 2015 avant de prendre la fonction de chef de département.
- Alain Robert a été directeur adjoint chargé de la pédagogie, de 2012 à 2015.

2.1.3. Le département dans le domaine L de l'offre de l'université, régionale ou de site

Les flux échangés avec les autres formations de l'IUT sont relativement faibles : on peut signaler quelques étudiants poursuivant en licence ACP2I par exemple il y a quelques années ou quelques réorientations en DUT MMI.

Le flux le plus important concerne les échanges avec l'UTT en incorporant leurs étudiants en échec en 1^{ère} ou 2^{ème} année de leur tronc commun et en faisant intégrer une bonne dizaine de nos étudiants en cycle de branche UTT et ce depuis de nombreuses années.

Les interconnexions entre les équipes pédagogiques sont plus importantes, en particulier pour la licence Mécatronique où interviennent des enseignants du département GMP.

La plupart des enseignants chercheurs du département effectuent en grande partie leur recherche à l'IUT, qui dispose d'une antenne du laboratoire de recherche "CReSTIC" (Centre de Recherche en Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication) :

- Frédéric Morain-Nicolier, PR 61^e, CReSTIC
- Frédéric Nollet, MCF 61^e, CReSTIC
- Agnès Delahaies, MCF 61^e, CReSTIC
- Stéphane Lebonvallet, MCF 27^e, CReSTIC
- Victor Chen, MCF 27^e, CReSTIC
- Gilles Millon, MCF 61^e, CReSTIC
- Marie Dominique Leclerc, MCF 9^e, CRIMEL

2.1.4. La contribution du département à d'autres formations (parcours LMD)

5 enseignants du département participent régulièrement à des modules proposés à l'UTT. Cela concerne les domaines suivants :

- la programmation orientée objet
- les réseaux
- les services sur réseaux
- les FPGA
- la physique appliquée

De même, plusieurs enseignants ont assuré des cours à l'EPF (Ecole Polytechnique Féminine) en 3^{ème} et 5^{ème} Année.

2.2. Accueil

2.2.1. Politique de recrutement

Le nombre de dossiers demandés reste stable mais le nombre de dossiers reçus est en augmentation ainsi que le nombre de vœux 1.

Il faut noter que notre capacité d'accueil est de 78 soit 3 groupes TD de 26. Cette année notre recrutement est en hausse avec 75 inscrits, soit un taux de remplissage de 96.15%.

Nous recevons l'ensemble des candidats, ayant retourné un dossier, lors d'un entretien individuel, afin de cerner leur motivation et leur projet professionnel en plus des résultats scolaires. Les entretiens sont bénéfiques et on constate une évolution dans le classement des vœux par les candidats, à la suite de ceux-ci. L'amélioration de notre taux de réussite est également liée en partie à une meilleure explication des enjeux de la formation pendant ces entretiens. Ces entretiens peuvent lever des doutes chez les lycéens quant aux contenus réels de la formation.

Le département est présent sur chaque manifestation possible :

- Forums dans les lycées de l'Aube, Marne et Haute-Marne
- Forum Avenir Etudiant de Reims et Troyes
- Journée Portes Ouvertes de l'IUT

Le nombre de dossiers pour le DUT en apprentissage démontre l'engouement pour ce type de formation mais malheureusement la concrétisation de contrats se heurte à plusieurs problèmes : non préparation des lycéens au recrutement (lettre de motivation, CV et entretien) et manque de moyens de locomotion.

Le tableau ci-dessous donne quelques éléments liés au recrutement sur les 4 dernières années.

	Nombre de dossiers demandés			Nombre de dossiers reçus		Nombre de dossiers classés	
	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2015/2016	en %	2015/2016	en %
GEII (formation initiale)	264	251	269	244	91%	194	80%
GEII (apprentissage)	-	-	58	48	83%	26	54%

Nos étudiants sont principalement des néo-bacheliers titulaires d'un bac-S en provenance de notre académie et des départements limitrophes.

Entrants sept.	2011	2012	2013	2014	2015
Total	52	46	47	49	75
Général	59,6%	60,9%	57,4%	55,1%	58,7%
Techno	32,7%	26,1%	27,7%	32,7%	26,7%
Étranger	7,7%	13,0%	14,9%	12,2%	14,7%

	INSCRIPTIONS EN S1	Dont inscriptions NEO-BACHELIERS	Issus d'un BAC GENERAL	Issus d'un BAC TECHNOLOGIQUE	Issus d'un BAC PROFESSIONNEL
GEII	75	50	32	15	3

	SS-TOTAL AC REIMS	HORS AC REIMS	Dont départements limitrophes (89 – 77 – 21)	TOTAL	% AC REIMS
GEII	35	15	11	50	70%

Évolution de la répartition de nos effectifs

DUT	2013/14	2014/15	2015/16
GEII 1 ^e année	59	51	75
GEII 1 décalé	-	14	16
TOTAL GEII 1	59	65	90
GEII 2 ^e année	41	36	32
GEII 2 décalé	-	-	15
TOTAL GEII 2	41	36	47
TOTAL	100	101	138

Cela met en évidence une nette augmentation de nos effectifs à la rentrée de septembre 2015. Cette augmentation concerne également les autres filières de l'IUT, en particulier celles du secteur secondaire et démontre un attrait grandissant vers nos formations.

DUT	2013/14	2014/15	2015/16
MMI	189	243	264
GEA	262	284	278
GMP	142	140	189
TC	246	272	264
GEII	100	101	137
TOTAL	939	1040	1132
Augmentation	8,5 %	11 %	9%
Soit une augmentation d'environ 20 % sur les 2 dernières années.			

Cependant, nous déplorons que notre département n'attire de façon stable que 6 à 8% de filles. La répartition selon les secteurs tertiaire ou secondaire reste très marquée !

DUT	HOMMES	FEMMES	TOTAL	% HOMMES	% FEMMES
GMP	172	17	189	91%	9%
GEII	128	9	137	93%	7%
GEA	117	161	278	42%	58%
MMI	206	58	264	78%	22%
TC	117	147	264	44%	56%
TOTAL	740	392	1132	65%	35%

Le taux des étudiants boursiers de notre département, comme celui de l'IUT, reste stable autour de 45% de nos effectifs.

Synthèse à retenir :

- **un recrutement local important,**
- **une augmentation des effectifs en DUT de 20 % en deux ans et de 37 % en GEII à la rentrée de septembre 2015,**
- **un établissement qui joue son rôle d'ascenseur social avec : 45 % de boursiers.**

Evolution du nombre de diplômés sur trois ans

	2012 / 2013	2013 / 2014	2014 / 2015
GEII	26	40	29
Licence Mécatronique	13	13	14

Parcours suite au DUT

Nous avons régulièrement un taux assez important d'étudiants qui poursuivent leurs études en école d'ingénieurs ou en licence.

Sur la promotion de DUT GEII sortie en juin 2015, les chiffres sont les suivants suite à l'enquête à 6 mois (100% de retour) :

- Origine des bacs : S 83% - STI2D 14% - Autres 3%
- Situation : Poursuite d'études 86% - Salarié 4% - Recherche d'emploi : 10%

Modalités de recrutement

Nous sommes confrontés, depuis plusieurs années, à la baisse régulière du nombre de candidatures de néo-bacheliers français. Dans le même temps, nous sommes incités à recruter plus de bacheliers technologiques. Nous avons donc accentué notre politique de recrutement dans tous les secteurs : pratiquement tous les bacheliers S et STI (de spécialités correspondant à G.E.I.I) sont admis (ils ne pourront concrétiser cette admission que sous réserve de l'obtention du baccalauréat). La sélection porte uniquement sur les bacheliers professionnels et les bacheliers étrangers. Il faut préciser que 80% des dossiers sont classés.

Le recrutement se fait maintenant sur dossier et entretien. L'entretien permet de vérifier les motivations de l'étudiant mais surtout de vérifier sa connaissance de la formation afin de limiter les erreurs d'orientation.

Les étudiants dont les dossiers sont jugés très faibles et qui obtiennent malgré tout le baccalauréat sont néanmoins informés des risques d'échec qu'ils encourent en cas d'inscription en G.E.I.I.

Grâce à une plus grande implication dans les forums et présentations de notre formation, nous avons vu nos effectifs augmenter cette année avec des résultats encourageants sur le plan de la réussite des étudiants de bac STI2D par exemple. Il faut souligner que le major de notre promotion de deuxième année est issu d'un bac STI2D.

Nous avons eu cette année plus de dossiers de candidatures de Bac S et moins de dossiers de bac STI2D, mais qui semblaient plus en adéquation avec un parcours en DUT GEII.

		DUT 2012	DUT 2013	DUT 2014	DUT 2015
Origines	S	76 %	74 %	73 %	83 %
	STI	24 %	15 %	22 %	14 %
	Etranger		11 %	5 %	3 %

Sources : enquête à 6 mois après le DUT - % en fonction des réponses parvenues.

Communication.

La communication au niveau du département se fait essentiellement par la participation aux forums régionaux d'orientation (un à Reims en décembre, un à Troyes en janvier), aux réunions d'information dans les lycées de l'Aube et de la Haute-Marne et à des forums extérieurs. Nous avons pu constater que la multiplication de ces forums et présentations n'est pas garante d'une information claire et objective des futurs bacheliers en fonction de l'organisation de ceux-ci.

Nous avons donc effectué des efforts de totale collaboration, sans arrière-pensée partisane, avec de nombreux intervenants du système éducatif, pour une meilleure orientation des bacheliers avec des présentations ciblées de nos formations. Nous accueillons aussi régulièrement des classes pour des visites de notre département et enfin nous participons à la manifestation "Une semaine à l'université". Une journée "Portes ouvertes" est organisée chaque année à l'IUT avec une fréquentation en hausse dans notre département.

Nous avons participé à plusieurs reprises à la manifestation au mois d'octobre "Fête de la science", ce ne fut pas le cas en 2015, mais le sera certainement en 2016 sous une autre forme qui reste à déterminer.

Il est à souligner que la participation à toutes ces manifestations et forums commence à représenter un volume d'heures non négligeable et se fait sur la base du volontariat des collègues impliqués.

De plus, comme nous sommes souvent sollicités par des écoles supérieures qui souhaitent venir présenter leurs formations, cette année, avec le département GMP, nous avons organisé un forum "Poursuite d'études".

Enfin, depuis maintenant 4 ans, un forum IUT-Entreprises est organisé à l'IUT de Troyes sous la responsabilité de Frédéric Nollet, Chef du département GEII. Les entreprises peuvent venir présenter (conférence ou stand) leurs activités, leurs métiers et/ou effectuer un recrutement (entretiens) pour un stage, un job d'été, un contrat de professionnalisation ou un emploi.

Il faut également souligner le développement des actions de communication au niveau de l'IUT ces dernières années. Différentes opérations de communication ont été menées : refonte des supports de communication (kakémonos et plaquettes), présence accrue dans les médias locaux, spot cinéma en décembre 2015-janvier 2016 (réalisé par un professionnel)...

Tout cela commence à porter ses fruits.

Réorientation vers l'I.U.T.

Grâce à l'existence des semestres décalés, c'est essentiellement en semestre 1 décalé et en semestre 3 que des réorientations sont possibles suivant le nombre d'ECTS obtenus. Comme signalé plus haut, elles concernent chaque année de 5 à 10 étudiants en échec après deux années à l'U.T.T. (ou UTC), en CPGE et en PACES. Cette intégration directe se fait par validation d'acquis académiques.

Année	2013	2014	2015
Redoublement en GEII	10	8	12
Réorientation en DUT GEII d'étudiants de l'extérieur	13	7	10

Semestrialisation

La semestrialisation a été mise en place pendant l'année universitaire 2013/2014 en février 2014 et a donc conduit à une première diplomation en Janvier 2016. Le nombre réduit d'étudiants dans ce groupe décalé nous permet de mieux prendre en charge les étudiants afin d'améliorer leurs résultats universitaires.

Prise en compte du PPN

La mise en place du PPN 2013 s'est faite à partir de septembre 2013. L'organisation de l'enseignement propre au département GEII de Troyes est maintenant réalisée en semestre et non plus en bimestre comme c'était le cas avant. Ceci permet de faire apparaître distinctement les matières à faible nombre d'heures plutôt que de les incorporer dans des modules plus importants. Grâce à ce PPN, de nouveaux modules sont apparus, en particulier le module de méthodologie M1205 et des modules de Projet Personnel Professionnel Mx204 sur plusieurs semestres.

Le module de méthodologie nous a permis de mettre en place d'une part, un enseignement des méthodes de travail, ce qui doit permettre d'améliorer les résultats des étudiants, et d'autre part un soutien multidisciplinaire pour améliorer l'aide à la réussite grâce à des séances de remédiations dès que des lacunes sont ciblées.

Les modules de PPP permettent de faire découvrir à l'étudiant les différentes facettes du domaine GEII, de l'aider à construire son projet professionnel et de développer ses capacités personnelles, grâce, par exemple, à l'organisation de visites d'entreprises (Electrolux).

Il ne faut pas oublier la mise en place de projets tuteurés qui doivent permettre à nos étudiants d'acquérir, sur les quatre semestres, des compétences en gestion de projet, en rédaction et en présentation, d'autonomie, et de travail en équipe. Il faut quand même signaler que la non-inscription dans le PPN d'heures effectives d'enseignement pour effectuer le suivi des étudiants reste un problème.

2.2.2. Accueil des publics spécifiques (adaptations)

Nous n'avons pas actuellement d'étudiants handicapés. Remarquons toutefois que des aménagements ont été effectués pour leur faciliter l'accès au rez-de-chaussée par l'extérieur. Le département G.E.I.I. a accueilli par 4 fois (3 DUT et 1 Licence) par le passé des étudiants en situation de handicap. Bien que nous ne soyons pas équipés pour cet accueil (absence d'ascenseurs...), des solutions palliatives ont toujours été trouvées et ces scolarités se sont toutes traduites par une réussite.

2.2.3. Connaissance des inscrits

Le tableau ci-dessous récapitule l'origine des étudiants primo-entrants en DUT GEII des cinq dernières promotions :

	Bac S	Bac STI/STI2D	Autres	Bac étranger
2015	58%	22%	6%	14%
2014	55%	27%	6%	12%
2013	57%	28%		15%
2012	61%	24%	2%	13%
2011	57%	30%	6%	7%

La prédominance des bacheliers scientifiques par rapport aux bacheliers technologiques n'est que le reflet des candidatures et des choix des candidats. En effet, il n'y a pratiquement aucune sélection à l'entrée pour ces 2 catégories de bacheliers, tous sont classés dans la procédure post-bac, sauf cas très exceptionnel.

Le tableau ci-dessous résume la corrélation candidature/inscription pour le recrutement de l'année 2015-2016 :

	Bac S	Bac STI
Nombre de candidats	160	71
% par rapport aux candidats	66%	29%
Nombre d'inscrits	44	16
% par rapport aux inscrits	69%	25%

En ce qui concerne l'origine géographique de nos étudiants, on constate bien sûr une prédominance des régionaux, voire des locaux. Les inscrits proviennent en grande majorité de l'ancienne région Champagne-Ardenne mais aussi des départements limitrophes. Nous formons les étudiants issus de notre région et ils y travaillent : 85 % travaillent dans la région et 65 % dans l'Aube.

Pour la rentrée de septembre 2015, les filles ne représentent que 3% de la promotion de première année, ce qui est particulièrement faible. Pour information, les filles de la promotion précédente représentaient 6% de l'effectif actuel de première année. Notons qu'en seconde année, la répartition est sensiblement identique.

Le département GEII, tout comme l'IUT de Troyes, joue donc un rôle social important en permettant l'accès à l'enseignement supérieur et à la réussite à des étudiants boursiers car nous avons en moyenne un taux de boursiers de 45%.

En ce qui concerne la Licence professionnelle Mécatronique, nous n'avons aucun boursier car ils sont tous salariés en contrat de professionnalisation.

2.3. Lien formation – emploi

2.3.1. Devenir du diplômé

Le département G.E.I.I de l'IUT de Troyes a été pionnier dans le domaine des enquêtes sur le devenir des étudiants, avec une première enquête dès 1982. Cette bonne pratique a été étendue à l'IUT et, maintenant, avec la généralisation des enquêtes ADIUT puis « Ministère », le département n'a plus en charge cette mission, ce qui se traduit par des questionnaires certes facilement exploitables, mais qui n'apportent que peu d'informations réellement qualitatives par rapport aux besoins locaux.

Nous participons bien sûr à l'enquête actuelle avant tout par relance téléphonique ou mail pour obtenir les informations. Cela se traduit par des taux de réponse très élevés. En effet, pour l'enquête à 6 mois portant sur les diplômés, nous obtenons un taux de réponse toujours supérieur à 90 %.

Année de sortie	2011	2012	2013	2014	2015
nombre de diplômés	42	55	27	40	29
% de retour	95 %	84 %	96 %	95 %	100 %
Ecole d'ingénieurs	68 %	58 %	66 %	49 %	76 %
Licence (L2 ou L3)	8 %	23 %	0 %	14 %	4 %
Licence Professionnelle	24 %	18 %	17 %	23 %	4 %
autres	0 %	3 %	17 %	14 %	16 %

Sources : Chiffres de l'enquête à 6 mois.

Ces enquêtes montrent un taux global de poursuites d'études relativement stable, même si dans le détail il faut noter une baisse de l'orientation vers les licences, compensée par une hausse vers les écoles d'ingénieurs. A noter que l'année 2015 diffère des précédentes et les prochaines enquêtes permettront de montrer si l'année 2015 est atypique ou si elle annonce une nouvelle tendance.

Les retours des diplômés se traduisent majoritairement par un succès de nos anciens étudiants dans les poursuites d'études entreprises. Cela démontre que la formation dispensée à l'IUT de Troyes au sein du département GEII est reconnue et de valeur.

A contrario, même si ces chiffres sont positifs, il faut noter que l'objectif de professionnalisation du DUT n'est pas atteint et que nous envoyons très peu de titulaires de DUT directement sur le marché de l'emploi. C'est bien pour pallier à ce problème et satisfaire la demande locale, voire régionale que nous nous sommes investis dans le DUT GEII par alternance.

En effet, lors des entretiens de recrutement et des premières séances de PPP, 80% des lycéens interrogés indiquent qu'en s'inscrivant en DUT GEII, ils ont déjà pour objectif une poursuite d'études, mais ne veulent pas passer par les autres filières jugées trop dures et trop risquées.

De plus, ils obtiennent un diplôme reconnu en deux ans.

Par contre, en proposant à des lycéens d'intégrer un DUT GEII en alternance, nous les plaçons directement dans le monde de l'entreprise. Il nous faut donc accentuer nos efforts dans ce domaine pour valoriser la filière par apprentissage.

2.3.2. Modalités de partenariat avec l'environnement socio-économique

Les liens avec le monde professionnel sont nombreux. En effet, des professionnels effectuent des enseignements (sous forme de vacations) en DUT (1) et en Licence professionnelle (6). Au niveau du département GEII, cette participation d'industriels aux enseignements du D.U.T. reste trop faible. Néanmoins, les diverses réunions organisées avec eux ainsi que les rencontres informelles lors des visites et les soutenances de stage sont l'occasion de discuter des évolutions

tant des programmes que de la pédagogie aussi bien de la licence que du D.U.T, quel que soit leur secteur d'intervention. Deux de ces professionnels sont élus au conseil de département et participent donc à la vie de celui-ci. Nous en retrouvons aussi dans le conseil de perfectionnement de la licence Mécatronique.

Une autre traduction de ce partenariat est le versement de la Taxe d'Apprentissage. Nous percevons actuellement environ 32 000,00 € chaque année, chiffre stable ces trois dernières années comme le montre le tableau ci-dessous :

ANNEE	2013	2014	2015
Montant global	32596 €	30683 €	32168 €

Cette taxe est entièrement consacrée à des dépenses d'investissement du département, ce qui améliore notre potentiel annuel d'investissement complété selon les années par une subvention de la Communauté d'agglomération et/ou par une subvention dans le cadre des appels à projet Région.

De plus, du fait de l'étendue et de la fréquence de nos contacts avec les partenaires, nous sommes amenés à récupérer auprès d'eux du matériel technique ou des composants encore utilisables. Ceux-ci nous sont cédés gracieusement, en raison de changements de production, de délocalisation ou de remplacement dans le cadre d'un renouvellement périodique.

L'organisation depuis 4 ans d'un Forum "IUT-Entreprises" permet aussi aux entreprises partenaires de faire découvrir leurs activités et leurs métiers à nos étudiants. Elles peuvent aussi rencontrer sur une seule après-midi 12 à 20 étudiants sous forme d'entretiens pour répondre à leurs éventuelles propositions (stages, contrats..).

Les stages et les contrats de professionnalisation représentent également une forme de partenariat très positive. En 2015, 29 étudiants de DUT ont effectué un stage en milieu professionnel et 15 étudiants de licence Mécatronique étaient en contrat dans des entreprises. Les enseignants vont donc visiter celles-ci et peuvent dialoguer avec les tuteurs de stage pour affiner nos contenus de formation.

Des études et réalisations sont également effectuées par nos étudiants pour des industriels dans le cadre des projets de deuxième année.

Un contrat de type PTR a été signé entre le département et la société ATEX System pour une campagne de mesures sur du matériel développé par celle-ci.

2.3.3. Adaptation locale

Nous essayons de suivre le plus fidèlement possible le programme pédagogique national. Compte-tenu des restrictions budgétaires qui nous affectent, nous sommes cependant amenés à effectuer des glissements dans la nature des enseignements (TD \Rightarrow Cours et TP \Rightarrow TD).

L'ouverture du DUT GEII en alternance a des répercussions sur notre mode de fonctionnement. Nos effectifs dans la section DUT GEII en alternance étant faible, ces étudiants sont inclus dans les groupes de formation initiale, avec une alternance 3 jours / 2 jours. Il a fallu adapter l'emploi

de temps en conséquence pour placer certains modules (TP, ER, PPP) en fin de semaine quand les apprentis sont en entreprise.

Le fait de ne plus travailler en bimestre a été positif et a permis de mieux répartir les modules sur le semestre.

Certaines activités (modules complémentaires, projets de TR...) sont orientées vers nos domaines de compétence ou d'excellence en particulier :

- le traitement d'image (présence d'une équipe de recherche du CReSTIC, seul laboratoire de l'U.R.C.A. dans le domaine EEAll Electronique Electrotechnique Automatique et Informatique Industrielle)
- la commande de puissance et les énergies renouvelables (participation au challenge e-kart)
- la CEM et plus généralement les phénomènes électromagnétiques (antennes, propagation.....), du fait de l'existence d'une structure de transfert de technologie au sein du département.

De plus, à la lumière de discussions et afin de répondre aux besoins des partenaires industriels, de nouvelles technologies ont fait leur apparition : Arduino, Imprimante 3D, Fraiseuse numérique et surtout la technologie CMS.

Pour cela, un atelier complet de réalisation de circuits imprimés en technologie CMS a été créé. Il permet de développer un enseignement portant sur la conception et la réalisation de circuits imprimés industriels, et cela dans l'optique d'une professionnalisation accrue des réalisations de 2^{ème} année (projets industriels des modules ER2).

2.3.4. Professionnalisation (stages – projets tutorés) (cf. tableaux « Pédagogie DUT » et tableaux « Gestion DUT »)

Projets tutorés

Les projets tutorés sont pour nous liés aux enseignements d'ER. Parallèlement à l'activité purement technique évaluée dans les modules d'ER, les étudiants doivent effectuer un travail de recherche bibliographique ou une étude fonctionnelle et technique, en lien avec le sujet qui leur a été attribué. Ils doivent de plus mettre en place un dispositif de communication autour de celui-ci : poster, présentation orale, rapport technique, évaluation des coûts, faisabilité, éventuellement recherche de sponsors... Ces activités, encadrées par un enseignant, sont évaluées dans le cadre du Projet Tutoré. Des projets complémentaires sont éventuellement proposés à des étudiants volontaires. Ils font dans ce cas l'objet d'une bonification de points portant sur la note de projet tutoré.

Stages

En première année, les étudiants doivent effectuer une période de deux semaines en entreprise. Dans un premier temps, il s'agit de les confronter à la recherche de stage et aux démarches correspondantes. Dans un deuxième temps, cela leur permet d'avoir un premier contact avec le monde de l'entreprise.

Dès le milieu du semestre S2, les étudiants sont sensibilisés à la nécessité de prospecter en vue de leur stage (10 semaines) de seconde année. Ils ont à leur disposition un fichier informatique répertoriant les stages effectués les 3 ou 4 dernières années. Dès le début de S3, l'enseignant

supervisant les stages suit l'avancée de leur recherche. La rédaction d'une lettre de motivation et d'un CV est travaillée en cours de communication et en PPP.

L'enseignant responsable des stages vérifie la cohérence et la conformité des courriers envoyés par les étudiants. Les étudiants établissent un dossier de recherche de stage où doivent figurer toutes leurs démarches. Ce dossier est présenté régulièrement au responsable des stages. Parallèlement, toutes les propositions de stage reçues sont affichées. En dernier ressort, des stages sont directement proposés à des étudiants dont la démarche n'aurait pas abouti.

Chaque stage est suivi par un enseignant tuteur qui visite au moins une fois le stagiaire et garde un contact téléphonique avec le responsable industriel. Dans le cas de stages éloignés ou à l'étranger, le suivi se fait uniquement par téléphone et mail, en raison des contraintes budgétaires.

Le stage fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale devant un jury composé du responsable industriel, du tuteur enseignant et d'un « candide » enseignant. Sauf opposition du responsable industriel, la soutenance est publique : des étudiants de 1^{ère} année y assistent dans le cadre de leur PPP. Ils sélectionnent 2 à 3 soutenances en rapport avec leurs objectifs professionnels et doivent rendre une synthèse.

La note de stage est obtenue à partir de fiches d'évaluation portant sur la recherche de stage, le travail effectué et le comportement dans l'entreprise, le rapport, la soutenance et un résumé en anglais. Ces fiches sont respectivement renseignées par le responsable des stages, le responsable industriel, le tuteur enseignant et le jury de soutenance orale. Une commission d'harmonisation composée du responsable des stages, du chef de département et d'un industriel réexamine les notes extrêmes et les cas litigieux.

2.3.5. Les équipements de travaux pratiques (cf. tableaux « Pédagogie DUT »)

L'organisation des salles de TP est la suivante :

Salle	Disciplines concernées	Etudiants
F001	Electronique	S2 et S2d
F002	Electronique	S1 et S1d
G000	Energie / Electronique de puissance	S2 et S2d
G001	Informatique	Tous semestres
G002	Informatique industrielle	S1 - S1d - S2 - S2d
G003	Informatique – Etude - Conception	Licence Mécatronique
G004	TP – Câblage – Automatisme – Usine école	Licence Mécatronique
G005	TP Electronique et Automatique - TNS	S3 et S3d - S4 et S4d
G006	Etudes et Réalisations - Fabrication	Tous semestres
G007	Informatique	Tous semestres

G008	Etudes et Réalisations - Test - Mise en service	Tous semestres
G009	TP Automatismes Industriels	S2 S3 S4
G010	Electrotechnique	S2 et S4

A ces salles spécialisées s'ajoute le Laboratoire de Langue mutualisé avec le Département GMP.

L'équipement des 8 salles de travaux pratiques paraît globalement satisfaisant. L'utilisation de certains matériels spécifiques parfois anciens n'est généralement pas due à des questions budgétaires, mais plutôt au fait que le marché ne propose plus d'appareils de performances équivalentes.

Par contre, il est effectué un renouvellement important et régulier des matériels et appareils afin de remplacer ceux qui sont "usés" ou obsolètes.

Depuis la dernière évaluation, nous avons :

- spécialisé deux salles (G003 - G004) pour la licence professionnelle Mécatronique : une pour les projets industriels et l'autre pour l'informatique avec les logiciels de conception mécanique CAO/DAO qui ont été rénovées et rééquipées presque complètement : nous attendons la notification d'une subvention pour le dernier volet "matériel" ;
- créé une nouvelle salle informatique polyvalente en libre-service (F006) équipée de 13 postes ;
- renouvelé le parc d'oscilloscopes analogiques de TP d'électronique 1^{ère} année ;
- acquis de nouvelles maquettes pédagogiques de régulation (position, vitesse, température) et d'étude des systèmes de modulation numérique ;
- spécialisé une salle (G006) pour la fabrication de circuits imprimés en technologie traversante et CMS. Cette salle est équipée de 5 perceuses, 6 fers à souder, de machines de placement CMS et de deux fours (un classique et un tunnel). Une fraiseuse Charly Robot complète l'équipement de cette salle qui sert aux 4 semestres du DUT, ainsi qu'à la licence Mécatronique.
- rénové l'équipement destiné à l'enseignement de l'informatique industrielle 1^{ère} année (cibles,...).

Parallèlement, nous avons complété l'équipement généraliste (programmeurs...), acquis des matériels de technologies innovantes : carte Arduino, robot Arexx, robot NAO, drones

La structuration de nos salles de travaux pratiques et de leur équipement a été conçue à une époque où il fallait faire tourner 20 groupes de TP sur la semaine. A l'heure actuelle, avec 9 groupes TP, l'utilisation du matériel et des salles n'est pas forcément optimale.

Une réorganisation est nécessaire compte tenu de l'évolution de nos pratiques. Depuis 2014, une ou deux salles sont rénovées chaque année, et cela malgré les difficultés budgétaires. Mais le réseau informatique du bâtiment G devant être entièrement refait en 2016/2017 (2 tranches) pour un budget estimé à 150 k€, il s'avère nécessaire de cibler dès à présent la fonction et l'utilisation de chaque salle.

2.3.6. L'alternance en formation initiale (apprenti) ou en formation continue (contrat de professionnalisation)

Nous pratiquons l'alternance en formation continue sous forme de contrats de professionnalisation dans la licence professionnelle Mécatronique depuis 2003. L'objectif était dans un premier temps de travailler avec 2 groupes TP, l'un en « formation initiale », l'autre en « alternance ».

Depuis, nous avons opté par une formation complète en alternance, ce qui correspond aux attentes des industriels. Nous avons chaque année plus d'offres que de candidats et il nous arrive de ne pas pouvoir satisfaire des propositions d'entreprises.

En effet, la principale difficulté au développement de l'alternance est celle du manque de mobilité des étudiants : par exemple, des contrats de professionnalisation n'ont pas trouvé preneur car ils étaient situés dans le département de la Haute-Marne et auraient nécessité de la part des alternants une double domiciliation, donc en général un double loyer.

Il nous faudra résoudre à l'avenir ce problème, qui est crucial dans une région où le tissu industriel est très éclaté et majoritairement fait de PMI ou PME à faible effectif.

Nous nous efforçons donc de recruter des lycéens de ces régions car ceux-ci accepteront d'aller effectuer un stage ou un contrat de professionnalisation dans leur région d'origine.

Nous avons ouvert le DUT GEII en apprentissage à la rentrée de septembre 2014, qui est proposé sur deux types de parcours :

- les 2 années de DUT en alternance pour des étudiants néo-bacheliers
- la deuxième année de DUT en deux ans pour des étudiants ayant validé leur première année.

Notre souhait est vraiment d'arriver à mettre en relation les offres et les postulants, afin d'avoir un recrutement d'au moins dix apprentis pour créer un groupe à part entière, avec un emploi du temps particulier et un enseignement adapté.

2.3.7. La certification

La certification C2i est proposée chaque année au niveau de l'I.U.T. Elle n'intéresse qu'assez peu nos étudiants qui se sentent plus motivés par les aspects techniques de l'informatique.

Pour la certification du niveau de langue en anglais, le T.O.E.I.C est proposé au niveau de l'I.U.T, avec 2 sessions par an.

Pour mieux préparer les étudiants au niveau du DUT G.E.I.I, le module d'anglais en S4 est renforcé avec plus de TD. Tous les étudiants suivent obligatoirement ce module, mais seuls les volontaires se présentent aux épreuves de certification (celles-ci ne pouvant être obligatoires car payantes).

Seuls, 1 étudiant en Décembre 2013 et 2 étudiants en Mars 2014 ont passé le TOEIC

L'objectif reste bien sûr de présenter tous les étudiants à cette certification, ce qui nécessitera de trouver des aides financières.

Tous les étudiants de première année suivent une formation à l'habilitation électrique B1V en fin de semestre 1. Une session de rattrapage est organisée en fin de semestre 2 pour ceux qui n'ont pas validé cette préparation ou qui ne se sont pas présentés à l'évaluation.

2.4. La pédagogie (cf. tableaux « Pédagogie DUT »)

2.4.1. Réussite et aide à la réussite

La question de la réussite des étudiants au DUT G.E.I.I peut se poser de diverses façons.

L'instauration de la semestrialisation a changé un aspect très important : l'abandon. Auparavant, des étudiants n'ayant pas validé le semestre 1 poursuivaient quand même en semestre 2 et, avec les lacunes existantes, rencontraient des difficultés insurmontables et finissaient par abandonner et/ou démissionner. La semestrialisation a permis de diminuer fortement ce problème et les étudiants sont beaucoup plus motivés lors du semestre décalé.

Réussite		2011	2012	2013
4 sem.	Tout bac	34,6%	58,7%	42,6%
	Général	54,8%	71,4%	63,0%
	Techno	0,0%	41,7%	7,7%
	Étranger	25,0%	33,3%	28,6%
5 sem.	Tout bac			10,6%
	Général			7,4%
	Techno			7,7%
	Étranger			28,6%
6 sem.	Tout bac	21,2%	13,0%	??
	Général	19,4%	10,7%	??
	Techno	23,5%	25,0%	??
	Étranger	25,0%	0,0%	??
Tout sem.	Tout bac	55,77%	71,74%	??
	Général	74,19%	82,14%	??
	Techno	23,53%	66,67%	??
	Étranger	50,0%	33,3%	??

Il existe tout de même un très faible nombre d'étudiants qui échouent par méconnaissance du contenu de la formation suite à une mauvaise orientation. Le fait d'effectuer des entretiens individuels de recrutement permet de limiter ce problème.

Le semestre où les étudiants rencontrent le plus de difficultés et d'échecs est le semestre 1. Les résultats de celui-ci sont donc détaillés et analysés ci-après.

Résultats du semestre 1 - Janvier 2016

75 étudiants - 52 étudiants ont validé le S1 - 56 passent en S2 - 12 vont en S1d - 7 Réorientations

Sur les 7 réorientations, 6 sont sur demande des étudiants qui ont souhaité changer de filière et 1 pour un étudiant quasiment toujours absent et déjà en réorientation.

Analyse par diplôme d'origine

Il convient d'effectuer une analyse plus fine si l'on veut identifier des pistes d'amélioration de la réussite. Une première voie est de réaliser une analyse par types de baccalauréat.

Bac étranger - 11 étudiants - 6 validés - 4 non validés (3 en S1d + 1 en S2) - 1 Réorientation

Il faut signaler que dans cette catégorie on retrouve deux extrêmes : le major de promotion et le dernier. Ce dernier est un étudiant chinois maniant très mal la langue française, presque toujours absent et déjà en situation d'échec. On voit ici que sur 11 étudiants, 6 ont validé et 3 valideront certainement au semestre suivant.

Bac Pro - 4 étudiants - 2 Validés - 1 Réorientation sur son choix - 1 S1d

Bac STI2D - 16 étudiants - 7 Validés - 10 vont en S2 - 4 vont en S1D - 2 Réorientations

Les quatre étudiants admis en S1D ont de grandes chances de réussir. On peut donc espérer un taux de réussite de 14 sur 16 (87.5%) au semestre S1 (en 1 ou deux semestres) ce qui démontre que des bacs STI2D peuvent très bien réussir en DUT.

Les deux étudiants en réorientation sont deux étudiants qui ont très vite décroché car cela ne leur plaisait pas et ne correspondait pas à l'image qu'ils s'étaient fait de la formation. Ils ont choisi d'eux-mêmes de se réorienter vers une autre filière.

Bac S - 44 étudiants - 37 validés - 7 non validés - 4 vont en S1d - 3 Réorientations

Sur les quatre étudiants qui sont en S1D, trois ont de grandes chances de réussir, le quatrième a des soucis de santé qui perturbent sa scolarité. On peut donc espérer un taux de réussite de 40 sur 44 (90 %) au semestre S1 (en 1 ou deux semestres).

Les trois étudiants en réorientation sont des étudiants qui ont très vite décroché car cela ne leur plaisait pas et ne correspondait pas à l'image qu'ils s'étaient fait de la formation. Ils ont très choisi d'eux même de se réorienter vers une autre filière.

On voit donc que les bacheliers STI2D ont légèrement moins de réussite que les bacheliers de série S. Ils sont en général pénalisés par un manque de travail et de méthode de travail. Le fait d'avoir cette année un groupe spécifique a certainement aidé à diminuer le taux d'échec.

Il ne faut pas considérer comme des échecs tous les abandons. Chaque année des étudiants ayant validé S1 et S2 quittent le département soit pour effectuer leurs S3 et S4 dans un autre IUT (déménagement, problème de transports...), soit pour se réorienter vers un autre cursus qui leur semble plus attractif (classe préparatoire, départements MMI ou TC de l'IUT...) soit encore suite à la réussite à un concours de la fonction publique, la première année de DUT jouant alors le rôle de préparation.

Nous avons par contre l'impression d'avoir de plus en plus d'étudiants en grande difficulté sociale, économique et médicale, et de plus en plus d'étudiants font l'objet d'un suivi médical et/ou psychologique. Il nous semble intéressant dans les années à venir de quantifier et qualifier ces phénomènes.

Ces analyses nous indiquent quelques voies à explorer dans nos dispositifs d'aide à la réussite :

- accompagner les néo-bacheliers lors de leur première intégration dans l'enseignement supérieur ce qui correspond bien au nouveau module "Méthodologie et aide à la réussite"
- mieux cibler l'information diffusée lors des forums d'orientation, en fonction des interlocuteurs
- favoriser un travail régulier dans toutes les matières

La réussite des étudiants boursiers ne peut faire l'objet de statistiques aussi complètes, car cela nous obligerait à établir des fichiers informatiques de suivis nominaux intégrant des critères sociaux, ce qui nous paraît éminemment discutable.

D'autre part, la qualité de boursier n'étant pas permanente (remise en cause annuelle), il est difficile d'établir des statistiques pertinentes de réussite sur un parcours susceptible de durer trois ans !

Aide à la réussite :

Nous tentons depuis de nombreuses années d'améliorer nos taux de réussite. Plusieurs essais ont été effectués par le passé sans grands résultats. Nous avons pour cela mis en place diverses procédures dont aucune ne s'est avérée pleinement satisfaisante :

- enseignement de soutien dans les disciplines « difficiles »
- modulation de la durée des enseignements en fonction des matières et de l'origine des étudiants
- tutorat informel par des étudiants de 2^e année, voire par des camarades de 1^{ère} année.

Une des problématiques est l'identification d'une « catégorie » d'étudiants qui rencontrera, à coup sûr, des difficultés dans une discipline donnée : il existe d'excellents bacheliers technologiques qui n'ont besoin d'aucune aide spécifique en mathématiques, tout comme il y a des bacheliers S qui ont des lacunes sur des principes fondamentaux. Un traitement par origine paraît donc inapproprié.

Il est difficile de déterminer à qui s'adresse cette aide et la nature de cette aide. Il faut donc essayer d'établir un dispositif basé sur trois principes :

- l'individualisation de la procédure
- l'identification des lacunes
- la possibilité de remédiation à un échec ou à une insuffisance constatée

Dans la pratique nous fonctionnons en deux temps :

- une première phase de "méthodologie".
- une deuxième phase de remédiation.

La phase de méthodologie s'articule en globalement 7 séances.

La première partie consiste à donner et/ou consolider des outils méthodologiques à nos étudiants au travers de séances effectuées le plus rapidement possible en début de semestre :

- Se préparer au travail
- Comment apprendre
- Démarrer un exercice
- Prendre des notes
- Utiliser le Bureau virtuel
- Utiliser Internet comme ressources (IUT en ligne par exemple)
- Tests logiques et/ou cognitifs

La deuxième partie commence par des séances d'exercices sur des sujets vus d'une certaine façon en cours et traités ensuite de façon différente pour mettre en application. Cela concerne par exemple les mathématiques en électronique ou la logique

- Les montages à AOP : utilisation des lois de Kirchoff
- Exercices d'algorithme : traduire un cahier des charges en algorithme

A la fin de ces 7 séances, les étudiants auront déjà effectué 4 à 5 semaines de cours et il est alors possible de commencer à détecter des lacunes chez certains étudiants : la phase de remédiation (+/- 10 séances) peut commencer. Les collègues ayant en charge ce module agissent alors en fonction de deux types d'informations :

- les informations provenant des collègues qui ont détecté des étudiants en difficulté lors des séances de TD et/ou TP
- les informations provenant des étudiants eux-mêmes qui ont des difficultés dans une matière ou une autre, qui souhaitent avoir des explications ou qui souhaitent refaire des exercices de révision avant un examen.

Les séances sont alors organisées en fonction des problèmes repérés et du nombre d'étudiants concernés. Le travail s'organise soit avec le groupe complet sur une notion, soit en divisant le groupe en 3 ou 4 petits groupes pour revoir des notions différentes.

Les premières évaluations, au bout de 6 ou 8 semaines, permettent la vérification des acquis et savoir-faire définis par le programme pédagogique national qui depuis 2005 est rédigé sous forme modulaire. Après une évaluation, concernant un module spécifique, on peut donc effectuer un recensement des lacunes et des savoir-faire non acquis par les étudiants et mettre en place une remédiation adaptée.

Cette façon de faire semble avoir porté ses fruits cette année mais demande à faire ses preuves de façon pérenne. De plus, nous souhaitons mettre en œuvre des évaluations plus ciblées, donc plus pertinentes et du soutien plus individuel. La question du financement de cette action doit être étudiée.

De plus, le fait de travailler maintenant en semestre et non plus en bimestre nous donne une plus grande souplesse dans l'articulation et l'enchaînement des modules dans un semestre, même si cela complexifie la réalisation des emplois du temps. Nous avons donc travaillé en réunions pédagogiques cette année sur des décalages de modules les uns par rapport aux autres afin que les contenus de certains modules soient utilisables dans les autres modules. Cela évite aussi que le collègue soit contraint de faire ces notions dans son module (il gagne du temps pour son propre contenu).

Exemple : le module Electronique nécessite dès son début des notions de calculs, de trigonométrie et des complexes. Les cours et TD de maths correspondants sont donc placés dans les premières semaines et ce module commencera après. Une nouvelle organisation sera mise en place en septembre 2016 pour les étudiants du semestre 1 et nous espérons des effets très rapidement.

2.4.2. Dispositifs de réorientation

Nous avons dans notre recrutement, de nombreux étudiants provenant de l'enseignement supérieur : écoles d'ingénieurs, CPGE, PACES ...

Beaucoup d'entre eux sont des bacheliers de série S en situation d'échec avant leur entrée à l'IUT et qui avaient au préalable intégré des cursus longs pour lesquels ils n'avaient la maturité ou le

niveau suffisant compte tenu de leurs résultats. Pour certains autres, ce n'est pas un problème de niveau mais un réel problème d'orientation et ils s'aperçoivent rapidement qu'ils se sont trompés.

Cela montre la nécessité d'une bonne évaluation des compétences avant d'intégrer une formation supérieure, et une bonne connaissance de la formation souhaitée.

Selon leurs parcours, et l'époque où ils nous arrivent, nous pouvons les intégrer au semestre S1, S1d, S2, S2d ou S3. Nous pouvons constater que ces étudiants présentent de très bons résultats même pour les étudiants directement intégrés en semestre S3. Le D.U.T G.E.I.I. se révèle être une véritable voie de réussite pour des étudiants en situation d'échec dans les premières années d'études supérieures. La contrepartie de cette situation est qu'une partie des néo-bacheliers scientifiques qui s'inscrivent dans notre département le font à la suite d'un refus dans des formations plus cotées et non par réelle motivation.

Dans la mesure où il n'existe pas de filières scientifiques ou technologiques de l'Université de Reims Champagne-Ardenne implantées à Troyes (si ce n'est à l'IUT), aucune procédure organisée n'existe. Les faibles cas de réorientation sont traités au coup par coup et concernent des étudiants qui ont effectué une première année de médecine, de droit, d'anglais ou de l'UTT.

Ainsi, nous accueillons en réorientation des étudiants en échec à l'Université de Technologie de Troyes (UTT). Presque tous les étudiants provenant de cet établissement non seulement réussissent leur DUT mais poursuivent ensuite à l'UTT avec succès. Cet accueil en réorientation, en semestre décalé ou non, est une réussite globale.

En interne à l'IUT, des contacts permanents existent avec les autres départements pour la réorientation de bacheliers généraux en échec en GEII. Pour les bacheliers technologiques ou professionnels, c'est bien sûr avec les STS voisines que nous développons le plus d'échanges.

2.4.3. Le projet personnel et professionnel de l'étudiant

Les enseignements du PPP ont été mis en place conformément au programme pédagogique national. Pour une bonne part, il s'agissait de regrouper, sous une même appellation, des activités déjà effectuées antérieurement sous diverses rubriques : information, projet tutoré, communication...

Le PPP se caractérise par :

- La connaissance de soi, la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation, l'utilisation des réseaux sociaux professionnels
- La compréhension d'une offre d'emploi ou de stage.
- La connaissance des métiers du secteur
- La connaissance de l'entreprise,

Avec différents thèmes abordés chaque semestre :

- S1 : découverte des métiers, découverte du CV, de la lettre de motivation, connaissance de soi
- S2 : Approfondissement de la découverte des métiers, rencontre d'anciens étudiants. Compréhension d'une offre d'emploi ou de stage
- S3 : Travail sur les supports (CV, lettre, ...), réflexion sur les poursuites d'études, le choix d'option en S4, entretien individuel.

Les étudiants sont d'abord questionnés sur leurs objectifs professionnels avant de faire quelques tests d'orientation. Ils effectuent des recherches sur le monde de l'entreprise, les différentes structures de celles-ci, leurs organisations et leurs services afin de découvrir les nombreux métiers du monde de l'entreprise. Ils étudient alors les différentes formations nécessaires pour parvenir à ces métiers. Une visite d'entreprise est prévue en S2. Ils travaillent aussi sur leurs lettres de motivations et leurs CV.

Des informations et des outils leur sont proposés pour affiner et compléter leur projet. En fin de première année, ils assistent à au moins 2 soutenances de stage de 2^{ème} année en lien avec leur projet professionnel. Ils doivent alors fournir un rapport de synthèse sur leur projet.

A l'issue de ces années d'expérience, nous pouvons faire 2 remarques :

- la nécessité de fournir des « notes PPP » pour chaque semestre correspondant aux activités du semestre considéré mène à une appréciation assez formelle du travail fourni : présentation des documents, respect des délais souvent courts... Cela n'est pas forcément en correspondance avec les objectifs du module.
- la création de modules de PPP sur les quatre semestres est unanimement appréciée. Il est évidemment nécessaire que l'étudiant prenne conscience dès son arrivée à l'IUT de ses objectifs, sache les formaliser. Mais dans beaucoup de cas, ces objectifs évoluent largement au cours des deux années en fonction des nouvelles technologies découvertes, de la maturité acquise, d'une prise de conscience des possibilités personnelles... Cela permet un accompagnement nécessaire en seconde année, au moment où des choix importants vont être faits. De plus, nous mettons en place cette année des séances de PPP au retour des périodes de stage pour faire un bilan de ces stages afin que les étudiants puissent s'en servir (modification du CV par exemple).

2.4.4. Les TICE (dont FOAD)

Le département s'est peu à peu équipé pour les TICE : 12 salles de TD et de TP informatique (sur 14) sont équipées d'un vidéo projecteur fixe, souvent couplé à un poste informatique à demeure ; un tableau interactif a été installé en 2009 dans une salle de TD, pour évaluation des possibilités et des perspectives offertes. 3 vidéo projecteurs mobiles sont par ailleurs disponibles pour les salles de TD non équipées et pour les salles de TP. Ces équipements sont largement utilisés par les enseignants. Une salle multimédia de 14 postes, équipement mutualisé, a été installée en 2013. Elle est utilisée pour les enseignements d'anglais et certaines activités liées au PPP.

Au niveau de l'URCA, l'accès à un bureau virtuel est proposé à chaque étudiant. Un certain nombre de documents et de cours y sont déposés à l'attention des étudiants par les enseignants. Mais beaucoup d'entre eux préfèrent continuer à utiliser leur site personnel pour une telle diffusion.

L'interactivité permise par ce bureau virtuel ne semble pas être très utilisée, peut-être par manque d'information sur les possibilités offertes.

Les résultats de l'utilisation des TICE se révèlent assez décevants : la projection de documents statiques ou animés que l'étudiant peut retrouver en dehors des cours amène à un abandon de la prise de notes, mais la consultation ultérieure du document brut sans les explications complémentaires s'avère souvent inefficace. Le bureau virtuel est peu utilisé par les étudiants (les statistiques individuelles de consultation sont disponibles) et cela va jusqu'à la caricature : la mise

en ligne sous forme d'exercice facultatif d'une épreuve d'évaluation, préalablement à l'évaluation elle-même, n'a été reconnue par aucun étudiant, bien que certains aient visualisé le document.

Plus que vers une sophistication de l'équipement technique, c'est donc avant tout vers une méthodologie d'utilisation et d'appropriation qu'il nous faudra agir pour que l'équipement en TICE se révèle plus efficace que les formes plus traditionnelles de diffusion des connaissances.

La mise en place d'un nouvel Intranet pour l'IUT

Un nouvel Intranet a été mis en place au sein de l'IUT. Développé par le chef du département MMI, David Annebique, il possède de nombreuses fonctions pour la gestion du département (pour faciliter la gestion des tâches administratives, des notes, des absences et des stages) mais aussi pour les étudiants afin d'englober tous les outils, jusque-là dispatchés sur différentes adresses/serveurs et sans lien entre eux. Sa mise en œuvre dans le département a été effective en septembre 2015 et son utilisation est en pleine croissance.

L'outil proposé permet (entre autres) :

- de gérer les notes des étudiants (saisie, export, ...),
- de gérer les absences (saisie, export, justifications, ...),
- d'obtenir les moyennes (calculs des sous-commissions, génération des relevés de notes ...)
- un suivi personnalisé des étudiants,
- de gérer les stages (saisie, édition des conventions et courriers, organisation des soutenances, publication des offres, ...)
- la communication avec les étudiants (messagerie interne),
- d'obtenir divers exports nécessaires pour les tâches administratives (export apogée, prévisionnels, cohortes, ...).

2.4.5. L'innovation pédagogique

Nous aimerions à l'avenir pouvoir proposer un véritable choix pour « Apprendre Autrement », ce qui pourrait permettre une véritable implication des étudiants, avec les enseignants, dans des formes pédagogiques encore plus originales et innovantes. La notion même de « Apprendre Autrement » n'est pas forcément intégrée par tous les collègues.

Mais pour l'heure, notre ambition est d'assurer avec les moyens qui nous sont alloués, les enseignements explicitement prévus au programme pédagogique national, ce qui est de plus en plus difficile. Il y a donc un effort à effectuer dans ce domaine pour introduire d'autres méthodes pédagogiques et il faut donc innover sans que cela coûte plus cher.

Dans ce cadre, des conférences annuelles communes sont intégrées à l'ensemble des départements GEII, de manière à encourager la mutualisation des compétences entre les départements, et la participation des étudiants à des activités professionnelles en réseau. De plus, nos étudiants suivent des conférences sur les métiers lors du Forum "IUT-Entreprises".

2.4.6. Les ressources documentaires

L'IUT dispose d'une Bibliothèque Universitaire financée en partie sur le budget de l'IUT et alimentée en fonction des demandes et besoins des départements. Les ouvrages correspondant sensiblement au programme GEII sont à disposition des étudiants en plusieurs exemplaires et une documentation plus spécialisée régulièrement mise à jour, est accessible.

Les étudiants de 1^{ère} année bénéficient d'une présentation des services offerts, réalisée en collaboration avec les documentalistes. Ils doivent au cours de leur scolarité effectuer des recherches thématiques (enseignements de CC, ER, PPP...) pour lesquelles une assistance leur est proposée.

	2012/2013			2013/2014			2014/2015			2015/2016		
	A former	Formés	Heures réalisées	A former	Formés	Heures réalisées	A former	Formés	Heures réalisées	A former	Formés	Heures réalisées
GEII1	57	37	4	55	55	3,00	51	50	3	75	73	4,5
GEII2	35	35	4							13	13	1,5
TOTAUX	92	72	8	55	55	3	51	50	3	88	86	6
	78,26%			100,00%			98,04%			97,73%		

Avant la rentrée 2012-2013, la formation à la recherche documentaire et à l'utilisation des ressources électroniques de la BU n'était pas proposée. Tous les étudiants de 1^{ère} et 2^{ème} année ont donc été formés en 2012-2013 pour effectuer le rattrapage. Depuis 2013-2014, tous les étudiants de 1^{ère} année sont systématiquement formés en principe au 1^{er} semestre (au second semestre pour les étudiants en rentrée décalée). Depuis 2015-2016, la BU propose 1 formation complémentaire à « l'initiation à la propriété industrielle », à destination des 2^{ème} années avant leur départ en stage. En 2015-2016 restent à former : les étudiants en rentrée décalée et les S4 de 2^{ème} année avant leur départ en stage.

Dans la pratique, l'emprunt d'ouvrages reste assez limité malgré les références bibliographiques mises à disposition dans les principales disciplines.

2.5. Formation tout au long de la vie

2.5.1. Publics de formation continue, état des lieux

Nous n'avons jamais eu d'auditeurs inscrits en vue d'un DUT par le biais de la FC. Par contre, nous accueillons sporadiquement des personnels en reconversion envoyés par Pôle Emploi et qui suivent le cursus normal du DUT, ce qui est le cas cette année pour un étudiant. Dans la mesure où il s'agit de personnes fort motivées et conscientes des exigences professionnelles, le cursus est toujours couronné de succès, même si les difficultés rencontrées dans les disciplines théoriques sont importantes.

Nous réalisons à la demande des stages intra entreprise. Ainsi, en 2009-2010, trois stages ont été réalisés :

- un stage de 21h en électronique de base (amplificateurs de puissance, alimentation à découpage) destiné à des techniciens de la Société COBHAM

- deux stages de 16h sur les principes de la CEM et leur application à la conception des circuits électroniques pour des techniciens de la société TEMEX (stage répété deux fois).

Ces stages se sont déroulés en partie dans les locaux de l'entreprise et en partie à l'IUT. Dans les deux cas, il s'agit d'entreprises locales travaillant en sous-traitance pour l'aéronautique et avec lesquelles nous entretenons des relations suivies et régulières (stages, taxe d'apprentissage, débouchés pour nos diplômés...). Mais la concrétisation de telles opérations s'avère en général longue : dans ces deux cas, la démarche avait été engagée 2 ans auparavant.

D'autre part, des enseignants du département ont assuré 2 stages de formation à destination des enseignants de STI2D dans le cadre de la réforme du Baccalauréat.

2.5.2. VAE

Les jurys de VAE et de VAP pour le DUT GEII et la LP Mécatronique sont chaque année constitués. Pour l'heure, nous n'avons reçu aucune demande pour le DUT. Pour la LP, quelques contacts ont déjà été établis mais rien ne s'est encore concrétisé.

Des dossiers ont été étudiés mais aucun n'a été jugé recevable pour l'instant.

Comme cela a déjà été signalé, c'est dans le domaine des acquis académiques que nous sommes amenés à prononcer des validations partielles pour permettre à des étudiants, n'ayant pas atteint leur objectif dans d'autres formations, d'intégrer le semestre 3 de par leur acquis et d'avoir la possibilité d'obtenir le DUT GEII en 1 an. Pour valider l'ensemble des deux semestres S1 et S2, 60 crédits ECTS sont nécessaires et nous vérifions les domaines thématiques correspondant à ces crédits.

2.5.3. Approche par bloc de compétences

Alors que nous parlions jusqu'alors de transmission de savoirs (savoir, savoir-faire et savoir-être) au travers d'objectifs pour atteindre des compétences, terme générique, les termes pédagogiques changent et on s'interroge maintenant sur le terme polysémique, le mot « compétence ». En effet, celui-ci se charge de significations assez différentes selon qu'il recouvre de simples acquisitions de savoirs et de techniques, qu'il désigne des niveaux à atteindre dans le système scolaire ou encore qu'il qualifie une nouvelle approche de l'apprentissage.

Cependant, parle-t-on de la même chose quand on propose des « compétences clés », quand on s'interroge sur la contextualisation des savoirs et le dépassement de la pédagogie par objectifs, ou alors, que dans les systèmes éducatifs les compétences sont au cœur des réformes et des programmes ?

Nous travaillons donc bien pour faire acquérir à nos étudiants des compétences que l'on retrouve d'ailleurs dans plusieurs modules.

Bien que notre PPN soit défini par module, ceux-ci sont décrits sous forme d'objectifs et de compétences mais les capacités à acquérir par nos étudiants ne sont pas détaillées et nous travaillons sur ce point. Nous avons donc commencé une réflexion sur la définition des capacités correspondant à notre cœur de métier.

2.6. Politique d'ouverture internationale

2.6.1. Accueil et réussite des étudiants étrangers

Politique d'ouverture internationale

Le département accueille chaque année des étudiants étrangers. Ils sont soit issus d'un programme de l'ADIUT, soit inscrits par le biais de Campus France, ou encore viennent d'un établissement étranger partenaire de l'IUT dans le cadre de l'accord de réciprocité mis en place.

	Mobilité sortante : stages à l'étranger (2014-2015)	Mobilité entrante : Étudiants étrangers accueillis à l'IUT (2015-2016)	Mobilité sortante : études à l'étranger (2015-2016)
DUT GEII	3	7 Angola (2), Chine (2), Maroc (2), Pérou (1)	0 (stage en avril-juin)

Nous accueillons maintenant régulièrement des étudiants étrangers, le plus souvent originaires des pays du Maghreb et d'Afrique noire mais aussi de Chine ou d'Amérique latine, aussi bien en DUT qu'en Licence Mécatronique (2 mexicains en 2013-2014 par exemple). Selon le cas, ils viennent directement de leur pays d'origine ou bien sont réorientés après une ou 2 années d'enseignement supérieur en France. Dans ce dernier cas, c'est avant tout l'Université de Technologie de Troyes (UTT) qui est prescripteur.

Nous recrutons principalement par l'intermédiaire de CAMPUS France ou de programmes institutionnels : nous avons cette année en DUT GEII deux angolais, un péruvien (qui est actuellement le major de promotion) et une chinoise. Sur les programmes institutionnels, des possibilités de suivi et/ou de tutorat peuvent être mis en place.

Nous recrutons aussi sur candidatures individuelles, qui nous arrivent souvent par le biais d'anciens étudiants étrangers satisfaits de leur expérience troyenne. Outre la qualité de la formation, l'intérêt pour les étudiants étrangers est que le logement à Troyes est relativement aisé, à proximité immédiate de l'IUT et que Paris est assez proche.

Pour les étudiants qui ont des difficultés avec la langue française, un cours de Français Langue Etrangère est proposé au niveau de l'IUT. Les notes obtenues permettent d'améliorer les résultats des modules de CC pour les étudiants concernés. Selon leur niveau et leur nombre, il leur est parfois proposé deux niveaux dans ces enseignements de FLE.

2.6.2. Mobilité en stage, en semestre

La mobilité de nos étudiants est en forte hausse depuis ces dernières années. Plusieurs raisons peuvent expliquer cet état de fait :

- l'existence d'aides régionales destinées à favoriser cette mobilité ;
- la multiplication d'accords avec des universités étrangères ;
- une incitation forte dans les médias, à une telle mobilité ;
- la présence d'étudiants étrangers qui incite sans doute aux échanges culturels.

Cette mobilité s'est d'abord traduite au niveau des stages mais aussi pour des semestres. Le tableau ci-dessous résume, pour les 5 dernières années, le bilan des stages à l'étranger :

Année	Nombre de stages	Nombre de stages à l'étranger	Pays concernés
2010	58	3	
2011	44	3	Maroc - Tunisie
2012	63	6	3 Canada - 3 Maroc
2013	26	3	Canada - Angleterre - Allemagne
2014	40	4	2 Maroc - 2 Angleterre
2015	30	3	Allemagne - Maroc - Angleterre

Cependant, bien que des accords de coopération existent, des difficultés ont surgi avec le Canada, ce qui a diminué certaines opportunités.

Il faut ajouter à ces chiffres trois étudiants qui ont effectué un semestre à l'étranger en 2012/2013 : 2 au Danemark et 1 au Canada.

Compte tenu des différences de contenu des formations, nous n'autorisons que la possibilité d'effectuer le semestre 4 à l'étranger. Nous acceptons uniquement le départ des étudiants ayant obtenu de bons résultats dans les trois premiers semestres pour aller effectuer le semestre 4 à l'étranger.

Il reste de temps en temps le problème du stage : soit les étudiants font un stage en France à leur retour soit ils font un stage dans le pays durant leur semestre à l'étranger, ou encore ils peuvent réaliser un projet de grande envergure qui sera pris en compte comme un stage. Selon les cas, ils peuvent soutenir en juin ou septembre, ce dont il faut tenir compte en cas de poursuite d'études.

2.6.3. Poursuite d'études à l'étranger

Au cours des dernières années, seuls 2 étudiants ont (en 2014/2015) fait une poursuite d'études directe à l'étranger dans le cadre du DUETI. En effet, beaucoup de nos étudiants s'orientent vers une poursuite d'études dans une école d'ingénieurs, où une partie du cursus peut se faire à l'étranger.

2.6.4. Participation du département à des programmes internationaux

Les divers accords établis au niveau de l'URCA n'ont jusqu'alors pas eu de retombées pour le département GEII au niveau de l'enseignement. Cependant, un projet de collaboration avec l'université de Kenitra (Maroc) concernant une licence professionnelle Mécatronique est lancé. Dans ce cadre, nous avons reçu un enseignant marocain pendant une semaine en mars 2010 mais cela n'a à ce jour pas eu de suite.

2.6.5. Mobilité des personnels

Les personnels du département n'ont pas effectué de mobilité au titre de l'enseignement. Par contre, dans le cadre de leur activité de recherche, des enseignants-chercheurs du département ont participé à des colloques, des conférences ou des jurys de thèse à l'étranger :

- 2010 : Congrès international "Danses macabres", Sibiu (Roumanie) organisé par l'Université de Bucarest
- 2012 : Jury de thèse - Jean-Luc Bouchot, Linz - univ. de Linz (Autriche)
- 2012: Congrès Bildore "Generals and Beggars, Actors and Sovereigns in widely distributed Prints", Bassano del Grappa (Italie)
- 2013 : Jury de thèse - Ines Ketata, Sfax, ENIS (Tunisie)
- 2013 : Conférence "Le Delizie del matrimonio", Milan - Palazzo Morando (Italie)
- 2014 : Congrès Arbeitskreises Bild Druck Papier, Université de Bergame (Italie)
- 2014 : Colloque international "Memento mori – Il genere macabro in Europa dal medioevo a oggi", Université de Turin (Italie)
- 2015 : Jury de thèse - Abouda Salim - ENI Sfax Tunisie

2.7. Vie Etudiante

2.7.1. Participation à la vie institutionnelle

Les étudiants du département sont peu représentés au niveau des instances depuis quelques années : une représentante au conseil d'institut en cinq ans. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène. Ils ont par le passé présenté des listes aux principales élections qui n'ont recueilli que peu ou pas d'élus du fait d'une participation assez faible aux élections et d'un collège électoral restreint par rapport à celui des départements tertiaires.

De plus, les étudiants ne s'intéressent pas forcément au fonctionnement institutionnel de l'Université ou même de l'IUT. Ils n'en connaissent pas les rouages et ne comprennent pas forcément l'intérêt des différentes instances.

Cependant, les étudiants participent activement à la vie du département :

- Pour la cérémonie de remise des diplômes qui se déroule en novembre. Ils sont présents pour accueillir les parents et les étudiants diplômés, effectuer des photos, participer à l'organisation générale de la cérémonie (service pendant le buffet, mise en place). La WebTV de l'IUT est présente pendant cette journée pour permettre une retransmission de l'ensemble des discours dans toutes les salles exploitées pour l'événement.
- La journée des Portes Ouvertes de l'IUT, qui se déroule en février. Tous les étudiants sont conviés à participer à cette journée pour animer des ateliers, accueillir les visiteurs et proposer la visite des locaux, expliquer et discuter avec les lycéens et parents de la formation.
- Les différents forums "Avenir Étudiant", le forum « IUT-Entreprises », le forum « Poursuite d'études » les présentations dans les lycées.
- Le challenge E-Kart
- Des étudiants sont élus dans les différents groupes de TP pour représenter leurs camarades dans les deux conseils de département annuels.

2.7.2. Sports, vie associative et activités culturelles

Une association d'étudiants existe au sein du département : AGET (Association des Génies Électriques Troyens). Son activité est variable selon les années et selon le dynamisme de ses responsables : organisation de soirées, de voyages. Elle dispose d'un local mis à disposition par le département.

Les activités sportives et culturelles sont organisées au niveau de l'Université et de l'IUT. Là encore la participation de nos étudiants est variable selon les années et les activités proposées. En fonction de leurs « performances », une bonification de points sur la moyenne générale est attribuée aux étudiants régulièrement inscrits et assidus. Elle est donnée par les animateurs de chaque activité, et coordonnée au niveau de l'IUT par des responsables avec lesquels nous sommes en contact régulier.

3. Les actions supports

3.1. *Immobilier* (cf. tableau « Patrimoine DUT »)

3.1.1. Etat des lieux et maintenance

L'amélioration de son patrimoine immobilier est un enjeu majeur pour le département GEII troyen. Les locaux relativement vastes (ils ont permis d'accueillir 10 groupes TD pendant des années) ont eu une évolution contrastée. Les salles de TD (bâtiment F) ont été régulièrement entretenues et aménagées sur nos crédits pour s'adapter aux évolutions pédagogiques, mais peu de rénovations structurelles avaient été entreprises. Depuis quelques années, l'équipe de direction de l'IUT a programmé des travaux de rénovation dans l'IUT ; un certain nombre ont été réalisés dans le département et ont permis une nette amélioration du confort des personnels et des étudiants :

- isolation et rénovation de l'étanchéité des toitures, changement des fenêtres par des menuiseries en double vitrage et isolation,
- peinture de certains couloirs et fresques murales,
- rénovation partielle des ateliers d'ER (G006 - G007 - G008),
- rénovation complète des salles affectées à la licence Mécatronique (G003-G004),
- remplacement du mobilier dans les salles de cours et TD (bâtiment F)

Il reste encore beaucoup à faire pour donner un aspect agréable et fonctionnel à toutes les salles d'atelier et salles de Travaux Pratiques (bâtiment G), inadaptées dès le départ.

Des aménagements importants doivent être programmés car ils sont liés à des innovations pédagogiques nécessaires (réseaux informatiques, installation liée à la domotique...) qui peuvent difficilement se concevoir dans les locaux actuels.

Pour cela, une réorganisation du fonctionnement du département est nécessaire, allant vers davantage de mutualisation des espaces et de l'équipement informatique, ainsi que des travaux de rénovation et d'aménagement.

Pleinement consciente de cette problématique, l'équipe de direction soutient le département et des investissements conséquents ont été réalisés ou sont en projet :

- Sur 2014 et 2015, il a été procédé dans l'IUT au remplacement complet du mobilier de 5 salles de cours pour un montant de 18 000 €
- En 2015, la rénovation complète des salles G003 et G004 (travaux, mobilier et équipements) pour un montant total de 45 500 € a été réalisée

- Rafrachissement (peinture et luminaires) du couloir du Rez-de-chaussée du bâtiment F au printemps 2015 pour un montant de 6 200 €
- Sur la même année 2015, remplacement de l'ensemble des barillets de salles (4800 €)
- Mise en place en 2015 d'un programme pluriannuel d'investissement pour la rénovation complète du câblage réseau du bâtiment G : L'étude a été lancée et, selon les possibilités financières, les travaux, dont le montant total est estimé à 160 000 € seront réalisés sur 2016 - 2017
- Remplacement des sheds de l'atelier GEII : travaux estimés à 44 000 € et prévus pour l'été 2016
- Rénovation complète et rééquipement de la salle G001 : opération estimée à 30 500 €

L'objectif est de poursuivre le programme régulier de rénovation des salles, au rythme de 1 à 2 par an selon l'ampleur des travaux, qui a été initié il y a maintenant 3 ans.

L'IUT, en plus des travaux lourds prévus au niveau des bâtiments GEII (sheds et câblage réseaux) poursuit également son programme d'isolation de l'ensemble des bâtiments. Après l'isolation des toitures terrasses et le remplacement des ouvrants, une importante opération d'isolation des bâtiments par l'extérieur est prévue sur les 3 prochaines années, qui ne pourra se concrétiser qu'avec le soutien financier des collectivités.

3.1.2. Hygiène et sécurité

Le département a été mis en conformité avec les normes de sécurité (électrique et incendie) il y a maintenant 10 ans. Le document unique d'évaluation des risques est mis à jour chaque année.

Les exercices d'évacuation sont effectués régulièrement et les installations sont vérifiées également par des organismes spécifiques.

8 membres du personnel GEII ont suivi la formation « sensibilisation à la sécurité », 3 à celle portant sur la « sécurité incendie » et 6 sont « sauveteurs secouristes du travail » (dont 1 moniteur SST). Le département a nommé un correspondant sécurité qui coordonne les activités et démarches.

3.2. Ressources humaines (cf. tableaux « Gestion DUT »)

3.2.1. Les enseignants

Le département comptait 24 enseignants en 2002 pour 189 étudiants (108 en 1A, 65 en 2A et 16 en année spéciale), il en compte à l'heure actuelle 15. Cet ajustement du nombre d'enseignants à la diminution de l'effectif étudiant, pendant plusieurs années consécutives, a été réalisé à l'occasion de départs en retraite. Il s'établit maintenant comme suit :

Nombre total d'enseignants (au 01-01-2015) : 15	dont	8	supérieur
	dont	6	second degré
	dont	1	ATER

Nombre de vacataires professionnels (au 01-01-2016) : 14

Nombre de BIATSS (au 01-01-2015) : 3 (1 technicien en gestion administrative - 1 Ingénieur d'études - 1 adjoint technique).

Cependant, cette situation particulièrement difficile à l'heure actuelle avec cette année une nette augmentation de nos effectifs : certains collègues sont surchargés et dans de telles conditions des projets pédagogiques ne peuvent être mis en œuvre faute de temps et de disponibilité des enseignants.

Le département GEII est en sous-encadrement, et la situation sera probablement encore plus difficile sur la prochaine rentrée (septembre 2016) en l'absence de campagne d'emploi au niveau de l'université (gel des postes). Cela s'explique aussi par le manque de vacataires professionnels. Le recours à des intervenants professionnels pour combler les heures à effectuer sera indispensable.

Idéalement, le département aurait les besoins suivants :

- Le remplacement de l'enseignant en communication (départ en retraite : 192h)
- Le recrutement d'un collègue dans les domaines techniques (électronique et informatique industrielle)
- Le recrutement d'un collègue ou la pérennisation du collègue ATER (par l'ouverture d'un concours MCF) qui intervient sur les aspects techniques de la formation

3.2.2. Les BIATSS

Etat des lieux. Projets d'évolution des Ressources Humaines. Appréciation en matière d'encadrement.

L'activité du département s'appuie sur 3 BIATSS :

- 1 technicien en gestion administrative (assistant du département)
- 1 adjoint technique (gestion du magasin, maintenance, réalisation de circuits imprimés)
- 1 ingénieur d'études (conception des maquettes didactiques, maintenance, assistance technique).

Depuis la dernière évaluation, le poste d'assistant de département a été transformé d'une catégorie C (adjoint) à une catégorie B technicien, et un poste a été redéployé.

En effet, suite au départ en retraite de l'ingénieur d'étude qui était sur des fonctions informatiques, le poste a été transféré au service informatique de l'IUT. Ce service prend en charge dorénavant l'informatique du département et lui apporte une expertise technique et opérationnelle efficace.

Cette réorganisation a offert l'opportunité au technicien RF en poste dans le département d'obtenir une promotion en présentant le concours d'Ingénieur d'étude en électronique et électrotechnique. Suite à ce changement, les fonctions de l'adjoint technique et du technicien en gestion administrative ont pu être réorganisées et optimisées.

L'évolution des techniques et procédures administratives mises en œuvre nécessite une technicité de plus en plus grande, et s'avère très chronophage. La mise en place depuis septembre 2015 d'un nouvel intranet moderne et convivial permet de réduire les tâches répétitives et notamment une automatisation de l'édition des documents (feuilles de présence, conventions de stage..) mais les tâches nécessaires au bon fonctionnement de la structure restent importantes.

Nous essayons également de remettre en place une forme de maintenance préventive dans les laboratoires, qui avait été abandonnée de nombreuses années, et une formation complémentaire de notre adjoint technique sera pour cela nécessaire.

Des entretiens professionnels ont lieu chaque année et permettent de recenser les attentes de chacun en fonction des besoins du département et de la conjoncture actuelle.

Le département bénéficie également de l'appui des services communs de l'IUT, et en particulier d'un agent de l'équipe propreté, affecté aux bâtiments GEII qui s'occupe de l'entretien des salles du département.

L'équipe technique travaille bien sûr en relation étroite avec celles des autres structures de l'IUT et peut être amenée à intervenir en dehors du département pour des problèmes relevant de sa compétence.

3.2.3. La liaison recherche et le transfert de technologie

La recherche à l'IUT de Troyes au département GEII s'appuie maintenant sur 2 équipes du CReSTIC implantées dans des salles qui leur sont affectées en propre à l'IUT.

Les thématiques développées sont :

- le traitement d'images (1 PU et 3 MCF du département)
- l'automatique (3 MCF du département)

Les autres enseignants-chercheurs sont, selon le cas, rattachés à d'autres équipes de l'URCA implantées à Reims, ou à des équipes extérieures à l'URCA.

D'autre part, le département a créé, en 1997, en liaison avec la Fédération locale de la Métallurgie une structure de transfert de technologie orientée vers les problèmes liés à la compatibilité électromagnétique. Animée à l'époque par un PRAG, équipée à l'origine grâce à un financement croisé IUT, Région, Fédération de la Métallurgie et à des cessions gracieuses de matériel (chambre semi-anéchoïque cédée par le CEA), cette structure était un lieu de rencontres et d'échanges fructueux avec des industriels confrontés à ces problèmes, même si l'objectif initial de contribuer à l'obtention du marquage CE est un peu abandonné.

Des campagnes de mesures de CEM sont régulièrement effectuées pour des entreprises locales pour des essais et/ou des tests de pré-qualification sur des prototypes.

Un contrat de type PTR a été signé entre le département et la société ATEX System pour une campagne de mesures sur des matériels développés par celle-ci.

Toutes ces activités – Recherche et Transfert de Technologie – ont un impact non négligeable dans nos enseignements, essentiellement au niveau des TP et ER qui sont souvent orientés, du moins en 2^{ème} année, vers le traitement numérique d'images et vers la CEM. En particulier, certains modules complémentaires de 2^{ème} année ont vu leur contenu orienté vers ces thématiques. Il n'en reste pas moins vrai que la mono-spécialisation induite par les modalités actuelles de recrutement des enseignants-chercheurs (un seul laboratoire relevant des sections 61-63 à l'URCA) posera à terme, lors des futurs départs à la retraite, un problème d'équilibre entre les diverses thématiques du programme et sur la façon de les aborder.

3.2.4. Les vacataires

Comme cela a déjà été signalé lors du précédent rapport, l'ouverture de nos licences professionnelles a amené un glissement de l'activité de nos vacataires professionnels vers ces diplômes. Nous préservons leur participation en LP grâce à des maquettes pédagogiques judicieusement conçues (pas de cours ni de TP).

De plus, même si notre effectif d'enseignants a régulièrement décliné pendant les 10 dernières années, nous sommes amenés à privilégier l'obtention pour les enseignants des services complets, condition impérative pour assurer budgétairement la totalité de la formation. Il est vrai que l'on fait souvent appel aux vacataires pour des TD ou encore plus souvent pour des TP. Or, on ajoutera que les dernières mesures (TP = TD pour les enseignants dans leur service mais pas pour les vacataires) ne sont vraiment pas de nature à encourager la venue de ces derniers !

Il faut signaler, en fait, que la participation des vacataires dans le département est bien plus importante que ne le laissent entrevoir les chiffres. Suite aux discussions que nous pouvons avoir avec des professionnels lors des visites de stage ou lors des soutenances, certains d'entre eux interviennent dans l'orientation de nos enseignements, dans la définition des activités et des travaux pratiques. C'est ainsi que le projet d'usine-école en cours de réalisation a été conçu en liaison étroite avec eux.

L'usine école est constituée de 3 postes automatiques et de 3 postes manuels reliés entre eux par un tapis roulant sur lequel circulent les palettes. Un système d'aiguillage permet de diriger les palettes supportant le produit à fabriquer vers les différents postes afin de réaliser une opération. Un automate de marque Siemens CPU 315D équipé d'une liaison Profibus DP et une console de programmation Proface en liaison sur un bus MPI supervisent et contrôlent l'automatisme. L'automate est situé dans une armoire électrique distante de 1 m de la machine, les dimensions de la machine sont environ les suivantes : longueur 7 m, largeur 3,5 m hauteur 2,60 m.

Ce système a permis de moderniser l'équipement de la salle de projet industriel (G004) afin de faire travailler nos étudiants en DUT GEII et en licence professionnelle mécatronique robotique sur du matériel industriel qu'ils seront amenés à utiliser dans leurs métiers futurs.

Néanmoins, si nous pouvons nous féliciter des contacts enrichissants avec nos partenaires, il est regrettable que le nombre de vacataires issus de l'industrie qui interviennent dans nos formations soit faible et que nous ayons principalement recours en tant que vacataires à des enseignants d'autres établissements. Cependant, beaucoup de facteurs expliquent ce fait : la faible rémunération, les contraintes d'organisation, la disponibilité des industriels et la pression actuelle dans les entreprises..... Nous sommes conscients de ce problème et il nous faut donc réfléchir aux axes d'amélioration de ce phénomène pour l'avenir. Nous venons de lancer un appel aux entreprises pour recruter des vacataires pour les TP d'électronique, ER (Etudes et réalisations) et l'informatique industrielle.

3.3. Budget

3.3.1. Ressources

Nos ressources ont principalement 5 origines : la SCSP (ex. DGF), la Taxe d'Apprentissage, des subventions des collectivités territoriales, les contrats de professionnalisation, les prestations et dotations spécifiques. Depuis plusieurs années, la SCSP attribuée à l'IUT reste stable (entre 1 225 k€ et 1 300 k€ sur les 5 dernières années). Celle-ci n'est plus à priori corrélée à l'activité de la formation initiale, puisque les effectifs globaux ont augmenté de 25% sur la même période.

Sa redistribution au sein de l'IUT se fait dans un cadre de concertation avec l'ensemble des responsables (directeur, directeurs-adjoints, CSA, chefs de département), lors de comités de direction spécifiques à l'élaboration du budget. Une partie de la DGF globale de l'IUT est d'abord attribuée à l'administration pour les charges communes. Le reste de la DGF est ensuite partagé

entre les départements pour le paiement des heures complémentaires (HC) et le fonctionnement, en tenant compte du nombre d'étudiants, du type de département et du potentiel enseignant.

La part dédiée au département se traduit généralement par une diminution de fait d'année en année, dans le cas où l'organisation pédagogique n'évolue pas. En effet, la stabilité de la DGF, malgré une augmentation des effectifs de l'IUT, associée à l'augmentation des heures complémentaires, entraînent mécaniquement une diminution de la DGF attribuée aux départements.

Le tableau ci-dessous résume pour les dernières années l'origine des principales ressources :

Ressources	2011	2012	2013	2014	2015
DGF (dédié aux HC)	48 531 €	86 809 €	16 595 €	40 472 €	24 298 €
DGF (dédié au fonctionnement)	15 625 €	14 178 €	10 272 €		
Contrats de professionnalisation	38 833 €	47 116 €	57 959 €	52 624 €	63 278 €
Subvention Région, UE	13 998 €	6 480 €	8 401 €	9 606 €	17 350 €
Taxe d'apprentissage	26 795 €	42 824 €	32 596 €	30 683 €	32 168 €
Autres (prestations, subv. entr.)		600 €	240 €	500 €	

Depuis 2014, l'URCA a inscrit, dans son budget, une dotation spécifique liée à des projets de ses composantes. Ces recettes ne sont inscrites, ni dans le centre financier du département, ni dans le BPI de l'IUT. Le département GEII a obtenu une dotation :

- En 2014, pour la rénovation d'une salle de TP d'électronique, de 20 000 €
- En 2015, pour la réalisation d'une plateforme robotique industrielle de 30 000 €.

3.3.2. Dépenses

Le tableau ci-dessous résume des dépenses du département (personnel, fonctionnement et équipement) qui ont été réalisées sur différents exercices du BPI de l'IUT. Le volet HC et vacations est relativement prépondérant par rapport aux autres dépenses de fonctionnement.

Dépenses	2011	2012	2013	2014	2015
Personnel (HC et vacations)	97 422 €	107 759 €	49 821 €	59 704 €	69 063 €
Fonctionnement	42 620 €	41 855 €	41 042 €	47 576 €	47 410 €
Equipement	34 278 €	47 989 €	17 393 €	45 253 €	57 963 €

Le tableau ci-dessus ne tient pas compte de dépenses pour de l'équipement du département réalisées sur le budget de l'URCA :

- 13 308 € en 2014 pour le projet d'équipement des 8 postes de travail de la salle de TP d'électronique,
- 29 332 € en 2015 pour le projet de plateforme robotique industrielle.

Il faut également noter que l'IUT a choisi, depuis 2015, de mettre en place la même démarche que l'URCA au niveau des investissements. Ceux-ci sont liés à des fiches projets proposées par les départements. En fonction du budget d'investissement de l'IUT et des priorités d'équipement débattues en comité de direction, un certain nombre de projets du département ont été retenus puis réalisés (57 963 € en équipement et 23 013 € en fonctionnement en 2015).

3.4. Pilotage du département (cf. tableaux « Gestion DUT »)

3.4.1. Organisation de l'équipe

CHEF DE DEPARTEMENT Frédéric NOLLET

DIRECTION DES ETUDES

- | | |
|-----------------------------------|------------------------|
| - Emplois du temps | Stéphane LEBONVALLET |
| - Intranet, suivi des évaluations | Rémy BERNARD |
| - Suivi pédagogique 1ère année | Gilles MILLON |
| - Suivi pédagogique 2ème année | Jean-François SAUTREAU |

RELATIONS INTERNATIONALES Mariannick MARCHAIS

POURSUITES D'ETUDES Frédéric MORAIN-NICOLIER

RESPONSABLE LICENCE PROFESSIONNELLE Fabrice SISTERNAS

RESPONSABLE STAGES (DUT) Frédéric NOLLET

RESPONSABLE DE L'APPRENTISSAGE William KUTILA

ASSISTANT DU DEPARTEMENT Emmanuel CHAMPONNOIS, Technicien en Gestion administrative

REFERENT PPP Mariannick MARCHAIS

Responsable magasin et maintenance Alexandre REMY Adjoint Technique

Assistance technique Patrice MITTEAUX Ingénieur d'études

Des réunions d'informations et/ou pédagogiques sont organisées très régulièrement pour discuter et débattre des problèmes et/ ou des projets.

3.4.2. Evaluation de la formation et des enseignements

Jusqu'à la fin des années 1990, une évaluation indirecte de la formation et des enseignements du DUT était réalisée dans le cadre de nos enquêtes annuelles à 6 mois et 3 ans. Un volet «évaluation» était prévu qui portait principalement sur la «forme» des enseignements pour l'enquête 6 mois et sur leur contenu et leur utilité pour celle à 6 ans, au vu du recul et de l'expérience. Cette pratique a été abandonnée lors de la généralisation des enquêtes nationales ADIUT. Il existe donc maintenant une enquête à 6 mois et une enquête à 30 mois après le DUT.

La nouvelle évaluation est menée au niveau de l'URCA depuis 2013/2014. Elle est prévue tous les 4 ans et devrait se mettre en place cette année pour tous les étudiants du cycle licence. Compte tenu des expériences antérieures, nous n'avons pas cru bon de mettre en place notre propre évaluation préférant attendre une structuration pérenne.

En interne, au niveau de la licence professionnelle, les enseignements sont évalués semestriellement au niveau de chaque module selon un questionnaire. Nous étudions la possibilité d'étendre cette mesure au DUT.

3.4.3. Dispositif d'autoévaluation

Les éléments chiffrés et les statistiques nécessaires à l'autoévaluation sont rassemblés et conservés chaque année par le Chef de Département qui rédige un projet de rapport, avec l'assistance de ses principaux collaborateurs, en fonction de leur spécialisation. Ce rapport est débattu au cours d'une réunion de département consacrée à ce sujet. Il est ensuite amendé et homogénéisé au niveau de l'IUT (une journée de travail du comité de direction de l'IUT est consacrée à cette tâche), le résultat de ce travail constitue le présent rapport. Il est essentiel de prévoir, dès le début de la période de contrat, les éléments qui doivent être conservés en vue de l'autoévaluation.

4. Caractéristiques de la délocalisation le cas échéant

Sans objet

5. Mise en place du PPN 2013

La mise du nouveau PPN a nécessité quelques réunions de travail suite aux modifications de certains modules. Elle a aussi coïncidé avec des départs en retraite et l'arrivée de nouveaux enseignants, mais aussi la mise en place de la semestrialisation.

Il a fallu redistribuer les enseignements et changer des pratiques pédagogiques. Même si le nouveau PPN montre quelques incohérences de prérequis dans certaines matières ou de synchronisation, sa mise en œuvre n'a pas posé de problèmes et permet même une plus grande souplesse d'organisation comme expliqué précédemment.

Tous les enseignants soulignent l'aberration des projets tutorés avec un volume de 300h (85h par semestre) placés en formation dirigée et non en formation encadrée. Il est difficile de mettre en place un enseignement avec un suivi quand il n'est pas prévu un minimum d'encadrement.

6. Projet du département

6.1. *Points forts / points faibles*

Points forts

- Un taux d'abandon en cours de première année fortement diminué depuis la dernière évaluation. Il peut s'expliquer par l'adaptation de la pédagogie, par l'introduction du module de méthodologie et des modules PPP du nouveau PPN et par la semestrialisation mise en place.
- Un bon taux de réussite des étudiants assidus
- Un très bon taux de réussite des étudiants en échec antérieur dans l'enseignement supérieur
- Une satisfaction globale des étudiants diplômés après leur sortie de l'IUT comme en témoignent les messages qu'ils nous adressent régulièrement
- Une bonne préparation des étudiants diplômés à leurs choix pour le futur : les poursuites d'études et les insertions professionnelles directes sont, pour la presque totalité, réussies.
- Le développement d'activités parallèles motivantes pour les étudiants (challenge e-kart, challenge robotique NAO, projets de réalisation en inter-semester, ...)
- Des relations internationales qui se développent favorablement (accueil de bons étudiants étrangers, stages et semestres à l'étranger) mais qui devront être stabilisées et élargies (échanges d'enseignants, poursuite d'études à l'étranger...)
- Une bonne implantation dans le milieu industriel régional (collaborations, échanges, stages, taxe d'apprentissage, contrats de professionnalisation...)

Points faibles

- Des locaux peu attractifs, vieillissants et inadaptés qui peuvent être un frein à une rénovation pédagogique souhaitable
- Un taux de réussite global et des bacs technologiques à améliorer
- La visibilité du département GEII
- La trop faible participation des vacataires professionnels aux enseignements du DUT. Les causes en sont multiples : leur préférence à s'investir dans les enseignements plus professionnalisés de la licence professionnelle

6.2. *Projets prioritaires pour la période quinquennale (description succincte)*

Nous souhaitons axer nos efforts sur plusieurs points pour améliorer nos pratiques pédagogiques et la réussite de nos étudiants :

- rénovation des locaux
- augmentation de la part de technologies innovantes
- augmentation de nos effectifs d'apprentis en DUT et de contrats de professionnalisation en licence Professionnelle pour la licence Mécatronique et robotique
- instauration d'un système d'individualisation du suivi des étudiants
- Amélioration de la visibilité du département (rénovation du site internet GEII, réseaux sociaux ...)

Dans un premier temps, il nous paraît nécessaire de poursuivre la rénovation de la structure de nos enseignements, particulièrement dans le domaine des enseignements pratiques du cœur de compétence. Mais cela nécessite en parallèle une réorganisation du fonctionnement du département, ainsi que des travaux de rénovation et d'aménagement de nos locaux. Cette démarche est en cours mais doit s'accroître.

Cette restructuration sera facilitée par la perspective d'un rajeunissement important du corps enseignant qui devrait se poursuivre au cours du prochain contrat quadriennal avec des départs en retraite annoncés. Néanmoins, la politique actuelle de notre université étant plutôt de "geler" tous les postes (en raison du déficit budgétaire), nous sommes inquiets pour l'avenir. Cependant, si les postes libérés sont effectivement remplacés, il conviendra maintenant de maîtriser des recrutements ciblés sur les thématiques que nous souhaitons développer : transmissions numériques, énergies renouvelables, objets connectés

Nous avons comme objectif de développer des enseignements intégrés (théorie et pratique) comme nous le faisons actuellement en Semestre 1 : il s'agit de synchroniser l'enseignement de la théorie (cours et TD) avec la pratique (TP). Nous faisons donc le TP correspondant à la notion vue en cours la même semaine.

Ceci amènera la modification progressive des TP par permutation qui sont malheureusement encore de règle dans les autres semestres. Cela nécessitera un complément important d'équipement et la réalisation ou l'acquisition de maquettes pédagogiques pour permettre un équipement de base (7 ou 8 identiques) dans chaque laboratoire.

Parallèlement, il conviendra de continuer à profiter des libertés que nous laisse le programme pédagogique, en particulier dans l'organisation temporelle des diverses activités, afin d'assurer une cohérence plus grande dans l'acquisition des compétences par les étudiants.

Nous souhaitons mettre en place un système d'individualisation du suivi des étudiants. Nous étudions des pistes (entretien de 15mn tous les mois, "colle" dans certaines matières,...) mais rien n'est encore défini car nous nous heurtons à un problème de coût des heures engendrées.

Le but étant d'améliorer au mieux la réussite de nos étudiants et nous espérons que cette rénovation de notre pédagogie permettra de résoudre partiellement notre problème principal : le découragement et l'abandon d'étudiants démotivés face à la difficulté ressentie.

Enfin, l'augmentation et l'amélioration des conditions de l'alternance dans les enseignements du DUT sera aussi un de nos objectifs au cours de ce contrat, de façon à cibler au minimum un groupe TP d'apprentis.

6.3. Projets susceptibles d'être inscrits dans le contrat quinquennal de l'université

- la rénovation et la restructuration des ateliers du département
- la mise aux normes du réseau informatique du bâtiment G
- la mise en place d'un dispositif pérenne d'aide à la réussite qui puisse débiter dès le début de l'année universitaire, surtout pour les S1, s'étendre sur la totalité de celle-ci et s'adapter aux problèmes rencontrés
- le renouvellement et l'acquisition d'équipements de TP, pour être plus en phase avec la réalité industrielle

Académie : Reims
Université : Reims Champagne Ardenne
IUT de Troyes
DUT GEII

A Troyes, le

Le chef du département,
Frédéric NOLLET

A Troyes, le

Le directeur de l'IUT,
Abdelaziz HAMZAOU

Date de présentation au Conseil d'IUT : **05 juillet 2016**

A Troyes, le

Le président du Conseil de l'IUT
Sylvain CONVERS

Date de présentation au CEVU ou au CAC :

Date de présentation au Conseil d'Administration :

A Reims, le

Le président de l'Université,
Guillaume GELLE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

Évaluation
Des instituts universitaires de technologie
Et
Des diplômes universitaires de technologie

- vague contractuelle 2018-

-C-

« Partie DUT »

IUT : Troyes

DEPARTEMENT : MMI

**Université : Reims Champagne-
Ardenne (URCA)**

Académie : Reims

SOMMAIRE

1. Introduction et Bilan du département par rapport à la situation lors de la précédente évaluation.....	6
1.1. Bilan.....	6
1.2. Points forts / points faibles	7
2. Formation initiale et tout au long de la vie (cf. tableaux « Offre de formation DUT »).....	7
2.1. Offre de Formation.....	7
2.1.1. Offre de formation du département	7
2.1.2. Le département dans l'IUT	10
2.1.3. Le département dans le domaine L de l'offre de l'université, régionale ou de site	12
2.1.4. La contribution du département à d'autres formations (parcours LMD).....	12
2.2. Accueil	13
2.2.1. Politique de recrutement	13
2.2.2. Accueil des publics spécifiques (adaptations)	15
2.2.3. Connaissance des inscrits.....	15
2.3. Lien formation – emploi.....	16
2.3.1. Devenir du diplômé	16
2.3.2. Modalités de partenariat avec l'environnement socio-économique	17
2.3.3. Adaptation locale.....	19
2.3.4. Professionnalisation (stages – projets tutorés) (cf. tableaux « Pédagogie DUT » et tableaux « Gestion DUT »)	19
2.3.5. Les équipements de travaux pratiques (cf. tableaux « Pédagogie DUT »).....	21
2.3.6. L'alternance en formation initiale (apprenti) ou en formation continue (contrat de professionnalisation)	22
2.3.7. La certification	23
2.4. La pédagogie (cf. tableaux « Pédagogie DUT »)	23
2.4.1. Réussite et aide à la réussite	23
2.4.2. Dispositifs de réorientation	24
2.4.3. Le projet personnel et professionnel de l'étudiant	24
2.4.4. Les TICE (dont FOAD)	25
2.4.5. L'innovation pédagogique	26
2.4.6. Les ressources documentaires.....	26
2.5. Formation tout au long de la vie.....	26
2.5.1. Publics de formation continue, état des lieux	27
2.5.2. VAE	27

2.5.3.	Approche par bloc de compétences	27
2.6.	Politique d'ouverture internationale.....	27
2.6.1.	Accueil et réussite des étudiants étrangers.....	28
2.6.2.	Mobilité en stage, en semestre.....	28
2.6.3.	Poursuite d'étude à l'étranger (DU...)	29
2.6.4.	Participation du département à des programmes internationaux	29
2.6.5.	Mobilité des personnels.....	29
2.7.	Vie Etudiante	30
2.7.1.	Participation à la vie institutionnelle.....	30
2.7.2.	Sports, vie associative et activités culturelles.....	30
3.	Les actions supports	31
3.1.	Immobilier (cf. tableau « Patrimoine DUT»).....	31
3.1.1.	Etat des lieux et maintenance	31
3.1.2.	Hygiène et sécurité.....	32
3.2.	Ressources humaines (cf. tableaux « Gestion DUT »).....	32
3.2.1.	Les enseignants	32
3.2.2.	Les BIATSS.....	34
3.2.3.	La liaison recherche et le transfert de technologie	35
3.2.4.	Les vacataires	36
3.3.	Budget	38
3.3.1.	Ressources	38
3.3.2.	Dépenses	40
3.4.	Pilotage du département (cf. tableaux « Gestion DUT »).....	40
3.4.1.	Organisation de l'équipe.....	40
3.4.2.	Evaluation de la formation et des enseignements.....	41
3.4.3.	Dispositif d'autoévaluation.....	41
4.	Caractéristiques de la délocalisation le cas échéant	42
5.	Mise en place du PPN 2013	42
6.	Projet du département	42
6.1.	Points forts / points faibles	42
6.2.	Projets prioritaires pour la période quinquennale (description succincte)	43
6.3.	Projets susceptibles d'être inscrits dans le contrat quinquennal de l'université	44

Académie
Université
IUT
DUT

Reims
Université de Reims Champagne Ardenne (URCA)
Troyes
MMI

Département : MMI (Métiers du Multimédia et de l'Internet)

Site : IUT de Troyes, Université de Reims Champagne-Ardenne

Chef du département :

Prénom, Nom, qualité : David Annebicque, MCF, 61ème

Date de la prise de fonction de chef de département : 04/04/2015

1^{er} mandat 2^d mandat

Adresse : IUT de Troyes, bâtiment H, 9 rue de Québec, CS 90396, 10026 TROYES CEDEX

Téléphone : 03.25.42.71.36

Télécopie : 03.25.42.71.38

Adresse électronique : david.annebicque@univ-reims.fr

Site web: <http://mmi.iut-troyes.univ-reims.fr>

Date de création du département : 09/2001

Options (intitulé et dates d'ouverture) :

Nombre total d'étudiants inscrits dans le département (Janvier 2016) : 282

Nombre total d'étudiants inscrits à l'IUT sur le site (Janvier 2016) : 1592

Nombres de Licences professionnelles portées par le département (Rentrée 2015) : 1

Intitulés / Mention + Parcours	Référence (n°LP)	Site / implantation
MIM (Métiers de l'Internet et du Multimédia)	20050743	IUT de Troyes

1. Introduction et Bilan du département par rapport à la situation lors de la précédente évaluation

1.1. Bilan

Depuis la dernière évaluation du département (2012), les efforts ont porté sur plusieurs points :

- L'accroissement du nombre d'intervenants vacataires
- Le renforcement du volet professionnel
- Le renouvellement du matériel pédagogique pour faire face aux nouvelles technologies
- La mise en place du nouveau PPN, qui a permis un questionnement pédagogique sur sa mise en œuvre et sur l'interconnexion entre les enseignements.
- Diverses expérimentations ont été développées
 - Visite de salons professionnels (Salon e-commerce à Paris par exemple en 2012) et de conférences
 - Organisation d'un colloque universitaire sur la e-réputation (e-réputation 2013)
 - Workshop, notamment sur les dataviz, avec des présentations de professionnels et d'enseignants, puis un travail en groupe, avant de terminer par une présentation des meilleures dataviz.

En plus de ces éléments qui apportent des réponses aux remarques de la précédente évaluation, le département a nettement augmenté sa capacité d'accueil passant de 90 étudiants à 120 étudiants en 1ère année en septembre, et 30 étudiants, sur une 1ère année "décalée" qui intègrent le département en février.

Le taux de réussite des étudiants est également en augmentation avec 82,1 % de réussite sur les deux ans sur la dernière cohorte étudiée. Ce taux devrait continuer de s'améliorer avec les nouvelles cohortes et les éléments mis en place par le département pour pallier l'échec (entretiens personnalisés à mi-parcours en S1, semestrialisation...). Notamment, sur le premier semestre de 2015, nous avons 87% de réussite sur le S1 et 95% sur le S3.

Un reproche important du précédent rapport d'évaluation était le manque d'intervenants professionnels dans la formation. Nous avons donc entrepris une campagne pour inciter à la fois nos partenaires à intervenir, mais aussi faire intervenir nos anciens étudiants. Cette recherche a été bénéfique car nous passons de 19 vacataires, à une quarantaine aujourd'hui.

Certains vacataires sont particulièrement investis depuis plusieurs années dans le département, dans leurs enseignements, le suivi d'étudiants, la vie du département. D'autres interviennent plus ponctuellement compte tenu d'impératifs professionnels.

Le projet de licence professionnelle avec l'Université de Batna (Algérie) a été poursuivi. Des collègues se sont rendus à Batna, et nous avons reçu plusieurs fois les collègues de Batna pour évoquer nos pratiques.

Enfin, le département soutenu par l'IUT, l'Université et les collectivités a réalisé une campagne d'équipement volontariste pour doter la formation de matériels professionnels et tout à fait actuels (273 k€ investis depuis 2011).

Le département a accueilli une ACD les 10 et 11 mars 2016. Nous avons reçu 35 collègues des différents départements MMI.

1.2. Points forts / points faibles

Le précédent rapport mettait en évidence :

Points forts :

- Satisfaction des étudiants sur les 2 années de formation,
- Notoriété et image de marque du département SRC
- Taux de réussite
- Locaux adaptés
- Qualité des équipements à disposition
- Nombre de contrat de professionnalisation

Points faibles :

- Taux d'encadrement insuffisant (70% en 2012)
- Part des professionnels dans la formation

Ce qui constituait un point fort en 2012 a été maintenu et amélioré (notamment sur la notoriété, le nombre de candidats pour intégrer la formation et le nombre de vœux 1 sur APB ont nettement augmenté), les équipements ont été renouvelés pour répondre aux évolutions technologiques, le nombre de contrats de professionnalisation a été augmenté pour atteindre 22 sur cette rentrée 2015.

Concernant la part des professionnels nous l'avons nettement augmentée, avec aujourd'hui près de 40 intervenants professionnels. Malheureusement, le taux d'encadrement a diminué, ce qui s'explique par le nombre de groupe qui a augmenté, et le non remplacement au cours de cette année, de certains collègues.

2. Formation initiale et tout au long de la vie (cf. tableaux « Offre de formation DUT »)

2.1. Offre de Formation

[Programme 150 - objectif 1 : « Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue »](#)

2.1.1. Offre de formation du département

La spécificité des enseignements mis en place à l'IUT de Troyes est la semestrialisation des enseignements. Ceci implique que tous les modules d'enseignement sont réalisés à chaque semestre : S1, S2D, S3 et S4D pour le semestre de septembre à janvier et S1D, S2, S3D et S4 pour le semestre de février à juin. La semestrialisation permet aux étudiants en difficulté de refaire leur semestre dès la fin de celui-ci pour faciliter leur réussite. Elle permet aussi d'accueillir des étudiants ayant déjà fait un semestre dans une autre formation et souhaitant se réorienter en cours d'année. C'est une opportunité très intéressante qui a démontré sur les deux années précédentes sont intérêt et sa fiabilité pour la réussite de nos étudiants.

Le département MMI de l'IUT de Troyes a fortement évolué depuis la dernière évaluation. En effet, le département a ouvert un 4ème groupe de TD en 2013, et a appliqué la semestrialisation complète en proposant une rentrée décalée en février pour accueillir un groupe de TD supplémentaire (à partir de février 2014).

Il est à noter que cette augmentation en effectif (passage de 3 à 4 groupes de TD), même si elle crée naturellement un besoin plus important en termes d'heures à effectuer, ne couvre toujours pas la demande des étudiants en termes de vœux 1 (170 sur 2015). De la même manière, l'ouverture de la semestrialisation est vraiment bénéfique pour des étudiants, souvent brillants et très motivés par la formation, mais qui ont fait un mauvais choix d'orientation.

Nous sommes donc passés d'environ 150 étudiants (80 en SRC1- 70 en SRC2) à presque 270 étudiants (116 en MMI1, 100 en MMI2, 30 en MMI1 décalé, 20 en MMI2 décalé). Par rapport à l'année 2011/2012, nous avons une progression de 80 étudiants, soit plus de 30% d'augmentation d'effectif.

Les capacités d'accueil sont maintenant fixées à 104 étudiants sur APB (ainsi que des places pour les candidats issus des programmes Campus-France, ADIUT, ...), cela pour des raisons de compatibilité avec la capacité réelle des salles, notamment des salles informatiques de l'IUT qui pour certaines ne disposent que de 28 postes.

Point sur les parcours S4

Dans la première mise en place du PPN nous avons imaginé 3 options sur l'ensemble des modules du S4 :

- Une option axée sur la création d'entreprise et l'insertion professionnelle directement après le DUT.
- Une option orientée développement front, pour une poursuite d'étude courte.
- Une option orientée développement back, pour une poursuite d'étude longue.

Cette solution s'est avérée non satisfaisante, car l'option pour une poursuite d'étude plutôt longue, orientée développement back, ainsi que l'option orientée professionnalisation directe n'ont pas trouvé d'écho auprès des étudiants.

Et suite au retour que nous avons eu, nous avons modifié le S4 pour proposer un socle d'enseignement commun, permettant à tous les étudiants d'avoir à minima un profil d'intégrateur web. Ensuite 4 parcours différenciés, sur 2 modules, sont proposés aux étudiants.

Un module du tronc commun est appelé "approfondissement de parcours profession", qui complète le PPP, et permet de proposer des enseignements différents aux étudiants en fonction de leur choix de poursuite après le DUT (insertion professionnelle, études courtes, études longues).

Les 4 parcours actuellement proposés sont :

- P1 : Médias numériques
 - Scénarisation
 - Motion design
- P2 : Stratégie Créative
 - Web Design
 - Stratégie Créative
- P3 : Intégration avancée
 - Technologies SASS/COMPASS
 - Référencement et optimisation

- P4 : Développement avancé
 - Apprentissage d'un Framework
 - Applications mobiles

Ci-dessous, les capacités sur les différents parcours et le taux d'occupation pour cette année 2015/2016 :

	P1	P2	P3	P4
Capacité	30 2 groupes TP	30 2 groupes TP	30 2 groupes TP	15 1 groupe TP
Nombre étudiant	25	21	32	16
%	27%	22%	34%	17%

Concernant le S4 en décalé, nous proposons 2 des 4 parcours.

- P1 : Médias numériques
 - Scénarisation
 - Motion design
- P2 : Intégration/développement avancé
 - Technologies SASS/COMPASS
 - Apprentissage d'un Framework

La répartition sur l'année 2015/2016 était :

	P1	P2
Capacité	15 1 groupe TP	15 1 groupe TP
Nombre étudiant	11	16
%	40%	60%

Licences Professionnelles

Concernant la licence professionnelle MIM, les effectifs sont relativement constants autour de 20/25 étudiants. Nous avons eu une année atypique en 2014/2015 avec seulement 13 étudiants. Ce nombre s'explique par un faible taux de diplômés sur le DUT MMI qui est le vivier essentiel de la LP MIM. Pour la rentrée de 2015, l'effectif est de 22 étudiants-stagiaires en contrat de professionnalisation, ce qui est l'objectif de cette licence. 22-24 alternants est l'effectif idéal pour la pédagogie et les enseignements de la licence.

Le département a été également porteur d'une nouvelle licence professionnelle (Métiers de la communication : chef de projet), qui a ouvert en septembre 2015 et accueille pour cette première rentrée 10 étudiants-stagiaires en contrat de professionnalisation. L'objectif à terme pour cette licence serait d'avoir 22-24 étudiants-stagiaires.

Pour des raisons administratives au niveau de la gestion, cette LP est gérée par le service de formation continue, mais le responsable est un enseignant du département, M. Jérôme Thomas, et les enseignants du département sont très investis dans la formation.

A l'heure actuelle, le département n'envisage pas ni de nouvelles ouvertures ni de modifications majeures dans le fonctionnement du DUT.

2.1.2. Le département dans l'IUT

Les responsabilités des enseignants dans l'IUT

Plusieurs enseignants du département occupent actuellement des responsabilités au sein de l'IUT :

- M. Martial Martin est directeur adjoint de l'IUT, en charge de la Pédagogie, de la Formation Continue et de la Vie Etudiante
- M. Jérôme Thomas est responsable de la LP, Métiers de la Communication
- M. Hervé Boulet est co-responsable du DU GOL (logistique)
- Mme Emmanuelle Lorenzi est responsable du DUT GEA FC et du DU GEPABA

Précédemment, d'autres collègues de MMI ont eu des responsabilités à l'IUT :

- Mme Sandrine Piat-Millot, comme chargée de mission Relations Internationales en 2010/11
- M. Hervé Mignot, comme directeur adjoint de l'IUT, en charge des finances, de 2009 à 2014
- M. Olivier Chérain, comme responsable de la Formation Continue, du 09/2009 au 06/2012
- M. Thierry Bauser responsable du DAEU de 2010 à 2015

Les interventions pédagogiques dans d'autres formations

Plusieurs enseignants du département interviennent également dans d'autres formations de l'IUT :

- M. Martial Martin (LP:MC, DUT GEA FC)
- M. Olivier Chérain (DU GOL, LP GERE)
- Mme Sandrine Piat-Millot (LP CSPF, DCG)
- M. Hervé Boulet (DU GOL)
- M. Jérôme Thomas (DUT GMP, poste à 50%, LP MC)
- M. Thierry Bauser (DAEU, DU GEPABA)
- M. Guillaume Leullier (LP MC)
- Mme Delphine Venet (LP MC)
- M. Régis Huez (DU GOL)

La recherche

Les enseignants-chercheurs du département effectuent en grande partie leur recherche à l'IUT, qui dispose d'une antenne du laboratoire de recherche "CReSTIC" (Centre de Recherche en Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication) :

- David Annebique, MCF 61e, CReSTIC
- Jérôme Landré, MCF 61e, CReSTIC
- Régis Huez, MCF 61e, CReSTIC
- Hervé Boulet, PAST, CReSTIC

D'autres collègues sont dans des laboratoires situés à Reims et ne disposant pas d'antenne sur Troyes, ou dans des laboratoires parisiens :

- Jérôme Thomas, MCF 71e, CEREP, Reims,
- Guillaume Le Saulnier, MCF 71e, CEREP, Reims,
- Martial Martin, MCF 71e, CRIMEL, Reims
- Emmanuelle Lorenzi, MCF 24e, ENeC UMR 8185, Paris

La mise en place d'un nouvel Intranet pour l'IUT

Le département a depuis longtemps mis en place des outils pour faciliter la gestion des tâches administratives, des notes, des absences et des stages. L'application pour la gestion des stages avait d'ailleurs été soulignée dans le précédent rapport. En 2012-2013, le département se dote d'un nouvel intranet, développé par David Annebique, enseignant du département, afin d'englober tous les outils, jusque-là dispatchés sur différentes adresses/serveurs et sans lien entre eux.

L'outil proposé permet donc (entre autres) :

- De gérer les notes des étudiants (saisie, export, ...),
- De gérer les absences (saisie, export, justifications, ...),
- D'obtenir les moyennes (calculs des sous-commissions, génération des relevés de notes ...),
- Un suivi personnalisé des étudiants,
- De gérer les stages (saisie, édition des conventions et courriers, organisation des soutenances, publication des offres, ...),
- La communication avec les étudiants (messagerie interne),
- D'obtenir divers exports nécessaires pour les tâches administratives (export apogée, prévisionnels, cohortes, ...).

Face au gain de temps amené par ce nouvel outil, le directeur de l'IUT a sollicité David Annebique pour que cet intranet soit déployé dans tout l'IUT. Il existait déjà un intranet au sein de l'IUT développé par un collègue de GEA, il y a plusieurs années. Ce nouvel outil apporte une plus grande convivialité grâce aux évolutions du web. Mais cet outil propose aussi de nouvelles fonctionnalités qui n'existaient pas dans les autres départements (gestion des stages ou des services prévisionnels par exemple).

En septembre 2015, 4 des 5 départements sont donc passés sur ce nouvel intranet, ainsi que 2 formations du service Formation Continue. Pour la prochaine rentrée, c'est l'ensemble des

formations de l'IUT qui utiliseront cet intranet. Cela permettra, outre un gain de temps, une uniformisation des pratiques et des documents ainsi qu'un échange plus efficace entre les différents services.

Les étudiants dans la vie de l'IUT

Le département est parfois sollicité par les autres départements ou par la direction de l'IUT pour notamment couvrir des événements. Ceux-ci constituent de bons prétextes à la mise en situation pour la production de supports de communication (affiches...) ou pour la captation vidéo.

Le département va notamment cette année, par l'intermédiaire de la WebTV, proposer la retransmission en direct de l'évènement "Course en cours", organisé par le DUT GMP. Les étudiants du DUT MMI sont également présents pour assurer la captation et la retransmission d'un ensemble d'évènements organisés par l'IUT comme notamment la cérémonie de remise des diplômes.

L'IUT a embauché Guillaume Durville (CDD de 6 mois), étudiant diplômé du DUT MMI en janvier 2016 (première promotion de la rentrée en décalé), pour contribuer à la communication de l'IUT et à la mise en place du nouveau site internet de l'IUT. Celui-ci a été initié par la Junior Conseil, suite à une commande de l'IUT.

2.1.3. Le département dans le domaine L de l'offre de l'université, régionale ou de site

L'IUT de Troyes, s'il n'est pas un site délocalisé d'un IUT, mais un IUT de plein exercice, est relativement isolé au sein de l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Dans la configuration actuelle, avec le Centre Universitaire de Troyes (au centre-ville) et l'ESPE (à proximité de l'IUT), les liaisons sont limitées (flux entrants ou sortants d'étudiants en réorientation en particulier sur la rentrée de février). Les contours de la nouvelle COMUE (Université de Champagne) qui englobent l'UTT, l'EPF et le groupe ESC Troyes (en particulier son école de commerce et son école d'arts appliqués) permettent d'envisager de nouvelles opportunités dans la création de filières plus lisibles (sur le numérique, son économie ou le design) et dans la coordination d'équipes pédagogiques ou de recherche.

Un enseignant du département est élu au Conseil Académique de la COMUE.

2.1.4. La contribution du département à d'autres formations (parcours LMD)

Le département MMI a été sollicité par des collègues de l'Université de Batna (Algérie) pour les aider dans la mise en place d'un cursus licence orienté web. Des collègues se sont rendus à Batna pour mener des discussions et nous avons accueilli plusieurs fois des enseignants de Batna pour discuter de nos pratiques.

Initialement, il était prévu, dans le partenariat entre les deux établissements, que des collègues de Troyes fassent des interventions auprès des étudiants de Batna (en présentiel ou par visioconférence). Pour le moment, nous n'avons pas été sollicités pour ce type d'intervention.

Certains étudiants sortant du DUT MMI intègrent ensuite soit une licence professionnelle (à Troyes ou dans d'autres IUT), soit une L3 en université, ou encore au sein d'écoles spécifiques.

2.2. Accueil

Programme 150 - objectif 1 : « Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue »

Programme 150 - objectif 2 : « Améliorer la réussite des étudiants »

Programme 231 – objectif 1 : « Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales »

2.2.1. Politique de recrutement

Sur la rentrée 2015, le DUT MMI a reçu 731 demandes de dossier sur APB. Nous avons reçu 547 dossiers. Nous proposons 104 places pour une rentrée en septembre sur APB, avec en plus des places pour nos redoublants et quelques places pour des dossiers campus-France ou ADIUT.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Capacité d'accueil	90	90	90	90	120	120	104
Dossiers	485	528	522	457	425	585	547
Classés		277	225	251	239	317	391
Effectif en septembre enS1	91	96	90	92	124	118	108

Sur la campagne de 2015, nous avons un taux de pression (au sens APB) de 1,5 (112 place pour 170 vœux 1) ou de 5.6 selon les critères de ce dossier. Pour rappel, nous étions sur un taux de pression de 0,7 sur la campagne de 2009 (63 vœux 1 pour 90 places). Nous avons donc augmenté de manière significative ce taux ces dernières années, grâce à toute la campagne de communication mise en place.

Sur la rentrée de 2015, nous accueillons 89 néo-bacheliers et 26 étudiants en reprise d'étude ou en réorientation.

Modalités de recrutement, prise en compte du PPP

Nous recevons l'ensemble des candidats, ayant retourné un dossier, lors d'un entretien individuel, mis en place depuis 3 ans, afin de prendre en compte leur motivation et leur projet professionnel en plus des résultats scolaires. Les entretiens sont bénéfiques et on constate une évolution dans le classement des vœux par les candidats à la suite de ces entretiens. L'amélioration de notre taux de réussite est également liée en partie à une meilleure explication des enjeux de la formation pendant ces entretiens. Ces entretiens peuvent lever des doutes chez les lycéens quant aux contenus réels de la formation.

Communication

Reconduction des actions passées

Le département est présent sur les Forums Avenir Étudiant (Reims et Troyes), lors de la Nuit de l'orientation organisée par la CCI (en 2015 à travers un plateau de télévision), sur le Business Club organisé par la Ligue de Football (à l'ESTAC). Nous répondons présents à toutes les sollicitations de lycées pour présenter notre formation, et donnons notre appui aux étudiants qui souhaitent retourner dans leurs anciens lycées pour parler de MMI.

Le département participe aux portes-ouvertes de l'Université.

Nouvelles formes de communication mises en place

Le département MMI a mis en place depuis presque 4 ans une politique de communication très importante. Cette communication passe essentiellement par une forte activité sur les réseaux sociaux (twitter et Facebook), et la mise en place d'un nouveau site web en 2013. Les réseaux sociaux sont un moyen d'échange avec les futurs candidats de plus en plus utilisé, et nous sommes souvent sollicités par de potentiels candidats.

Depuis maintenant 4 ans le département, aidé de l'association des étudiants, organise "les 24 heures du web", le week-end des portes-ouvertes de l'IUT. Cet événement consiste à recevoir des lycéens intéressés par la formation pendant 24 heures (de 16h00 le vendredi à 16h00 le samedi), afin qu'ils conçoivent en équipe (des lycéens avec des étudiants MMI de Troyes ou d'ailleurs et des professionnels) un petit site web sur un thème imposé. Cet événement est rediffusé en direct et sur 24 heures par la WebTV. Cet événement est un outil à la fois pédagogique (gestion de projet, audiovisuel, communication, ...) mais aussi un outil de promotion car il apporte de la visibilité au département (couverture par la presse/télévision locale : Canal 32, France 3, Libération) et à l'IUT dans son ensemble. Cet événement a nettement redynamisé les portes ouvertes avec la démonstration de ce que les étudiants peuvent faire pendant leur formation.

Enfin, nous avons mis en place, pendant les portes-ouvertes, un forum avec d'anciens étudiants, qui venaient pour discuter de leur devenir après la formation. Cette opération a été reconduite deux années de suite (2012 et 2013). Il est malheureusement difficile de poursuivre de manière ambitieuse pour des raisons de coûts. Pour faire perdurer l'événement, il faudrait se limiter aux étudiants travaillant sur la région troyenne, ce qui ne serait pas forcément représentatif de tout ce qu'offre la formation en termes de débouchés.

Visibilité accrue du département

Le département bénéficie également d'une visibilité accrue tout au long de l'année. En effet des étudiants s'investissent dans la WebTV (activité extra-scolaire animée par un enseignant du département), et couvrent de nombreux événements locaux (festival du court métrage, collaboration avec la télévision locale, couverture d'évènements, ...)

Articulation avec la nouvelle politique de communication de l'IUT

Toute cette campagne de communication s'articule avec l'action menée par l'IUT. Martial Martin qui était chef du département MMI de 2012 à 2015 est chargé de mission communication de l'IUT. Différentes opérations de communication ont été menées : refonte des supports de communication (kakémonos et plaquettes), présence accrue dans les médias locaux, spot cinéma en décembre 2015-janvier 2016 (réalisé par un professionnel intervenant en MMI).

Chaque année, nous accueillons des étudiants étrangers par le biais de l'ADIUT (2 à 3 par promotion) ; nous sélectionnons aussi des étudiants sur Campus France, (1 à 2 par promotion), mais pour ces derniers il y a souvent des problèmes administratifs qui rendent leur arrivée réelle en septembre, difficile.

Nous accueillons également des étudiants issus de Bacs Professionnels chaque année (8 sur la rentrée de 2015), des DAEU (1 étudiant actuellement en deuxième année). L'IUT propose également une année de mise à niveau (PASSEPORT) pour les bacs professionnels et technologiques les plus faibles, nous recrutons des étudiants issus de cette formation.

Semestres décalés

Nous proposons depuis février 2014 une rentrée décalée, à des étudiants de S1 pour refaire un semestre immédiatement, mais aussi à des étudiants en réorientation issus soit d'autres départements de l'IUT soit d'autres composantes de l'URCA ou de formations extérieures.

PPN 2013

La mise en place du nouveau PPN a eu un effet bénéfique sur le recrutement, essentiellement de par le changement de l'intitulé de la spécialité, qui nous a offert une plus grande visibilité. De plus, la structuration des UEs, la dénomination des modules et la répartition des volumes horaires sont très appréciés des collègues et des étudiants. Le PPN 2013 est plus facile à lire par les potentiels candidats, qui cernent mieux les enjeux du DUT MMI (cf. partie 5).

Licence Professionnelle MIM (Métiers de l'Internet et du Multimédia)

Année universitaire		Effectif	Form. Initiale	Form. Alternance
2009	2010	27	9	18
2010	2011	28	9	19
2011	2012	25	10	15
2012	2013	21	10	11
2013	2014	21	3	18
2014	2015	13	0	13
2015	2016	22	0	22

Depuis la rentrée de 2013, la LP MIM n'est proposée qu'en alternance. Les 3 étudiants en formation initiale sur cette année de référence, sont 3 étudiants mexicains issus d'un programme international, que nous ne pouvions pas intégrer dans une alternance. Ils ont eu des projets à réaliser pendant les périodes d'alternance des autres étudiants.

Le tableau ci-dessus montre donc les effectifs, avec une baisse significative mais tout à fait ponctuelle sur la rentrée de 2014, ce qui peut s'expliquer par un faible nombre d'étudiants diplômés en DUT SRC en juin 2014.

2.2.2. Accueil des publics spécifiques (adaptations)

Le bâtiment, construit il y a 10 ans, qui accueille la plus grande partie des enseignements de MMI, permet l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Nous avons accueilli et continuons d'accueillir des étudiants à mobilité réduite (1 étudiante sur 2011-2013) dans notre formation. Une salle informatique mutualisée et accessible permet au département GEA d'accueillir depuis 3 ans deux étudiants à mobilité réduite.

Nous ne proposons pas de parcours spécifique pour les étudiants sportifs.

Des aménagements ont été effectués pour un étudiant-entrepreneur.

2.2.3. Connaissance des inscrits

Sur la campagne de recrutement de septembre 2015, nous avons la répartition ci-dessous :

	Région				Limitrophe			Autres	
Département	08	10	51	52	21	77	89	Autre France	Étranger
Nb. Étudiants	3	69	1	3	2	1	9	20	3

L'origine essentielle des nouveaux entrants reste la région Champagne-Ardenne, avec près de 67% des étudiants, dont 61% des effectifs provenant du département de l'Aube. Il est intéressant de noter que 18% des étudiants viennent d'autres départements non limitrophes. Ces étudiants viennent pour partie d'Île de France.

Nous avons une politique volontariste de recrutement des bacs technologiques, essentiellement des bacs STI2D qui présentent des options intéressantes en rapport avec la formation, mais nous recrutons aussi sans distinction de bac, comme le prévoit le PPN.

Pour la rentrée 2015, la répartition est la suivante :

Bac	S	L	ES	Pro	STI2D	Autres ST	Etrang. / autres
Effectif	49	7	28	9	16	2	4
Pourcentage	42.61%	6%	24.34%	7.8%	13.91%	1.73%	3.47%

La répartition homme/femme, reste relativement constante, entre 20 et 25% de femmes sur les différentes promotions.

Le tableau ci-dessous dresse un bilan des étudiants boursiers et salariés sur ces 4 dernières années.

	2012	2013	2014	2015
Effectif DUT (1 ^{ère} année)	83	112	114	115
Boursiers	44 (53,01%)	56 (50%)	58 (50.87%)	50 (43.47%)
Salariés	1	1	0	0

Ce tableau montre que le nombre de boursiers qui intègrent la formation est relativement constant, autour de 50% des effectifs. Les étudiants salariés connus ne sont que très minoritaires, mais ce chiffre est à considérer avec précaution car nombreux sont les étudiants qui occupent un travail étudiant le soir ou le weekend.

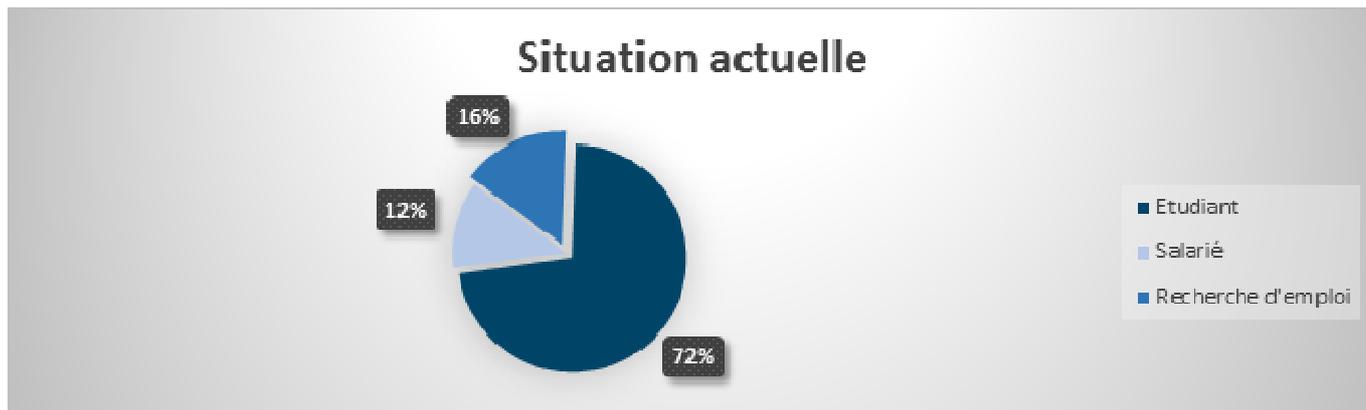
2.3. Lien formation – emploi

Programme 150 - objectif 1 : « Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue »

2.3.1. Devenir du diplômé

Une enquête à 6 mois des diplômés du DUT est réalisée en interne. Les résultats de cette enquête, pour les diplômés de juin 2015, sont présentés ci-après.

Sur cette enquête nous avons eu 78% de réponses.



Le graphique ci-dessus montre que 72% des étudiants diplômés poursuivent des études. Seulement 12% des étudiants intègrent la vie active directement après le DUT.

Le tableau ci-dessous montre la répartition des étudiants en termes de poursuite d'étude :

Licence professionnelle	26	56%
Écoles	11	24%
L3	5	10%
Autres formations	5	10%

Ce tableau montre qu'une majorité d'étudiants poursuivent en licence professionnelle. 19 des 22 étudiants de la licence professionnelle MMI et 3 des 10 étudiants de la nouvelle licence professionnelle MC sont issus du DUT MMI de Troyes. La plupart sont donc alternants (les 2 LP ne sont proposées qu'en alternance) et bénéficient d'un contrat de professionnalisation avec leur entreprise d'accueil.

Concernant les poursuites d'études dans des écoles, des étudiants intègrent l'HETIC, 2IM ou encore l'iMAC selon les années. Certains étudiants poursuivent sur une formation ingénieur dispensée à l'UTT (Université de Technologie de Troyes).

4 étudiants sont actuellement en DUETI au Canada.

L'Université dispose de services pour l'aide à l'insertion professionnelle des étudiants diplômés.

2.3.2. Modalités de partenariat avec l'environnement socio-économique

Le partenariat avec le milieu professionnel est important dans le département et reste une priorité. Un indicateur fort est l'implication des professionnels dans la formation, notamment dans les enseignements (40 intervenants extérieurs (36 professionnels et 4 enseignants du secondaire), dans les offres de stages en entreprise ou de contrat de professionnalisation. Il faut noter que le département reçoit plus d'offres de stage que de demandes.

L'IUT organise depuis quelques années un forum IUT-Entreprises. Cet événement est un "job-dating" où les entreprises peuvent recevoir des candidats pour des offres de stages. Nos entreprises partenaires sont présentes à cet événement qui leur permet de sélectionner des stagiaires sur une demi-journée.

Nous avons organisé en mars 2014, deux journées de réflexion sur les dataviz. Cette idée est venue après des discussions que nous avons eu avec Marc Thonon, dirigeant d'une entreprise spécialisée dans la création 3D, et qui s'intéressait aussi aux dataviz et à la manière de rendre

Académie	Reims
Université	Université de Reims Champagne Ardenne (URCA)
IUT	Troyes
DUT	MMI

graphiquement un ensemble de données. Ce workshop dans lequel tous les étudiants ont participé (1^e et 2^e année) consistait en 3 temps fort :

- Une matinée de présentation
 - Introduction, concepts par Marc Thonon, dirigeant de l'entreprise
 - Interventions de collègues sur tous les aspects disciplinaires mis en œuvre (esthétique, statistiques, sémiologie de l'image, ...)
- Travail des étudiants en groupe pour concevoir une dataviz sur des données fournies, avec le deuxième jour une pré-sélection des meilleurs travaux par les enseignants et Marc Thonon.
- Présentation en quelques minutes de la dataviz par les groupes d'étudiants sélectionnés.

Ces deux jours ont été appréciés à la fois de M. Thonon, mais aussi de l'ensemble de l'équipe pédagogique qui voyait là un moyen de mêler les enseignements et les disciplines. Malheureusement nous n'avons pas eu un écho très fort de la part des étudiants face à cette pédagogie différente.

Le département est aussi sollicité, par les entreprises, les collectivités territoriales et les professionnels, pour répondre à des besoins spécifiques

- Captation avec la WebTV : conférence de l'Arifor par exemple

Ou des demandes très localisées :

- Mise à disposition du studio pour des tournages
- Séances photos sur le fond vert,
- Prêt de matériel de tournage

Aux réalisateurs professionnels qui interviennent également dans la formation, aux anciens étudiants, pour les accompagner dans le lancement de projets (support de IOThinks par exemple, <http://www.iothinks.com>), aux entreprises partenaires qui nous prennent des stagiaires/alternants (Axe environnement, le festival des nuits de champagne, l'ESTAC, ...).

La WebTV est devenue une vitrine et un outil de communication et de démonstration envers les partenaires locaux. Cet outil nous permet de montrer le matériel et nos compétences, qui peuvent ensuite être mises à disposition des partenaires. Cet échange est "donnant-donnant", car en retour les partenaires prennent des stagiaires, des alternants, et/ou verse de la taxe d'apprentissage. Voici quelques exemples de ces échanges :

- ONISEP : film de promotion
- RNET (Réseau National de l'Économie Territoriale) : captation congrès annuel 2014 et retransmission en direct pour toutes les mairies de France
- ALPIX (salon NTIC) : captation du colloque annuel
- Axe Environnement : film publicitaire de présentation de leur produit
- Champagne Devaux : film publicitaire
- Captation du festival des "rocktambule" dans le sud de la France (par des étudiants accompagnés d'un vacataire).
- Captation de la soirée de clôture du festival des Nuits de Champagne

- Captations (et retransmission via satellite) de directs sportifs pour chaîne locale canal32 (rugby en 2015, basket en 2016)
- Captation (+ retransmission) du festival de court métrage de Troyes (Troyes Premières Marches)
- Captation (+ retransmission) du congrès de l'hôpital de Troyes
- Captation de diverses manifestations pour la CCI

Les 2 retransmissions en direct, par la chaîne locale Canal32 (matchs de rugby et de basket) n'ont été possibles qu'avec l'appui d'enseignants et étudiants du département pour leurs compétences techniques et l'utilisation du matériel propre au département (régie, caméras, ...).

Le montant de la taxe d'apprentissage, environ 23 000€ sur le dernier exercice, témoigne de l'intérêt des partenaires pour notre formation. Cette taxe nous permet chaque année de faire des investissements pour moderniser nos équipements et ainsi répondre encore mieux aux besoins des entreprises.

2.3.3. Adaptation locale

Depuis septembre 2013, le département applique le dernier PPN mis en place.

Grâce aux investissements réalisés, le département a mis en place des TP spécifiques, mais en rapport avec le PPN. Notamment l'exploitation de la salle de montage 4K, le laboratoire de langue ou encore la salle de réunion qui permet d'enseigner différemment l'anglais.

La salle pour le réseau, avec l'équipement d'un serveur indépendant du réseau de l'IUT de Troyes a permis au collègue de mettre en place une virtualisation complète et de proposer des exercices adaptés aux pratiques professionnelles.

Le semestre 4 devant proposer des options, nous sommes à l'écoute des partenaires professionnels pour proposer des modules en adéquation avec les besoins du marché, pour favoriser l'insertion de nos étudiants (voir partie précédente pour le détail du S4).

2.3.4. Professionnalisation (stages – projets tutorés) (cf. tableaux « Pédagogie DUT » et tableaux « Gestion DUT »)

Les projets

Le département propose aux étudiants 4 projets. Chacun de ces projets est réalisé en groupe de 4 à 6 étudiants, appelés "agences". 2 ou 3 enseignants du département sont en charge de l'organisation de ces projets et du suivi des étudiants. Les évaluations sont sous forme d'une présentation orale et d'un dossier technique à rendre. Lors des soutenances, l'ensemble des enseignants du département sont sollicités afin d'évaluer le projet.

- Projet 1 (se déroule entre le S1 et le S2, compte pour le S2) : Web statique. Les étudiants doivent répondre à une demande fictive de réalisation d'un site vitrine. Ils doivent mener toute la phase d'analyse, proposer plusieurs maquettes graphiques et réaliser le site web.
- Projet 2 (se déroule en fin de S2) : Vidéo. Les étudiants doivent réaliser une vidéo. Nous avons 20 agences d'étudiants en moyenne. Nous proposons une dizaine de sujets réels (demande de partenaires, d'associations, ...) et une dizaine de sujets fictifs.
- Projet 3 (se déroule pendant le S3) : Web dynamique. Les étudiants doivent répondre à une demande fictive de réalisation d'un site web dynamique avec gestion de base de données.

- Projet 4 (se déroule sur l'ensemble du S4). Projet pluridisciplinaire. Les agences sont composées par les enseignants en charge du projet en fonction des compétences de chacun. Le projet est généralement la réalisation d'un site web plus complexe avec l'apport de contenu et de vidéos.

Stage

Les stages diffèrent selon la période d'entrée en MMI, néanmoins la durée globale est sensiblement la même et conforme aux diplômes de type DUT qui requiert une durée supérieure ou égale à 10 semaines :

- Les étudiants ayant effectué leur rentrée en septembre réalisent un premier stage "court" d'une durée de 3 semaines sur l'inter-semester S3-S4, au mois de janvier de leur deuxième année, puis un second stage nommé "long" d'une durée de 8 semaines à la fin du semestre 4 sur les mois de mai et juin. La durée totale de stage est de 11 semaines sur l'année universitaire.
 - Le stage court s'effectue en groupe de 3 ou 4 étudiants essentiellement dans les milieux associatifs.
 - Le stage long se déroule de manière individuelle, dans une agence de communication ou dans un service de communication d'une entreprise. Une attention particulière est accordée au terrain de stage de l'étudiant.
- Les étudiants ayant une rentrée décalée en janvier ont à effectuer un stage d'une durée de 11 semaines en semestre 4D sur les mois de novembre à janvier de l'année suivante.

Le processus de recherche de stage jusqu'à la soutenance est encadré et formalisé. Le dispositif de saisie des informations jusqu'à la rédaction de la convention est informatisé et accessible par l'Intranet. Deux enseignants gèrent ce processus :

- 4 mois avant le départ en stage des réunions d'information sont effectuées, où la démarche, les objectifs et les contraintes sont explicités.
- Des feuilles de proposition de stage standardisées sont demandées aux entreprises par l'intermédiaire des étudiants. Cela vaut l'engagement de l'entreprise.
- Les informations permettant d'établir la convention sont saisies par les étudiants dans l'Intranet, vérifiées par les responsables de stage puis utilisées pour l'édition automatique d'une convention
- Durant le stage, les étudiants sont suivis par un tuteur en entreprise et un tuteur universitaire qui effectue une visite sur place dans la plupart des situations.
- En fin de stage, l'évaluation est réalisée par 3 notes, une évaluation de l'entreprise sur le travail effectué et le comportement professionnel, une note de rapport (30 pages) et une note d'oral (une présentation de 20 minutes).

L'IUT de Troyes a mis en place une après-midi "job-dating" dans le cadre du forum IUT-Entreprises pour faciliter la rencontre entre les étudiants et les entreprises qui recherchent un stagiaire.

Les stages sont effectués dans les différents domaines correspondant au diplôme, le développement « front » ou « back », l'audiovisuel, le graphisme, la publication multi-supports, la communication. Ils ont lieu en majorité dans la région proche et sur l'Île de France. Le secteur est particulièrement dynamique et nous disposons d'un vivier d'entreprises fidèles qui demandent des stagiaires très régulièrement.

Pour des raisons de coût, il est impossible de faire un suivi sur place des étudiants qui sont à l'étranger, néanmoins le suivi est effectué à distance, par mail, téléphone ou encore en visioconférence.

2.3.5. Les équipements de travaux pratiques (cf. tableaux « Pédagogie DUT »)

Le département MMI possédait lors de la dernière évaluation

- 3 salles de TP, de 16 postes informatiques,
- 1 salle de 16 postes informatiques de type Apple mini,
- Et avait, en outre accès à des salles mutualisées (TC, GEA, FOCO, MMI) 8 salles pour 145 postes.

Des aménagements ont été menés afin de faire face à l'augmentation des effectifs.

- 1 salle de 28 machines a été installée, cette salle est mutualisée à l'ensemble de l'IUT car elle est accessible à des personnes à mobilité réduite.
- 1 salle de 16 postes (déjà existante dans une configuration différente) reliés à un serveur DELL pour les cours de réseaux. Cet achat a permis de mettre en œuvre une solution complète de virtualisation et donc de fournir aux étudiants la possibilité de travailler sur une plate-forme très proche du monde professionnel.
- 1 salle de montage vidéo UHD 4K équipée de 8 Mac Pro (Apple) a été mise en place avec le soutien financier de la Région Champagne-Ardenne.
- 1 laboratoire de langue de 8 postes, équipés d'un logiciel dédié a été mis en place.
- 1 salle de réunion, pour des exercices de prise de parole, essentiellement exploitée par les enseignants d'anglais, a été aménagée

Le département a accès aux salles informatiques mutualisées de l'IUT. Malgré tout, les salles informatiques sont une contrainte très forte pour la gestion des emplois du temps car elles sont très sollicitées et trop peu nombreuses pour permettre d'effectuer TD et TP dans des salles informatiques. Le département dispose de 3 salles informatiques de 15 postes, et utilise 3 salles TD (28/32 postes) mutualisées et 5 salles TP (14/19 postes) mutualisées. Le département MMI doit potentiellement trouver des salles pour 19 groupes de TP en simultanée, de plus en plus de modules et de collègues souhaitent travailler en salle machine pour pouvoir proposer un maximum de pratique aux étudiants. Sans compter que la majorité des salles sont mutualisées et donc exploitées par les autres départements.

Un projet de salle de TD modulable a été proposé à l'Université, mais non financé pour le moment. La majorité de nos étudiants sont équipés d'un ordinateur portable qu'ils utilisent pendant nos TD/TP, cette salle serait équipée de 4 ou 5 postes informatiques (pour les étudiants sans ordinateur portable) et de tables équipées de prises électriques, d'un écran et d'un ensemble clavier-souris, pour une utilisation plus confortable.

Cela permettrait d'avoir de la souplesse dans la gestion des emplois du temps (une salle pouvant servir pour du TD, 30 places en salle machine, ou du TP). En effet, sur certaines périodes de l'année nous avons un plus grand besoin de salle machine pour les enseignements.

Il serait aussi possible de faire une pédagogie différente mêlant aspects théoriques pour exposer les concepts et mise en pratique immédiate, sans changer de salle.

Académie	Reims
Université	Université de Reims Champagne Ardenne (URCA)
IUT	Troyes
DUT	MMI

En plus de ces salles informatiques, le département MMI dispose :

- D'un studio de tournage de 100m², équipé d'un fond vert, d'une table de JT, d'un mur blanc, de deux salles de stockage et d'un studio son
- D'une salle dédiée à l'esthétique et à la communication visuelle
- D'une salle de réunion, avec table ovale pour le travail de la communication

Concernant le studio et les enseignements en audiovisuel, nous disposons d'un matériel de bonne qualité, respectant les normes HD et pour certains équipements récents la Ultra-HD. Le département dispose :

- 10 cameras HD
- 3 cameras UHD 4K

L'ensemble est complété avec de l'éclairage fixe et mobile (9 mandarines, 1 blonde, 3 projecteurs diffuseurs, 3 panneaux led, 16 éclairages sur grip plafond), ainsi que de la mécanique (stabilisateur ronin, grue, dolly avec rail, steadycam, slider, pieds professionnels...) et de nombreux accessoires (moniteur, enceinte, micro perche, micros HF, enregistreur son et image...). Le studio dispose aussi d'une régie mobile ATEM blackmagic pour la captation vidéo (mélangeur + enregistreur + banc synthé + table de mixage son + streamer...).

Cet ensemble permet les apprentissages des différents modules liés à l'image et au son. Son haut niveau d'équipement autorise une approche très professionnelle et facilite les échanges avec les acteurs locaux de l'audiovisuel et nous assure leur implication dans notre formation (stages, taxe d'apprentissage, vacations). C'est un lieu que les professionnels locaux utilisent régulièrement, ce qui permet à nos étudiants de côtoyer ces professionnels en partageant cet espace et ces outils. L'ensemble est aussi exploité à l'extérieur de l'établissement à travers des captations que font nos étudiants (dans le cadre de projets ou d'ateliers) en partenariat par exemple avec la chaîne de télévision locale mais aussi pour les collectivités locales ou pour des entités privées.

2.3.6. L'alternance en formation initiale (apprenti) ou en formation continue (contrat de professionnalisation)

Nous ne proposons pas le DUT MMI en apprentissage ou en formation continue. Il n'est possible de faire le DUT MMI qu'en formation initiale.

En effet, comme cela était mentionné dans la dernière évaluation, le département a mis en place une DUT SRC en formation continue. Cette formation a existé pendant 3 ans (2010-2013) et a permis de diplômer 35 étudiants (2010-2011, 13 diplômés sur les 14 inscrits, 2011-2012, 12 diplômés sur 13 inscrits, 2012-2013 10 diplômés sur 11 inscrits). Malheureusement, l'IUT n'a pas eu le soutien de la région (dans le cadre du Plan Régional de Formation) et de pôle emploi pour financer le coût de la formation, ce qui a conduit à ne plus pouvoir proposer cette formation.

Par contre, les deux licences professionnelles (LP MIM et LP MC : CDP) sont obligatoirement en alternance (contrat de professionnalisation). Le rythme est de 1 semaine à l'IUT / 1 semaine en entreprise de septembre à avril, puis l'étudiant-salarié est ensuite à plein temps dans l'entreprise d'avril à fin août. Cette dernière période est entrecoupée par des phases de regroupement pour des séminaires.

Nous avons sur la rentrée de septembre 2015, 22 contrats d'alternance pour la LP MIM, et 10 contrats pour la LP MC, qui vient juste d'ouvrir.

Beaucoup d'entreprises sollicitent le département pour des contrats d'alternance. Toutes les demandes ne sont pas pourvues.

2.3.7. La certification

L'IUT de Troyes permet aux étudiants de passer le TOEIC deux fois durant une année universitaire, sur la base du volontariat. Ce test (en plus d'autres tests d'anglais mis en place par l'université) est proposé aux étudiants qui souhaitent partir à l'étranger dans leur cursus. Les enseignants d'anglais sensibilisent fortement les étudiants à effectuer cette certification et des entraînements sont effectués durant les enseignements.

Pour les langues autres que l'anglais, les étudiants ont aussi la possibilité de passer des examens afin d'attester leur niveau dans la langue. L'Université de Reims Champagne-Ardenne propose ainsi le CLES en allemand et espagnol, le DELE, le DEFL et le DALF.

L'Université propose aux étudiants intéressés de passer la certification Voltaire.

Depuis 2012, nous ne faisons plus passer la certification C2I qui est proposée par l'Université. En effet cette solution était difficile à mettre en place (monopoliser beaucoup de collègues, de salles) et peu adaptée à la formation MMI.

2.4. La pédagogie (cf. tableaux « Pédagogie DUT »)

Programme 150 - objectif 1 : « Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue »

Programme 150 - objectif 2 : « Améliorer la réussite des étudiants »

Programme 150 - objectif 6 : « Améliorer l'efficacité des opérateurs »

Programme 231 – objectif 1 : « Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales »

2.4.1. Réussite et aide à la réussite

Le tableau ci-après montre la réussite des baccalauréats technologiques sur les résultats de juillet 2015 et de janvier 2016.

	S1	S2	S3	S4
Juillet 2015	100%	95,80%	80%	75%
Janvier 2016	90%	100,00%	96%	100%

On constate donc une très bonne, réussite des baccalauréats technologiques sur l'ensemble de la formation. Concernant le taux de 75% de juillet 2015, sur le S4, les étudiants en échec ont été réintégré en septembre sur le S4 "décalé" et devraient réussir leur semestre.

Au regard du suivi de cohorte étudié (promo de 2013) où nous avons un taux de diplômés de 72% pour les baccalauréats technologiques (50% sur la promotion de 2012), nous sommes donc en progression pour ces étudiants.

Les étudiants boursiers (environ 50% de la promotion) ont le même taux de réussite que les étudiants non-boursiers.

	2013	2014
Nb. Étudiants boursiers (2eme année)	43	54
Taux de réussite	86 %	88.9 %

Sur la promotion de 2014, tous les étudiants boursiers ont validé leurs 2 premiers semestres. Pour les quelques abandons de boursiers sur cette promotion, il n'est pas forcément évident de faire un lien entre leur situation et leur choix d'arrêter la formation.

2.4.2. Dispositifs de réorientation

Les étudiants en difficulté sont reçus par le chef de département et le directeur des études à chaque fin de semestre. C'est le moment de faire un point avec l'étudiant sur ses lacunes ou problèmes. L'étudiant est également informé des enjeux des autres semestres (la compensation par exemple). Le département propose aux étudiants de refaire le semestre, grâce à la semestrialisation mise en place. Cela est particulièrement important pour le S1.

Certains étudiants peuvent être amenés à redoubler une année complète, mais cela reste maintenant marginal grâce à la semestrialisation. Si des étudiants doivent être réorientés, car trop en difficulté, ils sont accompagnés, notamment pour refaire la démarche sur "Post-Bac".

2.4.3. Le projet personnel et professionnel de l'étudiant

Le PPP se caractérise par :

- La connaissance de soi, la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation, l'utilisation des réseaux sociaux professionnels
- La compréhension d'une offre d'emploi ou de stage.
- La connaissance des métiers du secteur
- La connaissance de l'entreprise, les étudiants doivent réaliser une interview d'un ancien étudiant dans son milieu professionnel.

Organisation du PPP dans la formation :

- S1 : découverte des métiers, découverte du CV, de la lettre de motivation du portfolio, connaissance de soi
- S2 : Approfondissement de la découverte des métiers, rencontre d'anciens étudiants. Travail sur la visibilité numérique au travers des réseaux sociaux. Compréhension d'une offre d'emploi ou de stage
- S3 : Travail sur les supports (CV, lettre, ...), réflexion sur les poursuites d'études, le choix d'option en S4, entretien individuel.

Tous ces modules permettent un accompagnement de plus en plus efficace vers la professionnalisation. L'intervention de plusieurs collègues (en tout 5) est très bénéfique aux échanges et à l'actualisation des pratiques pédagogiques. Le suivi individualisé en M3108 s'est révélé très pertinent que ce soit pour la recherche de stages, la réflexion sur la poursuite d'études et plus globalement sur le projet d'intégration professionnelle.

Début 2016, l'IUT a mis en place des réunions communes à l'ensemble des responsables de PPP des différents départements pour développer les bonnes pratiques et échanger sur ce module.

2.4.4. Les TICE (dont FOAD)

Au niveau de l'URCA, les étudiants disposent d'un bureau virtuel (plateforme CHAMILO) sur laquelle des ressources pédagogiques sont mises à disposition. La quasi-totalité de l'équipe pédagogique est passée à cette solution lors de sa mise en place car cela était plus pratique que de gérer un site web personnel pour diffuser ses supports de cours et évitait de créer une confusion chez les étudiants.

Cette plateforme est relativement peu ergonomique et commence à être très vieillissante (pas d'évolution majeure depuis 5 ans). Un certain nombre de fonctionnalités sont manquantes (drag & drop des documents, tris, exports, ...). Il y a eu une nette dégradation du service proposé sur ces dernières années.

Les étudiants disposent également d'un Intranet. Jusqu'en 2012, un intranet était commun à l'IUT pour la gestion plutôt administrative, la gestion des notes et des absences. Il y avait aussi un intranet propre au département avec des accès vers les sites web des étudiants et des enseignants, les agences de projets, le trombinoscope du personnel, et une messagerie.

L'ensemble de ces outils étaient plutôt redondant et vieillissant. En 2012 un nouvel intranet regroupant l'ensemble des fonctionnalités et un ensemble de nouvelles fonctionnalités est développé par un enseignant du département et mis en place.

Sur ce nouvel outil, les étudiants peuvent donc retrouver :

- Leurs notes et les absences
- Les moyennes des précédents semestres
- Le trombinoscope des enseignants et des étudiants
- L'emploi du temps
- Des documents
- La gestion de leurs stages

L'outil permet aux collègues de :

- Saisir notes et absences
- Consulter leurs prévisionnels
- Contacter les étudiants

L'outil permet toute la gestion administrative et l'édition de nombreux documents (convention par exemple, document de sous-commission, ...).

Cet outil est très apprécié de tous, et il est en cours de généralisation à tout l'IUT depuis la rentrée 2015, avec son utilisation par 4 des 5 départements de DUT et quelques licences professionnelles de la formation continue. Il sera complètement généralisé à la rentrée 2016.

Enfin, nous avons, cette année, déposé un projet auprès de la Région afin de faire financer une solution de contenu Rich-média. L'objectif de ce projet est d'acquérir un système automatisé capable de faire de la captation d'un cours ou d'une démonstration (dans le studio par exemple), avec une seule caméra mobile et de fournir un support vidéo, monté, animé, automatiquement et directement exploitable sur une plateforme de cours en ligne ou sur un site web. Cette vidéo offrira l'avantage aux étudiants de pouvoir revoir un cours, une démonstration, obtenir un complément, effectuer une recherche rapide au sein de la vidéo produite (indexation des supports de présentation). Ce projet pourrait être cofinancé par la Région (60% Région - 40% IUT) ou intégralement par l'IUT car cet outil, qui est mobile, pourra servir aux autres départements.

2.4.5. L'innovation pédagogique

L'équipe pédagogique n'a pas jugé nécessaire de mettre en place de module spécifique pour la mise à niveau des étudiants. Néanmoins dans les modules où des prérequis sont nécessaires (comme les mathématiques), un effort est fait par l'enseignant pour proposer des exercices et des TP plus "ludiques" afin d'expliquer les concepts et les faire manipuler aux étudiants avec des cas d'application concrets.

Nous essayons également de lier les différents modules pour montrer la cohérence de la formation pour les étudiants. Enfin, aussi souvent que possible, les étudiants ont plusieurs enseignants sur un même module pour leur apporter différentes façons d'expliquer les éléments.

Nous avons également mis en place deux journées d'intégration pour les nouveaux arrivants. Ces deux jours sont l'occasion pour ces étudiants de tout de suite appréhender ce qu'ils seront amenés à faire pendant la formation. Ils sont donc accompagnés par des parrains issus du S3 qui les initient à quelques outils essentiels pour mettre en place, avec eux, la première page de leurs futurs sites de travail. Ce lien a tendance à perdurer pendant toute la première année, et un étudiant de S1 fait régulièrement appel à son "parrain" de S3.

Les modules de culture scientifique bénéficient d'un dispositif d'évaluation par QCM personnalisé associé à une correction automatisée des copies. Cette technique permet de réaliser une évaluation continue par de nombreux examens et de limiter les phénomènes de triche. Régis Huez a formé des collègues sur l'utilisation de ce logiciel, notamment en audiovisuel et en programmation.

Semestres décalés

Comme déjà évoqué, l'IUT de Troyes propose une semestrialisation complète dans tous les départements, qui permet aux étudiants de S1 de refaire immédiatement un autre S1 lorsqu'ils sont en difficulté. Nous prenons le temps de rencontrer tous les étudiants de S1 en difficulté (non validation du semestre) afin de leur proposer cette solution, et de discuter avec eux des problèmes rencontrés.

2.4.6. Les ressources documentaires

L'IUT dispose d'un centre documentaire. Depuis 2012-2013, les collections ont été fortement renouvelées et la BU s'est dotée d'ouvrages en adéquation avec la formation. Les enseignants suggèrent également des achats qui sont réalisés.

Depuis la rentrée de 2013, tous les étudiants sont formés à la recherche documentaire et à l'utilisation des ressources électroniques (la collection ENI est par exemple disponible en ligne). L'année 2013-2014 a été l'occasion de faire cette formation à l'ensemble des étudiants, puis ensuite à partir de 2014-2015, tous les étudiants de première année reçoivent, durant le premier semestre, 1h30, en TP de formation.

Depuis 2014-2015, la BU a aussi mis en place des formations plus spécifiques sur le S4, d'une durée de 6h par étudiant. Cette formation est dédiée aux étudiants souhaitant effectuer des poursuites d'études longues.

2.5. Formation tout au long de la vie

Programme 150 - objectif 1 : « Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue »

2.5.1. Publics de formation continue, état des lieux

Suite à la dernière évaluation, le département SRC avait mis en place une année en formation continue, avec l'aide de Pôle Emploi. Cette formation a accueilli pendant 3 ans une quinzaine de demandeurs d'emploi en recherche d'une reconversion.

Les étudiants suivaient une formation SRC accélérée en 1 an.

Faute de soutien financier de la Région et de Pôle Emploi qui ne jugeaient pas une formation sur les métiers du numérique comme prioritaire pour les demandeurs d'emploi, l'IUT a décidé de ne plus proposer cette formation.

Nous accueillons depuis 2013, un cadre de l'industrie pharmaceutique dans un projet de reconversion financé par l'entreprise. Cette personne a suivi des enseignements de MMI 1 et MMI 2 et est actuellement sur des enseignements de licence professionnelle (LP : MC).

Son parcours est libre, sans objectif de diplôme. Il est en recherche de compétence pour un projet de création d'entreprise. Il suit également des cours en vis-à-vis, notamment en anglais, avec Sandrine Piat-Millot, enseignante du département.

2.5.2. VAE

2 VAP ont été accordées pour la LP MIM le 23/04/2015. 3 demandes de VAE, toujours pour la Licence MIM, ont été déposées et ont été jugées recevables : 1 en novembre 2013, et 2 en juin 2015. Mais aucun des 3 dossiers n'a été déposé depuis et il n'y n'a donc pas eu de jury de validation

Il y eu aussi 2 VAP accordées pour le DUT SRC en août 2012, 1 VAP accordée en septembre 2011 et 1 refusée, toujours pour le DUT SRC.

2.5.3. Approche par bloc de compétences

Le service de formation continue de l'IUT propose des "petits stages" pour les salariés qui souhaiteraient utiliser le congé de formation. Nous avons des offres dans ces listes, mais nous n'avons pas été sollicités pour le moment.

2.6. Politique d'ouverture internationale

[Programme 150 - objectif 5 : « Renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements »](#)

Dès leur première année, les étudiants sont informés des possibilités d'étude, de poursuite d'études, de stage ou encore de validation de leur niveau de langue (TOEIC et autres examens) dans le cadre de leur cursus, et le département MMI encourage et soutient leurs projets de mobilité. Des réunions d'informations, des documents à disposition sur le bureau virtuel, des rendez-vous avec une coordinatrice RI, la semaine de l'International est autant de possibilités de s'informer.

Cependant, les partenaires de l'URCA proposant des cursus semblables à celui de MMI sont encore trop peu nombreux. Le nombre de places pour un semestre ou un DUETI au sein de l'IUT reste encore faible compte tenu du nombre croissant d'étudiants avec l'ouverture des semestres décalés. La non réciprocité (accueil impossible d'étudiants étrangers non francophones car nous n'avons pas d'offre de cours en anglais) est un frein à de possibles collaborations.

Toutefois, Sandrine Piat-Millot, en charge des relations internationales pour le département, travaille à améliorer l'offre, avec notamment :

- L'ouverture de la mobilité semestre en S3

- La mise en place de nouveaux partenariats : Québec (Cegep Matane / Cegep Vanier (Montréal) / Université de Chicoutimi) Slovénie (Université de Maribor) et Allemagne (Université de Rhein Waal)
- En projet : reprise de partenariat avec le Cegep André Laurendeau (Montréal)

Les CEGEP (niveau 4 selon la classification internationale) ne sont pas exactement l'équivalent d'un DUT (niveau 5 selon la classification internationale). Les CEGEP correspondent à un niveau d'études entre le baccalauréat et les études supérieures qui n'existe pas en France. Après une préconisation de ne plus faire d'échanges avec les CEGEP par l'ADIUT, il est de nouveau accepté par l'ADIUT ce type d'échange.

2.6.1. Accueil et réussite des étudiants étrangers

Le département MMI accueille chaque année des étudiants étrangers. Ils sont soit issus d'un programme de l'ADIUT, soit inscrits sur la plate-forme Campus France, ou encore viennent d'un établissement étranger partenaire de l'IUT dans le cadre de l'accord de réciprocité mis en place.

	ADIUT (Chine / Vietnam / Mexique)	CAMPUS FRANCE (Algérie, Maroc, Chine)	Échange partenaire (Québec)	Total
2012-2013	0	0	0	0
2013-2014	7	3	0	10
2014-2015	2	3	0	5
2015-2016	2	2	0	4

2.6.2. Mobilité en stage, en semestre

Les étudiants ont toujours eu la possibilité d'effectuer leur S4 à l'étranger, et depuis peu, nous sommes en mesure de leur proposer d'y faire le S3. Le tableau ci-dessous dresse un bilan du nombre de semestres à l'étranger.

	Semestre Europe (Ecosse / Allemagne / Slovénie)	Semestre hors Europe (Canada)	Total
2012-2013	0	0	0
2013-2014	1	2	3
2014-2015	1	10	11
2015-2016	1	3	4
2016-2017	5	5	10

Les étudiants peuvent effectuer leur stage de S4 à l'étranger, soit avec des partenaires, soit parce qu'ils ont trouvé un stage par eux-mêmes. Ci-dessous le nombre de stages à l'étranger.

	Stage Europe (Ecosse / Allemagne / Grèce)	Stage hors Europe (Canada/USA / Chine)	Total
2012-2013	0	1	1
2013-2014	1	5	3
2014-2015	1	9	10
2015-2016	?	2	

2.6.3. Poursuite d'étude à l'étranger (DU...)

	DUETI Europe (Ecosse)	DUETI hors Europe (Canada)	Total
2012-2013	2	0	2
2013-2014	0	0	0
2014-2015	0	3	3
2015-2016	0	4	4

On constate une augmentation à la fois dans les semestres faits à l'étranger (S4 ou S3), mais aussi dans une poursuite d'études réalisée dans le cadre du DUETI. Cela est dû à deux aspects essentiels, la proposition d'un S3 avec nos partenaires du Canada, mais aussi toute la communication et l'accompagnement mis en place par Sandrine Piat-Millot, la responsable des Relations internationales pour le département.

2.6.4. Participation du département à des programmes internationaux

Le département participe aux programmes internationaux à travers la mobilité des étudiants.

Une collaboration avec l'Université de Batna (Algérie) a été mise en place. Nous recevons régulièrement des enseignants de cette Université pour leur présenter nos pratiques. Des collègues ont été sollicités pour se rendre à Batna. Le partenariat prévoyait que des cours soient donnés par les collègues de Troyes, sans que cela se soit pour l'instant concrétisé. .

Nous mettons en place une semaine de cours tout en anglais (l'English Week) pour les étudiants des licences MIM et Métiers de la Communication, avec intervention d'enseignants (2) venant d'universités partenaires Erasmus (Pologne et Ecosse).

2.6.5. Mobilité des personnels

Dans le cadre du programme de mobilité Erasmus, les enseignants ont la possibilité d'enseigner pendant une semaine dans des universités partenaires de l'IUT et de l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Un enseignant de communication effectue cette année un échange Erasmus avec l'Espagne. Les enseignants-chercheurs sont régulièrement sollicités pour effectuer des conférences à l'étranger.

2.7. Vie Étudiante

2.7.1. Participation à la vie institutionnelle

Les étudiants participent à la vie du département :

- Pour la cérémonie de remise des diplômes qui se déroule en novembre. Ils sont présents pour accueillir les parents et les étudiants diplômés, effectuer des photos, participer à l'organisation générale de la cérémonie (service pendant le buffet, mise en place). La WebTV est présente pendant cette journée pour permettre une retransmission de l'ensemble des discours dans toutes les salles exploitées par l'événement.
- La journée des Portes Ouvertes de l'IUT, qui se déroule en février. Tous les étudiants sont conviés à participer à cette journée pour animer des ateliers (intégration, initiation à l'audiovisuel, au réseau, ...), accueillir les visiteurs et proposer la visite des locaux, expliquer et discuter avec les lycéens et parents de la formation.
- Les différents forums "Avenir Étudiants", les présentations dans les lycées.
- Des étudiants sont élus dans les différents groupes de TP pour représenter leurs camarades dans les deux conseils de département annuels.

Les étudiants participent à la vie institutionnelle de l'IUT. Un étudiant MMI est actuellement élu au Conseil d'Institut de l'IUT. Depuis le 8 mars 2016, un étudiant MMI est élu au Conseil d'Administration de l'Université, dans le collège des usagers.

L'association MMI (La Sauce MMI) fait partie de la fédération des étudiants troyens Campus3. L'association organise divers événements pendant l'année (soirée des canards, intégration, soirée étudiante, aide pour l'organisation des 24 heures du web).

2.7.2. Sports, vie associative et activités culturelles

Les étudiants du département participent en nombre important (81 des 94 étudiants pratiquant une PAC sont des étudiants MMI) aux activités proposées au sein de l'IUT, tant sportives que culturelles (WebTV, musique, photographie, graf, fanzine, ...).

Le bâtiment est équipé de cimaises pour recevoir des expositions. Elles n'ont pas été beaucoup utilisées depuis quelques années, malgré tout, sous l'initiative de quelques collègues des projets sont en train de se monter pour instaurer des expositions dans les locaux (mur de photos, faites lors d'événements, exposition de travaux étudiants, ...). Des télévisions ont également été installées pour retransmettre des événements (nous avons été partenaire de Paris Web 2015 (<http://www.paris-web.fr/partenaires.php>), ou pour mettre les étudiants dans une culture permanente de la veille technologie en passant des programmes en rapport avec la formation. Nous avons mis en place plusieurs projets étudiants pour travailler sur une interface de pilotage de ces télévisions.

Une partie des activités de pratiques artistiques et culturelles sont hébergées dans le bâtiment du département. Une représentation des réalisations est effectuée une fois par an dans l'amphithéâtre du département.

Depuis 2010, le studio et l'activité WebTV, composée quasi-exclusivement de nos étudiants, proposent entre 4 et 5 émissions d'une trentaine de minutes, en direct, par année universitaire. Cette WebTV est aussi un outil de rayonnement du département et nos étudiants sont très sollicités pour couvrir divers événements dans l'agglomération troyenne (festival du film court : Troyes premières marches, remise des diplômes de l'IUT, captations pour des partenaires, retransmission en direct de matchs sportifs sur la chaîne locale, ...).

Nos étudiants sont invités à concourir pour le festival MMI qui se déroule chaque année en juin. Et courant septembre de chaque nouvelle année se déroule la "Soirée des Canards" qui est l'occasion de mettre en avant les plus belles réalisations de nos étudiants et de montrer aux nouveaux arrivants en S1, ce qu'ils pourront faire durant leur formation. Cette soirée sur le principe des "César" récompense les réalisations vidéo et web des étudiants selon différentes catégories (un peu à l'image du festival MMI).

Selon les opportunités (et les coûts), des déplacements sont organisés par le département (festival EXIT à la MAC de Créteil en 2014, salon "futur en Seine 2015").

3. Les actions supports

Programme 150 - objectif 6 : « Améliorer l'efficacité des opérateurs »

Programme 150 - objectif 3 : « Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international »

Programme 150 - objectif 4 : « Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche »

3.1. Immobilier (cf. tableau « Patrimoine DUT »)

3.1.1. État des lieux et maintenance

Nous disposons de locaux récents, datant de 2006. Ceux-ci sont correctement entretenus par le service Patrimoine, Maintenance et Logistique de l'IUT.

Les locaux ont par ailleurs subi de nombreux aménagements et de nombreuses modifications afin de pouvoir accueillir correctement le nombre important d'étudiants (quasi doublement sur 3 ans).

Ainsi, nous avons créé, pour la rentrée de 2014, un laboratoire de langue (8 postes) et une salle pour un travail en groupe ou type "animation de réunion" (10 places). Nous avons aménagé une nouvelle salle pour l'apprentissage du réseau avec notamment l'acquisition d'un serveur complet pour simuler un hébergeur web.

Une salle TD (30 places) informatique a été créée également. Cette salle est mutualisée entre les départements "tertiaires" de l'IUT. Elle offre l'avantage de pouvoir accueillir des étudiants en situation de handicap (accessible PMR).

Nous avons enfin aménagé une salle de montage vidéo équipée de 8 stations de montage d'un montant global de 52 K€, dont 60% ont été pris en charge par la Région Champagne-Ardenne, à la suite d'une réponse à une demande de subvention.

Le département dispose donc au global :

- 1 amphithéâtre de 120 places, qui a été mis aux normes HD en juin 2015,
- 1 studio de tournage de 100 m², avec une salle de stockage et un laboratoire pour le son
- 6 salles TD, dont une équipée de 30 postes informatiques
- 7 salles de TP (dont le laboratoire de langue)
- 1 salle d'arts
- 1 secrétariat
- 5 bureaux pour les enseignants
- 1 salle de réunion

Nous disposons, en outre, de 8 salles informatiques mutualisées dans les autres bâtiments de l'IUT. Ces salles permettent de faire du TD (2 salles) ou du TP (6 salles).

Ce bâtiment bénéficie d'un avis conforme aux normes de sécurité incendie, électricité, accessibilité.

3.1.2. Hygiène et sécurité

Tous les enseignants nouvellement nommés suivent une formation "Sensibilisation à la Sécurité". Bien que tout le personnel soit invité à se former aux premiers secours (des séances sont régulièrement organisées sur le site de l'IUT), seuls 2 collègues du département sont Sauveteurs Secouristes du Travail et suivent les formations annuelles de recyclage.

Les exercices d'évacuations sont effectués régulièrement et les installations sont vérifiées également par des organismes spécifiques.

3.2. Ressources humaines (cf. tableaux « Gestion DUT »)

3.2.1. Les enseignants

Le département MMI de l'IUT de Troyes se compose des 18 enseignants permanents :

- 6.5 enseignants chercheurs (1MCF entre DUT MMI et le DUT GMP)
- 1 PAST
- 8 enseignants du secondaire
- 2 contractuels dont 1 en CDI
- 1 ATER

L'équipe s'est étoffée depuis la dernière évaluation, puisque celle-ci était composée de 14 personnes. Face à l'augmentation des effectifs, l'IUT a redéployé des postes vers MMI : 1,5 MCF et 1 PRAG. À la rentrée 2015, un enseignant en CDD (sur un support vacant de PRAG) et un ATER ont rejoint l'équipe enseignante.

Ci-dessous la liste des enseignants :

Prénom – Nom	Grade	Enseignements	Quotité au sein de MMI
David Annebicque	MCF	Développement web, théorie de l'information et de la communication, PPP	100%
Thierry Bauser	PRCE	Développement web, audiovisuel	100%
Samuel Bidaud	PRAG	Communication	0 % (disponibilité pour convenance personnelle)
Hervé Boulet	PAST	Développement web	100%
Olivier Chérain	PRAG	Marketing, intégration, PPP, gestion de projet	100%
Xavier Darras	CDD	Développement web, gestion de projet	100%

Danièle Fort	PRCE	Esthétique, infographie	100%
Patrice Gommery	CDI	Réseaux, intégration	100%
Gilles Grosdoit-Artur	PRCE	Anglais, Webdesign	100%
Mohamed-Amine Haraoubia	ATER	Mathématiques	100%
Régis Huez	MCF	Mathématiques	100%
Jérôme Landré	MCF	Développement web	100%
Guillaume Le Saulnier	MCF	Communication	100%
Guillaume Leullier	PRAG	Esthétique, infographie	100%
Emmanuelle Lorenzi	MCF	Droit, gestion de projet	100%
Martial Martin	MCF	Communication, PPP	100%
Fabrice Meuzeret	PRCE	Développement web, audiovisuel, PPP	100%
Sandrine Piat-Millot	PRCE	Anglais	100%
Jérôme Thomas	MCF	Communication, marketing	50%
Delphine Venet	PRCE	Marketing, PPP	100%

Les enseignants du département sont très sollicités et sont, pour certains d'entre eux, amenés à réaliser de nombreuses heures complémentaires pour assurer l'ensemble des enseignements. Nous disposons d'un contractuel en CDD cette année pour nous épauler, mais nous ne savons pas à l'heure actuelle s'il sera reconduit pour l'année prochaine, ce qui peut créer sans la reconduction du CDD une forte tension sur les enseignants de développement web.

Du fait de l'augmentation des effectifs, l'IUT a redéployé un poste vers MMI, ce qui a permis le recrutement d'un PRAG supplémentaire à la rentrée de septembre 2014, mais après une année chez nous il a obtenu une disponibilité de l'Université, malgré l'avis négatif du directeur de l'IUT. La situation spécifique du département n'a pas été suffisamment prise en compte par l'Université et le Rectorat. Il n'est pas remplacé et nous ne savons pas quand il réintégrera l'IUT.

Pour la prochaine rentrée, les postes d'enseignants contractuels en CDD et d'ATER sont incertains et un doute existe sur le PRAG en disponibilité. Pour autant, aucun recrutement n'est envisagé par l'URCA pour pallier cette situation, avec le gel de la campagne d'emplois sur l'exercice 2016.

Cette équipe pédagogique plutôt équilibrée en termes de MCF/enseignant du secondaire, et en termes de compétences sur les différentes disciplines du cursus MMI, permet d'effectuer, en se basant sur le service statutaire, 56,11% des heures PPN.

Le département MMI est clairement en sous-encadrement, et la situation sera probablement encore plus difficile sur la prochaine rentrée (septembre 2016). Il n'y a pas à priori de perspective d'embauche. Et il semble difficile de solliciter des intervenants professionnels pour combler presque 50% des heures à effectuer.

Idéalement, le département aurait les besoins suivants :

- Le remplacement de l'enseignant en communication en disponibilité pour raison personnelle (384h)
- Le remplacement de notre CDD (384h), par un enseignant (ou un CDI) sur les aspects programmations web, intégration.
- Le recrutement d'un collègue pour les aspects gestions de projet en renfort pour la collègue qui s'occupe déjà de ce module
- La pérennisation du collègue ATER (par l'ouverture d'un concours MCF) qui intervient sur les aspects mathématiques de la formation.

3.2.2. Les BIATSS

L'activité du département s'appuie sur 1 BIATSS :

- Une adjointe administrative (assistante du département) à temps partiel choisi (80%)

Le département bénéficie de l'appui des services communs de l'IUT, et en particulier :

- De l'appui technique de l'ingénieur responsable du service audiovisuel et informatique (SIA) de l'IUT.
- D'un agent de service, qui s'occupe de l'entretien des salles et la préparation des locaux pour divers événements.

La fonction d'assistante pédagogique est une tâche complexe et technique qui nécessite la manipulation de nombreux logiciels, souvent lourds et trop peu ergonomiques. Les démarches administratives sont également très pesantes et prennent beaucoup de temps.

De plus l'augmentation des effectifs a eu un impact sur la sollicitation de la part des étudiants. Ils sont maintenant presque 300 à pouvoir venir solliciter l'assistante.

Des outils ont été mis en place pour réduire les tâches répétitives. Ces outils sont regroupés au sein d'un intranet moderne et convivial qui permet notamment une automatisation de l'édition des documents pour la gestion administrative des stages, ...

La gestion des contrats de professionnalisation en LP est également une tâche très spécifique et non moins importante, qui demande du temps.

En période de recrutement (Janvier-Mai), l'assistante est très sollicitée par les (futurs) candidats. Enfin, l'assistante est également en soutien aux collègues pour la gestion du matériel audio-visuel que nous mettons à disposition des étudiants.

La charge de travail est donc importante. Il n'y a pas de projet d'évolution en termes de ressources humaines. Malgré tout, le département est demandeur d'une personne polyvalente pour gérer les aspects de prêt de matériel, de maintenance du matériel audiovisuel, d'aide pour la communication et la visibilité du département.

Idéalement, le département aimerait obtenir un technicien BIATSS, avec un profil polyvalent (web - audiovisuel). Ce dernier pourrait aider dans les déplacements de la WebTV, pourrait assister le développement des outils mis en place par le département (Intranet, communication sur les réseaux, site vitrine du département), et permettrait de lancer d'autres projets (développement d'une chaîne pour mettre les étudiants dans un contexte de veille technique, ...).

3.2.3. La liaison recherche et le transfert de technologie

La recherche à l'IUT s'appuie sur un laboratoire, le CReSTIC (Centre de Recherche en STIC), implanté dans un bâtiment de l'IUT. Les recherches de ce laboratoire abordent les thématiques du traitement de l'image, de l'automatique et de la domotique.

L'IUT dispose également d'une équipe du LISM, mais aucun des enseignants n'intervient dans le département MMI.

3 MCF et 1 PAST effectuent leur recherche dans ce laboratoire. 1 MCF effectue de la recherche en droit et urbanisme, 3 MCF sont dans des laboratoires de communication soit sur d'autres sites de l'URCA, soit dans des laboratoires extérieurs à l'URCA.

En 2013, pendant 2 journées, le département a organisé le colloque "e-réputation" (<http://reputation2013.sciencesconf.org/>). Cette conférence a été une occasion pour les collègues MCF en 71e section de partager leurs travaux avec la communauté scientifique qui avait répondu présent. Des professionnels et acteurs locaux, sensibles à la e-réputation avaient également assisté et pris part aux discussions.

Cet événement était ouvert aux étudiants qui pouvaient assister aux conférences et aux tables rondes. Cet événement a aussi été diffusé en direct par la WebTV, ce qui a été l'occasion de mettre en pratique les acquis de la formation. Les interventions de cette conférence étaient particulièrement adaptées au public MMI.

3.2.4. Les vacataires

Le département a, depuis la dernière évaluation, développé sa politique de recrutement d'intervenants professionnels au sein de la formation.

Prénom – Nom	Statut/Fonction	Enseignements
Jean-Charles Alart	Entrepreneur dans le web et l'audiovisuel	Audiovisuel, motion-design
Louis André	Chef de Projet digital	Gestion de projets
Michael Arrigoni	Juriste dans la fonction publique	Droit
Alan Boglietti	Expert sociotechnique spécialisé web collaboratif	Gestion de projets
Benjamin Carré	Responsable Communication	Gestion de projets
Stéphanie Chevalier	Commerciale Communication	Marketing
Bastien Dumoutier	Responsable projet web	Intégration web
Ludovic Fauchet	Développeur web (WordPress)	CSS avancé (LESS, Compass, ...)
François-Xavier Favaudon	Directeur Général des services, fonction territoriale	Gestion de projet
Ludivine Ferrière	Consultante en communication	Rédaction pour le web
Adeline Francart	PRCE Espagnol	Espagnol
Manuel Gobeaut	Chef d'entreprise Web	Intégration web
Noémie Gobeaut	Chef d'entreprise Web, rédactrice web	Rédaction pour le web
Jean-Michel Kuess	Réalisateur professionnel	Motion Design
Cristiane Lacroix	Formatrice Portugais	Portugais
Lucie Lemaître	Conceptrice E-learning/LMS	
Pascal Lemaître	Infographiste	Intégration web

Laurent Locurcio	Journaliste	Écriture, expression
Emmanuel Lorenzi	Responsable projets	Gestion de projet
Arnaud Magloire	Webmaster	
Valérie Mariot	Bibliothécaire	Recherche bibliographique
Patrick Martinez	PRCE Espagnol	Espagnol
Christophe Matran	Paysagiste/Urbaniste	Gestion de projets
Matthieu Mercier	Journaliste/présentateur JT	Écriture journalistique
Julien Merlevede	Développeur Web	Développement web
Vianney Meurville	Réalisateur Audiovisuel	Audiovisuel
Maria Mignot	PRCE Espagnol	Espagnol
Florent Ondernard	Directeur de la communication ESTAC	Gestion de projets, communication
Éric Pommier	PRCE Allemand	Allemand
Jean-Philippe Pontoizeau	Professeur de musique	Son
Hervé Poulain	PRCE Droit	Droit
Tang Minh Nhat Thai	Développeur web	Développement web
Benjamin Vadot	Directeur Artistique	Webdesign
Aurore Van De Winkel	Conseillère en gestion des rumeurs et e-réputation	Communication, rumeur
Maxime Veber	Développeur Web	Gestion de projet web collaboratif
Alexis Vincent	Développeur Web	
Thi Mai Vy	Experte en référencement web	Référencement, SEO

Les vacataires qui interviennent dans le département sont issus des lycées et collèges de l'agglomération troyenne (6), d'autres départements ou services de l'IUT (1) et sont pour le reste (31) des professionnels. Ces vacataires (avec une hausse significative depuis la dernière évaluation, 16 intervenants supplémentaires) représentent 16.92% du total des heures réalisées.

Le nombre d'intervenants professionnels a donc presque doublé depuis la dernière évaluation. Il y a un changement régulier chaque rentrée car certains de nos intervenants voguent vers d'autres horizons professionnels ou ne sont plus en mesure d'assurer des enseignements en raison de leur charge importante de travail. Enfin quelques intervenants ne souhaitent plus intervenir à cause de la lourdeur administrative, de l'irrégularité des paiements et de la faible rémunération (règle des TP comptés à 2/3 de TD par exemple).

Nous travaillons de manière continue à la recherche d'intervenants professionnels, nous profitons des périodes de stages pour discuter des possibilités d'interventions pour renforcer certains pôles et pallier des départs. Nos anciens étudiants sont également souvent ravis de pouvoir intervenir dans la formation quelques années après l'obtention du diplôme.

Les intervenants interviennent sur des aspects très professionnels et pointus de la formation comme le développement web, l'intégration avancée, l'audiovisuel, le journalisme ou encore la gestion de projets.

Les intervenants sont partis prenantes de la formation et souvent force de proposition afin d'améliorer nos enseignements en collant au plus près des besoins réels des professionnels. Certains vacataires sont également très impliqués dans le département, ils nous apportent beaucoup et sont présents pour nous aider dans différents événements (un vacataire a accompagné le collègue pendant les 24 heures du web, un autre vacataire a accompagné des étudiants dans la réalisation d'un projet qu'ils avaient (captation d'un festival), ...).

Dans le cas de certains vacataires qui apportent des compétences vraiment spécifiques et pointues nous avons opté pour un format plus « conférence » avec des interventions sur un ou deux jours, en amphithéâtre pour sensibiliser les étudiants sur un aspect du métier (par exemple les réseaux sociaux d'entreprise par M. Boglietti).

3.3. Budget

3.3.1. Ressources

Année	2011	2012	2013	2014	2015
DGF (pour HC)	94 231	112 678	124 389	175 524	199 977
DGF (Fonctionnement)	21 013	18 969	17 340	0	0
Contrats de Professionnalisation	43 234	56 377	41 267	67 842	52 723
Subventions (Région, UE)	1 368	8 523	0	5 543	21 458
Taxe d'apprentissage	25 072	21 134	21 246	18 374	23 518

Nos ressources ont principalement 5 origines : la SCSP (ex DGF), la taxe d'apprentissage, des subventions des collectivités territoriales, les contrats de professionnalisation, les prestations et dotations spécifiques.

La SCSP (DGF) attribuée à l'IUT est relativement stable ces 5 dernières années. Elle ne semble plus dépendre des effectifs, qui ont progressé de 25 %.

La redistribution de cette dotation au sein de l'IUT se fait dans un cadre de concertation avec l'ensemble des responsables (directeur, directeurs-adjoints, CSA, chefs de département), lors des comités de direction qui sont dédiés à l'élaboration du budget.

L'administration prend une partie de la DGF afin de couvrir les charges communes, puis le reste est ensuite partagé entre les départements pour le paiement des heures complémentaires et le fonctionnement si possible. Dans le cadre de cette répartition entre les départements, le nombre d'étudiants, le type de département (secondaire ou tertiaire), le potentiel enseignant sont des critères qui sont pris en compte.

Dans l'ensemble des autres départements de l'IUT, la part de la DGF dédiée au département connaît une diminution de fait d'année en année. En effet, compte tenu d'une augmentation des effectifs de l'IUT, associée à une augmentation des heures complémentaires, la stabilité de la DGF entraîne mécaniquement une diminution de la part attribuée aux départements.

Cependant, le département MMI qui a, au cours de ces dernières années, augmenté significativement sa capacité d'accueil et donc ses effectifs étudiants, a vu une augmentation de sa DGF liée aux heures complémentaires.

Par ailleurs le département a su ces deux dernières années augmenter ses revenus en termes de contrats de professionnalisation. En effet, la LP MIM étant maintenant effectuée uniquement en alternance, l'ensemble des étudiants apporte un contrat de professionnalisation. Ainsi ces deux dernières années la recette amenée par les contrats est au-dessus de 50 000 €, dépendant surtout des effectifs de la promotion. Celle-ci devrait continuer de se situer entre 60 000 et 70 000€ car la LP MIM semble avoir trouvé sa vitesse de croisière avec 20-24 contrats/alternants.

La taxe d'apprentissage reste une recette importante également, plus de 23 000 sur la dernière année évaluée. Cette taxe est le résultat d'un ensemble d'éléments mis en place depuis 2012, avec une campagne de communication très active, et un effort de pédagogie fait envers les partenaires pour les inciter à spécifier où ils souhaitent verser la taxe d'apprentissage. Néanmoins le secteur du web et du multimédia étant souvent composé de petites agences, les marges de manœuvres sont assez faibles, et nous devons trouver beaucoup d'entreprises/agences souhaitant nous verser cette taxe.

Enfin, le département s'emploie activement à monter des dossiers auprès de la Région et des collectivités territoriales afin de pouvoir obtenir des subventions pour des équipements lourds, notamment lors d'un dernier appel à projet avec une salle de montage professionnel (30 000€ subventionnés par la Région Champagne-Ardenne).

Depuis 2014, l'URCA a inscrit dans son budget, une dotation spécifique liée à des projets dans ses composantes. Ces recettes ne sont inscrites, ni dans le centre financier du département, ni dans le BPI de l'IUT.

Le département MMI a obtenu les dotations suivantes en provenance de cette source spécifique :

- En 2014, pour l'adaptation d'une salle informatique en salle de langues, 7000 €
- En 2015, pour l'acquisition d'un système de projection et de diffusion Haute Définition de 22 500€ et pour 3 unités de tournage 15 000€

3.3.2. Dépenses

Année	Rappel 2010	2011	2012	2013	2014	2015
Heures Complémentaires	132 724	113 424	104 617	121 254	159 625	228 882
Fonctionnement	23 200	28 200	30 616	25 336	32 962	37 539
Équipement	39 857	45 924	45 807	30 560	67 611	82 893

Le tableau ci-dessus dresse un bilan des dépenses du département selon les trois pôles existants.

Après une baisse significative des heures complémentaires en 2011 et 2012 (due à une baisse des effectifs notamment), il y a une hausse à partir de 2014. Cette hausse correspond à la création du nouveau groupe de TD (passage de 3 à 4), puis à la mise en place de la semestrialisation (1 groupe de TD à partir de février). L'effet se poursuit logiquement sur 2015, avec une augmentation normale sur la seconde année du DUT. Les heures complémentaires s'expliquent par un sous-encadrement dans le département, et malgré un effort considérable pour recruter des vacataires, il n'est pas toujours évident de leur confier des modules comportant beaucoup d'heures avec la multiplication par le nombre de groupes de TD ou TP.

Il est à noter que le budget fonctionnement a continué de progresser tout comme le financement des équipements. Cela a notamment été favorisé par la mise en place d'une centralisation du budget d'investissement au niveau de l'IUT (depuis 2015), avec une distribution par projet. Le département MMI a été très actif dans la proposition de dossiers pour améliorer ses équipements (web TV HD, nouvelles caméras HD et 4k, ...) (82 893€ en 2015).

Il est à noter que l'URCA a financé avec son budget des équipements pour le département : un laboratoire de langue de 8 postes avec un logiciel dédié (5696€), en 2014, un système de projection HD dans l'amphithéâtre et 3 unités de tournages (29740€ au total) en 2015.

Le département supporte des charges de fonctionnement prélevées à la source (photocopies, téléphone, ...), auxquelles s'ajoutent d'autres frais comme le déplacement des collègues pour les visites de stage ou les ACD, les fournitures administratives, d'enseignement, le petit matériel, le renouvellement de vidéoprojecteurs, les fournitures et accessoires pour le matériel audiovisuel (piles, câbles ...), la maintenance et les transformations des locaux, du mobilier et du matériel.

3.4. Pilotage du département (cf. tableaux « Gestion DUT »)

3.4.1. Organisation de l'équipe

L'ensemble des enseignants permanents participent aux différentes tâches administratives et/ou d'encadrement des projets.

L'organisation est la suivante :

- 1 chef de département
- 2 directeurs des études (1 pour la gestion de l'emploi du temps, 1 pour la gestion des étudiants)

Académie	Reims
Université	Université de Reims Champagne Ardenne (URCA)
IUT	Troyes
DUT	MMI

- 2 responsables pour les deux licences professionnelles
- 4 responsables de stages
- 1 responsable des relations internationales
- 5 responsables de projets sur la première année, et 4 responsables sur la deuxième année
- 1 assistante de formation

Des réunions pédagogiques ont lieu en fin et début de semestre pour dresser un bilan du semestre et proposer des améliorations le cas échéant. Des réunions ont aussi lieu quand cela est nécessaire (notamment pendant la mise en place du nouveau PPN, ou pour la rédaction du dossier d'évaluation). Deux conseils de département sont aussi programmés.

Le chef de département et les directeurs des études participent au comité de direction hebdomadaire de l'IUT. Un représentant de la direction de l'IUT est présent lors des conseils de département pour présenter les projets de l'IUT et donner des informations d'ordre plus général (budget, ...), mais aussi pour répondre aux questions des étudiants et des collègues.

3.4.2. Évaluation de la formation et des enseignements

Les deux licences professionnelles font l'objet d'évaluation des enseignements et des enseignants. L'évaluation de la nouvelle LP (Métiers de la communication) est beaucoup plus précise en termes d'évaluation car elle dépend de la formation continue qui répond à la norme ISO9001 (à ce titre, un processus d'évaluation est inscrit dans la démarche Qualité).

L'OSIPE (Observatoire du Suivi, de l'Insertion Professionnelle et de l'Évaluation) de l'URCA a en charge l'évaluation des enseignements pour le DUT. Nous ne disposons pas au sein du DUT, en tout cas de manière automatisée et systématique, des résultats de ces évaluations.

3.4.3. Dispositif d'autoévaluation

Les éléments chiffrés et les statistiques nécessaires à l'évaluation sont rassemblés et conservés par les différentes équipes qui gèrent ou ont géré le département. Cette collecte est facilitée par la mise en place de l'intranet depuis 2013, qui permet par exemple d'obtenir un suivi de cohorte ou des statistiques sur les candidats.

Nous bénéficions également de l'appui des services administratifs pour collecter d'autres données, notamment la scolarité (enquêtes, données sur les candidats, ...), la comptabilité, ...

L'auto-évaluation est rédigée par le chef de département et le directeur des études, avec l'implication de l'ensemble des collègues qui interagissent selon leurs compétences et leurs responsabilités dans la formation.

Divers outils collaboratifs et discussions sont mis en place afin de faciliter ce travail.

Ce travail est ensuite relu par la direction de l'IUT, il y a également plusieurs comités de direction qui sont consacrés à la préparation de cette auto-évaluation et de la rédaction du dossier commun de l'IUT. Ensuite le dossier est présenté en Conseil d'Institut de l'IUT, courant avril, puis aux conseils centraux (CICFVU CFVU, CA) de l'Université d'ici fin juillet.

Le résultat de l'ensemble de ce travail constitue le présent rapport.

4. Caractéristiques de la délocalisation le cas échéant

Programme 150 - objectif 1 : « Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue »

Programme 150 - objectif 6 : « Améliorer l'efficacité des opérateurs »

Non concerné

5. Mise en place du PPN 2013

Programme 150 - objectif 2 : « Améliorer la réussite des étudiants »

La mise en place du nouveau programme pédagogique national se fait dans le respect de la maquette nationale. Le dernier PPN (2013) est appliqué, et une première promotion est sortie en juin 2015.

La réorganisation de nombreux modules, le changement de répartition CM/TD/TP ont permis une progression pédagogique plus adaptée et plus progressive (notamment par exemple sur le PPP (Mx108), l'écriture pour les médias numériques (Mx105)). Les modules comme l'infographie qui ont vu leur nombre de TP augmenter, permettent plus de pratique. Les modules Mx109 (droit, mercatique, économie), sont probablement les plus difficiles à mettre en place, car les concepts sont nombreux, souvent par plusieurs enseignants et trouver la bonne répartition n'est pas forcément aisé.

Le semestre 4 propose des modules complémentaires. Nous avons fait évoluer notre semestre 4 après une première version sur janvier-juin 2015. En ce moment, nos étudiants sont en S4, et ils trouvent une plus grande satisfaction dans l'organisation proposée.

Le PPP est mis en place et encadré par différents enseignants de la formation tout au long du DUT. Des interventions de professionnels sont organisées aussi souvent que possible pour présenter aux étudiants les différents aspects du multimédia et de l'Internet.

L'IUT a organisé des réunions avec le référent PPP de l'établissement, afin de discuter des pratiques de chacun.

Nous proposons, comme nous l'avons souligné la possibilité à nos étudiants d'effectuer un S3 ou un S4 à l'étranger dans l'un de nos partenaires universitaires.

6. Projet du département

6.1. *Points forts / points faibles*

Points forts

- Les étudiants sont satisfaits de leur formation et du nouveau PPN mis en place. Le changement de nom a été bénéfique. De nombreux anciens étudiants interviennent dans la formation.
- La visibilité du département MMI de Troyes. Depuis 4 ans, nous avons mis en place une politique active sur les réseaux sociaux. Le site web, même s'il n'est pas totalement finalisé, apporte une meilleure visibilité. Cette visibilité se traduit par une augmentation significative des demandes de dossiers (plus de 730), mais surtout par le nombre de vœux 1 ! (Passage de 69 en 2009, à 170 en 2015)
- Une visibilité et un rayonnement fort auprès des entreprises et des institutions locales. La WebTV n'est pas étrangère à ce rayonnement en proposant des prestations d'une très grande qualité. Le département est également très sollicité en termes de stage ou de contrat de professionnalisation.

- Des taux de réussite en évolution (87% sur le premier semestre de la rentrée de 2015), un taux d'abandon très réduit (1 abandon sur le semestre 1 de la rentrée 2015). Après une baisse de la réussite sur la promotion 2012, un effort a été fait pour remédier à l'échec, notamment en communiquant mieux en amont sur l'ensemble des aspects de la formation, en proposant une semestrialisation complète et en faisant un suivi plus personnalisé des étudiants en difficultés.
- Les locaux récents et bien entretenus, le matériel récent et performant, souvent équivalent au matériel que les étudiants rencontreront dans leur vie active. Cette qualité des locaux et du matériel sont bénéfiques pour le rayonnement du département (273 000 € d'investissement depuis 2012).
- Le nombre de contrats de professionnalisation a augmenté et assure une manne financière non négligeable, permettant chaque année de contribuer au renouvellement des équipements. Une politique pour collecter la taxe d'apprentissage a été mise en place et commence à montrer ses résultats.
- L'augmentation significative du nombre d'heures effectuées par des professionnels dans la formation.

Points faibles

- Un taux d'encadrement très insuffisant (56%), en baisse depuis la dernière évaluation, qui n'a pas été compensé par l'augmentation du nombre d'enseignants en poste. L'éventuel non-remplacement de certains collègues (CDD, Ater, mis en disponibilité) pour la prochaine rentrée devrait rendre la situation très critique.
- La difficulté de participer à l'accueil d'étudiants étrangers (notamment dans le cadre d'échange)
- L'articulation de la formation avec la recherche des collègues n'est pas évidente et peu présente.

6.2. Projets prioritaires pour la période quinquennale (description succincte)

Lors de cette dernière phase d'évaluation, un effort a été mis sur le renouvellement des équipements pour répondre aux nouvelles technologies, et pour maintenir une qualité pour les étudiants. Nous avons également travaillé à consolider notre équipe de professionnels/vacataires. Nous travaillons à augmenter encore ce nombre d'intervenants. Le passage de la LP MIM en alternance complète a été également un atout pour celle-ci et pour les étudiants. Les taux de réussite sont en hausse et en amélioration, les effectifs vont se stabiliser après une hausse significative ces dernières années. Le département a un très bon rayonnement tant sur les réseaux sociaux et auprès des étudiants, que des professionnels et des acteurs territoriaux, notamment grâce à la WebTV.

Il devient maintenant nécessaire de travailler aux points suivants :

- Améliorer le taux d'encadrement, en stabilisant l'équipe pédagogique. Le taux d'encadrement a baissé depuis la dernière évaluation. Idéalement, il est nécessaire de :
 - Remplacer l'enseignant en communication en disponibilité pour raison personnelle (384h)
 - Remplacer l'enseignant en CDD (384h), par un enseignant sur les aspects programmations web, intégration
 - Créer un poste d'enseignant pour les aspects gestions de projet en renfort pour la collègue qui s'occupe déjà de ce module

- Ouvrir au concours un poste de MCF pour intervenir sur les aspects mathématiques de la formation.
- Poursuivre le travail avec les partenaires locaux, pour continuer d'accroître l'image du département.
- Aider au développement de la nouvelle licence professionnelle MC, qui même si elle dépend administrativement de la formation continue, fait appel aux enseignants du département MMI, et est gérée par un collègue du département.
- Maintenir l'équipement pédagogique au niveau rencontré dans le milieu professionnel, ce qui nécessite d'investir régulièrement dans des équipements pédagogiques de pointe.

6.3. Projets susceptibles d'être inscrits dans le contrat quinquennal de l'université

- Aide à la réussite : poursuivre les efforts faits pour assurer la réussite des étudiants, notamment des bacs technologiques et des bacs pros.
- Équipe pédagogique :
 - Pouvoir proposer des formations de qualité aux enseignants, afin qu'ils puissent maîtriser les nouveaux outils (captation par drone par exemple), les nouvelles technologies (certifications sur des Framework) ...
 - Renforcer l'équipe pédagogique. Nous avons un PRAG non remplacé, un contractuel et un ATER incertains. Il est crucial de pouvoir tous les supports d'enseignants mais aussi il serait pertinent de pouvoir créer un ou deux postes supplémentaires d'enseignant.
 - Renforcer l'équipe avec un technicien (BIATSS), qui pourrait aider les enseignants dans divers domaines (préparation du studio, accompagnement dans la gestion de la WebTV, aide au développement des applications interne au département, aide à la préparation de supports vidéo, ...)
- Ouverture à l'international : Proposer plus de cours en anglais (notamment en S4) pour pouvoir participer plus activement aux échanges avec d'autres partenaires.
- Équipements pédagogiques : poursuivre le renouvellement régulier des équipements et outils pour être toujours en phase avec les nouveautés et exigences rencontrées dans le milieu professionnel.

Académie
Université
IUT
DUT

Reims
Université de Reims Champagne Ardenne (URCA)
Troyes
MMI

A Troyes, le

A Troyes, le

Le chef du département,
David ANNEBICQUE

Le directeur de l'IUT,
Abdelaziz HAMZAOU

Date de présentation au Conseil de l'IUT : **05 juillet 2016**

A Troyes, le

Le président du Conseil de l'IUT,
Sylvain CONVERS

Date de présentation à la CFVU ou au CAC :

Date de présentation au Conseil d'Administration :

A Reims, le

Le président de l'Université,
Guillaume GELLE